NOTRE CŒUR

DEUXIÈME PARTIE (1).

Mariolle venait d'arriver chez elle. Il l'attendait, car elle n'était pas rentrée, bien qu'elle lui eût donné rendez-vous par une dépêche bleue, le matin.

Dans ce salon, où il aimait tant se sentir, où tout lui plaisait, il éprouvait cependant, chaque fois qu'il s'y trouvait seul, une oppression du cœur, un peu d'essoufflement, d'énervement, qui l'empêchait d'y rester assis tant qu'elle n'avait point paru. Il marchait, dans une attente heureuse, avec la crainte que quelque obstacle imprévu ne l'empêchât de revenir et ne remît au lendemain leur rencontre.

Quand il entendit s'arrêter une voiture devant la porte de la rue, il eut un tressaillement d'espoir, et lorsque sonna le timbre de l'appartement, il ne douta plus.

Elle entra, son chapeau sur la tête, ce qu'elle ne faisait jamais, avec un air pressé et content.

— J'ai une nouvelle pour vous, dit-elle.

— Laquelle donc, madame?

Elle se mit à rire en le regardant.

— Eh bien! je vais passer quelque temps à la campagne.

Un chagrin le saisit, subit et fort, que son visage refléta.

— Oh! Et vous m'annoncez cela avec une figure satisfaite!

— Oui. Asseyez-vous, je vais vous conter tout. Vous savez ou

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

vous ne savez pas que M. Valsaci, le frère de ma pauvre mère, l'ingénieur en chef des ponts, a une propriété à Avranches, où il passe une partie de sa vie avec sa femme et ses enfans, car il exerce là-bas sa profession. Or nous allons les voir tous les étés. Cette année, je ne voulais pas ; mais il s'est fâché et il a fait à papa une scène pénible. A ce propos, je vous confierai que papa est jaloux de vous et m'en fait aussi, des scènes, en prétendant que je me compromets. Il faudra que vous veniez moins souvent. Mais ne vous troublez point, j'arrangerai les choses. Donc papa m'a réprimandée et m'a fait promettre d'aller passer dix jours, peut-être douze, à Avranches. Nous partons mardi matin. Qu'en dites-vous?

— Je dis que vous me navrez.

— C'est tout?

— Que voulez-vous! je ne peux vous en empêcher!

— Vous ne voyez rien à faire?

— Mais,.. mais non,.. je ne sais pas, moi! Et vous?

— Moi j'ai une idée, que voici : Avranches est tout près du Mont-Saint-Michel. Connaissez-vous le Mont-Saint-Michel?

— Non, madame.

— Eh bien! vous aurez, vendredi prochain, l'inspiration d'aller voir cette merveille. Vous vous arrêterez à Avranches, vous vous promènerez samedi soir, par exemple, au coucher du soleil, dans le jardin public d'où l'on domine la baie. Nous nous y rencontrerons par hasard. Papa fera une tête, mais je m'en moque. J'organiserai une partie pour aller tous ensemble avec la famille, le lendemain, à l'abbaye. Montrez de l'enthousiasme et soyez charmant, comme vous savez l'être quand vous voulez. Faites la conquête de ma tante, et invitez-nous tous à dîner à l'auberge où nous descendrons. On y couchera et nous ne nous quitterons ainsi que le lendemain. Vous reviendrez par Saint-Malo, et, huit jours plus tard, je serai de retour à Paris. Est-ce bien imaginé? Suis-je gentille?

Il murmura dans un élan de reconnaissance :

— Vous êtes tout ce que j'aime au monde.

— Chut! fit-elle.

Et pendant quelques instans ils se regardèrent. Elle souriait, lui envoyant dans ce sourire toute sa reconnaissance, le remercîment de son cœur et sa sympathie aussi, très sincère, très vive, devenue tendre. Il la contemplait, lui, avec des yeux qui la dévoraient. Il avait envie de tomber à ses pieds, de s'y rouler, de mordre sa robe, de crier quelque chose et surtout de lui faire voir ce qu'il ne savait pas dire, ce qui était en lui des talons à la tête, dans son corps comme dans son âme, inexprimablement douloureux parce qu'il ne le pouvait montrer, son amour, son terrible et délicieux amour.

Mais elle le comprenait sans qu'il s'exprimât, comme un tireur devine que sa balle a fait un trou à la place de la mouche noire du carton. Il n'y avait plus rien dans cet homme, rien qu'elle. Il était à elle plus qu'elle-même. Et elle était contente, et elle le trouvait charmant.

Elle lui dit avec bonne humeur :

— Alors c'est entendu, nous faisons cette partie.

Il balbutia, la voix coupée par l'émotion :

— Mais oui, madame, c'est entendu.

Puis après un nouveau silence, elle reprit sans autre excuse :

— Je ne peux vous garder plus longtemps. Aujourd'hui, je suis rentrée uniquement pour vous dire cela, puisque je pars après-demain ! Toute ma journée de demain est prise et j'ai encore quatre ou cinq courses à faire avant le dîner.

Il se leva tout de suite, saisi de peine, lui qui n'avait d'autre désir que de ne la plus quitter, et, lui ayant baisé les mains, il s'en alla, le cœur un peu meurtri, mais plein d'espoir.

Ce furent quatre jours bien longs qu'il eut à passer. Il les traîna dans Paris sans voir personne, préférant le silence aux voix et la solitude aux amis.

Il prit donc, le vendredi matin, le train express de huit heures. Il n'avait guère dormi, enfiévré par l'attente de ce voyage. Sa chambre noire, silencieuse, où passaient seulement les roulemens des fiacres attardés, évocateurs des désirs de départ, l'avait, durant toute la nuit, oppressé comme une prison.

Dès qu'une lueur apparut entre les rideaux fermés, la lueur grise et triste du tout premier matin, il sauta du lit, ouvrit sa fenêtre et regarda le ciel. La peur du mauvais temps le hantait. Il faisait beau. Une brume légère flottait, présage de chaleur. Il s'habilla plus vite qu'il ne fallait, fut prêt deux heures trop tôt, le cœur rongé par l'impatience de quitter la maison, d'être en route enfin ; et son domestique dut aller chercher un fiacre, à peine sa toilett finie, par crainte de n'en point trouver.

Les premiers cahots de la voiture furent pour lui des secousses de bonheur ; mais quand il pénétra dans la gare Montparnasse, un énervement le saisit en reconnaissant que cinquante minutes le séparaient encore du départ du train.

Un coupé se trouvait libre : il le loua afin d'être seul et de pouvoir rêver à son aise. Lorsqu'il se sentit en marche, glissant vers elle, emporté dans le roulement doux et rapide de l'express, son ardeur, au lieu de se calmer, grandit, et il avait envie, une envie bête d'enfant, de pousser à deux mains, de toute sa force, la cloison capitonnée pour accélérer la vitesse.

Pendant longtemps, jusqu'au milieu du jour, il demeura muré

dans son attente et perclus d'espérance; puis peu à peu, Argentan passé, ses yeux furent attirés vers les portières par toute la verdure normande.

Le convoi traversait un long pays onduleux, coupé de vallons, où les domaines des paysans, herbages et prairies à pommiers, étaient entourés de grands arbres dont les têtes touffues semblaient luisantes sous les rayons du soleil. On touchait à la fin de juillet; c'était la saison vigoureuse où cette terre, nourrice puissante, fait épanouir sa sève et sa vie. Dans tous les enclos, séparés et reliés par ces hautes murailles de feuilles, les gros bœufs blonds, les vaches aux flancs tachetés de vagues dessins bizarres, les taureaux roux au front large, au jabot de chair poilue, à l'air provocateur et fier, debout auprès des clôtures ou couchés dans les pâturages qui ballonnaient leurs ventres, se succédaient indéfiniment à travers la fraîche contrée dont le sol semblait suer du cidre et de la chair.

Partout de minces rivières glissaient au pied des peupliers sous des voiles légers de saules; des ruisseaux brillaient dans l'herbe une seconde, disparaissaient pour reparaître plus loin, baignaient toute la campagne d'une fraîcheur féconde.

Et Mariolle promenait, ravi, et distrayait son amour dans le rapide et continu défilé de ce beau parc à pommiers habité par des troupeaux.

Mais quand il eut changé de train à la station de Folligny, l'impatience d'arriver l'agita de nouveau, et, pendant les dernières quarante minutes, il tira vingt fois sa montre de sa poche. A tout moment il se penchait à la portière, et il aperçut enfin, sur une colline assez élevée, la ville où elle l'attendait. Le train avait eu du retard et une heure seulement le séparait de l'instant où il devait la retrouver, par hasard, à la promenade publique.

Un omnibus d'hôtel, l'ayant recueilli, seul voyageur, se mit à gravir, au pas lent des chevaux, la route escarpée d'Avranches, à qui les maisons, couronnant la hauteur, donnaient de loin un aspect fortifié. De près, c'était une jolie et vieille cité normande, aux petites demeures régulières et presque pareilles, tassées les unes contre les autres, avec un air de fierté ancienne et d'aisance modeste, un air moyen âge et paysan.

Dès que Mariolle eut jeté sa valise dans une chambre, il se fit indiquer la rue par où l'on parvient au Jardin botanique, et il s'en alla à grands pas, bien qu'il fût en avance, mais espérant qu'elle aurait peut-être aussi devancé l'heure.

En arrivant à la grille, il reconnut d'un coup d'œil qu'il était vide ou presque vide. Trois vieux hommes seulement s'y promenaient, bourgeois indigènes qui devaient récréer là quotidiennement leurs

derniers loisirs, et une famille de jeunes Anglais, filles et garçons, aux jambes sèches, jouait autour d'une institutrice blonde dont le regard distrait semblait rêver.

Mariolle, le cœur battant, marchait devant lui, scrutant les chemins. Il atteignit une grande allée d'ormes d'un vert puissant qui coupait en deux le jardin par le travers, allongeant au milieu une voûte épaisse de feuillage; puis il passa outre, et, soudain, en approchant d'une terrasse dominant l'horizon, il fut distrait brusquement de celle qui le faisait venir en ce lieu.

Du pied de la côte sur laquelle il était debout partait une inimaginable plaine de sable qui se mêlait au loin avec la mer et le firmament. Une rivière y promenait son cours, et, sous l'azur flambant de soleil, des mares d'eau la tachetaient de plaques lumineuses qui semblaient des trous ouverts sur un autre ciel intérieur.

Au milieu de ce désert jaune, encore trempé par la marée en fuite, surgissait, à douze ou quinze kilomètres du rivage, un monumental profil de rocher pointu, fantastique pyramide coiffée d'une cathédrale.

Elle n'avait pour voisin, dans ces dunes immenses, qu'un écueil à sec, au dos rond, accroupi sur les vases mouvantes : Tombelaine.

Plus loin, dans la ligne bleuâtre des flots aperçus, d'autres roches noyées montraient leurs crêtes brunes; et l'œil, continuant le tour de l'horizon vers la droite, découvrait à côté de cette solitude sablonneuse la vaste étendue verte du pays normand, si couvert d'arbres qu'il avait l'air d'un bois illimité. C'était toute la nature s'offrant d'un seul coup, en un seul lieu, dans sa grandeur, dans sa puissance, dans sa fraîcheur et dans sa grâce; et le regard allait de cette vision de forêts à cette apparition du mont de granit, solitaire habitant des sables, qui dressait sur la grève démesurée son étrange figure gothique.

Le plaisir bizarre dont Mariolle jadis avait souvent tressailli devant les surprises que les terres inconnues gardent aux yeux des voyageurs l'envahit si brusquement qu'il demeura immobile, l'esprit ému et attendri, oubliant son cœur garrotté. Mais un son de cloche ayant vibré, il se retourna, ressaisi tout à coup par l'espérance ardente de leur rencontre. Le jardin était toujours presque vide. Les enfans anglais avaient disparu. Seuls les trois vieillards faisaient encore leur promenade monotone. Il se mit à marcher comme eux.

Elle allait venir tout à l'heure, dans un instant. Il la verrait au bout des chemins qui aboutissaient à cette merveilleuse terrasse. Il reconnaîtrait sa taille, sa démarche, puis sa figure et son sourire, et il entendrait sa voix. Quel bonheur! quel bonheur! Il la

sentait proche, quelque part, introuvable, invisible encore, mais pensant à lui, sachant aussi qu'elle allait le revoir.

Il faillit pousser un cri léger. Une ombrelle bleue, rien qu'un dôme d'ombrelle, glissait là-bas au-dessus d'un massif. C'était elle sans aucun doute. Un petit garçon apparut, poussant un cerceau devant lui; puis deux dames,— il la reconnut, — puis deux hommes : son père et un autre monsieur. Elle était tout en bleu, comme un ciel de printemps. Ah! oui! il la reconnaissait sans distinguer encore ses traits; mais il n'osait point aller vers elle, sentant qu'il allait balbutier, rougir, qu'il ne saurait expliquer ce hasard sous l'œil soupçonneux de M. de Pradon.

Il marchait cependant à leur rencontre, sa jumelle sans cesse levée, tout occupé, semblait-il, à contempler l'horizon. Ce fut elle qui l'appela, sans même prendre la peine de jouer la surprise.

— Bonjour, monsieur Mariolle, dit-elle. C'est superbe, n'est-ce pas?

Interdit par cet accueil, il ne savait sur quel ton répondre et balbutiait :

— Ah! vous, madame, quelle chance de vous rencontrer! J'ai voulu connaître ce délicieux pays.

Elle reprit en souriant :

— Et vous avez choisi le moment où j'y suis. C'est tout à fait aimable de votre part.

Puis elle présenta.

— Un de mes meilleurs amis, M. Mariolle; ma tante, Mme Valsaci; mon oncle, qui fait des ponts.

Après les saluts échangés, M. de Pradon et le jeune homme se donnèrent une froide poignée de mains, et on continua la promenade.

Elle l'avait placé entre elle et sa tante en lui jetant un très rapide regard, un de ces regards qui ont l'air d'une défaillance. Elle reprit :

— Qu'est-ce que vous pensez de ce pays?

— Moi, dit-il, je crois que je n'ai rien vu de plus beau.

Alors elle :

— Ah! si vous y aviez passé quelques jours comme je viens de le faire, vous sentiriez comme il vous pénètre. Il est d'une impression inexprimable. Ces allées et venues de la mer sur les sables, ce grand mouvement qui ne cesse jamais, qui baigne tout ça deux fois par jour et si vite qu'un cheval au galop ne pourrait pas fuir devant lui, ce spectacle extraordinaire que le ciel nous donne pour rien, je vous jure que ça me met hors de moi. Je ne me reconnais plus. N'est-ce pas, ma tante?

Mme Valsaci, une femme déjà vieille à cheveux gris, distinguée dame de province, épouse estimée d'ingénieur en chef, hautain

fonctionnaire impurifiable de la morgue de l'école, avoua que jamais elle n'avait vu sa nièce dans cet état d'enthousiasme. Puis elle ajouta après réflexion :

— Ça n'est pas étonnant, d'ailleurs, quand on n'a guère regardé et admiré, comme elle, que des décors de théâtre.

— Mais je vais à Dieppe et à Trouville presque tous les ans.

La vieille dame se mit à rire.

— A Dieppe et à Trouville, on n'y va jamais que pour retrouver des amis. La mer n'est là que pour baigner des rendez-vous.

Ce fut dit très simplement, peut-être sans malice.

On retournait vers la terrasse, qui attirait irrésistiblement les pieds. Ils y venaient malgré eux, de tous les points du jardin, comme des boules roulent sur une pente. Le soleil baissant semblait étendre un drap d'or fin, transparent et léger, derrière la haute silhouette de l'abbaye, qui s'assombrissait de plus en plus, pareille à une châsse gigantesque sur un voile éclatant. Mais Mariolle ne regardait plus que l'adorée figure blonde qui passait à son côté, enveloppée dans un nuage bleu. Jamais il ne l'avait vue si délicieuse. Elle lui semblait changée sans qu'il sût en quoi, fraîche d'une fraîcheur imprévue répandue sur sa chair, dans ses yeux, sur ses cheveux et entrée aussi dans son âme, d'une fraîcheur venue de ce pays, de ce ciel, de cette clarté, de cette verdure. Jamais il ne l'avait connue et aimée ainsi.

Il marchait à côté d'elle, sans trouver rien à lui dire; et le frôlement de sa robe, le coudoiement, parfois, de son bras, la rencontre, si parlante, de leurs regards, l'anéantissaient complètement, comme s'ils eussent tué en lui sa personnalité d'homme. Il se sentait soudain détruit par le contact de cette femme, absorbé par elle jusqu'à n'être plus rien, rien qu'un désir, rien qu'un appel, rien qu'une adoration. Elle avait supprimé tout son être ancien comme on flambe une lettre.

Elle vit bien, elle comprit cette absolue victoire, et vibrante, et touchée, plus vivante aussi dans cet air de campagne et de mer, plein de rayons et de sève, elle lui dit, en ne le regardant point :

— Je suis si contente de vous voir!

Tout de suite elle ajouta :

— Combien restez-vous de temps ici?

Il répondit :

— Deux jours, si aujourd'hui peut compter pour un jour.

Puis, se tournant vers la tante :

— Est-ce que Mme Valsaci consentirait à me faire l'honneur de venir passer la journée de demain au Mont-Saint-Michel avec son mari?

Mme de Burne répondit pour sa parente :

— Je ne lui permettrai pas de refuser, puisque nous avons la chance de vous rencontrer ici.

La femme de l'ingénieur ajouta :

— Oui, monsieur, j'y consens bien volontiers, à la condition que vous dînerez chez moi ce soir.

Il salua en acceptant.

Soudain ce fut en lui une joie délirante, une de ces joies qui vous saisissent quand on reçoit la nouvelle de ce qu'on a le plus espéré. Qu'avait-il obtenu? qu'était-il arrivé de nouveau dans sa vie? Rien; et pourtant il se sentait soulevé par l'ivresse d'un indéfinissable pressentiment.

Ils se promenèrent longtemps sur cette terrasse, attendant que le soleil disparût, pour voir jusqu'à la fin se dessiner sur l'horizon de feu l'ombre noire et dentelée du Mont.

Ils causaient à présent de choses simples, répétant tout ce qu'on peut dire devant une étrangère et se regardant par momens.

Puis on rentra dans la villa, bâtie, à la sortie d'Avranches, au milieu d'un beau jardin dominant la baie.

Voulant être discret, un peu troublé d'ailleurs par l'attitude froide et presque hostile de M. de Pradon, Mariolle s'en alla de bonne heure. Quand il prit, pour les porter à sa bouche, les doigts de Mme de Burne, elle lui dit deux fois de suite, avec un accent bizarre :

— A demain! à demain!

Dès qu'il fut parti, M. et Mme Valsaci, qui avaient depuis longtemps des habitudes provinciales, proposèrent de se coucher.

— Allez, dit Mme de Burne : moi je fais un tour dans le jardin.

Son père ajouta :

— Et moi aussi.

Elle sortit, enveloppée d'un châle, et ils se mirent à marcher côte à côte sur le sable blanc des allées que la pleine lune éclairait, à travers les gazons et les massifs, comme de petites rivières sinueuses.

Après un silence assez long, M. de Pradon dit presque à voix basse :

— Ma chère enfant, tu me rendras cette justice que je ne t'ai jamais donné de conseils?

Elle le sentait venir, et, prête à cette attaque :

— Je vous demande pardon, papa : vous m'en avez donné au moins un.

— Moi?

— Oui, oui.

— Un conseil relatif... à ton existence?

— Oui, et même un très mauvais. Aussi je suis bien décidée, si vous m'en donnez d'autres, à ne pas les suivre.

— Quel conseil t'ai-je donné?

— Celui d'épouser M. de Burne. Ce qui prouve que vous manquez de jugement, de clairvoyance, de la connaissance des hommes en général et de la connaissance de votre fille en particulier.

Il se tut quelques instans, un peu surpris et embarrassé, puis lentement :

— Oui, je me suis trompé ce jour-là. Mais je suis sûr de ne pas me tromper dans l'avis très paternel que je te dois aujourd'hui.

— Dites toujours. J'en prendrai ce qu'il faudra.

— Tu es sur le point de te compromettre.

Elle se mit à rire, d'un rire trop vif, et complétant sa pensée :

— Avec M. Mariolle, sans doute?

— Avec M. Mariolle.

— Vous oubliez, reprit-elle, que je me suis compromise déjà avec M. George de Maltry, avec M. Massival, avec M. Gaston de Lamarthe, avec dix autres, dont vous avez été jaloux, car je ne peux pas trouver un homme gentil et dévoué sans que toute ma troupe se mette en fureur, vous le premier, vous que la nature m'a donné comme père noble et régisseur général.

Il répondit vivement :

— Non, non, tu ne t'es jamais compromise avec personne. Tu apportes, au contraire, dans tes relations avec tes amis beaucoup de tact.

Elle reprit crânement :

— Mon cher papa, je ne suis plus une petite fille, et je vous promets que je ne me compromettrai pas davantage avec M. Mariolle qu'avec les autres : ne craignez rien. J'avoue cependant que c'est moi qui l'ai prié de venir ici. Je le trouve charmant, aussi intelligent et bien moins égoïste que les anciens. C'était également votre avis jusqu'au jour où vous avez cru découvrir que je le préférais un peu. Oh! vous n'êtes pas si malin que ça! Je vous connais aussi, et je vous en raconterais long, si je voulais. Donc, M. Mariolle me plaisant, je me suis dit qu'il serait fort agréable de faire par hasard avec lui une belle excursion, qu'il est stupide de se priver, quand on ne court aucun danger, de tout ce qui peut nous amuser. Et je ne cours aucun danger de me compromettre, puisque vous êtes là.

Elle riait franchement, à présent, sachant bien que chaque parole portait, qu'elle le tenait entravé par ce soupçon jeté de jalousie un peu suspecte, flairée en lui depuis longtemps, et elle s'amusait

de cette découverte avec une coquetterie secrète, inavouable et hardie.

Il se taisait, gêné, mécontent, irrité, sentant aussi qu'elle devinait, au fond de sa paternelle sollicitude, une mystérieuse rancune dont il ne voulait pas lui-même connaître l'origine.

Elle ajouta :

— Ne craignez rien. Il est tout naturel de faire en cette saison une promenade au Mont-Saint-Michel avec mon oncle, ma tante, vous mon père, et un ami. On ne le saura pas d'ailleurs. Et, si on le sait, personne n'y peut trouver rien à redire. Quand nous serons de retour à Paris, je ferai rentrer cet ami dans les rangs avec les autres.

— Soit, reprit-il : mettons que je n'ai pas parlé.

Ils firent encore quelques pas. M. de Pradon demanda :

— Revenons-nous à la maison ? Je suis fatigué, je vais me coucher.

— Non, moi je me promène encore un peu. La nuit est si belle !

Il murmura, avec des intentions :

— Ne t'éloigne pas. On ne sait jamais quelles gens on peut rencontrer.

— Oh ! je reste sous les fenêtres.

— Alors adieu, ma chère enfant.

Il la baisa rapidement sur le front, et rentra. Elle alla s'asseoir plus loin sur un petit banc rustique planté en terre au pied d'un chêne. La nuit était chaude, pleine d'exhalaisons des champs, d'effluves de la mer et de clarté brumeuse, car, sous la lune épanouie en plein ciel, la baie s'était voilée de vapeurs.

Elles rampaient comme de blanches fumées, et cachaient la dune, que la marée montante devait à présent couvrir.

Michèle de Burne, les mains croisées sur ses genoux, les yeux au loin, cherchait à voir dans son âme, à travers un brouillard impénétrable et pâle comme celui des sables.

Combien de fois déjà, dans son cabinet de toilette à Paris, assise devant sa glace, elle s'était demandé : Qu'est-ce que j'aime ? qu'est-ce que je désire ? qu'est-ce que j'espère ? qu'est-ce que je veux ? qu'est-ce que je suis ?

A côté du plaisir d'être belle et du besoin profond de plaire, dont elle jouissait vraiment beaucoup, elle ne s'était jamais senti au cœur autre chose que des curiosités vite éteintes. Elle ne s'ignorait point d'ailleurs, ayant trop pris l'habitude de regarder et d'étudier son visage et toute sa personne pour ne pas observer aussi son âme. Jusqu'alors elle avait pris son parti de ce vague intérêt

pour tout ce qui émeut les autres, impuissant à la passionner, capable au plus de la distraire.

Et cependant, chaque fois qu'elle avait senti naître en elle le souci intime de quelqu'un, chaque fois qu'une rivale, lui disputant un homme auquel elle tenait et, surexcitant ses instincts de femme, avait fait brûler en ses veines un peu de fièvre d'attachement, elle avait trouvé à ces faux départs de l'amour une émotion bien plus ardente que le seul plaisir du succès. Mais cela ne durait jamais. Pourquoi? Elle se fatiguait, elle se dégoûtait, elle voyait trop clair peut-être. Tout ce qui lui avait plu d'abord dans un homme, tout ce qui l'avait animée, agitée, émue, séduite, lui paraissait bientôt connu, défloré, banal. Tous ils se ressemblaient trop sans être jamais pareils; et aucun d'eux encore ne lui avait paru doué de la nature et des qualités qu'il fallait pour la tenir longtemps en éveil et lancer son cœur dans un amour.

Pourquoi cela? Était-ce leur faute à eux, ou bien sa faute à elle? Manquaient-ils de ce qu'elle attendait, ou bien manquait-elle de ce qui fait qu'on aime? Aime-t-on parce qu'on rencontre une fois un être qu'on croit vraiment créé pour soi, ou bien aime-t-on simplement parce qu'on est né avec la faculté d'aimer? Il lui semblait par momens que le cœur de tout le monde doit avoir des bras comme le corps, des bras tendres et tendus qui attirent, étreignent et enlacent, et que le sien était manchot. Il avait seulement des yeux, son cœur.

On voyait souvent des hommes, des hommes supérieurs devenir éperdument amoureux de filles indignes d'eux, sans esprit, sans valeur, parfois même sans beauté? Pourquoi? Comment? Quel mystère? Ce n'était donc pas seulement à une rencontre providentielle qu'était due cette crise des êtres, mais à une sorte de germe qu'on porte en soi et qui pousse tout à coup. Elle avait écouté des confidences, elle avait surpris des secrets, elle avait même vu, de ses yeux, la transfiguration subite venue de cette ivresse éclatant dans une âme, et elle y avait songé beaucoup.

Dans le monde, dans le train-train courant des visites, des potins, de toutes les petites bêtises dont on s'amuse, dont on occupe les riches désœuvremens, elle avait découvert parfois, avec une surprise envieuse, jalouse et presque incrédule, des êtres, des femmes, des hommes en qui quelque chose d'extraordinaire sans aucun doute s'était produit. Cela ne se voyait point d'une façon manifeste, éclatante; mais, avec son flair inquiet, elle le sentait et le devinait. Sur leur visage, dans leur sourire, dans leurs yeux surtout, quelque chose d'inexprimable, de ravi, de délicieusement heureux, apparaissait, une joie de l'âme répandue dans tout le corps lui-même, illuminant la chair et le regard.

Sans savoir pourquoi, elle leur en voulait. Les amoureux l'avaient toujours fâchée, et elle qualifiait en elle-même de dédain cette irritation sourde et profonde que lui inspiraient les gens dont le cœur battait de passion. Elle les reconnaissait, croyait-elle, avec une promptitude et une sûreté de pénétration exceptionnelles. Souvent, en effet, elle avait flairé et dévoilé les liaisons avant que dans la société on les eût encore soupçonnées.

Quand elle songeait à cela, à cette folie tendre où pouvait nous jeter l'existence voisine d'un autre être, sa vue, sa parole, sa pensée, le je ne sais quoi de l'intime personne dont notre cœur devient éperdument troublé, elle s'en jugeait incapable. Et cependant, que de fois, lasse de tout et rêvant à d'inexprimables désirs, tourmentée par cette harcelante envie de changement et d'inconnu qui n'était peut-être que l'agitation obscure d'une indéfinie recherche d'affection, elle avait souhaité, avec une honte secrète née dans son orgueil, de rencontrer un homme qui la jetterait, ne fût-ce que pendant quelque temps, quelques mois, dans cette surexcitation ensorcelante de toute la pensée et de tout le corps; car la vie, en ces périodes d'émotion, devait prendre un étrange attrait d'extase et d'ivresse.

Non-seulement elle avait souhaité cette rencontre, mais elle l'avait même un peu cherchée, rien qu'un peu, avec cette activité indolente qui ne s'arrêtait longtemps à rien.

En tous ses commencemens d'entraînement vers les hommes qualifiés supérieurs qui l'avaient éblouie durant quelques semaines, c'était toujours en des déceptions irrémédiables que sa courte effervescence de cœur était morte. Elle attendait trop de leur valeur, de leur nature, de leur caractère, de leur délicatesse, de leurs qualités. Avec chacun d'eux, elle en avait été toujours réduite à constater que les défauts des hommes éminens sont souvent plus saillans que leurs mérites, que le talent est un don spécial comme une bonne vue et un bon estomac, un don de cabinet de travail, un don isolé, sans rapports avec l'ensemble des agrémens personnels qui rendent cordiales ou attrayantes les relations.

Mais depuis qu'elle avait rencontré Mariolle, autre chose l'attachait à lui. L'aimait-elle cependant, l'aimait-elle d'amour? Sans prestige, sans notoriété, il l'avait conquise par son affection, par sa tendresse, par son intelligence, par toutes les véritables et simples attractions de sa personne. Il l'avait conquise, car elle pensait à lui sans cesse; sans cesse elle désirait sa présence; aucun être au monde ne lui était plus agréable, plus sympathique, plus indispensable. Était-ce de l'amour, cela?

Elle ne se sentait point à l'âme cette flamme dont tout le monde parle, mais elle s'y sentait pour la première fois une envie sincère

d'être pour cet homme quelque chose de plus qu'une amie séduisante. L'aimait-elle? Pour aimer, faut-il qu'un être apparaisse rempli d'exceptionnelles attirances, différent et au-dessus de tous, dans l'auréole que le cœur allume autour de ses préférés, ou suffit-il qu'il vous plaise beaucoup, qu'il vous plaise à ne pouvoir presque plus se passer de lui?

En ce cas, elle l'aimait, ou, du moins, elle était bien près de l'aimer. Après y avoir réfléchi profondément, avec une attention aiguë, elle se répondit enfin : « Oui, je l'aime, mais je manque d'élan : c'est la faute de ma nature. »

De l'élan, elle s'en était pourtant senti un peu tout à l'heure en le voyant venir à elle sur cette terrasse du jardin d'Avranches. Pour la première fois, elle avait senti ce quelque chose d'inexprimable qui nous porte, qui nous pousse, qui nous jette vers quelqu'un; elle avait éprouvé un grand plaisir à marcher près de lui, à l'avoir près d'elle, brûlé d'amour pour elle, en regardant descendre le soleil derrière l'ombre du Mont-Saint-Michel, pareille à une vision de légende. L'amour lui-même n'était-il pas une espèce de légende des âmes, à laquelle les uns croient par instinct, à laquelle les autres, à force d'y songer, finissent par croire aussi quelquefois? Allait-elle finir par y croire? Elle avait éprouvé une envie molle et bizarre d'appuyer sa tête sur l'épaule de cet homme, d'être plus près de lui, de chercher ce « tout près » qu'on ne trouve jamais, de lui donner ce qu'on offre en vain et ce qu'on garde toujours : la secrète intimité de soi.

Oui, elle avait eu de l'élan vers lui, et elle en avait encore, en ce moment, au fond du cœur. Il lui suffirait d'y céder, peut-être, pour que cela devînt de l'entraînement. Elle résistait trop, elle raisonnait trop, elle combattait trop le charme des gens. Ne serait-il pas doux, en un soir semblable à celui-ci, de se promener avec lui le long des saules de la rivière; et, pour payer toute sa passion, de lui offrir, de temps en temps, ses lèvres?

Une fenêtre de la villa s'ouvrit. Elle tourna la tête. C'était son père, qui cherchait sans doute à la voir.

Elle lui cria :

— Vous ne dormez donc pas?

Il répondit :

— Si tu ne rentres point, tu vas prendre froid.

Alors elle se leva et revint vers la maison. Puis, quand elle fut dans sa chambre, elle souleva encore ses rideaux pour regarder les vapeurs de la baie de plus en plus blanches sous la lune, et dans son cœur aussi il lui semblait que les brumes venaient de s'éclairer sous un lever de tendresse.

Elle dormit bien cependant, et ce fut la femme de chambre qui la réveilla, car on devait partir tôt pour déjeuner au Mont.

Un grand break vint les prendre. En l'entendant rouler sur le sable, devant le perron, elle se pencha à sa fenêtre, et elle rencontra tout de suite les yeux d'André Mariolle, qui la cherchaient. Son cœur se mit à battre un peu. Elle constata, surprise et oppressée, l'impression étrange et nouvelle de ce muscle qui palpite et qui fait courir le sang parce qu'on aperçoit quelqu'un. Comme la veille, avant de s'endormir, elle se répéta : « Je vais donc l'aimer? »

Puis, quand elle fut en face de lui, elle le devina tellement épris, tellement malade d'amour, qu'elle eut vraiment envie d'ouvrir ses bras et de lui donner sa bouche.

Ils échangèrent seulement un regard qui le fit pâlir de bonheur.

La voiture se mit en marche. C'était un clair matin d'été, plein de chants d'oiseaux et de jeunesse épandue. On descendit la côte, on passa la rivière, on traversa des villages par une petite route caillouteuse qui faisait sauter les voyageurs sur les banquettes du break. Après un long silence, Mme de Burne se mit à plaisanter son oncle sur l'état de ce chemin; cela suffit à rompre la glace, et la gaîté qui flottait dans l'air sembla pénétrer les esprits.

Tout à coup, au sortir d'un hameau, la baie réapparut, non plus jaune comme la veille au soir, mais luisante d'eau claire qui couvrait tout, les sables, les prés salés, et, au dire du cocher, la route elle-même un peu plus loin.

Alors, pendant une heure, on alla au pas pour laisser à cette inondation le temps de retourner vers le large.

Les ceintures d'ormes ou de chênes des fermes au milieu desquelles on passait cachaient aux yeux, à tout moment, le profil grandissant de l'Abbaye dressée sur son rocher, en pleine mer maintenant. Puis, entre deux cours, elle se remontrait soudain, de plus en plus proche, de plus en plus surprenante. Le soleil éclairait de tons roux l'église dentelée de granit assise sur son pied de roche.

Michèle de Burne et André Mariolle la contemplaient, puis se regardaient, mêlant l'un et l'autre au trouble naissant ou suraigu de leurs cœurs la poésie de cette apparition dans cette matinée rose de juillet.

On causait avec une aisance amicale. Mme Valsaci contait des histoires tragiques d'enlisemens, les drames nocturnes du sable mou qui dévore les hommes. M. Valsaci défendait la digue, attaquée par les artistes, ou vantait ses avantages au point de vue des communications ininterrompues avec le Mont, et des dunes gagnées, pour les pâturages d'abord, pour la culture plus tard.

Soudain le break s'arrêta. La mer noyait la route. Ce n'était presque rien, une pelure liquide sur la voie pierreuse; mais on pressentait que par places il devait y avoir des fondrières, des trous dont on ne sortirait pas. Il fallut attendre.

« Oh! cela descend vite! » affirma M. Valsaci, et du doigt il montrait le chemin dont la mince surface d'eau fuyait, semblait bue par la terre, ou tirée au loin par une force puissante et mystérieuse.

Ils descendirent pour regarder de plus près ce départ étrange, rapide et muet de la mer, et pas à pas ils le suivaient. Déjà apparaissaient des taches vertes dans les herbages submergés, légèrement soulevés par endroits, et ces taches grandissaient, s'arrondissaient, devenaient des îles. Ces îles bientôt prirent des aspects de continens séparés par des océans minuscules, et puis ce fut enfin par toute l'étendue du golfe une course de déroute de la marée retournant au loin. On eût dit un long voile argenté qu'on retirait de sur la terre, un voile immense troué, déchiqueté, plein de déchirures, qui s'en allait, laissant à nu de grandes prairies à l'herbe rase, sans découvrir encore les sables blonds qui les suivaient.

On était remonté dans la voiture, et tout le monde se tenait debout pour mieux voir. La route séchant devant eux, les chevaux remarchaient, mais toujours au pas; et, comme les cahots faisaient parfois perdre l'équilibre, André Mariolle sentit soudain l'épaule de M[me] de Burne appuyée contre la sienne. Il crut d'abord que le hasard d'une secousse avait amené ce contact; mais elle y resta, et chaque soubresaut des roues martelait la place où elle s'était posée d'une trépidation qui secouait son corps et affolait son cœur. Il n'osait plus regarder la jeune femme, paralysé de bonheur par cette familiarité inespérée, et il pensait, dans un désordre d'idées pareil à celui des ivresses: « Est-ce possible? Serait-ce possible? Est-ce que nous perdons la tête tous les deux? »

La voiture se remettant à trotter, il fallut s'asseoir. Alors Mariolle éprouva le besoin subit, impérieux, mystérieux, d'être aimable pour M. de Pradon, et il s'occupa de lui avec des attentions flatteuses. Sensible aux complimens presque autant que sa fille, le père se laissa séduire et reprit bientôt sa figure souriante.

On avait enfin atteint la digue, et on courait vers le Mont, dressé au bout de cette route droite élevée au milieu des sables. La rivière de Pontorson en baignait le talus de gauche; à droite, les pâturages couverts de gazon, que le cocher appelait « de la criste marine, » avaient fait place aux dunes encore suantes, imprégnées de mer.

Et le haut monument grandissait sur le ciel bleu, où il profilait,

très nette à présent en tous ses détails, sa tête à clochetons et à tourelles, sa tête d'abbaye hérissée de gargouilles grimaçantes, chevelures de monstres dont la foi épouvantée de nos pères a coiffé leurs sanctuaires gothiques.

Il était près d'une heure quand on arriva dans l'hôtel, où le déjeuner était commandé. La patronne, par prudence, n'était point prête : il fallut attendre encore. On se mit donc à table fort tard; on avait grand'faim. Le champagne tout de suite égaya les âmes.

Tout le monde se sentait content, et deux cœurs se croyaient tout près d'être heureux. Vers le dessert, quand l'animation des vins bus et le plaisir des causeries eurent développé dans les corps ce bonheur de vivre qui nous anime parfois à la fin des bons repas et nous dispose à tout approuver, à tout accepter, Mariolle demanda :

— Voulez-vous que nous restions ici jusqu'à demain? Ce serait si beau de voir cela au clair de lune, et si agréable de dîner encore ensemble ce soir !

Mme de Burne accepta tout de suite; les deux hommes consentirent. Seule, Mme Valsaci hésitait, à cause de son petit garçon resté chez elle; mais son mari la rassura, lui rappela que souvent elle s'était absentée ainsi. Il écrivit même, séance tenante, une dépêche, pour la gouvernante. Il trouvait charmant André Mariolle, qui avait approuvé la digue, par flatterie, et l'avait jugée beaucoup moins nuisible à l'effet du Mont qu'on ne le disait en général.

En quittant la table, ils allèrent visiter le monument. On prit le chemin des remparts. La ville, un tas de maisons du moyen âge étagées les unes au-dessus des autres sur le bloc énorme de granit qui porte à son sommet l'abbaye, est séparée des sables par une haute muraille crénelée. Cette muraille monte, en contournant la vieille cité avec des coudes, des angles, des plates-formes, des tours de guet, autant d'étonnemens pour l'œil, qui découvre, à chaque circuit, une nouvelle étendue de l'immense horizon. On se taisait, soufflant un peu après ce long déjeuner, et surpris toujours de voir ou de revoir cet étonnant édifice. Au-dessus d'eux, c'était, dans le ciel, un emmêlement prodigieux de flèches, de fleurs de granit, d'arches jetées d'une tour à l'autre, une invraisemblable, énorme et légère dentelle d'architecture, brodée à jour sur l'azur, et d'où jaillissait, d'où semblait s'élancer, comme pour s'envoler, l'armée menaçante et fantastique des gargouilles à faces de bêtes. Entre la mer et l'abbaye, sur le flanc nord du Mont, une pente sauvage et presque à pic, qu'on appelle la Forêt, parce qu'elle est couverte de vieux arbres, commençait à la fin des maisons, étalant une sombre tache verte sur le jaune illimité des sables. Mme de Burne et André Mariolle, qui marchaient les premiers, s'arrêtèrent pour regarder.

Elle s'appuyait à son bras, engourdie dans un ravissement qu'elle n'avait jamais senti. Elle montait, légère, prête à monter toujours, avec lui, vers ce monument de rêve et vers autre chose encore. Elle aurait voulu que ce chemin escarpé ne finît jamais, car elle s'y sentait presque pleinement satisfaite pour la première fois de sa vie.

Elle murmura :

— Dieu ! est-ce beau !

Il répondit, en la regardant :

— Je ne puis penser qu'à vous.

Avec un sourire, elle reprit :

— Je ne suis cependant pas très poétique, mais je trouve cela si beau que je me sens vraiment très émue.

Il balbutia :

— Moi, je vous aime comme un fou.

Il sentit son bras légèrement pressé, et ils se remirent en route.

Un gardien les attendait à la porte de l'abbaye, et ils entrèrent par cet escalier superbe, entre deux tours énormes, qui les conduisit à la salle des gardes. Puis ils allèrent, de salle en salle, de cour en cour, de cachot en cachot, écoutant, s'étonnant, enchantés de tout, admirant tout, la crypte des gros piliers, d'une beauté si robuste, qui soutient sur ses énormes colonnes le chœur entier de l'église supérieure, et toute la Merveille, construction formidable de trois étages de monumens gothiques élevés les uns au-dessus des autres, le plus extraordinaire chef-d'œuvre de l'architecture monastique et militaire du moyen âge.

Puis ils arrivèrent au cloître. Leur surprise fut telle, qu'ils s'arrêtèrent devant ce grand préau carré qu'enferme la plus légère, la plus gracieuse, la plus charmante des colonnades de tous les cloîtres du monde. Sur deux rangs, les minces petits fûts coiffés de chapiteaux délicieux portent, tout le long des quatre galeries, une guirlande ininterrompue d'ornemens et de fleurs gothiques d'une variété infinie, d'une invention toujours nouvelle, fantaisie élégante et simple des vieux artistes naïfs, dont le rêve et la pensée creusaient la pierre avec leur marteau.

Michèle de Burne et André Mariolle en firent le tour, à tout petits pas, le bras sur le bras, tandis que les autres, un peu fatigués, admiraient de loin, debout près de la porte d'entrée.

— Dieu ! que j'aime ceci ! dit-elle en s'arrêtant.

Il répondit :

— Moi je ne sais plus où je suis, ni où je vis, ni ce que je vois. Je sens que vous êtes près de moi, voilà tout.

Alors elle le regarda bien en face, souriante, et murmura :

— André !

Il comprit qu'elle se donnait. Ils ne parlèrent plus, et se remirent à marcher.

On continua la visite du monument, mais à peine regardaient-ils. L'escalier de dentelle, cependant, les put distraire une minute, emprisonné dans une arche jetée en plein ciel entre deux clochetons, pour escalader, semble-t-il, les nues ; et ils furent encore saisis d'étonnement en arrivant au chemin des Fous, vertigineux sentier de granit qui circule sans parapet presque au faîte de la dernière tour.

— Peut-on passer ? demanda-t-elle.

— C'est défendu, reprit le guide.

Elle montra vingt francs. L'homme hésita. Toute la famille, étourdie déjà devant l'abîme et l'immensité de l'étendue, s'opposait à cette imprudence.

Elle interrogea Mariolle :

— Vous irez bien là, vous ?

Il se mit à rire :

— J'ai franchi des passages plus difficiles.

Et, sans plus s'occuper des autres, ils partirent.

Il marchait le premier sur l'étroite corniche, tout au bord du gouffre, et elle le suivait, glissant contre le mur, les yeux baissés, pour ne pas voir le trou béant sous eux, émue à présent, presque défaillante de peur, cramponnée à la main qu'il tendait vers elle ; mais elle le sentait fort, sans défaillance, sûr de sa tête et de son pied, et elle pensait, ravie, malgré sa frayeur : « Vraiment, c'est un homme. » Ils étaient seuls dans l'espace, aussi haut que planent les oiseaux de mer, dominant le même horizon que les bêtes aux ailes blanches parcourent sans cesse de leur vol en l'explorant de leurs petits yeux jaunes.

La sentant trembler, Mariolle demanda :

— Vous avez le vertige ?

Elle répondit à voix basse :

— Un peu, mais avec vous je ne crains rien.

Alors, se rapprochant d'elle, il l'enlaça d'un bras pour la soutenir, et elle se sentit tellement rassurée par ce rude secours qu'elle leva la tête pour regarder au loin.

Il la portait presque, et elle se laissait aller, jouissant de cette protection robuste qui lui faisait traverser le ciel, et elle lui savait gré, un gré romanesque de femme, de ne pas gâter de baisers cette promenade de goëlands.

Lorsqu'ils eurent rejoint ceux qui les attendaient tourmentés d'inquiétudes, M. de Pradon, exaspéré, dit à sa fille :

— Dieu, est-ce niais ce que tu viens de faire !

Elle répondit avec conviction :

— Non, puisque ça a réussi. Rien n'est bête de ce qui réussit, papa.

Il haussa les épaules, et on redescendit. On s'arrêta encore chez le portier pour acheter des photographies, et lorsqu'on revint à l'hôtel, il était presque l'heure du dîner. La patronne conseilla une courte promenade sur les sables, vers le large, afin d'admirer le Mont du côté de la pleine mer, d'où il présentait, disait-elle, son plus magnifique aspect.

Bien que fatiguée, la troupe entière repartit, et contourna les remparts en s'éloignant un peu dans la dune inquiétante, molle avec des aspects de solidité, où le pied posé sur le beau tapis jaune tendu sous lui, et qui semblait dur, s'enfonçait soudain jusqu'au mollet en des vases trompeuses et dorées.

De là, l'Abbaye, perdant tout à coup l'aspect de cathédrale marine dont elle étonnait de loin la terre ferme, prenait, pour menacer l'Océan, un air belliqueux de manoir féodal, avec sa grande muraille crénelée percée de meurtrières pittoresques et soutenue par des contreforts géants qui venaient souder leurs maçonneries de cyclopes dans le pied de l'étrange montagne. Mais Mme de Burne et André Mariolle ne s'occupaient plus guère de tout cela. Ils ne songeaient qu'à eux-mêmes, enlacés dans le filet qu'ils s'étaient tendu l'un à l'autre, enfermés dans cette prison où l'on ne sait plus rien du monde, où l'on ne voit plus rien qu'un être.

Lorsqu'ils se retrouvèrent assis devant leurs assiettes pleines, sous la gaie lumière des lampes, ils semblèrent se réveiller, et ils s'aperçurent tout de même qu'ils avaient faim.

On resta longtemps à table, et, lorsque le dîner fut fini, on oublia le clair de lune dans le bien-être de la causerie. Personne d'ailleurs n'avait plus envie de sortir, et personne n'en parla. La grande lune pouvait moirer de lueurs poétiques le mince petit flot de la marée montante glissant déjà sur les sables avec son bruit d'eau qui court, presque imperceptible et terrifiant; elle pouvait éclairer les remparts serpentant autour du Mont, et, dans le décor unique de la baie illimitée, luisante du frisson des clartés rampantes sur les dunes, illuminer l'ombre romantique de tous les clochetons de l'Abbaye, — on n'avait plus envie de rien voir.

Il n'était même pas dix heures quand Mme Valsaci, accablée de sommeil, parla de s'aller coucher. Et cette proposition fut acceptée sans la moindre résistance. Après des adieux pleins de cordialité, chacun rentra dans sa chambre.

André Mariolle savait bien qu'il ne dormirait point; il alluma ses deux bougies sur sa cheminée, ouvrit sa fenêtre, et regarda la nuit.

Tout son corps défaillait sous la torture d'une inutile espérance. Il la savait là, tout près, séparée de lui par deux portes, et il était presque aussi impossible de la rejoindre que d'arrêter ce flot de la mer qui noyait tout le pays. Il avait dans la gorge un besoin de crier, et dans les nerfs un tel supplice d'attente inapaisable et vaine, qu'il se demandait ce qu'il allait faire, ne pouvant plus supporter la solitude de cette soirée de stérile bonheur.

Tous les bruits peu à peu étaient morts dans l'hôtel et dans la rue unique et tortueuse de la ville. Mariolle restait toujours accoudé à sa fenêtre, sachant seulement que le temps passait, regardant la nappe d'argent de la marée haute, et retardant sans cesse l'heure du lit, comme s'il eût subi le pressentiment d'on ne sait quelle providentielle fortune.

Il lui sembla tout à coup qu'une main touchait sa serrure. Il se retourna d'une secousse : sa porte lentement s'ouvrait. Une femme entra, la tête voilée d'une dentelle blanche et tout le corps enveloppé d'un de ces grands manteaux de chambre qui semblent faits de soie, de cachemire et de neige. Elle referma avec soin la porte derrière elle ; puis, comme si elle ne l'eût pas vu, debout et foudroyé de joie dans le cadre clair de sa fenêtre, elle marcha droit à la cheminée et souffla les deux bougies.

II.

Ils allaient se retrouver, pour se dire adieu, le lendemain matin, devant la porte de l'hôtel. Descendu le premier, André Mariolle attendait qu'elle parût, avec un poignant sentiment d'inquiétude et de bonheur. Que ferait-elle? Que serait-elle? Qu'adviendrait-il d'elle et de lui? En quelle aventure bienheureuse ou terrible venait-il d'entrer? Elle pouvait faire de lui ce qu'elle voudrait, un halluciné pareil aux fumeurs d'opium ou un martyr, à son gré. Il marchait à côté des deux voitures, car ils se séparaient, lui, achevant son voyage par Saint-Malo, pour continuer son mensonge, eux, retournant à Avranches.

Quand la retrouverait-il? Allait-elle abréger sa visite à sa famille ou retarder son retour? Il avait une peur affreuse de son premier regard et de ses premières paroles, car il ne l'avait point vue, et ils ne s'étaient presque rien dit pendant leur courte étreinte de la nuit. Elle s'était offerte résolument, mais avec une réserve pudique, sans s'attarder, sans se complaire à ses caresses; puis elle était partie, de son pas léger, en murmurant : « A demain, mon ami! »

Il restait à André Mariolle, de cette rapide, de cette bizarre entrevue, l'imperceptible déception de l'homme qui n'a pu cueillir toute la moisson d'amour qu'il croyait mûre et, en même temps,

l'enivrement du triomphe, donc l'espérance presque assurée de conquérir bientôt ses derniers abandons.

Il entendit sa voix et tressaillit : elle parlait haut, irritée assurément contre un désir de son père, et, quand il l'aperçut sur les dernières marches de l'escalier, elle avait aux lèvres le petit pli colère, révélateur de ses impatiences.

Mariolle fit deux pas ; elle le vit, et se mit à sourire. Dans ses yeux calmés soudain, quelque chose de bienveillant passa qui se répandit sur tout le visage. Puis, dans sa main subitement et tendrement tendue, il y eut la confirmation, sans contrainte et sans repentir, du cadeau d'elle-même qu'elle avait fait.

— Alors nous allons nous séparer ? lui dit-elle.

— Hélas ! madame, j'en souffre plus que je ne le saurais montrer.

Elle murmura :

— Ce ne sera pas pour longtemps.

Comme M. de Pradon les rejoignait, elle ajouta tout bas :

— Annoncez que vous allez faire un tour en Bretagne d'une dizaine de jours, mais ne le faites pas.

Mme Valsaci, très émue, accourait.

— Qu'est-ce que me dit ton père ? que tu veux partir après-demain ? Mais tu devais rester au moins jusqu'à l'autre lundi.

Mme de Burne, un peu assombrie, répliqua :

— Papa n'est qu'un maladroit, qui ne sait pas se taire. La mer me donne, comme tous les ans, des névralgies très désagréables, et j'ai en effet parlé de m'en aller pour n'avoir pas à me soigner pendant un mois. Mais ce n'est guère le moment de nous occuper de cela.

Le cocher de Mariolle le pressait de monter en voiture, afin de ne pas manquer le train de Pontorson.

Mme de Burne demanda :

— Et vous, quand rentrez-vous à Paris ?

Il eut l'air d'hésiter.

— Mais je ne sais pas trop, je veux voir Saint-Malo, Brest, Douarnenez, la baie des Trépassés, la pointe du Raz, Audierne, Penmarch, le Morbihan, enfin toute cette pointe célèbre du pays breton. Cela me prendra bien...

Après un silence plein de calculs fictifs, il exagéra :

— Quinze ou vingt jours.

— C'est beaucoup, reprit-elle en riant... Moi, si j'ai encore mal aux nerfs comme cette nuit, j'y retournerai avant deux jours.

Suffoqué par l'émotion, il eut envie de crier : « Merci ! » Il se contenta de baiser, d'un baiser d'amant, la main qu'elle lui tendait pour la dernière fois.

Et, après mille complimens, remercîmens et affirmations de sympathies échangés avec les Valsaci et M. de Pradon un peu ras-

suré par l'annonce de ce voyage, il monta dans sa voiture, et s'éloigna, la tête tournée vers elle.

Il rentra à Paris sans s'arrêter, et ne vit rien sur sa route. Durant toute la nuit, encoigné dans son wagon, les yeux mi-clos, les bras croisés, l'âme plongée dans un souvenir, il n'eut d'autre pensée que celle de ce rêve réalisé. Dès qu'il fut chez lui, dès sa première minute d'arrêt, dans le silence de la bibliothèque où il se tenait d'ordinaire, où il travaillait, où il écrivait, où il se sentait presque toujours calme dans le voisinage amical de ses livres, de son piano et de son violon, commença en lui ce supplice continu de l'impatience qui agite comme une fièvre les cœurs insatiables. Surpris de ne pouvoir s'attacher à rien, s'occuper à rien, de juger insuffisantes, non-seulement à absorber sa pensée, mais même à immobiliser son corps, les habitudes ordinaires dont il distrayait sa vie intime, la lecture et la musique, il se demanda ce qu'il allait faire pour apaiser ce trouble nouveau. Un besoin de sortir, de marcher, de remuer, semblait entré en lui, physique et inexplicable, cette crise d'agitation inoculée au corps par la pensée, et qui est simplement une instinctive et inapaisable envie de chercher et de retrouver quelqu'un.

Il mit son pardessus, prit son chapeau, ouvrit sa porte, et, en descendant l'escalier, il se demandait : « Où vais-je ? » Alors une idée à laquelle il ne s'était point encore arrêté le saisit. — Il lui fallait, pour abriter leurs rencontres, un logis secret, discret et joli.

Il chercha, il marcha, parcourut des avenues après des rues, des boulevards après les avenues, examina avec inquiétude les concierges à sourires complaisans, les loueuses à mines suspectes, les appartemens à étoffes douteuses, et il rentra le soir, découragé. Dès neuf heures le lendemain, il se remettait en quête, et il finit par découvrir, à la nuit tombante, dans une ruelle d'Auteuil, au fond d'un jardin ayant trois issues, un pavillon solitaire qu'un tapissier du voisinage promit de garnir en deux jours. Il choisit les étoffes, voulut des meubles très simples, en bois de pin verni, et des tapis fort épais. Ce jardin était sous la garde d'un boulanger qui habitait près d'une des portes. Un arrangement fut conclu avec la femme de ce commerçant pour tous les soins à donner au logis. Un horticulteur du quartier s'engagea aussi à emplir de fleurs les plates-bandes.

Toutes les dispositions à prendre le retinrent jusqu'à huit heures, et, quand il rentra chez lui, harassé de fatigue, il vit, avec un battement de cœur, une dépêche sur son bureau. L'ayant ouverte : « Je serai chez moi demain soir, disait-elle. Recevrez instructions.

« MICHE. »

Il ne lui avait pas encore écrit, par crainte que sa lettre ne s'égarât, puisqu'elle devait quitter Avranches; et, aussitôt qu'il eut dîné, il s'assit à sa table pour lui exprimer ce qu'il sentait en son âme. Ce fut long et difficile, car toutes les expressions, les phrases et les idées mêmes lui semblaient faibles, médiocres, ridicules, pour préciser une si délicate et si passionnée action de grâces.

La lettre qu'il reçut d'elle à son réveil lui confirmait le retour pour le soir même, et le priait de ne se montrer à personne avant quelques jours, afin qu'on crût bien à son voyage. Elle l'invitait aussi à se promener le lendemain, vers dix heures du matin, sur la terrasse du jardin des Tuileries qui domine la Seine.

Il y fut une heure trop tôt, et il erra dans le grand jardin, que traversaient seulement des passans matineux, des bureaucrates en retard allant aux ministères de la rive gauche, des employés, des laborieux de toute race. Il savourait un plaisir réfléchi à regarder ces gens au pas hâtif que la nécessité du pain quotidien entraînait à des besognes abrutissantes, et, se comparant à eux, en cette heure où il attendait sa maîtresse, une des reines du monde, il se sentait un être tellement fortuné, privilégié, hors de lutte, qu'il eut envie de remercier le ciel bleu, car la Providence n'était pour lui que des alternances d'azur et de pluie dues au Hasard, maître sournois des jours et des hommes.

Quelques minutes avant dix heures, il monta sur la terrasse et épia son arrivée.

« Elle sera en retard! » pensait-il. Il venait à peine d'entendre tinter les dix coups à une horloge de monument voisin, quand il crut l'apercevoir de très loin, traversant aussi le jardin d'un pas rapide, comme une ouvrière pressée qui se rend à son magasin. Il hésitait. « Est-ce bien elle? » Il reconnaissait sa démarche, mais s'étonnait de son allure changée, si modeste dans une petite toilette sombre. Elle venait cependant vers l'escalier qui monte à la terrasse, en ligne droite, comme si elle l'eût pratiqué depuis longtemps.

« Tiens! se dit-il, elle doit aimer cet endroit et s'y promener quelquefois. » Il la regarda soulever sa robe pour mettre le pied sur la première marche de pierre, puis gravir les autres avec célérité, et, comme il s'avançait vivement pour la rencontrer plus vite, elle lui dit en l'abordant, avec un sourire affable où germait une inquiétude :

— Vous êtes très imprudent. Il ne faut pas vous montrer comme ça! Je vous vois presque depuis la rue de Rivoli. Venez, nous allons nous asseoir sur un banc, là-bas. C'est là qu'il faudra m'attendre une autre fois.

Il ne put s'abstenir de demander :

— Vous venez donc souvent ici?

— Oui, j'aime beaucoup cet endroit, et, comme je suis une promeneuse matinale, j'y viens prendre de l'exercice en regardant le paysage, qui est fort joli. Et puis on n'y rencontre jamais personne, tandis que le Bois est impossible. Mais ne révélez pas ce secret.

Il rit :

— Je m'en garderai bien!

Lui prenant une main, discrètement, une petite main cachée et pendante dans les plis de son vêtement, il soupira :

— Comme je vous aime! Je suis malade de vous attendre. Avez-vous reçu ma lettre?

— Oui, merci, j'en ai été fort touchée.

— Et alors vous n'êtes pas encore fâchée contre moi?

— Mais non. Pourquoi le serais-je? Vous êtes tout à fait gentil.

Il cherchait des paroles ardentes, vibrantes de reconnaissance et d'émotion. N'en trouvant pas, et trop ému pour conserver la liberté du choix des mots, il répéta :

— Comme je vous aime!

Elle lui dit :

— Je vous ai fait venir ici parce qu'il y a aussi de l'eau et des bateaux. Ça ne ressemble point à là-bas; cependant, ça n'est pas laid.

Ils s'étaient assis sur un banc, près de la balustrade de pierre qui règne le long du fleuve, presque seuls, invisibles de partout. Deux jardiniers et trois bonnes d'enfans étaient, à cette heure, les uniques vivans de la longue terrasse.

Des voitures roulaient sur le quai à leurs pieds, sans qu'ils les vissent. Des pas sonnaient sur le trottoir tout proche, contre le mur qui portait la promenade, et, ne trouvant pas encore ce qu'ils allaient se dire, ils regardaient ensemble ce beau paysage parisien qui va de l'île Saint-Louis et des tours de Notre-Dame aux coteaux de Meudon. Elle répéta :

— C'est très joli tout de même, ceci.

Mais lui fut tout à coup saisi par le souvenir exaltant de leur voyage dans le ciel, au sommet de la tour de l'Abbaye, et, dévoré du regret de l'émotion enfuie :

— Oh! madame, lui dit-il, vous rappelez-vous notre envolée du chemin des Fous?

— Oui, mais j'ai un peu peur, à présent que j'y pense de loin. Dieu! comme j'aurais le vertige s'il me fallait recommencer! J'étais tout à fait grisée par le grand air, le soleil et la mer. Regardez, mon ami, comme c'est superbe aussi ce que nous avons devant nous. J'aime beaucoup Paris, moi.

Il fut surpris, ayant le confus pressentiment que quelque chose apparu en elle, là-bas, n'y était plus. Il murmura :

— Qu'importe le pays, pourvu que je sois près de vous!

Sans répondre, elle serra sa main. Alors, plus pénétré de bonheur par cette légère pression qu'il ne l'eût été peut-être par une tendre parole, le cœur allégé de la gêne qui l'avait oppressé jusqu'ici, il put enfin parler.

Il lui dit lentement, avec des mots presque solennels, qu'il lui avait donné sa vie pour toujours, afin qu'elle en fît ce qu'il lui plairait.

Reconnaissante, mais fille des doutes modernes, captive indélivrable des ironies rongeuses, elle sourit en lui répondant :

— Ne vous engagez pas tant que ça!

Il se tourna vers elle tout à fait, et, en la regardant au fond des yeux, de ce regard pénétrant qui ressemble à un toucher, il répéta ce qu'il venait de lui dire, plus longuement, plus ardemment, plus poétiquement.

Tout ce qu'il lui avait écrit en tant de lettres exaltées, il l'exprima avec une telle ferveur de conviction qu'elle l'écoutait comme dans un nuage d'encens. Elle se sentait caressée, en toutes ses fibres de femme, par cette bouche adoratrice, plus et mieux qu'elle ne l'avait jamais été.

Quand il se tut, elle lui répondit simplement :

— Moi aussi, je vous aime bien!

Ils se tenaient la main, ainsi que les adolescens qui s'en vont côte à côte par les routes de campagne, et ils regardaient maintenant, d'un œil vague, glisser sur la rivière les mouches à vapeur. Ils étaient seuls dans Paris, dans la rumeur confuse, immense, rapprochée et lointaine qui flottait sur eux, dans cette ville pleine de toute la vie du monde, plus qu'ils n'avaient été seuls au sommet de la tour aérienne, et, pendant quelques secondes, ils oublièrent vraiment tout à fait qu'il existait sur la terre autre chose qu'eux.

Ce fut elle qui retrouva la première le sentiment de la réalité et celui de l'heure qui marchait.

— Voulez-vous nous revoir ici demain? dit-elle.

Il réfléchit quelques secondes, et, troublé par ce qu'il allait demander :

— Oui... oui... certainement... Mais... ne nous verrons-nous jamais ailleurs?.. Cet endroit... est solitaire... Cependant... tout le monde peut y venir.

Elle hésitait.

— C'est juste... Il faut pourtant aussi que vous ne vous montriez à personne pendant quinze jours au moins, pour faire croire à votre voyage. Ce sera très gentil et très mystère de nous rencontrer sans qu'on vous sache à Paris. Mais je ne puis vous recevoir en ce moment. Alors... je ne vois pas...

Il se sentit rougir et reprit :

— Je ne peux pas non plus vous prier d'entrer chez moi. N'y aurait-il pas d'autres moyens, d'autres endroits?..

Elle ne fut ni surprise ni choquée, étant une femme de raison pratique, de logique élevée et sans fausse pudeur.

— Mais oui, dit-elle. Seulement, il faut le temps d'y songer.

— J'y ai songé.

— Déjà?

— Oui, madame.

— Eh bien?

— Connaissez-vous la rue des Vieux-Champs, à Auteuil?

— Non.

— Elle donne dans la rue Tournemine et dans la rue Jean-de-Saulge.

— Après!

— Dans cette rue, ou plutôt dans cette ruelle, existe un jardin; dans ce jardin, un pavillon ayant sortie également par les deux autres voies que je viens de citer.

— Après!

— Ce pavillon vous attend.

Elle se mit à réfléchir, puis, toujours sans embarras, elle posa deux ou trois questions de prudence féminine.

Il donna des explications satisfaisantes, paraît-il, car elle murmura, en se levant :

— Eh bien! j'irai demain.

— Quelle heure?

— Trois heures.

— Je vous attendrai derrière la porte, au numéro 7. N'oubliez pas. Frappez seulement en passant.

— Oui, adieu, mon ami, à demain.

— A demain. Adieu. Merci. Je vous adore!

Ils étaient debout.

— Ne m'accompagnez pas, dit-elle; restez ici pendant dix minutes, et puis allez-vous-en par le quai.

— Adieu.

— Adieu.

Elle partit très vite, avec un air si discret, si modeste, si pressé, qu'elle ressemblait vraiment tout à fait à une de ces fines et laborieuses filles de Paris qui trottent au matin par les rues, en allant à des besognes honnêtes.

Il se fit conduire à Auteuil, tourmenté par la crainte que le logis ne fût pas prêt le lendemain. Mais il le trouva plein d'ouvriers. Les murs étaient couverts d'étoffes, les tapis posés sur les parquets. On frappait, on clouait, on lavait partout. Dans le jardin, assez

vaste et coquet, débris d'un ancien parc, contenant quelques grands et vieux arbres, des bosquets épais simulant un bois, deux tables vertes, deux gazons et des chemins tournant à travers les massifs, l'horticulteur du voisinage avait déjà planté des rosiers, des œillets, des géraniums, du réséda, vingt autres sortes de ces plantes dont on hâte ou dont on retarde l'épanouissement avec des soins attentifs, afin de pouvoir faire en un seul jour un parterre fleuri d'un champ inculte.

Mariolle fut joyeux comme s'il venait de remporter un nouveau succès auprès d'elle, et, ayant obtenu le serment du tapissier que tous les meubles seraient en place le lendemain avant midi, il s'en alla, par divers magasins, acheter des bibelots pour fleurir aussi le dedans de cette demeure. Il choisit, pour les murs, ces admirables photographies qu'on fait aujourd'hui des tableaux célèbres, pour les cheminées et les tables, des faïences de Deck et quelques-uns de ces objets familiers que les femmes toujours aiment à trouver sous leur main.

Il dépensa dans sa journée trois mois de son revenu, et il le fit avec un plaisir profond, en songeant que, depuis dix ans, il avait sans cesse économisé, non par amour de l'épargne, mais par absence de besoins, ce qui lui permettait maintenant de se conduire en grand seigneur.

Dès le matin, le jour suivant, il revint à ce pavillon, présida à l'arrivée des meubles, à leur placement, suspendit lui-même les cadres, monta sur des échelles, brûla des parfums, en vaporisa sur les étoffes, en répandit sur le tapis. Dans sa fièvre, dans le ravissement excité de tout son être, il avait l'impression de faire la chose la plus amusante, la plus délicieuse qu'il eût jamais faite. A chaque minute, il regardait l'heure, calculait combien de temps le séparait encore du moment où elle entrerait, et il pressait les ouvriers, s'agitait pour trouver mieux, pour arranger et disposer les objets dans leur ordre le plus heureux.

Par prudence, avant deux heures, il congédia tout le monde, et alors, pendant la marche lente des aiguilles parcourant le dernier tour du cadran, dans le silence de cette maison où il attendait le plus grand bonheur qu'il eût espéré, il savoura, seul avec son rêve, en allant et venant de la chambre au salon, parlant haut, imaginant, déraisonnant, la plus folle jouissance d'amour qu'il devait jamais goûter.

Puis il sortit au jardin. Les rayons de soleil tombaient sur l'herbe à travers les feuilles, éclairaient surtout d'une façon charmante une corbeille de roses. Le ciel se prêtait donc aussi à parer ce rendez-vous. Puis il s'embusqua contre la porte, qu'il entr'ouvrait par instans, par crainte qu'elle ne se trompât.

Trois heures sonnèrent, répétées aussitôt par dix horloges de couvens ou d'usines. Il attendait maintenant, sa montre à la main, et il tressaillit d'étonnement quand deux petits coups légers furent frappés contre le bois où il tenait collée son oreille, car il n'avait entendu aucun bruit de pas dans la ruelle.

Il ouvrit. C'était elle. Elle regardait, surprise. Elle inspecta d'abord, d'un coup d'œil inquiet, les maisons les plus voisines, et elle se rassura, car elle ne connaissait certainement personne parmi les bourgeois modestes qui devaient habiter là. Ensuite, elle examina le jardin avec une curiosité satisfaite. Enfin, elle posa le dos de ses deux mains, qu'elle venait de déganter, sur la bouche de son amant, puis elle prit son bras. Elle répétait à chaque pas :

— Dieu! que c'est joli! que c'est inattendu! que c'est séduisant!..

Apercevant la plate-bande de roses que le soleil, dans une trouée de branches, illuminait, elle s'écria :

— Mais c'est de la féerie, mon cher ami!

Elle en cueillit une, la baisa et la mit à son corsage. Alors ils entrèrent dans le pavillon, et elle paraissait si contente qu'il avait envie de se mettre à genoux devant elle, bien qu'au fond du cœur il eût senti qu'elle aurait dû peut-être s'occuper plus de lui et moins du lieu. Elle regardait autour d'elle, agitée d'un plaisir de petite fille qui trouve et manie un jouet nouveau, et, sans trouble dans ce joli tombeau de sa vertu de femme, elle en appréciait l'élégance avec une satisfaction de connaisseur dont on a flatté les goûts. Elle avait craint, en venant, le logis banal, aux étoffes ternies, souillé par d'autres rendez-vous. Tout cela, au contraire, était neuf, imprévu, coquet, fait pour elle, et avait dû coûter fort cher. Il était vraiment parfait, cet homme.

Se tournant vers lui, elle souleva ses deux bras, par un ravissant geste d'appel, et ils s'étreignirent dans un de ces baisers aux yeux clos qui donnent l'étrange et double sensation du bonheur et du néant.

Ils eurent, dans l'impénétrable silence de cette retraite, trois heures de face à face, de corps à corps, de bouche à bouche, qui mêlèrent enfin, pour André Mariolle, l'ivresse des sens à l'ivresse de l'âme.

Avant de se quitter, ils firent un tour dans le jardin et s'assirent en une des salles vertes où on ne pouvait les apercevoir de nulle part. André, plein d'exubérance, lui parlait comme à une idole qui venait de descendre pour lui de son piédestal sacré, et elle l'écoutait, alanguie par une de ces fatigues dont il avait vu souvent se refléter l'ennui dans ses yeux, après les visites trop longues de gens qui l'avaient lassée. Elle demeurait affectueuse, pourtant, la

figure éclairée d'un sourire tendre, un peu contraint, et, tenant sa main, elle la serrait d'une étreinte continue, plus irréfléchie peut-être que volontaire.

Elle ne devait point l'entendre, car elle l'interrompit au milieu d'une phrase pour lui dire :

— Il faut absolument que je m'en aille. Je dois être à six heures chez la marquise de Bratiane, et je vais y arriver fort en retard.

Il la conduisit tout doucement à la porte qu'il lui avait ouverte à son entrée. Ils s'embrassèrent, et, après un coup d'œil furtif dans la rue, elle partit en rasant le mur.

Dès qu'il fut seul, qu'il sentit ce vide subit laissé en nous, après les étreintes, par la femme disparue, et la bizarre petite déchirure faite au cœur par la fuite des pas qui s'éloignent, il lui sembla qu'il était abandonné et solitaire, comme s'il n'avait rien pris d'elle; et il se mit à marcher par les chemins sablés, en songeant à cette contradiction éternelle de l'espérance et de la réalité.

Il resta là jusqu'à la nuit, se rassérénant peu à peu, et se donnant à elle, de loin, plus assurément qu'elle ne s'était livrée à lui entre ses bras; puis il rentra en son appartement, dîna sans remarquer ce qu'il mangeait, et se mit à lui écrire.

La journée du lendemain lui parut longue, et la soirée interminable. Il lui écrivit encore. Comment ne lui avait-elle rien répondu, rien fait dire? Il reçut un court télégramme, le matin du second jour, lui fixant pour le jour suivant un nouveau rendez-vous à la même heure. Ce petit papier bleu le délivra soudain de ce mal d'attendre, dont il commençait à souffrir.

Elle vint, comme la première fois, exacte, affectueuse et souriante; et leur rencontre dans la petite maison d'Auteuil fut toute pareille à la première. André Mariolle, surpris d'abord et vaguement ému de ne pas sentir éclore entre eux l'extasiante passion dont il avait pressenti l'approche, mais plus sensuellement épris, oubliait doucement le songe de la possession attendue dans le bonheur un peu différent de la possession obtenue. Il s'attachait à elle par la caresse, lien redoutable, le plus fort de tous, le seul dont on ne se délivre jamais quand il a bien enlacé et quand il serre jusqu'au sang la chair d'un homme.

Vingt jours passèrent, si doux, si légers! Il lui semblait que cela ne devait pas finir, qu'il resterait toujours ainsi, disparu pour tous et vivant pour elle seule, et, dans sa pensée entraînable d'artiste infécond, toujours rongé d'attentes, naissait un impossible espoir de vie discrète, heureuse et cachée.

Elle venait, de trois jours en trois jours, sans résistances, attirée, semblait-il, autant par l'amusement de ce rendez-vous, par le charme de la petite maison devenue une serre de fleurs rares, et

par la nouveauté de cette vie d'amour, à peine dangereuse, puisque personne n'avait le droit de la suivre, mais pleine de mystère cependant, que séduite par la tendresse prosternée et grandissante de son amant.

Puis un jour, elle lui dit :

— Maintenant, mon cher ami, il faut reparaître. Vous viendrez passer l'après-midi chez moi demain. J'ai annoncé que vous étiez revenu.

Il fut navré :

— Oh ! pourquoi sitôt ? dit-il.

— Parce que, si on apprenait, par hasard, que vous êtes à Paris, votre présence ici serait trop inexplicable pour ne pas faire naître des suppositions.

Il reconnut qu'elle avait raison, et promit de venir chez elle le lendemain. Il lui demanda ensuite :

— Vous recevez donc demain ?

— Oui, dit-elle. Il y a même chez moi une petite solennité.

Cette nouvelle lui fut désagréable.

— Quel genre de solennité ?

Elle riait, enchantée.

— J'ai obtenu de Massival, au prix des plus grandes flagorneries, qu'il jouât chez moi sa *Didon*, que personne encore ne connaît. C'est le poème de l'amour antique. M[me] de Bratiane, qui se considérait comme l'unique propriétaire de Massival, est exaspérée. Elle sera là, car elle chante. Suis-je forte ?

— Vous aurez beaucoup de monde ?

— Oh ! non, quelques intimes seulement. Vous les connaissez presque tous.

— Ne puis-je me dispenser de cette fête ? Je suis si heureux dans ma solitude.

— Oh ! non, mon ami. Comprenez donc que je tiens à vous avant tout.

Il eut un battement de cœur :

— Merci, dit-il : je viendrai.

III.

— Bonjour, cher monsieur.

Mariolle remarqua que ce n'était plus le « cher ami » d'Auteuil, et la poignée de main fut courte, une pression hâtive de femme occupée, agitée, en pleines fonctions mondaines. Il entra dans le salon pendant que M[me] de Burne s'avançait vers la toute belle M[me] Le Prieur que ses décolletages hardis et ses prétentions aux formes sculpturales avaient fait surnommer un peu ironiquement

« la Déesse. » Elle était femme d'un membre de l'Institut, section des inscriptions et belles-lettres.

— Ah! Mariolle! s'écria Lamarthe, d'où sortez-vous donc, mon cher? On vous croyait mort.

— Je viens de faire un voyage dans le Finistère.

Il racontait ses impressions, quand le romancier l'interrompit :

— Est-ce que vous connaissez la baronne de Frémines?

— Non, de vue seulement; mais on m'a beaucoup parlé d'elle. On la dit fort curieuse.

— L'archiduchesse des détraquées, mais avec une saveur, un bouquet de modernité exquis. Venez que je vous présente.

Le prenant par le bras, il l'entraîna vers une jeune femme qu'on comparait toujours à une poupée, une pâle et ravissante petite poupée blonde, inventée et créée par le diable lui-même pour la damnation des grands enfans à barbe! Elle avait des yeux longs, minces, fendus, un peu retroussés, semblait-il, vers les tempes, comme ceux de la race chinoise; leur regard d'émail bleu glissait entre les paupières, qui s'ouvraient rarement tout à fait, de lentes paupières, faites pour voiler, pour retomber sans cesse sur le mystère de cette créature.

Les cheveux, très clairs, luisaient de reflets argentés de soie, et la bouche fine, aux lèvres étroites, semblait dessinée par un miniaturiste, puis creusée par la main légère d'un ciseleur. La voix qui sortait de là avait des vibrations de cristal, et les idées imprévues, mordantes, d'un tour particulier, méchant et drôle, d'un charme destructeur, la séduction corruptrice et froide, la complication tranquille de cette gamine névrosée, troublaient son entourage de passions et d'agitations violentes. Elle était connue de tout Paris comme la plus extravagante des mondaines du vrai monde, la plus spirituelle aussi; mais personne ne savait au juste ce qu'elle était, ce qu'elle pensait, ce qu'elle faisait. Elle dominait, en général, les hommes avec une puissance irrésistible. Son mari également demeurait une énigme. Affable et grand seigneur, il semblait ne rien voir. Était-il aveugle, indifférent ou complaisant? Peut-être n'y avait-il vraiment autre chose à voir que des excentricités qui, sans doute, l'amusaient lui-même. Toutes les opinions d'ailleurs se donnaient cours sur lui. Des bruits très méchans couraient. On allait jusqu'à insinuer qu'il profitait des vices secrets de sa femme.

Entre Mme de Burne et elle, il y avait des attirances de nature et des jalousies féroces, des périodes d'amitié suivies par des crises d'inimitié furieuse. Elles se plaisaient, se redoutaient et se recherchaient, comme deux duellistes de profession qui s'apprécient et désirent se tuer.

La baronne de Frémines, en ce moment, triomphait. Elle venait

de remporter une victoire, une grande victoire : elle avait conquis Lamarthe ; elle l'avait pris à sa rivale, détaché et cueilli pour le domestiquer ostensiblement parmi ses suivans attitrés. Le romancier semblait épris, intrigué, charmé et stupéfait de tout ce qu'il avait découvert dans cette créature invraisemblable, et il ne pouvait s'empêcher de parler d'elle à tout le monde, ce dont on jasait déjà.

Au moment où il présentait Mariolle, le regard de Mme de Burne tomba sur lui de l'autre bout du salon, et il sourit, en murmurant à l'oreille de son ami :

— Regardez donc la patronne d'ici qui n'est pas contente.

André leva les yeux ; mais Mme de Burne se retournait vers Massival, apparu sous la portière soulevée.

Il fut suivi presque immédiatement par la marquise de Bratiane; ce qui fit dire à Lamarthe :

— Tiens! nous n'aurons qu'une seconde audition de *Didon :* la première a dû avoir lieu dans le coupé de la marquise.

Mme de Frémines ajouta :

— La collection de notre amie de Burne perd vraiment ses plus beaux joyaux.

Une colère, une sorte de haine contre cette femme, s'éveilla brusquement au cœur de Mariolle et une irritation subite contre tout ce monde, contre la vie de ces gens, leurs idées, leurs goûts, leurs penchans futiles, leurs amusemens de pantins. Alors, profitant de ce que Lamarthe s'était penché pour parler bas à la jeune femme, il tourna le dos et s'éloigna.

La belle Mme Le Prieur se trouvait seule, à quelques pas devant lui. Il alla la saluer. D'après Lamarthe, celle-là représentait l'ancien jeu dans ce milieu d'avant-garde. Jeune, grande, jolie, avec des traits fort réguliers, avec des cheveux châtains où couraient des nuances de feu, affable, captivante par son charme tranquille et bienveillant, par une coquetterie calme et savante aussi, par un grand désir de plaire dissimulé sous des dehors de sincère et simple affection, elle avait des partisans déterminés, qu'elle se gardait bien d'exposer à des rivalités dangereuses. Sa maison passait pour un cercle d'étroite intimité, où tous les habitués d'ailleurs vantaient avec ensemble les mérites du mari.

Elle et Mariolle se mirent à causer. Elle appréciait beaucoup cet homme intelligent et réservé, dont on parlait peu et qui valait peut-être mieux que les autres.

Les derniers invités entraient. Le gros Fresnel, essoufflé, essuyant encore d'un dernier effleurement de mouchoir son front toujours tiède et luisant, le philosophe mondain George de Maltry, puis, ensemble le baron de Gravil et le comte de Marantin. M. de Pradon

faisait avec sa fille les honneurs de cette matinée. Il fut plein d'attentions pour Mariolle. Mais Mariolle, le cœur serré, la regardait aller, venir, s'occuper de tout ce monde plus que de lui. Deux fois, il est vrai, elle lui avait jeté de loin des regards rapides qui semblaient dire : « Je pense à vous, » mais si courts, qu'il s'était peut-être mépris sur leur sens. Et puis il ne pouvait plus ne pas voir que l'assiduité agressive de Lamarthe pour Mme de Frémines irritait Mme de Burne. « Ce n'est là, pensait-il, que du dépit de coquette, de la jalousie de salonnière à qui on a volé un bibelot rare. » Il en souffrait déjà pourtant; il souffrait surtout de constater qu'elle les regardait sans cesse d'une façon furtive et dissimulée, et qu'elle ne s'inquiétait nullement de le voir, lui, assis près de Mme Le Prieur. C'est qu'elle le tenait, elle en était sûre, tandis que l'autre lui échappait. Alors qu'était donc pour elle déjà cet amour, leur amour né d'hier, et qui ne laissait survivre en lui aucune autre idée?

M. de Pradon demandait le silence, et Massival ouvrait le piano, dont Mme de Bratiane s'approchait en ôtant ses gants, car elle allait chanter les transports de Didon, quand la porte s'ouvrit encore une fois, et un jeune homme parut qui fixa tous les yeux. Il était grand, svelte, avec des favoris frisés, des cheveux blonds, courts et bouclés, un air absolument aristocrate. Mme Le Prieur elle-même semblait émue.

— Qui est-ce? lui demanda Mariolle.

— Comment! vous ne le connaissez pas?

— Mais non.

— Le comte Rodolphe de Bernhaus.

— Ah! celui qui s'est battu avec Sigismond Fabre.

— Oui.

L'histoire avait fait grand bruit. Le comte de Bernhaus, conseiller de l'ambassade d'Autriche, diplomate du plus bel avenir, un Bismarck élégant, disait-on, ayant entendu dans une réception officielle, un mot mal sonnant sur sa souveraine, se battit le surlendemain avec celui qui l'avait prononcé, escrimeur célèbre, et le tua. Après ce duel par qui l'opinion publique avait été ravagée, le comte de Bernhaus acquit du jour au lendemain une célébrité à la Sarah Bernhardt, avec cette différence que son nom apparaissait dans une auréole de poésie chevaleresque. Il était, en outre, charmant, agréable causeur, excellemment distingué. Lamarthe disait de lui : « C'est le dompteur de nos belles féroces. »

Il s'assit auprès de Mme de Burne avec un air très galant, et Massival prit place devant le clavier, où ses doigts coururent quelques instans.

Presque tous les auditeurs changèrent de sièges, se rapprochèrent, de façon à bien entendre et à bien voir en même temps la chanteuse. Lamarthe se retrouva près de Mariolle, épaule contre épaule.

Il y eut un grand silence plein d'attente, d'attention et de respect; puis le musicien commença par une lente, une très lente succession de notes qui avaient l'air d'un récit musical. Il y avait des pauses, des reprises légères, des séries de petites phrases, tantôt languissantes, tantôt nerveuses, inquiètes, semblait-il, mais d'une originalité imprévue. Mariolle rêvait. Il voyait une femme, une femme dans la force de sa jeunesse mûre et de sa beauté pleinement éclose, marchant à petits pas sur une côte baignée par la mer. Il devinait qu'elle souffrait, qu'elle avait dans l'âme un grand malheur, et il examinait Mme de Bratiane.

Immobile, pâle sous ses pesans cheveux noirs, qui semblaient avoir été trempés dans de la nuit, l'Italienne, le regard fixe devant elle, attendait. Il y avait dans son visage énergique, un peu dur, que ses yeux et ses sourcils marquaient comme des taches, dans tout son être brun, puissant et passionné, quelque chose de saisissant, une de ces menaces d'orage qu'on devine dans les ciels sombres.

Massival continuait, en balançant un peu sa tête aux longs cheveux, l'histoire poignante qu'il contait sur les sonores touches d'ivoire.

Soudain un frisson parcourut la chanteuse : elle entr'ouvrit la bouche, et il en sortit une plainte d'angoisse interminable et déchirante. Ce n'était point une de ces clameurs de désespoir tragique que les chanteurs exhalent sur la scène avec des gestes dramatiques, ce n'était pas non plus un de ces beaux gémissemens d'amour trompé qui font éclater une salle en bravos, mais un inexprimable cri, sorti de la chair et non de l'âme, poussé comme un hurlement de bête écrasée, le cri de l'animal féminin trahi. Puis elle se tut, et Massival recommença, vibrante, plus animée, plus tourmentée, l'histoire de cette misérable reine qu'un homme aimé avait abandonnée.

Alors, de nouveau, la voix de la femme s'éleva. Elle parlait maintenant, elle disait l'intolérable torture de la solitude, l'inapaisable soif des caresses enfuies et le supplice de savoir qu'il est parti pour toujours.

Sa voix chaude et vibrante faisait tressaillir les cœurs. Elle semblait souffrir tout ce qu'elle disait, aimer ou du moins être capable d'aimer d'une ardeur furieuse, cette sombre Italienne avec sa chevelure de ténèbres. Quand elle se tut, elle avait les yeux

pleins de larmes, et elle les essuya lentement. Lamarthe, penché vers Mariolle, et tout frémissant d'exaltation artiste, lui dit :

— Dieu ! qu'elle est belle en ce moment, mon cher : c'est une femme, la seule qui soit ici.

Puis, après une courte réflexion, il ajouta :

— Au fait, qui sait? Il n'y a peut-être là qu'un mirage de la musique, car rien n'existe que l'illusion! Mais quel art pour en donner des illusions, celui-là, et toutes les illusions!

Il y eut alors un repos entre la première et la deuxième partie du poème musical, et on félicita chaudement le compositeur et son interprète. Lamarthe surtout fut très ardent dans ses complimens, et il était vraiment sincère, en homme doué pour sentir, pour comprendre, et que touchent également toutes les formes exprimées de la beauté. La façon dont il dit à Mme de Bratiane ce qu'il avait éprouvé en l'écoutant fut flatteur à la faire un peu rougir; et les autres femmes qui l'entendirent en conçurent quelque dépit. Il n'était peut-être pas inconscient de l'effet qu'il avait produit. Quand il se retourna pour reprendre sa place, il aperçut le comte Rodolphe de Bernhaus qui s'asseyait auprès de Mme de Frémines. Elle eut l'air tout de suite de lui faire des confidences, et ils souriaient l'un et l'autre comme si cette causerie intime les eût enchantés et ravis. Mariolle, de plus en plus morne, était debout contre une porte. Le romancier alla le rejoindre. Le gros Fresnel, George de Maltry, le baron de Gravil et le comte de Marantin entouraient Mme de Burne, qui, debout, offrait du thé. Elle semblait enfermée dans une couronne d'adorateurs. Lamarthe le fit remarquer ironiquement à son ami, et il ajouta :

— Une couronne sans joyau, d'ailleurs, et je suis certain qu'elle donnerait tous ces cailloux du Rhin pour le brillant qui lui manque.

— Quel brillant? demanda Mariolle.

— Mais Bernhaus, le beau, l'irrésistible, l'incomparable Bernhaus, celui pour qui cette fête est donnée, pour qui on a fait ce miracle de décider Massival à faire chanter ici sa *Didon Florentine*.

André, bien qu'incrédule, se sentit étreint par un poignant chagrin.

— Y a-t-il longtemps qu'elle le connaît? dit-il.

— Oh! non, dix jours tout au plus. Mais elle en a fait, des efforts, pendant cette courte campagne, et de la tactique de conquérante. Si vous aviez été ici, vous auriez bien ri.

— Ah! pourquoi donc?

— Elle l'a rencontré pour la première fois chez Mme de Frémines. J'y dînais ce soir-là. Bernhaus est très bien dans cette maison, comme vous pouvez voir; il suffit de le regarder en ce moment; et voilà, à la minute même qui suivit leur double salut, notre belle amie de

Burne partie en guerre à la conquête de l'unique Autrichien. Et elle réussit, elle réussira, bien que la petite Frémines lui soit bien supérieure en rosserie, en indifférence réelle, et en perversité peut-être. Mais notre amie de Burne est plus savante en coquetterie, plus femme, j'entends femme moderne, c'est-à-dire irrésistible par l'artifice de séduction qui remplace chez elles l'ancien charme naturel. Et ce n'est pas encore l'artifice qu'il faudrait dire, mais l'esthétique, le sens profond de l'esthétique féminine : toute sa puissance est là. Elle se connaît admirablement, parce qu'elle se plaît à elle-même plus que tout, et elle ne se trompe jamais sur le meilleur moyen de conquérir un homme et de se mettre en valeur pour nous capter.

Mariolle protesta.

— Je crois que vous exagérez; avec moi elle a été toujours fort simple!

— Parce que la simplicité est le truc qui vous convient. D'ailleurs, je n'en veux pas dire de mal : je la trouve supérieure à presque toutes ses semblables. Mais ce ne sont pas des femmes.

Quelques accords de Massival les firent taire, et Mme de Bratiane chanta la seconde partie du poème, où elle fut vraiment une Didon superbe de passion physique et de désespoir sensuel.

Mais Lamarthe ne quittait pas des yeux le tête-à-tête de Mme de Frémines et du comte de Bernhaus.

Dès que la dernière vibration du piano se fut perdue dans les applaudissemens, il reprit, irrité comme s'il eût continué une discussion, comme s'il eût répondu à quelque adversaire :

— Non, ce ne sont pas des femmes. Les plus honnêtes d'entre elles sont des rosses inconscientes. Plus je les connais, moins je trouve en elles cette sensation d'ivresse douce qu'une vraie femme doit nous donner. Elles grisent aussi, mais en exaspérant les nerfs, car elles sont frelatées. Oh! c'est très bon à déguster, mais ça ne vaut pas le vrai vin d'autrefois. Voyez-vous, mon cher, la femme n'est créée et venue en ce monde que pour deux choses, qui seules peuvent faire épanouir ses vraies, ses grandes, ses excellentes qualités : l'amour et l'enfant. Je parle comme M. Prudhomme. Or celles-ci sont incapables d'amour et elles ne veulent pas d'enfans; quand elles en ont, par maladresse, c'est un malheur, puis un fardeau. En vérité, ce sont des monstres.

Étonné du ton violent qu'avait pris l'écrivain et du regard de colère qui brillait dans ses yeux, Mariolle lui demanda :

— Alors pourquoi passez-vous la moitié de votre vie dans leurs jupes?

Lamarthe répondit avec vivacité :

— Pourquoi? Pourquoi? Mais parce que ça m'intéresse, parbleu!

Et puis,.. et puis... allez-vous défendre aux médecins d'entrer dans les hôpitaux regarder des maladies? C'est ma clinique à moi, ces femmes-là.

Cette réflexion parut l'avoir calmé. Il ajouta :

— Puis je les adore parce qu'elles sont bien d'aujourd'hui. Au fond je ne suis guère plus un homme qu'elles ne sont des femmes. Quand je me suis à peu près attaché à l'une d'elles, je m'amuse à découvrir et à examiner tout ce qui m'en détache avec une curiosité de chimiste qui s'empoisonne pour expérimenter des venins.

Après un silence, il reprit encore :

— De cette façon je ne serai jamais vraiment pincé par elles. Je joue leur jeu aussi bien qu'elles, mieux qu'elles peut-être, et ça me sert pour mes livres, tandis que ça ne leur sert à rien, à elles, ce qu'elles font. Sont-elles bêtes! Toutes des ratées, de délicieuses ratées qui n'arrivent, quand elles sont sensibles à leur manière, qu'à crever de chagrin en vieillissant.

En l'écoutant, Mariolle sentait tomber sur lui une de ces tristesses pareilles aux humides mélancolies dont les pluies continues assombrissent la terre. Il savait bien qu'en général l'homme de lettres n'avait pas tort, mais il ne pouvait admettre qu'il eût tout à fait raison.

Alors, un peu irrité, il discuta, non pas tant pour défendre les femmes que pour indiquer les causes de leur mobilité désenchantée dans la littérature contemporaine.

— Au temps où les romanciers et les poètes les exaltaient et les faisaient rêver, disait-il, elles cherchaient et croyaient trouver dans la vie l'équivalent de ce que leur cœur avait découvert dans leurs lectures. Aujourd'hui, vous vous obstinez à supprimer toutes les apparences poétiques et séduisantes pour ne montrer que les réalités désillusionnantes. Or, mon cher, plus d'amour dans les livres, plus d'amour dans la vie! Vous étiez des inventeurs d'idéal, elles croyaient à vos inventions. Vous n'êtes maintenant que des évocateurs de réalités précises, et derrière vous elles se sont mises à croire à la vulgarité de tout.

Lamarthe, qu'amusaient toujours les discussions littéraires, commençait une dissertation quand Mme de Burne s'approcha d'eux.

Elle était vraiment dans un de ses beaux jours, habillée à ravir les yeux, avec cet air hardi et provocant que lui donnait la sensation de la lutte. Elle s'assit :

— Voilà ce que j'aime, dit-elle : surprendre deux hommes qui causent sans qu'ils parlent pour moi. Vous êtes, d'ailleurs, les deux seuls intéressans à entendre ici. Sur quoi discutez-vous?

Lamarthe, sans embarras et d'un ton de gouaillerie galante, lui révéla la question soulevée. Puis il reprit ses argumens avec une

verve accentuée par le désir de parade qui excite devant les femmes tous les buveurs de gloire.

Elle s'amusa tout de suite du motif de cette querelle, et, excitée elle-même par ce sujet, y prit part en défendant les femmes modernes avec beaucoup d'esprit, de finesse et d'à-propos. Quelques phrases, incompréhensibles pour le romancier, sur la fidélité et l'attachement dont les plus suspectes pouvaient être capables, firent battre le cœur de Mariolle, et, quand elle fut partie pour aller s'asseoir à côté de Mme de Frémines, qui avait gardé près d'elle obstinément le comte de Bernhaus, Lamarthe et Mariolle, séduits par tout ce qu'elle leur avait montré de science féminine et de grâce, se déclarèrent l'un à l'autre qu'elle était incontestablement exquise.

— Et regardez-la! dit l'écrivain.

C'était le grand duel. De quoi parlaient-ils à présent, l'Autrichien et les deux femmes? Mme de Burne était arrivée juste au moment où le tête-à-tête trop prolongé de deux personnes, même quand elles se plaisent, devient monotone, et elle le rompait en racontant d'un air indigné tout ce qu'elle venait d'entendre dans la bouche de Lamarthe. Tout cela, certes, pouvait s'appliquer à Mme de Frémines, tout cela venait de sa plus récente conquête, tout cela était répété devant un homme très fin qui savait tout comprendre. Le feu de nouveau prit à cette question éternelle de l'amour; et la maîtresse de maison fit signe à Lamarthe et à Mariolle de les rejoindre. Puis, comme les voix s'élevaient, elle appela tout le monde.

Une discussion générale suivit, gaie et passionnée, où chacun dit son mot et où Mme de Burne trouva le moyen d'être la plus fine et la plus amusante, en laissant traîner du sentiment, peut-être factice, en de drôlatiques opinions, car elle était vraiment dans un jour de succès, plus animée, intelligente et jolie qu'elle n'avait jamais été.

IV.

Dès qu'André Mariolle eut quitté Mme de Burne, le charme mordant de sa présence s'évanouissant, il sentit en lui et autour de lui, dans sa chair, dans son âme, dans l'air et dans le monde entier une espèce de disparition de ce bonheur de vivre qui le soutenait et l'animait depuis quelque temps.

Que s'était-il passé? Rien, presque rien. Elle avait été charmante pour lui à la fin de cette réunion, lui disant, par un ou deux regards : « Il n'y a que vous ici pour moi. » Et pourtant il sentait

qu'elle venait de lui faire des révélations qu'il aurait voulu toujours ignorer. Cela aussi n'était rien, presque rien, et il demeurait cependant stupéfait comme un homme qui vient de découvrir de sa mère ou de son père une action suspecte, en apprenant que, depuis ces vingt jours, pendant ces vingt jours qu'il avait crus donnés entièrement, voués par elle, comme par lui, minute par minute, au sentiment si neuf et si vif de leur tendresse éclose, elle avait repris son existence ancienne, fait tant de visites, de démarches, de projets, recommencé ces odieuses luttes de galanterie, combattu ses rivales, pourchassé des hommes, reçu avec plaisir des complimens et déployé toutes ses grâces pour d'autres que pour lui.

Déjà! Elle avait fait tout cela, déjà! Oh! plus tard, il n'aurait pas été surpris. Il connaissait le monde, les femmes, les sentimens, il n'aurait jamais eu, étant assez intelligent pour tout comprendre, des exigences excessives ni des inquiétudes ombrageuses. Elle était belle, née, faite pour plaire, pour recevoir des hommages et entendre des fadeurs. Parmi tous elle l'avait choisi, s'était donnée hardiment, royalement. Il serait demeuré, il demeurerait quand même le serviteur reconnaissant de ses caprices et le spectateur résigné de sa vie de jolie femme. Mais quelque chose souffrait en lui, dans cette espèce de caverne obscure du fond de l'âme où sont blotties les sensibilités délicates.

Il avait tort sans doute, et il avait toujours eu tort ainsi depuis qu'il se connaissait. Il passait dans le monde avec trop de prudence sentimentale. La peau de son âme était trop tendre. De là l'espèce d'isolement dans lequel il avait vécu, par crainte des contacts et des froissemens. Il avait tort, car ces froissemens viennent presque toujours de ce qu'on n'admet pas, de ce qu'on ne tolère point chez les autres une nature très différente de la nôtre. Il le savait, l'ayant souvent observé; mais il ne pouvait non plus modifier la vibration spéciale de son être.

Certes, il n'avait rien à reprocher à Mme de Burne; car, si elle l'avait tenu éloigné de son salon et caché pendant ces jours de bonheur donnés par elle, c'était pour égarer les regards, tromper les surveillances, être à lui plus sûrement ensuite. Pourquoi donc cette peine entrée en son cœur? Ah! pourquoi? C'est qu'il l'avait crue à lui tout entière, et il venait de reconnaître, de deviner qu'il ne pourrait jamais saisir et posséder la si grande surface de cette femme qui appartenait à tout le monde.

Il savait d'ailleurs fort bien que toute la vie est faite d'à-peu-près, et il s'y était jusqu'ici résigné, cachant son mécontentement des satisfactions insuffisantes sous une sauvagerie volontaire. Mais

il avait pensé cette fois qu'il allait obtenir enfin le « tout à fait » sans cesse espéré, sans cesse attendu. Le « tout à fait » n'est point de ce monde.

Sa soirée fut mélancolique, et il se consolait par des raisonnemens de l'impression pénible qu'il avait éprouvée.

Quand il fut au lit, cette impression, au lieu de diminuer, s'accrut, et, comme il ne laissait en lui rien d'inexploré, il chercha les moindres origines des malaises nouveaux de son cœur. Ils passaient, s'en allaient, revenaient comme de petits souffles de vent glacé, éveillant en son amour une souffrance encore faible, lointaine, mais inquiétante, à la façon de ces vagues névralgies que fait naître un courant d'air, menaces du mal aux horribles crises.

Il comprit d'abord qu'il était jaloux, non plus seulement comme un amoureux exalté, mais comme un mâle qui possède. Tant qu'il ne l'avait pas revue au milieu des hommes, de ses hommes, il avait ignoré cette sensation, tout en la prévoyant un peu, mais en la supposant différente, très différente de ce qu'elle allait devenir. En retrouvant la maîtresse qu'il supposait occupée de lui seul pendant ces jours de rendez-vous secrets et fréquens, pendant cette période des premières étreintes qui aurait dû être toute d'isolement et d'émotion ardente, en la retrouvant, autant et plus même qu'avant de se donner, amusée et passionnée par toutes ses anciennes et futiles coquetteries, par ce gaspillage de sa personne à tout venant, qui ne devait pas laisser grand'chose d'elle-même au préféré, il se sentit jaloux encore plus par la chair que par l'âme, non pas d'une façon vague, comme d'une fièvre qui couve, mais d'une façon précise, car il douta d'elle.

Il douta d'abord par l'instinct, par une sensation de méfiance glissée en ses veines plus qu'en sa pensée, par ce mécontentement presque physique de l'homme qui n'est pas sûr de sa compagne. Après avoir douté ainsi, il soupçonna.

Qu'était-il pour elle, après tout? Un premier amant, ou le dixième? Le successeur de M. de Burne, ou le successeur de Lamarthe, de Massival, de George de Maltry, et le prédécesseur du comte de Bernhaus, peut-être? Que savait-il d'elle? Qu'elle était jolie à ravir, élégante plus qu'aucune autre, intelligente, fine, spirituelle, mais changeante, vite lassée, fatiguée, dégoûtée, éprise d'elle-même avant tout et insatiablement coquette. Avait-elle eu un amant — ou des amans avant lui? — Si elle n'en avait pas eu, se serait-elle donnée avec cette crânerie? Où aurait-elle pris l'audace d'ouvrir la porte de sa chambre, la nuit, dans une auberge? Serait-elle venue ensuite avec cette facilité dans la maison d'Auteuil? Avant de s'y rendre, elle avait posé seulement quelques questions

de femme expérimentée et prudente. Il avait répondu en homme circonspect, accoutumé à ces rencontres, et aussitôt elle avait dit « oui, » confiante, rassurée, renseignée probablement par des aventures précédentes?

Comme elle avait frappé, avec une autorité discrète, à cette petite porte derrière laquelle il attendait, lui, défaillant, le cœur battant! Comme elle était entrée sans émotion visible, préoccupée uniquement de constater si on ne pouvait pas la reconnaître des maisons voisines! Comme elle s'était sentie chez elle, tout de suite, en ce logis suspect, loué et meublé pour ses abandons! Une femme, même hardie, supérieure aux morales, dédaigneuse des préjugés, aurait-elle gardé cette tranquillité en pénétrant, novice, dans tout l'inconnu du premier rendez-vous? Le trouble mental, les hésitations physiques, la crainte instinctive des pieds, qui ne savent pas où ils vont, n'aurait-elle pas senti tout cela si elle n'était point un peu experte en ces excursions d'amour et si la pratique de ces choses n'avait usé déjà sa native pudeur?

Enfiévré de cette fièvre irritante, intolérable, que les peines de l'âme éveillent dans la chaleur du lit, Mariolle s'agitait, entraîné comme un homme qui glisse sur une pente par l'enchaînement de ses suppositions. Parfois il essayait d'en arrêter la marche et d'en briser la suite; il cherchait, il trouvait, il savourait des réflexions justes et rassurantes; mais un germe de peur était en lui dont il ne pouvait entraver l'accroît.

Pourtant, qu'avait-il à lui reprocher? Rien autre chose que de n'être pas toute pareille à lui, de ne pas comprendre la vie comme lui, et de n'avoir pas dans le cœur un instrument de sensibilité tout à fait d'accord avec le sien.

Dès son réveil, le lendemain, le désir de la revoir, de fortifier près d'elle sa confiance en elle, grandit en lui comme une faim, et il attendit le moment convenable pour lui faire sa première visite officielle.

En le voyant entrer dans le salon des intimes, où, seule, elle écrivait quelques lettres, elle vint à lui les deux mains tendues :

— Ah! bonjour, cher ami! — dit elle, avec un air de joie si vive et si sincère que tout ce qu'il avait pensé d'odieux, dont l'ombre flottait encore en son esprit, s'évapora sous cet accueil.

Il s'assit près d'elle et il lui parla tout de suite de la façon dont il l'aimait, car ce n'était plus la même chose qu'avant. Il lui fit comprendre avec tendresse qu'il y a sur la terre deux races d'amoureux : ceux qui désirent comme des fous et dont l'ardeur s'affaiblit au lendemain du triomphe, et ceux que la possession asservit et capture, en qui l'amour sensuel, se mêlant aux immatériels et inexprimables appels que le cœur de l'homme jette parfois vers une

femme, fait éclore la grande servitude de l'amour complet et torturant.

Torturant, certes, et toujours, quelque heureux qu'il soit, car rien ne rassasie, même aux heures les plus intimes, le besoin d'Elle que nous portons en nous.

Mme de Burne l'écoutait charmée, reconnaissante, et s'exaltant à l'entendre, s'exaltant comme au théâtre, lorsqu'un acteur joue puissamment son rôle, et que ce rôle nous émeut par l'éveil d'un écho dans notre propre vie. C'était bien un écho, l'écho troublant d'une passion sincère; mais ce n'était pas en elle que criait cette passion. Pourtant, elle se sentait si contente d'avoir fait naître ce sentiment-là, si contente que ce fût dans un homme capable de l'exprimer ainsi, dans un homme qui lui plaisait décidément beaucoup, à qui elle s'attachait vraiment, dont elle avait de plus en plus besoin, non pour son corps, non pour sa chair, mais pour son mystérieux être féminin si avide de tendresse, d'hommages, d'asservissement, si contente, qu'elle avait envie de l'embrasser, de lui donner sa bouche, de se donner toute, pour qu'il continuât à l'adorer ainsi.

Elle lui répondit sans feinte et sans pruderie, avec l'adresse profonde dont certaines femmes sont douées, en lui montrant qu'il avait fait aussi en son cœur à elle de grands progrès. Et, dans le salon, où, par hasard, ce jour-là, personne ne vint jusqu'au crépuscule, ils demeurèrent en tête-à-tête à se parler de la même chose, en se caressant avec des mots qui n'avaient point le même sens pour leurs âmes.

On avait apporté les lampes quand Mme de Bratiane parut. Mariolle se retira, et, comme Mme de Burne l'accompagnait dans le premier salon, il lui demanda :

— Quand vous verrai-je là-bas?

— Voulez-vous vendredi?

— Mais oui. Quelle heure?

— La même, trois heures.

— A vendredi. Adieu. Je vous adore!

Pendant les deux jours d'attente qui le séparaient de ce rendez-vous, il découvrit, il sentit l'impression du vide qu'il n'avait jamais éprouvée ainsi. Une femme lui manquait, et rien qu'elle n'existait plus. Et, comme cette femme n'était pas loin, était trouvable, que de simples conventions sociales l'empêchaient de la rejoindre à tout instant, même de vivre près d'elle, il s'exaspérait dans sa solitude, dans l'interminable écoulement des momens qui passent parfois si lentement, de cette impossibilité absolue d'une chose si facile.

Il arriva au rendez-vous le vendredi, trois heures trop tôt; mais

attendre là où elle viendrait lui plaisait, soulageait son énervement, après avoir tant souffert déjà de l'attendre mentalement en des lieux où elle ne viendrait point.

Il s'installa près de la porte longtemps avant qu'eussent tinté les trois coups tant désirés, et, lorsqu'il les eut entendus, il commença à frémir d'impatience. Le quart sonna. Il regarda dans la ruelle, prudemment, en glissant sa tête entre le battant et le portant. Elle était déserte d'un bout à l'autre. Les minutes devenaient pour lui d'une lenteur torturante. Il tirait sans répit sa montre, et, lorsque l'aiguille eut atteint la demie, il avait dans l'âme l'impression d'être debout à cette place depuis un temps incalculable. Il perçut soudain un bruit léger sur les pavés, et les petits coups frappés par le doigt ganté sur le bois, lui faisant oublier son angoisse, l'émurent de reconnaissance pour elle.

Un peu essoufflée, elle demanda :

— Je suis bien en retard?

— Non, pas trop.

— Figurez-vous que j'ai failli ne pas pouvoir venir. Ma maison était pleine, et je ne savais comment m'y prendre pour mettre tout ce monde à la porte. Dites-moi, êtes-vous sous votre nom, ici?

— Non. Pourquoi cette question?

— Afin de pouvoir vous envoyer une dépêche si j'avais un empêchement invincible.

— Je m'appelle M. Nicolle.

— Très bien. Je ne l'oublierai pas. Dieu! qu'il fait bon dans ce jardin!

Les fleurs, entretenues, renouvelées, multipliées par le jardinier, qui voyait son client payer très cher sans résistance, bariolaient le gazon de cinq grandes taches parfumées.

S'arrêtant devant un banc, contre une corbeille d'héliotropes :

— Asseyons-nous un peu ici, dit-elle; je vais vous raconter une histoire très drôle.

Et elle raconta un potin tout chaud dont elle était encore émue. On disait que Mme Massival, l'ancienne maîtresse épousée par l'artiste, exaspérée de jalousie, avait pénétré chez Mme de Bratiane au milieu d'une soirée, pendant que la marquise chantait, accompagnée par le compositeur, et avait fait une scène épouvantable : d'où fureur de l'Italienne, surprise et joie des invités.

Massival, affolé, essaya d'emmener, d'entraîner sa femme, qui le frappait au visage, lui arrachait la barbe et les cheveux, le mordait et déchirait ses vêtemens. Cramponnée à lui, elle l'immobilisait, tandis que Lamarthe et deux domestiques, survenus au bruit, s'efforçaient de l'arracher aux griffes et aux dents de cette furie.

Le calme ne se rétablit qu'après le départ du ménage. Depuis ce moment, le musicien était demeuré invisible, tandis que le romancier témoin de cette scène la racontait partout avec une fantaisie très spirituelle et amusante.

Mme de Burne en était fort agitée, tellement préoccupée que rien ne l'en pouvait distraire. Les noms de Massival et de Lamarthe, revenus sans cesse sur ses lèvres, agaçaient Mariolle.

— C'est tout à l'heure que vous avez appris cela? dit-il.

— Mais oui, il y a une heure à peine.

Il pensa avec amertume :

— Et voilà pourquoi elle est en retard.

Puis il demanda :

— Entrons-nous?

Docile et distraite, elle murmura encore :

— Mais oui.

Quand elle l'eut quitté, une heure plus tard, car elle était fort pressée, il retourna seul dans la petite maison solitaire et s'assit sur une chaise basse, dans leur chambre. En tout son être, en toute son âme, l'impression de ne l'avoir pas plus possédée que si elle n'était point venue laissait une sorte de trou noir au fond duquel il regardait. Il n'y voyait rien, il ne comprenait pas; il ne comprenait plus. Si elle n'avait point échappé à son baiser, elle venait du moins d'échapper à l'embrassement de sa tendresse par une absence mystérieuse de la volonté d'être à lui. Elle ne s'était pas refusée, elle ne s'était pas dérobée. Mais il semblait que son cœur ne fût point entré avec elle. Il était resté quelque part, très loin, flânant, distrait par de petites choses.

Il s'aperçut alors clairement qu'il l'aimait déjà avec ses sens autant qu'avec son âme, plus peut-être. La déception de ses caresses inutiles l'agitait d'une frénétique envie de courir derrière elle, de la ramener, de la reprendre. Mais pourquoi? à quoi bon? puisque le souci de cette mobile pensée était ailleurs ce jour-là! Il devrait donc attendre les jours et les heures où viendrait, à cette fuyante maîtresse, ainsi que ses autres caprices, le caprice d'être amoureuse.

Il rentra chez lui lentement, très las, à pas pesans, les yeux sur le trottoir, fatigué de vivre. Et il songea qu'ils n'avaient pris aucun rendez-vous prochain, ni chez elle, ni ailleurs.

GUY DE MAUPASSANT.

(La dernière partie au prochain n°.)

DEUX HOMMES DE BIEN

Il y a longtemps, — cinquante-cinq ans au moins, — je me promenais, aux environs de Saint-Germain, avec Louis de Cormenin et son père. Timon, silencieux, selon sa coutume, la tête inclinée, nous accompagnait pendant que nous parcourions la route en jouant à saute-mouton. Il s'arrêta tout à coup devant une vaste maison environnée d'un jardin clos de murs : Maison à louer. Il demanda à la visiter, et nous entrâmes avec lui. J'ai le souvenir d'une grande construction divisée par des corridors sur lesquels s'ouvraient des chambres carrelées ; cela ressemblait à une caserne ou à un hospice abandonné. Des terrains plantés de vieux arbres l'entouraient ; un puits, surmonté d'une ferronnerie assez compliquée, s'élevait dans le coin d'une cour garnie de pavés. Nous suivions Timon, qui examinait toute chose avec soin et ne disait mot. Lorsque cette sorte d'inspection, à laquelle nous ne comprenions rien, fut terminée, il donna un pourboire au portier, puis, reprenant sa marche lente, il se tourna vers nous et nous dit : « Ils seraient là très bien, en bon air, dans le voisinage d'une ville pleine de ressources et en marge d'une des plus belles forêts qui existent. — Qui ça ? — Les écrivains pauvres et affaiblis par l'âge ; il n'en manque pas, mais il leur manque une maison de retraite où ils puissent vieillir à l'abri du besoin, et qu'un gouvernement intelli-

gent devrait leur ouvrir. » Nous écoutions, sans trop nous rendre compte des paroles prononcées par cette voix profonde, qui est une des plus sonores que j'aie entendues.

Timon parla longtemps, car cet homme d'une extrême timidité, que la tribune rendait muet, retrouvait dans la conversation la hardiesse qu'il avait la plume en main et se montrait souvent un causeur de haute volée. Il nous expliqua, — et, cette fois, nous le comprîmes, — que l'existence de l'homme de lettres était, — alors bien plus qu'aujourd'hui, — exposée à des aléas qui la faisaient pénible, qu'elle s'écoulait au jour le jour, sans sécurité pour le lendemain, soumise au bon vouloir ou à l'arbitraire des directeurs de journaux et des éditeurs; que, dans ces conditions presque générales, — il citait des exemples parmi les auteurs les plus connus de l'époque, — l'on ne parvenait à l'épargne qu'avec des difficultés qui la rendaient presque impossible, ou du moins si médiocre qu'elle en restait illusoire; dès lors, nul repos procuré à la vieillesse, qui serait de vie incertaine et chargée d'inquiétudes. Les plus heureux seraient ceux qui auraient obtenu quelque fonction contradictoire à leurs goûts, souvent incompatible avec leur nature, mais qu'ils subiraient par nécessité et pour ne pas mourir de faim.

Timon fut éloquent; il connaissait bien ces misères, qu'il détaillait avec émotion, car il les avait fréquemment secourues. Plusieurs fois il répéta : « Il faut faire quelque chose pour eux. » Puis, baissant la voix et comme se parlant à lui-même, il ajouta : « Si j'étais millionnaire, j'installerais une maison de retraite, où ils trouveraient le pain quotidien et où une bonne bibliothèque leur donnerait la nourriture de l'esprit. Là ils pourraient se recueillir et songer aux chefs-d'œuvre qu'ils n'ont jamais eu le temps de faire. » Il hocha la tête, leva les épaules, dit : « Bast! c'est un rêve! » et retomba dans le silence qui lui était habituel.

Ce rêve est aujourd'hui réalisé; il a pris corps et m'a remis en souvenir le vœu que Timon formula devant moi, aux jours de mon enfance. La maison de retraite existe, grâce à M. William Galignani, qui l'a fondée par testament, en son nom et en mémoire de son frère Anthony, avec lequel il a vécu dans une communauté de sentimens que rien n'a jamais altérée.

I. — LES FRÈRES GALIGNANI.

Ils datent tous deux du siècle dernier, 1796 et 1798, et sont nés à Londres, appartenant ainsi à la patrie de leur mère, qui était

Anglaise. Leur père, originaire de Brescia, était un polyglotte d'autant plus remarquable qu'en son temps la connaissance des langues vivantes était peu répandue; il vint à Paris, s'y établit et y fonda, en 1808, une revue mensuelle : le *Répertoire de la littérature et des sciences anglaises*. En 1808, au moment où l'Autriche et l'Espagne se résignent à adhérer au blocus continental, à l'heure où Napoléon Ier intervient, — c'est le mot poli, — dans les affaires d'Espagne, et où le cabinet de Saint-James prépare, en la soudoyant, la cinquième coalition, qui doit mettre la France en armes une année plus tard et se terminer par la bataille de Wagram, à l'instant où la haine entre les rivaux séculaires est plus intense que jamais, publier un recueil écrit en anglais, ne parlant que de choses anglaises et les faisant valoir, c'était hardi jusqu'à l'imprudence, et je doute que le *Repertory* ait eu grand succès. En 1814, l'Europe, après vingt-deux ans d'une lutte sans répit, entra enfin dans une période d'apaisement que le retour de l'île d'Elbe devait momentanément interrompre. Quelque liberté était promise au pays harassé de combats et saturé de gloire militaire; les discussions législatives passionnaient le public, la diplomatie s'efforçait de rapprocher des nations si longtemps hostiles les unes aux autres; une parole moins asservie était rendue aux journaux. Galignani estima que l'heure était propice et il fit paraître un journal tri-hebdomadaire auquel il donna son nom : *the Galignani's Messenger*.

Il mourut, je crois, en 1821, car c'est à cette époque que je vois ses fils, John-Anthony et William, prendre la direction de leur *Messager*, le rendre quotidien et lui donner l'importance qu'il conserve encore aujourd'hui. L'aîné des frères était resté Anglais; William, le plus jeune, avait été naturalisé Français, symbolisant ainsi la politique qu'ils ont toujours imperturbablement suivie et qui tendait à cimenter une alliance durable entre la France et l'Angleterre. On peut dire, sans forcer la vérité, que leur journal a été l'agent le plus constant, le plus énergique de ce que l'on nommait « l'entente cordiale, » qui, dans plus d'une circonstance, adoucit des prétentions et atténua des ressentimens où les deux nations, si longtemps adverses, auraient pu trouver motif à des conflits redoutables. Jamais les frères Galignani ne se sont départis de leur esprit conciliant, même lorsque des notes aigrelettes étaient échangées entre notre ministère des affaires étrangères et le Foreign-Office. Toujours on les retrouve semblables à eux-mêmes, prêchant la concorde, éclairant les combinaisons sournoises et débrouillant le fil entortillé des malentendus. Ni lors de la question d'Orient (1840), de l'indemnité Pritchard (1844-45), des mariages espagnols (1847), ni lors de l'incident dom Pacifico (1850), ni même en 1858,

lorsque, après l'attentat d'Orsini, on reproduisit dans *le Moniteur universel*, alors journal officiel de l'empire, des adresses intempestives qui auraient dû être mises au carton et ne jamais être livrées à la publicité; dans aucune circonstance, en un mot, ce que l'on pourrait justement appeler leur double patriotisme ne fut en défaillance. Ce sentiment fut l'âme de leur vie, le guide de leur conduite, et reçut la plus haute récompense, pendant la guerre de Crimée, lors de cette alliance intime qui permit à la France, combattant à Inkermann et enlevant d'assaut la tour Malakoff, de prendre une chevaleresque revanche de Waterloo.

Propriétaires, inspirateurs d'un journal dont l'opinion fut souvent consultée, les frères Galignani exploitaient, en outre, une librairie qui centralisait les principaux ouvrages publiés par les éditeurs anglais. Il faut croire que cette double opération, à la fois politique et commerciale, était menée avec intelligence, car elle apporta à ceux qui la dirigeaient une fortune sérieuse, où la bienfaisance et la générosité ont puisé à pleines mains sans la tarir. Les deux frères étaient devenus Français, non pas seulement en vertu des lettres de naturalisation accordées avec empressement à l'un d'eux, mais par goût, par pénétration des mœurs, par infiltration des habitudes et surtout par tendresse pour une nation douée, malgré ses défauts superficiels, de vertus supérieures qui l'ont aidée, en plus d'une occurrence néfaste, à faire preuve d'une vitalité dont ses adversaires ont été stupéfaits. Donc, ils aimaient la France et ils le lui ont prouvé, car c'est à elle qu'ils ont légué l'héritage de bonté prévoyante qu'ils laissaient derrière eux. Ils habitaient avec prédilection, depuis 1827, une maison de campagne à Étioles, dont William était maire; aussi, dans ses dispositions suprêmes, celui-ci n'oublia pas le pays où il avait passé d'heureuses années; la commune de Corbeil en sut quelque chose et ne s'est point montrée ingrate, car on peut voir, auprès de l'hôtel de ville, se dresser la statue des frères Galignani dans un square auquel on a donné leur nom. Ce monument commémoratif, témoignage d'une reconnaissance justifiée, a été élevé par la seule initiative privée et est le produit d'une souscription publique : hommage touchant d'une population qui avait apprécié le grand cœur de deux hommes de bien. La double image en marbre, due au ciseau de M. Chapu, s'élève au-dessus d'un piédestal chargé d'une inscription qui, toute brève qu'elle est, raconte une existence enviable et n'énumère que de bonnes œuvres : « A Antoine et William Galignani, la ville et l'arrondissement de Corbeil reconnaissans. — 1886, hôpital; hospice Galignani. — 1875, écoles de filles et asiles. — 1877, orphelinat. — 1873-1883, legs aux établissemens hospitaliers. »

S'il y avait des saints laïques, de tels bienfaiteurs devraient être canonisés (1).

La description des établissemens secourables installés dans le département de Seine-et-Oise ne peut entrer dans notre cadre ; il suffit de les avoir indiqués avant d'arriver à l'objet principal de cette étude ; la simple énumération démontre que nulle misère n'a échappé à la sollicitude des frères Galignani. Grâce à eux, pour la première fois depuis que l'on fait des fondations charitables, on a pensé aux lettrés, à ceux que le langage prétentieux des professions de foi des candidatures législatives de l'année 1848 nommait « les ouvriers de la pensée, » afin de ne rien envier aux ouvriers référendaires à la cour des comptes ou aux ouvriers avocats à la cour de cassation. La mode était alors à ces sornettes. Passons ; nous en avons vu et nous en verrons bien d'autres. Au cours de leur existence, au bureau de rédaction de leur journal, à leur librairie, dans leurs relations quotidiennes avec les écrivains, les artistes, les libraires, les imprimeurs, ils avaient été souvent frappés de la mauvaise fortune à laquelle de telles professions sont exposées. Ils avaient été les témoins de luttes parfois stériles et prolongées. Sans doute, ils avaient reçu des confidences, écouté des plaintes et y avaient libéralement compati. Ils avaient reconnu que ce n'est pas toujours celui qui a semé le blé qui en retire la plus grosse mouture. L'injustice blesse les cœurs généreux, aussi avaient-ils conservé de ceux qui avaient été, en quelque sorte, leurs collaborateurs, un souvenir de commisération d'où naquit l'œuvre à laquelle leur nom reste désormais attaché.

William Galignani survécut à son frère ; mais j'imagine que, dans l'intimité de leurs causeries, ils avaient assez fréquemment échangé leurs opinions pour savoir, l'un et l'autre, quelles devaient être leurs volontés dernières et comment elles seraient formulées pour venir au secours des infortunes qu'ils avaient côtoyées et soulagées. Ce fut donc William qui rédigea le testament holographe prescrivant les bonnes actions auxquelles il associait le nom de son frère, comme si celui-ci, encore vivant, eût été près de lui pour dicter l'expression de ses intentions suprêmes. Elles sont fort belles, ces dispositions, à la fois larges et prévoyantes, empreintes d'humanité et animées, — sans que le mot soit prononcé, — d'un souffle de gratitude pour ceux dont ils avaient utilisé le talent ou l'industrie. William Galignani avait gardé le secret de sa bienfaisance, qui ne fut dévoilé qu'après son décès, survenu

(1) L'inauguration solennelle du monument consacré à la mémoire des frères Galignani a eu lieu à Corbeil le dimanche 12 août 1888.

le 11 décembre 1882. On sut alors à quel emploi il destinait une partie de sa fortune, et il y eut plus d'un vieux lettré, plus d'un vieil artiste qui se reprit à espérer. Le legs était fait à l'Assistance publique et n'est pas de mince valeur: un terrain de 7,169 mètres situé à Neuilly; deux immeubles sis à Paris, l'un rue Neuve-des-Petits-Champs, l'autre rue de l'Échiquier, d'un produit net et annuel de 77,000 francs; plus une rente de 70,000 francs placée à 5 pour 100, que la conversion du 5 pour 100 en 4 1/2 a réduite à 63,000. Les conditions imposées à la légataire, et qu'elle a strictement exécutées, feront connaître l'économie de la fondation dont nous avons à parler.

Sur le terrain légué, une maison de retraite sera construite assez ample pour contenir cent pensionnaires et tous les services accessoires qui sont nécessaires à leur entretien et à leur bien-être. « Je veux que chaque personne ait une chambre particulière à feu avec un cabinet y attenant, repas en commun pour chaque sexe, et qu'il y ait dans l'établissement une chapelle et une salle de lecture avec bibliothèque. » Pour être admis dans la maison, il faut être âgé d'au moins soixante ans, n'avoir pas de moyens d'existence suffisans, « être très respectable et de très bonne moralité. » Selon le vœu du testateur, les pensionnaires sont divisés en deux catégories que j'appellerai administratives; à cet égard sa volonté est formulée d'une façon très nette : « Chaque personne devra payer une pension annuelle de 500 francs, fournir son mobilier et prendre à sa charge les frais personnels d'éclairage et de chauffage. Toutefois je veux que, compris dans ce nombre de cent personnes, il y ait cinquante admissions gratuites et toujours renouvelables, au fur et à mesure des décès, en faveur des personnes dans les conditions sociales suivantes : » Dix anciens libraires ou imprimeurs français désignés par le Cercle de la librairie et de l'imprimerie; — vingt savans français nommés par la Société des Amis des sciences que fonda le baron Thénard; — dix écrivains et dix artistes français élus, — c'est le vrai mot, car l'on vote, — par l'Académie française et l'Académie des Beaux-Arts. Le testateur a toutes les délicatesses des âmes élevées, car il ajoute : « Ces nominations devront être mentionnées dans les rapports publiés par ces sociétés, les noms pouvant n'être indiqués que par des initiales. » Le bienfait s'étend non-seulement à ceux qui ont exercé la profession, mais à leur mère, à leur veuve, à leurs enfans; c'est, en un mot, toute la famille qui peut participer aux immunités de cette œuvre excellente.

En lisant ce testament, mes souvenirs se sont réveillés et j'ai fait un retour pénible sur bien des faits douloureux dont j'ai été le

contemporain. Je me suis rappelé certains compagnons de la mêlée littéraire, certains artistes qui avaient laissé couler leur existence sans soucis ni prévisions, que l'âge a saisis, a poussés vers la pauvreté et qui ont achevé, dans l'angoisse du lendemain, des jours qui n'avaient pas été heureux. J'en ai trouvé dans les hospices réservés à la vieillesse et même au dépôt de mendicité de Villers-Cotterets, où un ancien chansonnier de goguettes, infirme et caduc, me chantait, d'une voix chevrotante, les couplets dont ses amis, au temps de la jeunesse, reprenaient le refrain en chœur. Ces chutes irrémédiables, jusque dans les bas-fonds, deviennent de plus en plus rares, mais jadis, elles étaient fréquentes, surtout lorsque sévissait l'abominable décret du 17 février 1852 qui permettait à un ministre et à des préfets d'avertir les journaux, de les interdire pendant un nombre de jours déterminés, et même de les supprimer : dans ce dernier cas, il fallait un décret impérial qui n'était pas souvent refusé. Que ces mesures odieuses aient réduit bien des gens de lettres à de dures extrémités, nul n'en sera surpris; mais, en haut lieu, on ne s'en souciait guère. A cette époque où le nombre des journaux que l'on tolérait était singulièrement restreint, plus d'un écrivain, grelottant la fièvre de misère, a dormi sur le lit des hôpitaux; plus d'un, vieilli, sans ressources, ne pouvant s'en procurer faute de « débouché, » a souffert de bien des sortes avant de mourir dans sa mansarde. Oui, j'ai connu quelques-uns de ces infortunés ; je les ai accompagnés à leur dernière demeure, et c'est à eux que j'ai pensé devant la maison de retraite que le testament de William Galignani trop tard a fondée pour eux. Ils sont morts depuis longtemps; le linceul de l'oubli les enveloppe, je ne le soulèverai pas et je ne prononcerai pas leur nom.

Il paraît qu'en notre pays de progrès et d'activité les formalités administratives se hâtent avec lenteur : *festina lente;* car c'est seulement à la date du 18 février 1884 qu'un décret présidentiel autorisa l'Assistance publique à accepter, aux clauses et conditions prescrites, le legs fait au nom des frères Galignani. Il semble que William ait tout prévu; car, dans un codicille, il avait désigné les deux architectes, MM. Délaage et Véra, qui devaient être chargés des constructions; ils se mirent à l'œuvre, et l'on peut convenir qu'ils ont été à la hauteur de leur tâche. Peut-être serait-on tenté de leur reprocher d'avoir rejeté la maison au fond du jardin, mais ils ont dû subir une servitude commune à toutes les propriétés du boulevard Bineau, servitude qui interdit de bâtir à moins de 20 mètres de la voie publique. Le nom des architectes, pris en dehors du personnel administratif, m'a expliqué pourquoi je n'ai aperçu, dans le matériel des bâtimens, ni les pierres meu-

lières ni les tuiles jaunâtres chères à la préfecture de la Seine, tristes aux yeux lorsque la poussière, délayée par la pluie, les a revêtues d'un ton grisâtre qui donne à tous les édifices municipaux une apparence de prison déplaisante et déplacée. Non-seulement les architectes ont tiré bon parti du terrain, — très régulier, du reste, — qui leur était livré, non-seulement, comme nous le verrons plus tard, ils ont ingénieusement distribué la maison pour la plus grande commodité de ceux qui l'habitent et qui la desservent, mais ils ont fait preuve d'une extrême économie, comme s'ils avaient compris que toute dépense superflue porterait préjudice aux vieillards hospitalisés, dont elle diminuerait le revenu. Le prix des constructions ne s'élève pas à 700,000 francs, ce qui paraît peu en rapport avec leur étendue, leur ampleur et leur solidité; l'ameublement, qui est très convenable sans être luxueux, a coûté 134,000 francs. Donc, cette vaste maison, bien aménagée, bien outillée, contenant cent pensionnaires largement logés, le personnel d'administration, les sœurs, les gens de service, est revenue, les clés sur la porte, à 850,000 francs. Ce n'est pas cher, et je connais d'autres fondations hospitalières qui n'ont point été élevées à si peu de frais. La gestion du bien des pauvres implique l'économie et même la parcimonie, je le sais et je me contente de constater que, cette fois encore, on a été fidèle à un principe imprescriptible. Les dépenses nécessitées par les constructions et l'acquisition du mobilier une fois soldées, la maison de retraite reste propriétaire d'un revenu évalué environ à 132,000 fr., sur lesquels, — si j'ai bien compris certaines instructions ministérielles, — un neuvième doit être capitalisé tous les ans, pour faire face à des obligations futures; car, tout solide que soit l'édifice, il est sujet à l'action du temps, il est exposé aux avaries et exigera plus tard des réparations pour lesquelles l'épargne agit sagement de se réserver dès aujourd'hui.

Le legs Galignani, dont on vient de mesurer l'importance, a, selon nous, une valeur morale exceptionnelle, car il vise une catégorie de personnes peu accoutumées, jusqu'à présent, aux largesses des bienfaiteurs, et, plus que d'autres peut-être, exposées aux avanies intimes de la vieillesse indigente, à cet état, parfois impitoyable, qui constitue celui des « pauvres honteux, » de ces hommes auxquels s'impose un extérieur encore acceptable et dont le vêtement ne s'acquiert qu'aux dépens de l'estomac. Par suite des fonctions qu'ils ont exercées pendant leur vie active et de la culture qu'ils ont donnée à leur esprit, ils ne conçoivent qu'avec horreur l'entrée dans les hospices publics; ils ne s'y résignent qu'à la dernière extrémité, lorsque la faim les force à la subir comme la

pire, comme la plus désespérante des nécessités. Pour quelques-uns de ces malheureux, la maison Galignani est ou sera l'étape du repos et du bien-être ; là ils pourront reprendre courage, réparer leurs forces et calmer leurs angoisses avant la halte suprême qui met fin au voyage décevant de l'existence. Ils mourront apaisés, sinon consolés, dans la retraite que des hommes généreux leur ont préparée et que nous allons visiter pour en étudier l'aménagement, la règle et le bienfait.

II — LA MAISON DE RETRAITE.

C'est toute une ville nouvelle qui s'élève, entre les fortifications et la Seine, là où j'ai connu jadis le parc de Neuilly, cher à Louis-Philippe. Le château, comme l'on disait alors, n'avait rien de majestueux, c'était une élégante maison de plaisance qui semblait trop étroite pour la nombreuse famille du roi et qui était entourée de pavillons où l'on avait installé les services indispensables aux habitudes d'un souverain. C'était en quelque sorte l'emblème de la royauté bourgeoise, que l'on avait tenté d'établir en France après les journées de juillet et l'expulsion des Bourbons de la branche aînée. La révolution de février ne fit qu'une flambée de la demeure où le vieux roi aimait à se reposer et à vivre dans l'intimité des siens. Dès le 25 février, « le peuple juste et calme dans sa force et dans sa majesté, » se sentant altéré par sa victoire, se dit que l'on trouverait dans les caves royales du vin gratis et à discrétion. On a dû boire beaucoup : « à la mort du tyran et à l'avènement de l'ère nouvelle ! » car il a été constaté officiellement que le 24 février 1848, les celliers du château contenaient 90,000 bouteilles et 1,200 fûts ; le 26, il ne restait que 600 fûts et 160 bouteilles. L'ivresse engendre la gaîté et il était naturel de célébrer le triomphe populaire par un feu de joie. A l'aide des meubles, de la literie et des tentures, on construisit une sorte de bûcher que l'on alluma ; l'incendie gagna le château qui fut détruit, ensevelissant sous ses décombres quelques buveurs qui dormaient pour se délasser de leurs fatigues et qui eurent le sommeil trop lourd. On en jasa dans le premier moment, puis on n'en parla plus et il n'en fut que cela. En quoi la destruction de la maison de Neuilly contribua-t-elle au bonheur du peuple et à la gloire de la seconde république? c'est là un point d'histoire moderne qui n'a pas encore été élucidé.

Le décret du 22 janvier 1852, prononçant la confiscation des biens de la famille d'Orléans, mit le parc de Neuilly à l'encan : on le vendit à l'écorché, et à travers les massifs d'arbres qui étaient

admirables, on a tracé des avenues, des rues et des boulevards. Les moellons et les pierres n'ont pas encore tout envahi. La ville future naît, on la voit grandir, mais elle est jeune et reste couchée dans un lit de verdure. Les jardins tiennent plus de place que les maisons ; au printemps, les frondaisons nouvelles, à la fois joyeuses et discrètes, donnent à ce quartier une apparence de calme et de bonne santé dont il est difficile de n'être point frappé lorsque l'on sort du tumulte de Paris. C'est un état transitoire; il faut se hâter d'en jouir, car il ne peut se prolonger; la spéculation le menace et ne tardera pas à le faire disparaître. Partout des écriteaux : Terrains à vendre, terrains pour construction, et des poteaux, des jalons indicateurs, voies projetées; les ombrages seront remplacés par des bâtimens à cinq étages avec sous-sols, eau, gaz, ascenseur et calorifère ; c'est ainsi que procède la civilisation, et je me doute bien de ce que l'hygiène en pense; chaque fois qu'un arbre tombe dans une ville trop peuplée, cela équivaut à un meurtre et parfois même à une épidémie. On a beau multiplier les squares, ils ne remplaceront jamais la ceinture de forêts qui devrait enserrer toute capitale et lui verser l'oxygène, la force et la santé.

Au-delà de l'avenue de Villiers la bien bâtie, au-delà des fortifications, sillonnées de sentiers arbitraires tracés au hasard des piétons, laides et comme désolées, s'ouvre le boulevard Bineau, qui, sur le terrain de la zone militaire, n'offre que des masures en planches et en torchis, guinguettes peu affriolantes, et cabarets où s'étiole un arbre qui figure le bosquet annoncé sur l'enseigne. C'est déplaisant et d'un aspect lépreux qu'attriste encore le bruit monotone d'une école de tambours battant la caisse au fond des fossés où des vagabonds alourdis dorment étendus sur le ventre. Tout de suite après cet emplacement terne et lamentable à voir, commence le boulevard proprement dit. Il est magnifique, bordé de jardins, et s'en va, sous une double rangée d'arbres, jusqu'aux berges de la Seine, en face de l'île de la Grande-Jatte. On dirait un domaine ombreux taillé en pleine campagne, parsemé de villas où l'existence doit être paisible et le repos profond. Je me figure ainsi une cité de philosophes revenus des vanités de ce bas monde, amoureux de retraite, rêveurs, vivant de leurs souvenirs et fermes dans leurs espérances. Impression superficielle, je le sais, mais que l'on subit, que l'on savoure, pour ainsi dire, quoique l'on sache que la mauvaise fortune humaine ne perd jamais ses droits. Il n'est pas jusqu'à l'appellation de certaines rues qui n'évoque l'idée des choses de l'esprit et des études pacifiques. La commune de Neuilly n'a pas oublié un de ses plus illustres enfans; elle a été bien inspirée

et a fait acte de justice en donnant le nom de Chézy à l'une des voies traversant le boulevard Bineau; celui qui a inauguré en France l'étude du sanscrit méritait cet honneur et je regrette que, pour compléter l'hommage qui lui était dû, le nom de Sakountala n'ait pas été attribué à quelque place voisine.

Les terrains sont sans doute restés à bas prix pendant longtemps, car je vois, près les uns des autres, des établissemens qui ont l'habitude, sinon la nécessité, de chercher l'économie en toute chose : voilà le magasin général des décors de la Comédie Française; puis une église anglicane, d'une architecture gothique et moderne qui n'est point pour plaire; à côté, une maison où les jeunes Anglaises peuvent séjourner en attendant qu'elles aient trouvé condition à Paris; plus loin, un hôpital libre protestant et enfin la maison de retraite Galignani, dont nous avons à nous occuper, et qui est installée dans des conditions hygiéniques exceptionnellement favorables. Ni l'air ni le soleil ne lui sont ménagés; elle brille en pleine lumière dans l'éclat de sa nouveauté; les ombrages lui manquent encore, car les plantations sont récentes et les marronniers n'ont pas atteint l'âge des cimes épaisses; mais elle participe aux arbres du boulevard dont elle n'est séparée que par une grille. Un jardin bien dessiné, qui a déjà ses fleurs, ses arbustes et son gazon, s'étend devant les bâtimens d'habitation d'où l'on peut suivre le mouvement peu animé de la voie publique.

Deux vastes ailes à trois étages, destinées aux pensionnaires, sont reliées par un corps de logis où l'on a réuni les différens services nécessaires à une grande administration; en avant et assez proche de la grille d'entrée s'élèvent deux pavillons; l'un contient un fumoir, l'autre est réservé au concierge; un peu plus loin s'ouvre l'appartement de l'économe, qui relève hiérarchiquement du directeur de l'hôpital Beaujon.

La blancheur des bâtimens, la verdure encore un peu pâlotte de l'herbe qui pousse, les allées récemment sablées, la peinture toute fraîche des bancs et de la ferronnerie donnent à l'ensemble un air de bonne humeur qui disparaîtra peut-être lorsque le temps aura noirci les murs et terni le luisant des ardoises. La maison de retraite et ses dépendances sont séparées des propriétés voisines par un mur que tapissent des lierres et que longe un chemin qui, malgré de jeunes arbres, ressemble un peu trop au chemin de ronde d'une prison. Cette impression s'impose et n'est pas atténuée par la vue d'une basse construction en briques sombres, et que l'on dirait en deuil. C'est la chambre des morts. Il est rare que les pensionnaires viennent se promener de ce côté; ce *memento*

mori ne les attire pas, et la promesse de l'éternel repos ne les séduit guère. Qu'ils fassent comme Goethe, et que sur le cadran de leur montre, ils écrivent : *memento vivere*.

Je me débarrasserai tout de suite d'une critique, — la seule, — que je dois adresser à cette maison, qui est de haute valeur pour ceux qu'elle a accueillis. La cuisine est vaste, bien outillée d'ustensiles en cuivre que j'aurais voulu voir remplacés par des ustensiles en fer émaillé, que le vert-de-gris ne peut atteindre, et toujours sains, lorsqu'on ne les malmène pas trop. Elle est largement éclairée, munie de fourneaux imposans, accostée de resserres, d'éviers, de cabinets pour laver la vaisselle; l'eau y abonde; à l'œil elle est irréprochable, mais à l'odorat elle est défectueuse, car elle est ventilée d'une façon insuffisante. Il en résulte qu'elle sent mauvais, que l'atmosphère en est lourde, qu'elle est plus chaude qu'il ne convient et qu'elle répand dans les salles voisines une déplaisante odeur de graillon. Pendant l'été, on lutte, jusqu'à un certain point, contre cet inconvénient en établissant un courant d'air dans le long couloir qui précède cette partie des bâtimens, mais en hiver, dans un asile consacré à des vieillards, il y aurait danger à ne pas tenir les portes closes, et l'on en est réduit à respirer partout le relent des graisses tombées dans le feu. Tout a été trop soigné, trop bien prévu dans chaque détail pour que l'on ne porte pas remède à cet état de choses, qui est pénible pour les employés comme pour les pensionnaires, et qui étonne dans une maison irréprochable à tous autres égards. Un bon ventilateur purgeant la cuisine de l'air épais dont elle est imprégnée, — pour ne pas dire infectée, — me paraît être un objet de première nécessité; ce serait vraiment faire acte d'assistance que d'en doter l'établissement dû à la libéralité des frères Galignani.

A côté de la cuisine et près de la paneterie s'ouvre la salle à manger, très grande, puisqu'elle doit recevoir cent personnes qui y prennent commodément leur repas. On a renoncé, — et l'on a bien fait, — à la table en fer à cheval usitée dans les maisons hospitalières. Là rien de pareil; dix tables rondes autour de chacune desquelles dix pensionnaires peuvent s'asseoir; pas de nappes, mais du marbre blanc qu'un coup d'éponge a promptement nettoyé, système excellent qui évite la vue toujours désagréable du linge chiffonné, parfois maculé de vin; les couverts sont en ruolz, les assiettes en porcelaine, la verrerie est en cristal de bonne qualité; donc rien qui sente l'hospice, ni même les pensions bourgeoises de catégorie inférieure. Dans l'ameublement comme dans l'outillage, l'administration semble s'être ingéniée à rappeler les jours d'aisance que l'on a connus jadis et que sans doute l'on regrette lorsque l'on fait

un retour vers le passé. Bien des petits rentiers n'ont point un semblable aménagement et envieraient cette propreté, ce confortable, qui, pour eux, serait du luxe. A voir les serviettes roulées, déposées à la place même de chaque pensionnaire, un observateur pourrait faire des remarques intéressantes : ronds en perles, en ivoire, en buis, en métal; ficelle, fragmens de laine à tapisserie, simple épingle; de tout cela on pourrait tirer des inductions où la psychologie trouverait son bénéfice.

Une belle salle à manger, c'est bien; de bons repas, c'est mieux. J'ai recueilli les menus, et l'on va pouvoir les apprécier. On se nourrissait mieux chez Lucullus, je n'en doute pas; mais les pensionnaires doivent reconnaître, s'ils sont de bonne foi, que la veille de leur entrée à la maison de retraite, leur dîner ne ressemblait guère à celui qu'on leur offre aujourd'hui. Les mets ont de la variété; variété administrative, il est vrai, par conséquent limitée, mais assez bien combinée cependant pour éviter le dégoût que produit la monotonie. A moins d'être atteint de boulimie, nul ne se lève de table ayant encore faim : que l'on en juge. Le matin, le premier déjeuner, qui se fait à huit heures, est composé d'une soupe grasse ou d'une tasse de café au lait; à onze heures et demie, un plat de viande, un plat de légumes et du dessert; à six heures, le dîner, qui comprend une soupe, de la viande, des légumes et du dessert; le vendredi, on sert des repas gras et des repas maigres; une fois par semaine à la viande on substitue de la triperie et de la charcuterie; une fois par mois il y a de la volaille et du lapin; du 15 avril au 15 septembre, la volaille est remplacée par du lapin qui, deux fois par mois, reparaît sur la table; les desserts sont divisés de façon qu'un plat sucré alterne régulièrement avec du fromage; le pain et le vin sont en quantité suffisante. On ne donne pas de café noir; l'assistance publique, gardienne et gardienne jalouse du bien des pauvres, manquerait à ses devoirs si elle distribuait des superfluités à ses administrés; elle ne peut donc leur accorder certaines « douceurs » qui satisfont plutôt la gourmandise que l'appétit; mais elle les met à leur disposition moyennant une rétribution qui couvre précisément les frais d'achat et de fabrication. La « demi-tasse, » accompagnée de trois morceaux de sucre taillés à la mécanique (1), fournie par « la crédence » de la maison, est livrée en échange d'un « cachet » qui coûte 0 fr. 10 et que l'on achète à l'économat. J'ai bu de ce café et je l'ai trouvé irréprochable, un peu faible, mais sincère et pur de tout alliage suspect. On en fait,

(1) Le sac de sucre pesant net 500 grammes doit réglementairement contenir trente-trois morceaux.

je crois, une assez grande consommation. Pendant que j'étais chez l'économe, un pensionnaire est venu chercher vingt « bons; » nous avons échangé un coup d'œil, puis un salut; nous nous étions fortuitement rencontrés il y a une dizaine d'années.

Sur le couloir large et clair qui donne accès à la cuisine et à la salle à manger s'ouvre la salle de bains. Je crains qu'elle ne soit pas aussi fréquentée qu'il conviendrait. Quelques vieillards, à la maison Galignani et ailleurs, ignorent ou ont oublié le bénéfice hygiénique que procurent les ablutions complètes souvent répétées; indifférence chez les uns, paresse chez les autres, négligence issue de la pauvreté et conservée par habitude, tout cela rend la salle de bains trop souvent déserte. C'est là un mal préjudiciable aux pensionnaires; un article ajouté au règlement pourrait facilement y remédier : le bain de rigueur au moins une fois par mois n'aurait rien d'excessif et ne serait pas attentatoire à la liberté individuelle; la bonne tenue de soi-même et la santé n'en seraient que meilleures.

Près de la salle de bains, j'entre dans l'infirmerie divisée en deux parties distinctes, quoique mitoyennes. A chaque sexe une chambre et deux lits. Ma première impression est celle de la surprise : quoi! quatre lits seulement et deux chambrettes pour 100 pensionnaires; c'est bien peu, c'est bien étroit. Une seconde de réflexion me ramène à des idées plus justes. Les malades ne sont conduits à l'infirmerie que dans les cas exceptionnellement graves, lorsqu'ils exigent des soins de toute minute et une médication attentivement surveillée; ce n'est, du reste, qu'en rechignant qu'ils se voient forcés d'abandonner leur chambre où ils sont chez eux, dans leur *home*, au milieu des objets qui leur appartiennent; ils ne consentent à se laisser transporter à l'infirmerie qu'à la dernière extrémité et c'est pourquoi je n'y ai vu qu'une vieille femme repliée sur elle-même, écroulée dans un fauteuil et presque impotente. Son siège est accoté à la fenêtre qui prend jour sur le couloir : elle regarde passer les gens de service et c'est sa seule distraction. Trois fois par semaine, à jours fixes, un médecin vient se mettre à la disposition des pensionnaires qui pourraient avoir à le consulter; mais au premier appel, il doit accourir et accourt, car il est attaché à la maison, quoiqu'il n'y demeure pas. Une petite pharmacie, munie des médicamens usuels par la pharmacie générale des hôpitaux, a suffi jusqu'à présent à soulager les rares malades auxquels le médecin a donné ses soins. Il faut croire que le régime est bon et que les prescriptions de l'hygiène sont rigoureusement observées, car malgré l'influenza, qui, au cours de l'hiver dernier, a fait mourir tant de personnes faibles à Paris et a fauché parmi les vieillards,

la maison Galignani n'a compté que deux décès depuis qu'elle a été inaugurée au mois de juillet 1889.

A côté de l'infirmerie, en face de la pharmacie, une petite porte close est surmontée de l'inscription : communauté. Je sonne, on m'ouvre : robe grise, vaste cornette; je reconnais les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, filles de la charité. Pour les 100 pensionnaires, elles ne sont que 5; ce n'est pas beaucoup, mais c'est assez, car elles se multiplient et je ne crois pas qu'un seul des services qui leur sont confiés soit jamais resté en souffrance. Il ne leur a pas fallu longtemps pour être appréciées et respectées, même par ceux qui, au début, clignaient de l'œil et souriaient en les voyant passer, comme il convient à des esprits forts dont l'intelligence est faible. Il est possible, — c'est une simple supposition, — que dans ce refuge ouvert à la vieillesse appauvrie, un blessé de la vie ait demandé asile après avoir essayé de tout, même de la violence, après avoir marché sur bien des chemins, même sur celui de la révolte. Peut-être a-t-il traversé des jours de folie furieuse et dans la surexcitation des passions perverses a-t-il, lui aussi, juré haine aux « curés » et crié : « A bas les nonnes! » que pense-t-il aujourd'hui, dans l'apaisement de la faiblesse et du grand âge, lorsqu'il se voit soigné, dorloté comme un enfant par ces jeunes femmes dont le costume jadis le mettait en fureur; lorsque, s'accusant en leur présence, il s'entend dire : « Bast! vous avez été moins méchant que vous ne croyez, et puis, à tout péché miséricorde! » Il ne dort bien que si, le soir, il a été bordé par elles; il s'attendrit à les voir alertes et gaies, d'esprit large et s'empressant, avec un zèle égal, auprès de ceux qui appartiennent à leur communion, de ceux qui leur sont hostiles, de ceux qui rejettent Dieu qu'elles reconnaissent. Il s'étonne; toutes ses idées préconçues sont bouleversées; quoi! dans le vieillard, dans le malade, elles ne cherchent que la caducité et la souffrance qu'elles veulent secourir; elles ne sont qu'infirmières. Il n'en revient pas, et lui, qui, autrefois, eût fermé les couvens et dispersé les communautés, il dit : « Faut-il que l'administration soit bête d'avoir « laïcisé les hospices! » L'opinion du brave homme est juste, et cependant elle porte à faux. « L'administration » a subi une nécessité qu'elle n'a pas créée. En la matière, elle n'est que pouvoir exécutif; la puissance législative appartient au conseil municipal, qui en mésuse et fait de la bienfaisance avec ses opinions politiques; il tient les cordons de la bourse, ce qui lui permet d'imposer sa volonté, si peu équitable qu'elle soit. Sous peine de mort, l'assistance publique doit s'incliner; où trouverait-elle les 18 millions de « subvention pour dépenses ordinaires » qu'elle reçoit tous les

ans et sans lesquels elle serait forcée de fermer ses hôpitaux, de supprimer les secours qu'elle distribue aux indigens et de renvoyer à la rue les enfans trouvés qu'elle y a ramassés. C'est ainsi que la question a été posée : dès lors il a fallu obéir, et l'on obéira, malgré que l'on en ait, jusqu'à ce que l'esprit du conventicule qui gouverne les finances de la ville de Paris soit modifié.

Sans interroger les pensionnaires, qui s'appellent volontiers les galignaniens, il est facile de constater les sentimens religieux dont la plupart sont animés, car la maison possède une chapelle. Le vicaire d'une paroisse voisine, faisant fonctions d'aumônier, vient, tous les matins, à six heures y dire la messe pour les filles de charité ; douze pensionnaires, dont deux hommes, y assistent régulièrement ; le dimanche, l'office est suivi avec recueillement par les deux tiers du personnel hospitalisé ; c'est une sorte de petite solennité pour laquelle on se met en frais de toilette. Les âmes sont-elles ferventes ? Je ne saurais le dire, mais il est certain que la prière leur est bienfaisante, qu'elle leur apporte l'espérance d'une vie future sans misère ni douleurs et qu'elle les attendrit en leur rappelant les années de l'enfance où tout était doux, pur et facile, où tout était blanc comme le voile de la première communion. Pour une communauté composée de cinq personnes et pour des pensionnaires si peu nombreux, pas n'était besoin d'avoir une chapelle vaste et monumentale, ce qui est un rêve auquel bien des congrégations ont sacrifié plus qu'il n'aurait fallu. La chapelle de la maison de retraite est précisément ce qu'elle doit être, étroite, proprette, bien éclairée ; l'estrade de l'autel a juste assez de place pour que le prêtre puisse s'y mouvoir selon les rites ; les chaises en paille y sont pressées les unes contre les autres ; point de luxe, nul ornement inutile ; rien n'y distrait l'attention ; on ne vient là que pour prier, et l'on prie.

Je ne dirai rien de la lingerie, placée sous la direction d'une sœur qui excelle à ranger les serviettes, les draps et le reste en dessins symétriques figurant des losanges, des triangles et des chevrons ; usage un peu puéril où se complaisent les femmes consacrées à la vie religieuse et que j'ai constaté dans toutes les communautés, dans toutes les congrégations que j'ai visitées. Le linge est en forte toile, trop forte même lorsqu'elle est neuve, et dont les pensionnaires ne sont point contens, car elle est rêche aux vieilles épaules et pénible aux cous ridés. Il faut qu'elle ait subi plusieurs lessives avant de s'assouplir et d'acquérir un épiderme assez doux pour n'être point désagréable à l'épiderme humain. Là aussi, comme ailleurs, on préférerait le linge de coton, mais la résistance lui manque, il s'use trop rapidement et devient pour l'administration une surcharge de dépense

devant laquelle on est contraint de reculer. Entre l'obligation de rester dans les limites d'un budget déterminé et l'envie de faire mieux pour satisfaire des exigences parfois légitimes, on reste bien souvent frappé d'impuissance. C'est pourquoi on est réduit à adopter une règle uniforme, formulée par l'expérience et dont, sous peine de déficit, on ne peut se départir. Ce qui est permis à un particulier, responsable seulement vis-à-vis de lui-même, est interdit à une administration responsable des deniers qui lui ont été confiés et qui ne lui appartiennent pas. Les pensionnaires feront donc bien de prendre patience et d'attendre avec résignation que les blanchissages aient affaibli la rudesse du linge réglementaire.

Les dégagemens sont nombreux, bien conçus, et semblent disposés pour faciliter la fuite et le sauvetage, en cas d'incendie ; les escaliers sont amples, éclairés par de larges baies ; les degrés n'ont rien de pénible à gravir ; je ne leur reprocherai que d'être trop cirés, trop glissans, comme l'on dit, pour des pieds qui n'ont plus la sûreté de la jeunesse. Depuis que je visite les maisons hospitalières, c'est la première fois que j'aperçois un ascenseur, qui est réservé à l'usage des malades, des débiles et des impotens. Un long corridor prenant directement jour sur le chemin de ronde dessert toutes les chambres et ménage à chacune d'elles une sortie particulière ; de cette façon les pensionnaires sont isolés et peuvent se retirer chez eux, libres et sans contact aux heures de tristesse, de malaise, de souvenir ou de repos. A l'extrémité de chacun des couloirs, un des servans de l'Assistance publique a sa chambre où il passe la nuit et où aboutissent les sonneries placées près de chaque lit ; le garçon est lui-même en correspondance électrique avec la communauté, à laquelle il communique immédiatement le numéro de la chambre d'où l'appel est parti ; de la sorte, en cas de maladie subite, le secours est pour ainsi dire instantané. Une sorte d'armoire, dont la porte n'est jamais fermée, contient un filtre Pasteur fournissant une eau purgée de tout élément nuisible qui reste à la disposition des pensionnaires. En face de chaque porte un coffre solide est adhérent à la muraille et ressemble assez exactement au meuble qu'au collège nous appelions une baraque ; c'est là que l'on dépose les bûches qu'achètent les pensionnaires ou que l'administration leur accorde dans une proportion déterminée.

Deux fois j'ai visité la maison, vers le milieu de la journée, et j'ai été frappé du calme profond qui y règne ; s'il y a quelque animation dans la partie consacrée aux services généraux, il n'en est plus ainsi dès que l'on pénètre dans les corps de logis réservés aux pensionnaires. On dirait l'hôtellerie de *la Belle au Bois dormant ;* les couloirs sont déserts, nul bruit n'en trouble le silence ; si der-

rière les portes closes, quelque existence s'agite, c'est une existence discrète, assourdie et sans relations avec les choses extérieures: cela donne l'impression d'une sorte d'apaisement crépusculaire, qui est bien l'atmosphère morale d'une maison de retraite.

III. — LES CHAMBRES.

On s'est conformé au texte du testament de William Galignani, car chaque pensionnaire a la jouissance d'une chambre à coucher et d'un cabinet, formant un tout complet et indépendant. Elles sont toutes pareilles, ces chambres, et cependant l'on peut dire que, si elles se suivent, elles ne se ressemblent pas. Mêmes proportions, mêmes dispositions dans la bâtisse, mais dans l'aménagement des objets mobiliers, que de différences! On pourrait les parcourir les unes après les autres, lorsque les pensionnaires sont absens, et reconnaître au premier coup d'œil les habitudes, sinon le caractère, de ceux qui en font leur demeure. Chacun y a mis son empreinte qui est comme un témoignage, ou tout au moins comme un indice de sa vie passée. Lorsque ces témoignages sont nombreux, ils dénoncent et permettent de reconstituer une existence entière; même dans les chambres garnies des meubles uniformes de l'Assistance publique, on aperçoit promptement des nuances essentielles qui sont une révélation. Dans la façon dont le lit est fait, dans l'ordre ou le désordre qui règne parmi les ustensiles usuels, dans la manière dont les vêtemens sont suspendus au porte-manteau ou jetés au hasard sur les chaises, dans certaines provisions de bouche, — harnois de gueule, disait Jacques du Fouilloux, — placées sur les planches étagères du cabinet de toilette, on peut faire des observations qui équivalent à des confidences. Il en est ainsi partout, dans les maisons où les hospitalisés ont des appartemens particuliers. Seule dans les logemens réservés aux religieux et aux religieuses des communautés, la simplicité des chambres reste muette jusqu'au mystère. Cela m'a singulièrement frappé, lorsque autrefois j'ai entr'ouvert la cellule des sœurs de Saint-Paul et des frères de Saint-Jean de Dieu. Qui habite là? Une paysanne ou une marquise; un docteur ès sciences ou un ancien soldat? Il serait impossible de le deviner.

Si les chambres que l'Assistance publique a munies de lits, de tables, de commodes, de chaises exécutées sur le même modèle, dans les écoles professionnelles entretenues par la préfecture de la Seine, sont peu discrètes, on peut dire que celles que les pensionnaires ont meublées avec les débris, — épaves ou sélection, — de

leur mobilier d'autrefois, sont bavardes sans mesure. Elles racontent l'histoire avec pièces à l'appui. Elles sont un document que l'on ne peut récuser. Un canapé en tapisserie fanée, une carpette élimée devant un lit où brillent encore quelques ornemens en cuivre doré, une armoire à glace en palissandre déverni, une pendule à sujet représentant Paul et Virginie à l'ombre d'un pamplemousse, des flambeaux abrités sous un globe, nous reportent à des splendeurs passées qui florissaient vers la fin de la restauration ou sous le gouvernement de juillet.

Sur la muraille d'une de ces chambres, qu'égayait alors un rayon de soleil, j'ai vu de petits tableaux qui n'étaient point mauvais, paysages de l'école classique avec ruines et bergers jouant de la flûte aux pieds de leurs bergères; sujets de genre inspirés par la Gaule poétique de Marchangy et imités de Louis Ducis, dont le *Van Dyck peignant son premier tableau*, et le *François Ier à Chambord*, méritaient le suffrage de tous les gens de goût, ainsi que l'on disait lorsque le comte de Forbin était directeur général des musées royaux. A côté de ces toiles vieillottes qui semblent peintes par des troubadours en rupture de guitare, je me suis arrêté à regarder des miniatures dont quelques-unes, fines et colorées, ne sont point sans valeur. Ce sont des portraits, portraits de famille; ceux dont elles offrent l'image ont glorifié leur nom parmi les lettrés de leur temps; ils ont écrit des livres que l'on consulte encore; les premiers, ils ont versé la lumière des investigations sérieuses, confirmées par de longs voyages, sur une des plus glorieuses époques de l'histoire chrétienne. Leur vie a été laborieuse, honorable entre toutes et si désintéressée que la maison Galignani s'est ouverte avec empressement devant une personne qui appartient à leur postérité directe.

Dans une autre chambre, j'ai avisé une miniature qui doit avoir été peinte par un bon élève d'Isabey père : portrait de jeune fille. La chevelure d'un blond de miel est disposée en coques surélevées au sommet de la tête et en boucles, — « en anglaises, » — le long des joues; le front est ceint d'une ferronnière, les épaules sont à peine dissimulées par la mousseline d'un canezou blanc; l'expression est charmante, éclairée par l'azur de deux yeux très limpides, avivée par le sourire d'une bouche rosée et adoucie par un ovale trop parfait pour n'avoir pas été un peu rectifié; l'ensemble est d'une grâce exquise et le visage a dû être un des plus jolis que l'on pût voir. Je causais avec la pensionnaire qui avait bien voulu me permettre de pénétrer dans son appartement. Je lui trouvais je ne sais quel air de ressemblance avec le portrait que j'avais longuement regardé; elle avait l'air d'être la trisaïeule de la fillette

que j'avais admirée. Je crus être fort poli en lui disant : « N'est-ce point votre fille, madame ? » D'un ton fort sec elle me répondit : « Non, monsieur, c'est moi. » Je n'ajoutai pas un mot et je me retirai en saluant.

Elles sont instructives, ces chambres où le pensionnaire seul, libre, loin des regards, reprend instinctivement ses vieilles habitudes; dans le même corps de bâtiment, au long du même couloir, porte à porte peut-être, on trouve « la mansarde » du bohème qui s'est usé dans les brasseries et « le boudoir » de la petite-maîtresse que l'âge n'a point corrigée et qui minaude encore malgré la sciatique et la surdité. Là, mieux qu'ailleurs, on peut reconnaître que l'homme reste semblable à lui-même, sans s'apercevoir que l'âge produisant sur lui, en quelque sorte, l'effet d'un microscope, rend ses défauts plus nets, plus gros et plus apparens. Heureusement que nous ne nous voyons pas tels que nous sommes et que nous pouvons continuer à mécontenter les autres en restant satisfaits de nous. C'est une grâce d'état et une des plus précieuses qui nous aient été accordées.

Outre le jardin, suffisamment spacieux, où l'on se promène parfois de compagnie, où l'on peut s'asseoir pour causer des neiges d'antan, les pensionnaires ont des salles de réunion qui les groupent selon leur convenance. Un fumoir, sur la table duquel je vois un jacquet, m'a paru peu fréquenté; il est juste de dire que les journées étaient tièdes, au renouveau qui entr'ouvrait les bourgeons des marronniers, et que deux ou trois fumeurs avaient préféré se promener solitairement dans les allées. Le salon de réception, commun à tous et à toutes les pensionnaires, n'est guère occupé que le soir. Il est conforme au goût actuel : blanc et or, meublé de sièges en velours rouge ; aux murailles les portraits des frères Galignani ; les tables de jeu permettent des parties de piquet, de whist, d'échecs ; je crois que le tric-trac est banni comme trop bruyant et de nature à gêner les conversations ; le salon est précédé d'une véranda qui fait office de salle d'été et où l'on aime à passer les soirées pendant la saison chaude. L'installation est excellente, presque luxueuse, et bien des familles bourgeoises, riches, aimant leurs aises, n'ont point un salon pareil. Dans certaines circonstances on y offre des fêtes : concerts, saynètes, monologues. Il est question, je crois, d'y donner une représentation théâtrale ; on jouera une pièce qui jadis a eu un succès retentissant ; si l'auteur désire surveiller les répétitions, rien ne lui sera plus facile, car il habite la maison.

En communication avec le salon s'ouvre la salle de lecture, de style simple et d'aspect recueilli. Sur les tables, je vois une cin-

quantaine de journaux quotidiens, de journaux illustrés, qui sont envoyés, à titre courtois, par les directeurs ou les gérans des recueils périodiques, qu'il convient de remercier, car ce « service gratuit » est une aubaine, justement appréciée par les pensionnaires auxquels les nouvelles du jour ne sont point indifférentes et que la politique agite encore quelquefois, ce qui prouve qu'ils ne sont pas tous arrivés à la sagesse parfaite. C'est dans la salle de lecture que l'on a placé la bibliothèque, contenue dans deux meubles munis de vitrage et fermés à clé. Elle n'est point à dédaigner, car elle est composée de deux mille volumes qui, au jour de l'inauguration, ont été le don de joyeux avènement offert par le Cercle de la librairie. Tous les volumes sont revêtus d'une reliure uniforme, frappée des armes de l'association des libraires et des imprimeurs, placées près du timbre de la maison de retraite. Les pensionnaires peuvent emprunter les livres, les emporter dans leur chambre, mais ils doivent les restituer au bout d'un mois. Le bibliothécaire est un ancien libraire que j'ai connu, il y a quelques années, directeur-gérant d'une des librairies les plus sérieuses et les plus estimées de Paris. L'impression et la surprise sont toujours pénibles lorsque l'on rencontre dans un tel établissement, si relativement riche qu'il soit, des personnes que l'on a vues jadis en situation prospère, actives au travail et déployant une intelligence que les destins n'ont point récompensée.

A l'époque où M. Husson, qui fut membre de l'Institut, était directeur de l'Assistance publique, pour laquelle il a tant fait, l'interdiction de fumer était presque générale dans les maisons hospitalières; je me rappelle mon étonnement en lisant sur les murs des galeries de Bicêtre : défense de fumer; cela prouvait simplement qu'il n'aimait pas le tabac. On est plus tolérant aujourd'hui, et nul ne paraît s'en plaindre. A la maison Galignani, les salles où la vie en commun est obligatoire sont seules réservées, ce qui n'est que correct. « Il est interdit de fumer au réfectoire, au salon et à la bibliothèque. » C'est l'article 39 du règlement qui le dit; car il y a un règlement, on ne s'en douterait guère, tant il est doux et paternel; il n'a rien d'étroit; il ne fait qu'assurer la régularité du service et l'ordre nécessaire à un groupe de personnes vivant ensemble. La discipline générale, telle qu'elle est pratiquée, ressemble singulièrement à la liberté complète. Je ne vois de restrictions que sur trois points : ne pas entretenir d'animaux dans les logemens; ne pas se livrer à des occupations pouvant troubler les voisins; ne point poser des pots de fleurs sur les fenêtres. A sept heures du matin en hiver, à six heures en été, les pensionnaires peuvent sortir et doivent être rentrés à six heures, sauf autorisation du directeur

qui jamais n'est refusée. Une exception est faite pour les galignaniens auxquels leurs infirmités ne permettraient pas de sortir seuls, sans péril pour eux-mêmes. Si un pensionnaire a l'intention de découcher, il doit en avertir la direction en ayant soin d'indiquer le nom et l'adresse d'une personne qui, au besoin, pourrait donner de ses nouvelles en cas d'accident ou de maladie subite. Parmi les pensionnaires, il en est qui ont des amis ou des parens habitant la campagne et par lesquels ils peuvent être invités à aller en villégiature; il suffit de demander un congé pour l'obtenir, mais ce congé ne doit pas dépasser une durée de trois mois; quant aux visites, elles sont autorisées tous les jours d'une heure à cinq heures.

Certes, ce règlement est large et va au-devant de toutes les exigences, mais on l'a rendu plus libéral encore et on l'applique avec une élasticité qui est l'inverse de la rigueur. Aux heures réglementaires, on ajoute les quarts d'heure de grâce, au pluriel, et toute latitude est laissée aux visiteurs et aux pensionnaires sortis. L'économe, chargé de la direction, veille à la bonne tenue de la maison, il pourvoit, dans la mesure du budget qui lui est alloué, aux besoins et à la satisfaction des pensionnaires, il réprimerait tout désordre, s'il s'en produisait; mais comme il ne s'en produit jamais, il ne s'occupe point de savoir si les visites, si les promenades sont plus ou moins prolongées. C'est de l'administration intelligente et courtoise. Il a, je crois, porté l'épaulette et il a compris qu'une maison de retraite ouverte à des personnes qui ont fait quelque figure dans le monde n'a rien de commun avec une caserne. Le cas est rare, digne d'éloges, et c'est pourquoi je l'ai signalé.

L'article 20 du règlement dit que « les pensionnaires doivent tenir leur chambre avec la plus grande propreté. » Pour plusieurs, octogénaires, fatigués, la tâche de faire le lit, de balayer le parquet, de secouer le tapis, d'épousseter les meubles, serait au-dessus de leurs forces. Dans cette bonne maison où l'on n'est point condamné aux travaux forcés, on a commisération de la débilité et même de la paresse; les rues voisines de Neuilly et de Levallois-Perret ne manquent pas de femmes de ménage qui viennent le matin allumer le feu des pensionnaires, au besoin les aider à s'habiller, et, en deux tours de main, mettre leur chambre en bon état. C'est aux intéressés à débattre le gage mensuel; la direction ne s'en mêle jamais. Elle trouve légitime que des personnes, payant une pension de 500 francs, aient le droit de se faire servir et de s'épargner une corvée qui, probablement, ne leur était point familière autrefois. Permettrait-on aux pensionnaires de Galignani d'avoir un domestique personnellement attaché à leur service, comme l'on en

accorde l'autorisation aux pensionnaires de Sainte-Périne? Je ne crois pas.

Peut-on être heureux dans la maison du boulevard Bineau? Oui, certes. Y est-on heureux? Je n'en sais rien. Le 22 juillet 1889, lorsque la fondation des frères Galignani fut solennellement inaugurée en présence de M. Peyron, directeur de l'Assistance publique, de M. Whitelaw-Reid, ministre des États-Unis d'Amérique, des délégués de l'Académie française, des présidens du Cercle de la librairie, des chambres syndicales des imprimeurs typographes et des imprimeurs lithographes, M. Poubelle, préfet de la Seine, prononça un discours auquel répondit une harangue de deux pensionnaires qui rivalisèrent d'émulation pour témoigner leur reconnaissance à la mémoire des bienfaiteurs et pour célébrer les vertus particulières de l'Assistance publique. M. Poubelle riposta, et, spirituellement, constata que pour la première fois il venait d'entendre des administrés faire l'éloge de l'administration. — Eh! vous êtes bien pressé, monsieur le préfet, ayez quelque patience. — « Tout nouveau, tout beau; » le proverbe a raison. On s'accoutume à tout, on se dégoûte de tout, même de ce que l'on a désiré avec ardeur. C'est la loi commune, elle est dure, elle paraît injuste, mais elle n'est que naturelle et il est rare que l'on y échappe. Partout où j'ai regardé, — et j'ai regardé dans bien des maisons hospitalières, — je l'ai constatée non pas sans tristesse, mais sans surprise. Il n'est pas besoin d'interroger ceux qui sont entrés dans leur dernier refuge, il suffit, pour deviner ce qu'ils pensent, de voir l'expression de leurs yeux et l'amertume de leur sourire. Les âmes bien pondérées se réjouissent d'être au repos, les indolens se résignent, les cœurs ulcérés se révoltent. Ceux-là souffrent et sont à plaindre, ils subissent la tyrannie de leurs instincts que le malheur a exaspérés. Ce travail de décomposition de la joie d'abord éprouvée ne se fait pas en un jour. C'est par la répétition des mêmes exercices, par la régularité imposée à la vie, par la monotonie de l'existence, par l'uniformité de la règle, par les prescriptions qui pèsent sur la volonté, même lorsqu'elles ne sont pas mises en vigueur, que peu à peu les sentimens se modifient et parfois s'irritent jusqu'à l'acuité.

Lorsque l'on dit adieu à la misère, que l'on n'est plus obligé d'être en quête d'une nourriture problématique et d'un gîte incertain, lorsqu'après des jours d'attente et d'angoisse, on entend, — enfin! — se refermer la porte de la maison où l'on mange, où l'on dort dans un vrai lit, où l'on n'a pas froid, où l'on est soigné si l'on est malade, quel soupir de soulagement, quel cri de gratitude, quelle action de grâce involontaire et comme jaillie du cœur! c'est là le premier mouvement, dont Talleyrand recommandait de se mé-

fier, parce qu'il est ordinairement bon. Il s'affaisse, il s'éteint bientôt, parce que l'exaltation n'a point de durée chez la créature humaine. A la joie, — au bonheur, — des premiers jours et de la délivrance succède l'ennui propice aux observations disgracieuses qui s'accumulent, se concentrent et finissent par former un levain où fermentent la colère et peut-être le ressentiment du bienfait que l'on subit comme une humiliation. Alors on s'insurge au dedans de soi-même et l'on se trouve plus malheureux qu'on ne l'a jamais été. Une religieuse, supérieure d'une maison d'hospitalité, résumait cet état d'âme presque général en me disant : — « La progression est presque constante et peut se formuler ainsi : Ah! comme on est bien! — On n'est pas mal. — On pourrait être mieux. — Quelle gargote! » — Je lui demandai : Dans ce dernier cas, que faites-vous? — Elle me répondit : « Rien; nous ne voulons pas nous en apercevoir. » — Je crois que cette sœur avait raison. J'ai pu faire entrer un vieillard infirme dans un asile vers lequel il aspirait avec passion. J'ai conservé ses lettres : — « Grâce à vous, je suis assuré de mourir en paix; est-ce que le paradis n'est pas fait comme la maison où je vais vivre mes derniers jours? » — Sept mois après, pas plus, il m'écrivait : — « S'il vous reste quelque sentiment de pitié, vous m'arracherez à l'enfer où vous m'avez plongé. »

Il y a des exceptions, je me hâte de le dire; elles sont plus honorables que l'on ne croit et exigent une victoire intérieure, car les déceptions de la vanité n'enlèvent rien aux illusions que l'on se fait sur soi-même. Sous ce rapport, palais ou maison de retraite, c'est tout un. Voyez les hommes politiques, les auteurs dramatiques, les artistes, les écrivains dont chaque pas dans la vie, dont chaque tentative a été une chute, ils n'ont accusé que le public ou la mauvaise fortune, jamais la pensée ne leur est venue de reconnaître leur incapacité et d'y croire. On dirait que certains êtres sont nés mécontens; je ne sais quelle tare morale les a frappés dès leurs premières heures; ils traversent l'existence en maugréant; rien ne les encourage, tout les offusque; aux observations qu'on peut leur adresser pour les calmer, ils répondent invariablement : — « Je n'ai pas de chance; » ils ne s'aperçoivent pas que les obstacles contre lesquels ils ont butté et qui les ont arrêtés sont, pour ainsi dire, des obstacles intérieurs construits avec les défauts de leur propre caractère que ronge l'envie et qu'atrophie la paresse. Si l'un de ces malheureux, dont le peuple dit qu'ils sont nés sous une mauvaise étoile, est conduit par les fausses routes qu'il a prises jusqu'à la maison hospitalière où il doit terminer ses jours, il n'aura ni reconnaissance, ni satisfaction, ni repos, et il accusera l'administration, quelle qu'elle soit, de toutes les misères qu'il ne devra qu'à sa nature

incomplète et tourmentée. Dans son dernier asile, le pauvre homme fera ce qu'il a fait partout et sans cesse : il s'insurgera contre le sort, n'acceptera aucune défaite et n'en sera pas moins toujours vaincu. Les souffrances éprouvées jadis et qu'il avait maudites revêtiront je ne sais quelle douceur dans son souvenir et en se rappelant l'époque où il levait le poing contre le ciel, il dira avec bonne foi : « Ah ! c'était le bon temps. » Il s'hypnotisera lui-même devant les images d'un passé qui fut détestable et qui, aujourd'hui, lui apparaît enveloppé d'un charme attendri qui lui met les larmes aux yeux ; son humeur atrabilaire en augmentera, car il n'aura pas le courage de chasser les pensées menteuses qui le trompent sur sa propre histoire. Pour ces infortunés la parole de Lamartine serait à méditer :

Oublier, oublier, c'est le secret de vivre.

Dans tout asile ouvert aux vieillards, hospice ou maison de retraite, maison religieuse ou maison laïque, maison abondante ou maison réduite à la portion congrue, cet « hospitalisé » existe. Parfois il groupe autour de lui des mécontens et forme ainsi ce que l'on pourrait nommer le parti de l'opposition ; en style administratif, mais familier, on les appelle « les geignards ; » rien ne les satisfait, ni la discipline, qui est trop dure, ni « la baraque, » qui est mal tenue, ni le lit, qui n'est qu'une paillasse, ni la nourriture, qui est à vomir, ni la sœur de charité, qui est une bigote, ni l'infirmier, qui est un ivrogne, ni l'économe, qui a placé 600,000 francs, — tout le monde le sait, — qu'il a grappillés sur le patrimoine des pauvres. Ces gens-là excellent aux dénonciations, aux lettres anonymes ou signées. A cet égard, je sais à quoi m'en tenir ; je n'ai pas visité une maison hospitalière, pas une, sans recevoir quelque épître calomnieuse dirigée contre ceux qui l'administrent ou l'entretiennent de leurs deniers. Il n'est pas un fonctionnaire de l'Assistance publique, pas un membre des associations charitables religieuses qui ne sache cela. On ferme les yeux, on se bouche les oreilles, car on semble avoir adopté pour devise la maxime de La Bruyère : « Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que de manquer aux misérables. » Or, je crois avoir démontré, ici même, qu'à Paris c'est aux « misérables » que l'on manque le moins.

Si la maison de retraite des frères Galignani renferme des malheureux si cruellement abandonnés d'eux-mêmes, je ne les ai pas aperçus. Entre les pensionnaires il m'a semblé que les rapports étaient empreints de courtoisie, sinon de cordialité, et que chacun

prenait philosophiquement son parti d'avoir à terminer sa vie dans l'aisance, en liberté, sans souci du lendemain et avec tous les soins que peut exiger la vieillesse. Des pensionnaires se sont rappelé le vieux refrain :

Unissons nos deux infortunes,
Nous en ferons peut-être du bonheur.

On a chanté : « Hyménée! hyménée! » et un mariage a été conclu auquel nous souhaitons toute prospérité; mariage de raison, mariage d'inclination? Je ne sais; mais mariage civil et mariage religieux, comme il convient entre gens de bonne compagnie. Je ne crois pas que les pensionnaires se soient divisés en coteries, comme cela se voit trop fréquemment dans les maisons de vie en commun; j'imagine plutôt que, tout en conservant des préférences, l'on fraie sans peine les uns avec les autres, sans morgue et sans distinction d'origine. Cela tient certainement à la liberté dont on jouit, aux sorties fréquentes, aux visites que l'on reçoit, ce qui constitue une sorte de renouvellement dans les relations et permet d'échapper à un contact permanent dont on se fatigue vite. C'est là l'inconvénient majeur des maisons hospitalières trop cloîtrées, dont la porte ne s'ouvre qu'une fois par semaine. On y a rapidement épuisé les ressources de fréquentations, qui sont toujours les mêmes; l'arrivée d'un nouveau est un événement : on le recherche, on le choie, car il apporte une distraction dont on sera promptement lassé; on finit par se cantonner dans de petits groupes, où l'on devient exclusif, souvent médisant et parfois hargneux. A la maison Galignani, rien de semblable : les soixante-huit femmes et les trente-deux hommes qui l'habitent sont tous des personnes qui, à des degrés différens, ont reçu de l'éducation; elles savent ce que l'on se doit entre bons voisins et sont assez instruites pour trouver plaisir à causer entre elles. Cependant, j'ai cru remarquer que la plupart des pensionnaires avaient quelque tendance à l'isolement; cela ne m'a pas étonné, car ce fait se produit souvent chez les hommes pour qui la vie n'a pas eu de clémence. On n'est réellement réuni qu'en vertu du règlement, qui ramène à heure fixe tous les pensionnaires autour des tables de marbre blanc dans la salle à manger. Le salon, qui est un lieu de relations communes, est presque constamment vide dans le courant de la journée. Le soir, il est rare qu'il contienne plus de vingt personnes; parfois l'on peut en compter trente, mais le cas est exceptionnel. Les autres, c'est-à-dire les deux tiers de la population normale de la maison,

rentrent dans leur chambre après le dîner, ou, si la température est douce, s'assoient à l'écart sur un banc du jardin, regardent les étoiles et murmurent quelque vieil air qui ravive les souvenirs d'autrefois.

La plupart des pensionnaires ont quelques ressources personnelles, — débris d'une aisance détruite, pension, économies, — qui les aident à compléter le bien-être que leur offre la maison. Ils peuvent ainsi augmenter leur provision de bois, se vêtir chaudement et s'accorder quelques-unes de ces « douceurs » qui, pour beaucoup d'entre eux, sont une sorte de satisfaction nécessaire dont la privation est une souffrance. Mais, parmi eux, il en est que la mauvaise fortune a visités trop souvent, a traités avec une dureté constante, ceux-là sont dénués, et « le sou de poche » leur manque. Ils sont peu nombreux, une quinzaine environ. On peut affirmer qu'ils appartiennent tous aux catégories gratuites désignées par l'Académie française, l'Académie des Beaux-Arts, la Société des Amis des sciences, le Cercle de la librairie. Ces malheureux sont très à plaindre et se trouvent, par leur pauvreté même, dans une situation d'inégalité que je voudrais voir cesser. Une allocation quotidienne de 0 fr. 50 suffirait : chiffres ronds, ça ferait un total annuel de 3,000 francs. Si quelque bonne âme trouve sa bourse trop lourde, il y aurait là une bonne occasion de l'alléger. Le don devrait être secret et confié à la discrétion de l'économe ou de la supérieure de la communauté des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul résidant à la maison Galignani.

IV. — LES PENSIONNAIRES.

Entre les pensionnaires admis gratuitement, qui sont meublés, chauffés, éclairés (1), blanchis, auxquels on ouvre, tous les ans, un crédit de 120 francs dans un magasin de confection, et les pensionnaires payans désignés par l'administration, nulle différence. On ne fait aucune distinction entre eux : les uns et les autres ont droit à la même liberté, à la même nourriture, aux mêmes avantages, aux mêmes égards. Cela est conforme à l'esprit d'égalité, qui doit effacer toute ligne de démarcation dans une maison de retraite. On sait que William Galignani a indiqué, dans son testament, les catégories sociales où devait se recruter le personnel réservé à ses bienfaits. L'Assistance publique a interprété cette

(1) Les pensionnaires gratuits reçoivent annuellement 1,200 kilogrammes de bois à brûler et treize paquets de bougie.

obligation avec quelque largeur et elle a inscrit, à l'article 13 du règlement, la clause libérale que voici : « L'administration, s'inspirant des volontés du fondateur, choisit de préférence, pour occuper les chambres payantes, des personnes se trouvant dans les conditions professionnelles exigées pour les chambres gratuites. » Ce « de préférence » ne me déplaît pas ; il entr'ouvre la porte à des infortunes qui, pour n'avoir point frappé des artistes, des libraires, des imprimeurs ou des écrivains, n'en sont pas moins dignes d'être accueillies dans le port où viennent aborder les naufragés des arts, des lettres et de la typographie. Si donc l'on rencontre, parmi les pensionnaires, quelque personne ayant représenté les intérêts de la France à l'étranger ou sortie du monde des offices ministériels, loin d'en être surpris, il convient d'y applaudir.

J'ai sous les yeux la liste des habitans de la maison du boulevard Bineau ; je n'en citerai aucun, si ce n'est, tout à l'heure, celui qui m'y a autorisé. Parmi les femmes, j'en trouve qui ont manié la plume, le pinceau et le burin ; la plupart appartiennent par alliance, par liens de parenté directe ou collatérale, à des familles dont un membre a su se faire un nom connu et parfois célèbre ; plus d'une a été institutrice, plusieurs sont de la Société des gens de lettres ; toutes ont eu leurs heures de satisfaction personnelle, de gloriole et d'hommages. Plaise à Dieu qu'elles soient résignées aujourd'hui et qu'elles ne regrettent pas trop le temps où la vie murmurait à leurs oreilles des promesses que l'adversité a démenties. Quelques-unes, ayant à peine atteint l'âge réglementaire, se montrent très vaillantes, d'esprit alerte et de conception rapide. Au repos, sans souci des besoins matériels, elles sont de loisir ; qu'elles en profitent pour écrire leurs souvenirs avec sincérité, il en pourra résulter un livre qui servirait de sérieux enseignement à celles que solliciterait ce que Bernardin de Saint-Pierre appelle la carrière orageuse des lettres.

Le nom de certains hommes est pour étonner ; il faut que la fortune adverse se soit acharnée contre eux pour ne leur avoir pas apporté ce bien-être de l'aisance, cette *aurea mediocritas* que leur science, leur talent, auraient dû leur assurer. Que leur a-t-il donc manqué ? Aux uns, la bonne tenue extérieure, qui est peut-être plus importante que les facultés supérieures pour faire son chemin dans le monde ; aux autres, la prévoyance, qui épargne et prépare les ressources de la vieillesse. Ce n'est pas toujours la cigale qui chante en la belle saison et qui se trouve dépourvue lorsque la bise est venue. Le savoir de plus d'un pensionnaire a été profond et est resté intact ; les problèmes d'Euler, les propositions d'Euclide ne sont

point pour les embarrasser; certains de leurs travaux sont devenus classiques. Dans leur existence, on n'aperçoit rien que d'honorable; comment se fait-il que le sentier qu'ils avaient pris, qui devait les conduire en Sorbonne et à l'Institut, ait abouti à la maison de retraite que leurs anciens condisciples et leurs anciens maîtres se sont empressés d'ouvrir devant eux? « Le talent, le génie même, ne sont que des promesses, a dit Edgar Quinet, il y faut joindre l'étoile : où elle manque, tout manque. » A côté de ces savans, trop absorbés peut-être en leurs conceptions pour avoir pu se défendre contre les embûches de la vie, on pourrait voir les rêveurs, qui ne cherchent plus la pierre philosophale et la poudre de projection, mais qui s'imaginent que rien n'est impossible à la chimie. Si Gulliver, au cours de son voyage à Laputa, les avait rencontrés à l'académie de Lagado, il eût expliqué le problème qu'ils tentent de résoudre. Lorsqu'ils essaient de le faire comprendre à quelques journalistes, leurs voisins de table ou de chambrée, ils n'en obtiennent qu'un sourire et se consolent en pensant que maintenant ils peuvent se livrer tout entiers à leurs combinaisons scientifiques. Qu'on ne les trouble pas! Ils sont heureux; c'est un bonheur d'avoir un dada, comme l'oncle Toby.

Dans un couloir j'ai vu passer un vieillard, un octogénaire, d'apparence plus vieille que son âge, affaissé, négligé et comme absent de lui-même. J'ai eu un serrement de cœur, car je l'ai reconnu. Il a eu son triomphe voilà quarante-trois ans, si je ne me trompe. Dans un certain théâtre décoré de blanc et d'or, meublé de velours bleu de ciel, il obtint un succès sans réserve : l'applaudissement fut général, presque sans interruption, pendant trois actes; son nom fut acclamé; je puis le dire, j'y étais, et je ne fus pas le moins ardent à battre des mains. Toute fortune, toute renommée, lui étaient promises. Quelques années avant la soirée que je rappelle, il s'était entendu proclamer premier grand prix de Rome en séance solennelle de l'Institut. Il avait été un des pensionnaires de la villa Médicis, il avait joué au disque dans les allées bordées de chênes verts; il avait rêvé, écoutant ses chants intérieurs, sur le petit banc de marbre mystérieux dont Ernest Hébert a fait un si joli « portrait; » sa première messe en musique a été exécutée en l'église de Saint-Louis-des-Français, et sa jeune tête, ceinte de lauriers précoces, a pu sans crainte se tourner vers l'avenir. Il avait la gaîté surabondante et la verve intarissable, travailleur énergique, du reste, et, par une sorte de contradiction avec sa fougue naturelle, composant des mélodies dont la mélancolie délicate charmait l'oreille et remuait les cœurs. Aujourd'hui que Rossini, Auber, Boïeldieu et tant d'autres que nous persistons à admirer, voient

leurs chants disparaître sous l'ouragan mathématique du wagnérianisme, il est probable que les paisibles harmonies auxquelles je fais allusion paraîtraient surannées; il ne m'en chaut: en 1847, on s'en délectait. La musique de l'avenir étant toujours dans l'avenir, il n'est point interdit d'aimer encore la musique du passé.

Pendant que j'écris ces lignes, mon souvenir murmure les airs du vieux compositeur que j'ai aperçu dans la maison de retraite; je n'en ai point non plus oublié les paroles : « Hélas ! qui m'aimera, qui calmera ma peine? » C'était Mlle Lavoye qui chantait cela, d'un timbre agréable et pur; on aimait mieux l'écouter que la regarder, car on oubliait qu'elle n'était point jolie. Et la romance : « Il faut, en amour, craindre les discours, » que Mlle Lemercier, jeune, fraîche, charmante, disait avec une grâce spirituelle, pendant que Félicien David, assis aux stalles d'orchestre, la suivait attentivement des yeux, et que Berlioz, secouant sa crinière de lion, regardait Scudo d'un air farouche. Comme tout cela est loin! Il me semble parfois que je parle d'un monde disparu, englouti sous une succession de cataclysmes, que j'aurais habité dans des existences antérieures et dont seul j'ai gardé la mémoire. Elle est moins oubliée qu'on ne pourrait le croire, cette œuvre musicale que jadis je suis retourné entendre bien des fois. L'an dernier j'étais dans une ville d'eaux du grand-duché de Bade, assis près de l'orchestre de la terrasse donnant accès au Casino. Aux premières mesures qui frappèrent mon oreille, je tressaillis : on jouait l'ouverture que j'avais applaudie peu de temps avant la révolution de février.

De tous les hommes qui se consacrent à l'art, celui que je plains le plus, celui dont les débuts sont le plus pénibles, dont la vie n'est souvent qu'une lutte sans cesse renouvelée, accablée de longues attentes et nourrie de déceptions, c'est le compositeur de musique; l'écrivain a les journaux qui s'ouvrent devant lui sans trop de difficultés; le peintre n'a pas d'obstacles insurmontables à vaincre pour être admis aux expositions annuelles; il est rare que l'architecte ne trouve pas quelque maison à bâtir; le sculpteur peut se faire connaître par une simple statue en plâtre; mais pour arriver à faire représenter un opéra écrit sur un livret convenable, pour rassembler les instrumens et les voix, pour obtenir les décors, les costumes, la mise en scène, pour décider un directeur à aventurer une somme qui parfois dépasse 100,000 francs, il faut intriguer, batailler pendant des années, se contenter de promesses fallacieuses, subir les exigences personnelles des acteurs et être réduit souvent à des à-peu-près d'exécution qui amoindrissent l'œuvre et lui enlèvent son am-

pleur. Et lorsque la grande soirée est enfin arrivée, lorsque le rideau se lève sur le drame lyrique d'où toute une existence peut dépendre, on s'aperçoit que le public attend avec impatience le moment où dans le ballet, arbitrairement intercalé, les danseuses vont enfin montrer leurs jambes.

J'en connais, d'un talent de premier ordre, qui ont gardé, pendant vingt-cinq ans, un opéra, un chef-d'œuvre, au tiroir, avant de pouvoir le faire jouer, — à l'étranger. Bien des braves gens, fort honnêtes du reste, qui méprisent les fauvettes parce que l'on ne peut pas faire d'omelette avec leurs œufs, disent : « Pourquoi ne font-ils pas autre chose? » Parce qu'ils ne le peuvent pas ; parce que l'on aura beau enter sur un dattier une greffe de pommier à cidre, l'arroser d'eau tiède et le fumer de fruits secs, il portera toujours des dattes ou mourra.

Ce grand-prix de Rome n'est pas le seul à la maison Galignani ; j'en sais un autre qui a manié l'ébauchoir, pétri l'argile et taillé le marbre. Récemment il a été rejoint par un camarade d'atelier auquel n'ont point manqué les récompenses, même les plus hautes, que l'on décerne après les expositions. Tous deux, en se promenant dans les allées, ou en agitant les cornets du jacquet sur la table du fumoir, pourront, non sans orgueil, énumérer leurs œuvres, compter celles qui sont dans le jardin du Luxembourg et dans celui des Tuileries, celles que gardent les musées, celles que les particuliers montrent avec complaisance. Ni les travaux, ni la réputation ne leur ont manqué, plus d'un artiste inférieur a regardé vers eux avec convoitise et a envié leur sort; les aspirans statuaires en parlaient et peut-être ont rêvé de les égaler; l'âge est venu, traînant son cortège de misères, enlaidissant l'existence et la rendant difficile ; la maison Galignani s'est offerte, et les deux artistes, dont le nom a été si souvent prononcé avec éloge par les journaux, si souvent proclamé par le jury des récompenses, ont accepté le gîte où ils ont trouvé la sécurité de leur vieillesse. Si, par hasard, en un jour de spleen, ils accusent la destinée, qu'ils se souviennent des amertumes dont les dernières années de Pierre Puget ont été abreuvées.

Qui peut se vanter d'avoir vu un homme heureux ? fut-ce ce Babouck qui n'avait pas de chemise et dont Charles Nodier a raconté l'histoire? Je crois l'avoir rencontré et avoir longuement causé avec lui dans le jardin de la maison Galignani. Il porte gaillardement ses quatre-vingt-huit ans, qu'on ne lui donnerait guère, car son esprit est d'une jeunesse extrême, vif, prompt à la riposte, pénétré d'indulgence, et d'un optimisme qui n'est pas du tout « fin de siècle, » comme l'on dit aujourd'hui. C'est plus qu'un philosophe;

c'est un sage; il ne reproche rien à l'existence, il estime qu'elle lui a été douce et que la tranquillité, l'absence de préoccupation dont il jouit, méritent sa gratitude. Je le nommerai, car il me l'a permis; on pourrait lui appliquer le mot que M.-J. Chénier a dit de Laujon : « Il a conservé l'habitude d'être aimé en ne perdant pas celle d'être aimable. » C'est Paul-Aimé Laurencin, qui fut un des auteurs dramatiques les plus applaudis de son temps. *Ma femme et mon parapluie* est un vaudeville dont la gaîté, pour ne pas dire la cocasserie, provoque un rire irrésistible; je l'ai vu jadis, pendant quelque congé du collège, vers 1835, et je me souviens encore avec quelle verve Vernet, déjà vieux et fatigué, enlevait son rôle, dont le comique était d'une incomparable drôlerie. Cette pièce n'a point disparu du répertoire; récemment elle a été jouée, le même jour, à Saïgon et à Batignolles; les droits d'auteur aux « extrêmes se touchent; » la plaisanterie n'est pas de moi. M. Laurencin en a ressenti quelque fierté, car une pièce de théâtre qui tient l'affiche encore cinquante-cinq ans après la première représentation, n'est point chose commune. C'est surtout par *Ma femme et mon parapluie* qu'il est connu, mais dans son bagage dramatique, qui est considérable, on rencontre bien des œuvres dont le titre n'est pas oublié : *Brelan de maris; l'Abbé galant*, où Bouffé déployait tant de finesse; *Paris qui pleure et Paris qui rit; Peau d'âne*, cette féerie charmante qui, renaissant toutes les fois qu'une direction théâtrale est en dénûment, a été jouée plus de 1,200 fois; *Amour et Patrie*, dont l'émotion est profonde; *Mathilde ou la jalousie*, un grand succès et cent autres, qui ont fait la joie de la génération à laquelle j'appartiens.

Né au mois de janvier 1802, d'après ce qu'il m'a dit lui-même, il est actuellement le doyen des auteurs dramatiques et le doyen des journalistes, car dès 1829 il collaborait au *Corsaire*, qui fut un des petits journaux aigus et lancinans de la fin de la restauration. Il a été le parrain du *Charivari*, qu'il a baptisé, c'est lui qui en a trouvé le nom; il l'a pour ainsi dire fondé avec Philippon, dont le crayon inventa la fameuse poire, célèbre pendant toute la durée du règne de Louis-Philippe, et avec Louis Desnoyers, l'auteur de *Jean-Paul Choppart* et des *Béotiens de Paris*, un des meilleurs chapitres du *Livre des cent et un*, sur lequel le libraire Ladvocat a vainement tablé pour reconstituer sa fortune. Il est aussi le doyen des directeurs de théâtre; en 1832, il était le général en chef de la troupe du Gymnase dramatique; en revanche, il n'est que vice-doyen à la maison Galignani, un de ses co-pensionnaires est plus âgé que lui. Cette retraite ne lui a point été proposée, il est venu la chercher, il y paye pension; c'est le loyer de son

repos, je dirai même de son contentement; il s'y plaît, il en apprécie les avantages et il en chante les louanges : ceci n'est pas une métaphore :

Connaissez-vous Galignani?
Non? — Eh bien! sans aucun mystère
Bien mieux je le proclame ici,
Galignani
C'est le paradis sur la terre.

Tel est le refrain d'une chanson qui célèbre le bien-être de la maison, la libéralité des fondateurs, la reconnaissance qui leur est due, « les vertus divines » des filles de la charité et jusqu'aux attraits d'un « joyeux trente-et-un. »

M. Laurencin ne se contente pas de chanter, il prêche d'exemple. Sa satisfaction, dans bien des cas, est communicative, et plus d'un de ses compagnons a repris courage rien qu'à le regarder vivre. A la maison Galignani, comme ailleurs, comme partout, il est des heures de découragement qui, sans motifs apparens, sonnent pour les âmes même les plus résolues. A ceux qui subissent ces défaillances passagères, M. Laurencin apporte le secours de sa bonne humeur et de sa philosophie. — « La porte que vous avez franchie en entrant n'est point fermée, elle reste ouverte et vous pouvez sortir. Où irez-vous? Dans quelle mansarde d'un sixième étage installerez-vous votre gêne et votre solitude? Que nous manque-t-il ici? Les lits sont bons, les chambres sont amples, la nourriture est réconfortante, les médecins sont à vos ordres, la liberté est complète, la société n'est point déplaisante et, dès que le ciel est pur, le soleil illumine notre jardin; nul souci matériel ne peut plus nous atteindre; les seuls inconvéniens dont vous ayez à vous plaindre sont ceux de l'âge, ils vous paraîtraient bien plus durs et vous en seriez tout à fait accablés si vous aviez à les supporter dans l'isolement, dans l'abandon d'une demeure étroite, sans jour et sans feu. Restez, et, pour vous donner de la vaillance, songez à ceux qui, aussi vieux que nous, n'ont pas eu la bonne fortune de trouver asile dans la maison bénie où nous sommes et sur la porte de laquelle on devrait inscrire le titre d'une comédie de Shakspeare: tout est bien qui finit bien. » En l'écoutant, plus d'un a dit : « Vous avez raison » et a senti son cœur se raffermir. Ce bien moral qu'il répand autour de lui, M. Laurencin n'en est pas avare, il n'a qu'à puiser en lui-même, et, comme le personnage d'une de ses comédies, il peut s'écrier : « Mes moyens me le permettent.... » — « Regarde bien au dedans de toi, disait Marc-Aurèle, il y a une source qui jaillit toujours, si tu creuses toujours. »

Hommes de lettres, journalistes, romanciers, auteurs dramatiques, artistes de l'ébauchoir, de la brosse et du burin, femmes ayant vécu dans des milieux intelligens, se retrouvent dans la maison de retraite ; cela constitue une bonne compagnie à laquelle ne manquent point les ressources intellectuelles et où il doit être facile, sinon agréable de vivre ; si l'on réussit à y éviter les discussions politiques toujours aigres, souvent acrimonieuses, je ne connais pas d'endroit meilleur et plus propice à la vieillesse appauvrie. Au temps de mon enfance, j'ai entendu chanter un couplet dont j'ai retenu ces deux vers :

Pégase est un cheval qui porte
Les grands hommes à l'hôpital.

Ceux qu'il dépose aujourd'hui dans la retraite où je viens d'introduire le lecteur peuvent louer les dieux immortels et, comparant leur sort à celui de leurs prédécesseurs, s'estimer heureux, non pas d'avoir eu une vie pénible, mais de posséder enfin un repos qui durera jusqu'à l'instant où toutes les misères de notre triste monde sont oubliées. Qu'il me soit permis de rappeler qu'un des plus grands libraires qui ait étalé son luxe à la fin de la restauration et aux débuts de la dynastie de juillet, est mort à Bicêtre et que sa femme s'est éteinte sur des grabats de la Salpêtrière. Quel adoucissement à leur sort, quel calme pour leur fin, si la maison Galignani eût existé de leur temps!

L'idée qui a présidé à cette fondation est si généreuse que je ne puis m'empêcher de croire qu'elle sera féconde. Est-ce que dans notre bon pays de France, laborieux, riche et bienfaisant, plus vivant que jamais, malgré les blessures reçues, est-ce que dans notre nation qui s'ingénie à secourir les misérables, qui jamais n'a refusé son offrande à la souffrance et à la débilité, est-ce que chaque corps de métier, chaque maîtrise d'états, comme l'on disait jadis, ne devrait pas avoir sa maison de retraite pour les vieillards affaiblis, pour les blessés du travail, pour les victimes des accidens inhérens à l'industrie? Les invalides civils, auxquels le gouvernement provisoire de 1848 s'était platoniquement intéressé, pour être moins mutilés, n'ont pas moins lutté, n'ont pas eu moins à souffrir que les invalides militaires. Il y a encore autre chose que la gloire des armes pour illustrer un grand pays ; nous n'en pouvons douter, car nous l'avons souvent prouvé. Les soldats des victoires pacifiques, de ces triomphes sans larmes qui sont l'honneur même de l'humanité, ont droit, eux aussi, à la reconnaissance et à la protection contre les brutalités de la vie au déclin. Grave question qui se posera un jour d'une façon menaçante, à laquelle il est bon de

penser et que l'initiative privée, — individuelle ou collective, — devrait, dès à présent, essayer de résoudre.

L'exemple a déjà été donné. Au siècle dernier, M. de La Rochefoucauld fonda, en mars 1781, une maison d'environ deux cents lits destinés à des officiers, des ecclésiastiques, des magistrats vieillis et indigens. Malheureusement, la révolution survint, qui s'empara de cet asile et en fit d'abord un hôpital de district, puis une succursale des incurables; aujourd'hui c'est un simple hospice pour la vieillesse; la destination première n'a pas été relevée. L'hospice de la Reconnaissance, dont la population est actuellement de 314 personnes, a été créé à Garches, en 1828, par Michel Brezin, ancien entrepreneur de fonderies et de forges. Par testament, il consacra une somme considérable à l'établissement d'un asile exclusivement réservé aux anciens ouvriers forgerons, mécaniciens, serruriers et « autres travailleurs du marteau qui l'avaient aidé à augmenter sa fortune. » Enfin, Olympe Descuillers, qui était si belle qu'Horace Vernet la choisit pour modèle de sa *Judith* et qui épousa Rossini, a installé dans les dépendances de Sainte-Périne, à Auteuil, une maison où sont recueillis, hébergés et défrayés, « les artistes chanteurs français et italiens âgés et infirmes des deux sexes. » Cinquante personnes y vivent aujourd'hui à l'abri du besoin. Si à ces chanteurs et à ces forgerons on ajoute les frères de la doctrine chrétienne de Fleuri-sous-Meudon, les prêtres de l'infirmerie Marie-Thérèse dont Mme de Chateaubriand fut la plus ardente zélatrice, les pensionnaires de la maison des frères Galignani, on reconnaîtra qu'il reste beaucoup à faire (1).

Si, en France, l'État est sans cesse assailli de demandes d'emploi, si toutes les administrations publiques sont encombrées au point d'être une cause d'embarras pour le budget, si le fonctionnarisme est devenu une sorte de maladie envahissante et périlleuse, c'est qu'au bout d'un certain nombre d'années de service on est assuré d'une pension qui, si médiocre qu'elle soit, empêche de mourir de faim et de dormir à la belle étoile. On fait une retenue sur les émolumens des officiers, des employés civils, afin de pouvoir leur constituer une pension de retraite; c'est au mieux, quoique pour beaucoup d'entre eux cette retenue soit une cause de gêne et de privations souvent plus pénibles que l'on n'imagine. Cette mesure légitime, faite de prévoyance et d'humanité, qui est si bien passée dans nos mœurs qu'elle ne soulève aucune objection, ne pourrait-on la généraliser et ne pourrait-elle être le résultat d'une libre entente individuelle? *Incedo per ignes*. Tant de projets sont en l'air à ce

(1) Je ne parle que de Paris, j'ignore ce que la province fait pour ses ouvriers vieillis, indigens et valétudinaires.

sujet, en France et en d'autres endroits, qu'un de plus n'est point pour m'effrayer. Puisque l'on opère une retenue sur le traitement, — bien maigre, — de pauvres diables qui en subsistent à peine, pourquoi les grandes industries n'en feraient-elles pas une sur leurs bénéfices, afin de fonder des maisons de retraite pour les ouvriers qui « les ont aidées à augmenter leur fortune? » c'est le mot de Michel Brezin. Comment se fait-il que les industries du fer, du bois, du drap, du papier, que celles de l'imprimerie, de la librairie, que toutes celles, en un mot, qui ont versé sur notre pays d'incalculables richesses, que les « grands magasins » qui ont porté un coup mortel à la classe si intéressante des petits négocians dont les fils ont été souvent la vaillance de l'armée, l'intégrité de la magistrature, la probité des offices ministériels, l'intelligence des professions libérales, comment se fait-il que toutes ces cornes d'abondance se soient reversées sur elles-mêmes et n'aient point laissé écouler, chaque année, quelque somme proportionnelle à leurs gains, que l'on aurait capitalisée et qui aurait servi à la construction de vastes maisons où le repos eût été offert à ceux qui l'ont mérité par une longue vie de travail?

Il serait bon que l'initiative fût prise par les chefs mêmes de l'industrie, car si, sous la pression de nécessités redoutables, c'est l'État qui impose la mesure, il le fera, selon l'usage presque constant, sans souplesse et dans des proportions excessives. Que l'on se souvienne de la révolution du 24 février 1848, faite pour obtenir ce que l'on nommait alors l'adjonction des capacités, c'est-à-dire l'extension du droit de vote. Le premier soin du gouvernement provisoire fut la proclamation du suffrage universel, qui, d'emblée, engloba toutes les capacités et même toutes les incapacités. Il est à craindre que les questions d'économie sociale ne soient résolues de la sorte, si des réformes ne sont pas adoptées par les personnes les plus intéressées à la conservation de la grande industrie, c'est-à-dire par les grands industriels.

Peut-être ne suis-je qu'un vieil homme halluciné par son rêve, mais je me figure que les relations parfois si aiguës entre ouvriers et patrons s'adouciraient, si quelque sacrifice était consenti en vue de fondations consacrées à la vieillesse indigente ; je m'imagine que l'ouvrier aurait de moins âpres revendications, qu'il manierait son outil avec plus de courage, qu'il resterait plus fidèle à son atelier, qu'il se méfierait moins de ceux qui guident son labeur, si, au bout de sa vie active, comme récompense due à sa collaboration et à son assiduité, il apercevait une maison de retraite où il pourra vieillir sans misère et mourir en paix.

MAXIME DU CAMP.

L'ÉDUCATION ET LA SÉLECTION

I. Guyau, *Éducation et Hérédité*, 1889. — II. Maneuvrier, *l'Éducation de la bourgeoisie sous la république*, 1888. — III. Ch. Grad, *le Peuple allemand*, 1888. — IV. Ph. Daryl, *la Renaissance physique*, 1888.

Il s'est formé chez nous une ligue pour la renaissance physique, et tout le monde sent qu'on n'a pas moins besoin de s'unir en vue d'une renaissance intellectuelle et morale. Les questions d'enseignement sont à l'ordre du jour, rarement on a vu tant de livres consacrés aux problèmes pédagogiques. Nous voudrions indiquer ici les solutions qui nous paraissent se dégager des travaux les plus récens. La plupart des controverses relatives à cette question vitale de l'éducation nous semblent venir de ce qu'on ne s'élève pas à un point de vue assez général, c'est-à-dire national, international et même *ethnique*. Parmi les livres récemment publiés et tous remarquables à divers titres, il n'en est guère qu'un où soient mis en présence les deux termes essentiels du problème : l'individu et la race. Ici comme dans toutes les grandes questions de philosophie pratique, M. Guyau a laissé sa marque et sa trace. Son principal titre sera d'avoir traité au point de vue « sociologique » les problèmes relatifs non-seulement à la morale, mais encore à la religion, à l'esthétique, à l'éducation. Il croyait d'ailleurs, et avec raison selon nous, que le développement des

sciences sociologiques sera le caractère dominant du prochain siècle. C'est donc dans son rapport à la société entière, à la race et à la nationalité, qu'il a considéré l'éducation. Il a pris la question de haut et l'a posée sous une forme vraiment scientifique : — Étant donnés les mérites et défauts héréditaires d'une race, dans quelle mesure peut-on, par l'éducation, modifier l'hérédité existante au profit d'une hérédité nouvelle? — Car il ne s'agit de rien moins : ce ne sont pas seulement des individus qu'il faut instruire, c'est une race qu'il faut conserver et accroître. La nationalité même est encore un héritage moral et une hérédité physiologique : c'est donc sur les lois physiologiques et morales de la culture des races que doit reposer l'éducation. On ne le méconnaît pas quand il s'agit d'élever les animaux utiles; on l'oublie dès qu'il s'agit des hommes, « comme si l'éducation humaine n'avait plus affaire qu'à des individus. »

Le point de vue ethnique nous semble le vrai. Il faut, par l'éducation, créer des hérédités utiles à la race physiquement et intellectuellement; outre l'hérédité cérébrale et physiologique, il faut encore assurer ces formes d'hérédité sociale qui sont la tradition, les mœurs, la conscience sociale, l'opinion publique. La société, en effet, est un organisme doué d'une certaine conscience collective, quoique non concentrée en un *moi;* nous considérerions donc volontiers comme une forme d'hérédité et d'identité organique à travers les âges tout ce qui maintient chez un peuple une continuité de caractère, d'esprit, d'habitudes et d'aptitudes, en un mot, une conscience nationale et une volonté nationale.

Une fois admis que le but dernier de l'éducation est d'assurer le développement de la race, il faut se demander quels sont les meilleurs moyens d'y atteindre. Il en est un que nous voudrions principalement mettre ici en lumière : c'est la *sélection.* L'histoire de l'humanité nous montre la lutte des races, des nationalités, des individus, non pas seulement pour la vie, — comme on le répète sans cesse par une interprétation étroite du darwinisme, — mais encore pour le progrès de la vie sous toutes ses formes, y compris la vie intellectuelle, esthétique et morale. On parle beaucoup aujourd'hui de la lutte pour la vie; on se hâte de transporter imprudemment au sein de l'humanité les lois formulées par Darwin pour le règne animal; on oublie les métamorphoses que subit la sélection en passant du domaine des forces brutales dans le domaine des forces intellectuelles et morales. Toutes les conséquences plus ou moins scandaleuses qu'on a tirées du darwinisme tiennent à ce vice de raisonnement et consistent à croire que le triomphe de la force la plus puissante est toujours celui de la force la plus brutale. Il faut donc comprendre à la fois les analogies et

les différences de la sélection naturelle et de la sélection sociale : nous essaierons de les indiquer. Mais nous devons, en premier lieu, rechercher la vraie puissance et les limites de l'éducation, ainsi que de l'instruction proprement dite ; nous nous demanderons jusqu'à quel point « les idées mènent le monde » et comment une sélection des idées se produit d'abord dans le cerveau par l'éducation : c'est ce qu'on peut appeler la sélection psychologique. Nous étudierons ensuite la sélection sociale, et à quelles conditions elle peut produire une élite nécessaire au progrès de tous. La doctrine même de l'évolution nous aidera à déterminer les objets les plus essentiels d'une éducation ayant pour fin le perfectionnement de l'espèce. Nous aurons ainsi établi nos principes et, dans des études ultérieures, nous en tirerons les conséquences pratiques relativement aux réformes actuellement projetées de l'enseignement.

I

La puissance de l'instruction et de l'éducation, que les uns exagèrent et les autres nient, n'est autre chose que la force des idées et des sentimens : on ne saurait donc apporter trop d'exactitude scientifique à déterminer d'abord l'étendue et les limites de cette force. C'est là une question psychologique qui est à la base même de la pédagogie.

Le principe d'où nous partons, c'est que toute idée tend à se réaliser elle-même. Si elle est seule, ou si une force supérieure ne la contrebalance point, elle se réalise en effet. Ainsi le principe de la lutte pour la vie et de la sélection, si on prend ce mot dans son sens le plus général, s'applique selon nous aux idées non moins qu'aux individus et aux espèces vivantes : il se produit une sélection dans le cerveau au profit de l'idée la plus forte ou la plus exclusive, qui entraîne tout l'organisme. Le cerveau de l'enfant, principalement, est un vrai champ de bataille pour les idées et pour les impulsions qu'elles enveloppent ; là chaque idée nouvelle est une force de plus qui rencontre les idées déjà installées et les impulsions déjà développées. L'éducation tout entière est, à nos yeux, une œuvre de sélection intellectuelle. Passons en revue les principaux faits qui démontrent la force impulsive des idées, et supposons d'abord un esprit encore vide où soit introduite tout à coup la représentation d'un mouvement, l'idée d'une action quelconque, comme de lever le bras. Cette idée étant seule et sans aucun contre-poids, l'ébranlement commencé dans le cerveau pren-

dra la direction du bras, parce que ce sont les nerfs aboutissant au bras qui ont été ébranlés par la représentation du bras lui-même. En conséquence, le bras se lèvera. Penser un mouvement, c'est le commencer; or tout mouvement, une fois existant, ne peut se perdre : il se communique nécessairement du cerveau aux organes si quelque autre représentation ou impulsion ne l'arrête pas. Cette propagation du mouvement est assurée physiologiquement par la symétrie des membres, qui tendent à exécuter l'un après l'autre le même mouvement. Le cerveau fournit le thème et les membres le reproduisent. Il y a ainsi sympathie et synergie des organes. La contagion de l'idée aux membres est infaillible si l'idée est seule ou si elle est prédominante. C'est ce que nous appelons la loi des idées-forces.

Nous croyons avoir expliqué ailleurs tous les faits curieux qui se rapportent à l'action impulsive de l'idée. Les expériences bien connues de Chevreul sur le « pendule explorateur » et sur la baguette divinatoire montrent que, si on se représente un mouvement dans un sens, la main finit par réaliser ce mouvement même sans que nous en ayons conscience et par le communiquer au pendule. La table tournante réalise le mouvement qu'on attendait, par l'intermédiaire d'un mouvement réel des mains dont on n'a pas eu conscience. La *lecture des pensées* (par ceux qui devinent, en vous prenant la main, où vous avez caché un objet) est une lecture de mouvemens imperceptibles, où votre pensée vient se traduire sans même que vous en ayez conscience. Dans les faits de fascination et de vertige, plus visibles encore chez les enfans que chez les adultes, il y a un mouvement commencé que la paralysie de la volonté empêche de suspendre, et ce mouvement peut nous entraîner vers la douleur ou vers la mort. Enfant, je traversais en courant une planche au-dessus du barrage d'une rivière sans avoir même l'idée que je pusse tomber; tout à coup cette idée vint, comme une force divergente, se jeter à la traverse de la pensée rectiligne qui, auparavant, dirigeait seule ma marche : ce fut comme si un bras invisible m'avait saisi, m'attirait en bas. Je poussai un cri et je restai chancelant, au-dessus de l'eau tourbillonnante, jusqu'à ce qu'on vînt à mon secours. L'idée seule du vertige possible provoque ce vertige. La planche couchée sur le sol que vous traversez n'éveille aucune idée de chute; quand elle est au-dessus d'un précipice et que vous mesurez du regard la distance jusqu'au fond, la représentation du mouvement de chute est intense, l'impulsion à la chute est donc intense, et elle ne peut être arrêtée que par un effort intense. Même si vous êtes en sûreté, il peut encore y avoir ce qu'on appelle l'attrait de l'abîme. La vision du

gouffre, comme une idée fixe, ayant produit un résultat « d'inhibition » sur l'ensemble de vos idées et de vos forces, il ne reste plus que l'image du grand trou, avec l'ivresse du mouvement rapide qui commence dans votre cerveau et tend à emporter le plateau de la balance interne. La *tentation*, qui est continuelle chez les enfans parce que tout leur est nouveau, n'est autre chose que la force d'une idée et de l'impulsion motrice qui l'accompagne.

La force d'une idée, nous l'avons vu, est d'autant plus grande que l'idée est mieux triée parmi les autres au sein de la conscience. Cette sélection d'une idée, devenue si exclusive que la conscience entière s'y absorbe, a été appelée *monoïdéisme*. Cet état est précisément celui où se trouve une personne hypnotisée. L'hypnotiseur fait le vide intellectuel dans le cerveau par le sommeil artificiel qu'il produit, puis, dans ce vide, il introduit une idée, qui, étant presque unique et sans frein, se réalise aussitôt en mouvemens. Ce qu'on appelle la suggestion hypnotique n'est pas autre chose que cette sélection artificielle d'une idée à l'exclusion des autres, si bien qu'elle passe à l'acte. Dans le somnambulisme naturel, même force de l'idée. Le somnambule est celui qui ne pense rien sans l'exécuter non-seulement par le cerveau, mais par les mains et les pieds : le mouvement est alors tellement vif dans le cerveau surexcité, la résistance des organes endormis est tellement affaiblie que le mouvement se communique aux membres par cela seul qu'il a été conçu. L'espèce de rêve dans lequel vivent souvent les enfans n'est pas sans analogie avec le somnambulisme. L'*idée-fixe* est un autre exemple du même phénomène, qui se produit dans l'état de veille et qui, en s'exagérant, va jusqu'à la monomanie, sorte de monoïdéisme maladif; les enfans, ayant très peu d'idées, en auraient facilement de fixes, sans la mobilité que cause en eux la perpétuelle nouveauté des choses. Ainsi s'expliquent, selon nous, tous les faits qu'on groupe aujourd'hui sous le nom d'auto-suggestion. Pour notre part, nous généralisons la loi, et nous disons : toute idée conçue est une auto-suggestion, dont l'effet sélectif n'est contrebalancé que par d'autres idées produisant une auto-suggestion différente. Le fait est surtout visible chez les enfans, qui exécutent si vite ce qui leur passe par la tête.

La force de l'exemple, qui joue encore un si grand rôle dans l'éducation, se ramène pareillement à la force communicative et sélective de toute représentation. Enfin nous expliquons de la même manière la seconde forme de la suggestion, celle où ce n'est plus à soi-même, mais à autrui qu'on suggère un acte par l'intermédiaire d'une idée. Ce qu'il y a peut-être de plus intéressant parmi les recherches de M. Guyau, c'est son étude approfondie de cette sugges-

tion et de son rôle dans l'éducation. M. Guyau avait été le premier, croyons-nous, à signaler jadis l'analogie profonde de la suggestion et de l'instinct, ainsi que l'application possible de la suggestion à la *thérapeutique morale*, « comme correctif d'instincts anormaux ou stimulant d'instincts normaux trop faibles (1). » — « Toute suggestion, avait-il écrit, est un instinct à l'état naissant créé de toutes pièces par l'hypnotiseur. » Depuis cette remarque, les résultats thérapeutiques de la suggestion ont été nombreux et importans. Les docteurs Voisin et Liégeois ont guéri par suggestion le délire mélancolique, la dipsomanie, la morphinomanie, l'ivrognerie et l'abus du tabac. M. Delbœuf dit avoir rendu courageuse une fille poltronne. M. Voisin a transformé le caractère d'une femme voleuse et paresseuse; il a aussi transformé, prétend-il, une femme dont le caractère était insupportable en épouse affectueuse et douce, — moyen dont Socrate eût pu faire grand cas. Enfin, M. Liébault, de Nancy, a rendu laborieux, pendant six mois, un enfant d'une incorrigible paresse. Il va de soi que M. Guyau ne conseille pas et même blâme expressément toute introduction de l'hypnotisme dans l'éducation normale : il vaut beaucoup mieux, dit-il, « laisser un enfant dans la paresse que de le rendre névropathe. » Si donc il cite ces faits pathologiques, c'est pour en tirer des conséquences relativement à l'état normal. La suggestion hypnotique n'est, selon lui, que l'exagération maladive et le grossissement artificiel de phénomènes suggestifs qui se produisent dans l'état de parfaite santé. La suggestion normale, qui seule trouve place dans l'éducation, est psychologique, morale et sociale : elle consiste dans une transmission d'idées ou de sentimens impulsifs d'un individu à l'autre et dans la possibilité de rendre fixes ces idées ou sentimens. Nous ne sommes pas, à l'état normal, sous la puissance d'un magnétiseur déterminé; mais il ne s'ensuit pas que nous ne soyons point « accessibles à une infinité de petites suggestions, tantôt se contrariant, tantôt s'accumulant et produisant un effet moyen très sensible. » Les enfans, en particulier, sont ouverts à toutes les suggestions du milieu. M. Guyau montre que l'état de l'enfant, au moment où il entre au monde, est comparable à celui d'un hypnotisé. Même absence d'idées propres ou même domination d'une seule idée. « Tout ce que l'enfant va sentir ou voir sera donc une suggestion; cette suggestion donnera lieu à une habitude qui pourra parfois se propager pendant la vie entière, comme on voit se perpétuer certaines impressions de terreur inculquées aux enfans par les nourrices. » Si l'introduction de sen-

(1) Voir *Revue philosophique*, 1883.

timens nouveaux est possible par un moyen tout physiologique, elle doit être possible également par les moyens psychologiques et moraux. De là cette importante conséquence que « les études récentes sur le système nerveux sont propres à corriger les préjugés nés de la science contre la force de l'éducation par une science plus complète. » La suggestion, qui crée des instincts artificiels capables de faire équilibre aux instincts héréditaires, constitue une puissance nouvelle comparable à l'hérédité; or l'éducation, dit M. Guyau, « est un ensemble de suggestions coordonnées et raisonnées, et l'on comprend dès lors l'importance, l'efficacité qu'elle peut acquérir au point de vue à la fois psychologique et physiologique. »

A nos yeux, la suggestion n'est qu'un cas particulier de la loi plus fondamentale des idées-forces, loi qui domine toute la science pédagogique et à laquelle l'auteur d'*Éducation et Hérédité* a lui-même fourni, dans plusieurs chapitres, de très importantes « contributions (1). »

On dédaigne parfois les idées, on croit qu'elles n'ont guère d'influence sur la conduite. Les philosophes du XVIIe siècle, avec Descartes et Pascal, considéraient au contraire les sentimens et passions comme des pensées confuses, comme des « précipitations de pensées. » Et cela est vrai. Sous tous nos sentimens, il y a un ensemble d'idées mal analysées, un flot de raisons pressées et confuses dont la masse nous soulève et nous entraîne. Inversement, sous toutes nos idées, il y a des sentimens : ils couvent sous la cendre refroidie des abstractions. Le mot même a une force, parce qu'il suscite tous les sentimens qu'il résume; honneur, devoir, ces simples mots retentissent en échos infinis dans les consciences. Au seul mot d'honneur, toute une légion d'images est prête à surgir : vous entrevoyez vaguement, comme des yeux ouverts dans l'ombre, tous les témoins possibles de votre acte, depuis votre père et votre mère jusqu'à vos amis et tous vos compatriotes; bien plus, si votre imagination est vive, vous entrevoyez tous vos grands devanciers qui, en des circonstances semblables, n'ont pas hésité. — Il le faut, allons. — C'est une armée d'hommes courageux où vous vous sentez enrôlé vous-même : c'est la race entière dans ses représentans les plus héroïques qui vous pousse en avant. Il y a un élément social et même historique au fond des idées morales. Le mot, d'ailleurs, produit social, est aussi une force sociale. L'âme religieuse va plus loin encore : le devoir, pour elle, se personnifie en un être qui est le bien vivant et dont elle entend la voix.

On parle des formules mortes; il y en a bien peu. L'idée et le

(1) Voir *Éducation et Hérédité*, p. 217 et suiv.

mot sont des formules d'actions possibles et de sentimens prêts à passer en actes : ce sont des « verbes. » Or, tout sentiment, toute impulsion qui arrive à se formuler en une sorte de *fiat*, acquiert par ce seul fait une force nouvelle et comme créatrice ; elle se trouve non-seulement éclairée à ses propres yeux, mais définie, spécifiée et triée d'avec le reste, par cela même dirigée. C'est ce qui rend si puissantes pour le bien ou pour le mal les formules relatives aux actions : un enfant avait une tentation vague, un penchant dont il ne se rendait pas compte ; prononcez devant lui la formule, changez l'impulsion aveugle en idée claire, et ce sera une suggestion nouvelle qui le fera tomber peut-être du côté où il penchait (1). D'autre part, certaines formules de sentimens généreux n'ont eu besoin que d'être prononcées pour entraîner des masses entières. L'homme de génie est souvent celui qui traduit les aspirations de son époque en idées : il prononce le mot, et tout un peuple le suit. Les grandes révolutions morales, religieuses, sociales, ont lieu lorsque les sentimens, longtemps contenus ou à peine consciens d'eux-mêmes, arrivent à se formuler en idées et en mots : la voie est alors ouverte, le but apparaît avec les moyens, la sélection a lieu, et toutes les volontés à la fois se dirigent dans le même sens, comme un torrent qui a trouvé le point où le passage est possible.

La conduite dépend donc, en grande partie, du cercle des idées que chacun se forme sous l'influence de l'expérience, des relations sociales, de la culture intellectuelle et esthétique qu'il a reçue. Chaque homme finit par posséder un ensemble de notions générales et de *maximes* qui devient la source de ses résolutions et de ses actions, parce que le tout se fond en un sentiment et en une habitude. La tendance à tout traduire en maximes est manifeste même chez les enfans, parce que la maxime est une généralisation qui satisfait la pensée. Si donc le cercle des idées se trouve être incomplet sur quelque point important, s'il s'y glisse des notions fausses ou des maximes immorales, on sera condamné à une faiblesse incurable ou au vice, tout comme une nation dont le code contiendrait de mauvaises lois fondamentales.

Les facultés mentales, comme les facultés physiques, se développent, chez l'individu, en un rapport d'action réciproque, mais l'activité intellectuelle est plus *indépendante* que les autres : si vous avez, sur un point de fait ou de raisonnement, des idées fausses, je puis, en assez peu de temps, vous faire toucher du doigt votre erreur ou vous convaincre par une démonstration ;

(1) M. Guyau donne de ce fait des exemples nombreux et intéressans.

s'agit-il de modifier un sentiment, un penchant, une habitude, il y faudra des mois et des années. L'intelligence est donc plus flexible, plus mouvante, plus progressive que le reste de notre constitution; par cela même on peut agir sur elle avec plus de facilité. Placez devant les yeux d'un myope des verres qui rendent les objets visibles, il sera bien forcé de convenir qu'il les voit; montrez une goutte d'eau à l'ignorant dans le champ d'un microscope, il sera bien obligé de reconnaître que la goutte d'eau est habitée. L'intelligence est, aux autres facultés de notre esprit, ce que les yeux sont aux organes de notre corps, un tact à distance. Il en résulte que l'activité intellectuelle a une puissance supérieure pour diriger et pour transformer les autres genres d'activité. Comme elle découvre dans les choses des côtés nouveaux, elle produit par cela même un double effet : elle excite de nouveaux sentimens, elle ouvre de nouvelles voies à l'action. Toute idée nouvelle tend à devenir aussi un sentiment et une impulsion, par conséquent une idée-force. L'intelligence est le grand instrument de la sélection volontaire. Elle est un moyen abréviatif de l'évolution, elle accélère et accomplit en quelques années les sélections qui auraient demandé des siècles.

Au lieu de l'individu, considérons l'organisme social; là encore, les diverses activités et les divers produits de la civilisation se conditionnent réciproquement; mais les produits de l'intelligence et de la science stimulent ou dirigent toutes les autres fonctions sociales. Les créations religieuses, morales, esthétiques, politiques, économiques, sont déterminées par les progrès que fait l'humanité soit dans la connaissance réelle des choses, soit dans la découverte des idéaux. L'instruction est un moteur de première importance dans le mécanisme social; mais à une condition, c'est qu'elle porte sur les idées vraiment directrices et sélectives, sur celles qui, par leur rapport intime avec le sentiment et la volonté, méritent excellemment le nom d'idées-forces.

Il y a donc un milieu entre les préjugés pour et contre l'éducation. Si celle-ci ne manifeste pas toute la puissance dont elle est capable, c'est qu'elle est rarement dirigée vers son véritable but et par les moyens appropriés à ce but. Il en résulte une perte de forces vives, par la neutralisation mutuelle et le désordre des idées. On sème en quelque sorte les idées au hasard dans l'esprit; elles germent également au hasard des circonstances, des prédispositions intérieures, du milieu extérieur : c'est la sélection fortuite, comme dans le domaine des forces matérielles. Il ne suffit pas d'instruire : il faut que l'instruction devienne elle-même une éducation, un procédé de sélection réfléchie et méthodique entre les

idées qui tendent à se réaliser dans les actes. Nous disons sans cesse : instruction ; d'autres peuples disent : culture, et ils ont raison. Le premier mot nous porte à considérer matériellement les choses apprises ; l'autre, le degré de fertilité acquise par l'esprit. L'éducation ne doit pas être une simple acquisition de savoir, mais une culture de forces vives, en vue d'assurer l'avantage aux idées-forces les plus hautes.

II.

Après la sélection psychologique, intérieure à l'individu, nous devons considérer la sélection sociale, qui a lieu soit entre les individus différens, soit entre les races ou les peuples.

Il y a pour une race deux moyens essentiels de supériorité : l'un physiologique, l'autre psychologique. Avant tout, il faut qu'une race soit physiologiquement forte, et c'est ici seulement que les lois ordinaires de la sélection naturelle s'appliquent, parce que nous sommes dans le domaine de la vie. Il n'y a pas d'illusion idéaliste à garder : la *mens sana* ne peut exister que dans le *corpore sano;* toutes les délicatesses de l'esprit ne valent pas, pour une race, la *santé,* la *vigueur* et, comme conséquence, la *fécondité.* Les génies mêmes ne peuvent naître que chez une race forte ; les facultés intellectuelles ne peuvent se maintenir longtemps et faire des progrès que chez une race forte ; enfin la sélection ne peut s'opérer et produire les élites naturelles, condition nécessaire de tout progrès, que chez une race féconde et nombreuse, par conséquent forte. Donc, toutes les fois que vous surmenez l'intelligence aux dépens du corps, vous abaissez le niveau physiologique de la race, et, par cela même, vous abaissez aussi le niveau intellectuel, car, tôt ou tard, les générations physiologiquement affaiblies verront s'affaiblir aussi, avec leur puissance cérébrale, leur capacité intellectuelle. Ce résultat, MM. Spencer et Guyau l'ont mis en pleine lumière. Les lois de l'hérédité sont fatales : léguer aux enfans des organes appauvris, c'est préparer ce que Pascal appellerait « l'abêtissement » de la nation pour une époque plus ou moins lointaine. Dans la lutte et la sélection des peuples à travers l'histoire, quand quelque sang jeune et parfois barbare n'est pas venu s'infuser au corps vieilli d'une nation, elle est tombée de plus en plus, s'est stérilisée, a disparu ou décliné tandis que les autres montaient.

L'instruction peut, selon nous, aboutir à deux sortes de résultats : soit à des effets dynamiques, c'est-à-dire à une augmentation de force cérébrale, soit à des effets purement mécaniques, comme la routine scientifique et littéraire. Dans le premier cas, elle agit

sur l'hérédité et peut produire une transmission héréditaire de force cérébrale ; dans le second, elle n'agit pas ou agit dans un mauvais sens, en épuisant le système nerveux. Ce qui se transmet par hérédité d'une génération à l'autre, c'est la force intellectuelle, ce ne sont pas les connaissances apprises. De là le *criterium* que nous proposerions pour juger les méthodes d'éducation et d'enseignement : y a-t-il augmentation de force mentale, morale, esthétique? la méthode est bonne. Y a-t-il simplement un emmagasinage dans la mémoire? la méthode est mauvaise, car le cerveau n'est pas un magasin à remplir, mais un organe à fortifier.

C'est donc justement que les inconvéniens physiques et intellectuels du surmenage préoccupent aujourd'hui l'attention. Dans notre système d'instruction, il y a réellement surmenage pour les bons élèves, puis pour ceux qui veulent réussir à un examen, entrer dans une école du gouvernement. Mais il n'y a pas de surmenage pour la majeure partie des élèves : il y a simplement perte presque complète de temps, années passées à « user les bancs du collège. » De tout ce qu'on fait défiler devant leur esprit, ils se gardent bien de retenir autre chose que quelques notions vagues et confuses ; ils assistent en paresseux aux excursions de leurs professeurs successifs à travers les sciences de toutes sortes ; ce qui est surmenage pour les autres n'est pour eux que du vagabondage intellectuel. Si tous les enfans se surmenaient, la race serait bientôt perdue : « Les paresseux, dit M. Guyau, la sauvent physiquement. » Par malheur, ils contribuent d'autre part à la maintenir dans la médiocrité intellectuelle et morale, comme aussi à donner une fausse direction aux affaires publiques. On aurait conservé les avantages de leur paresse sans en subir les inconvéniens si, au lieu d'exiger de tous tant de connaissances dont la plupart sont inutiles, on avait exigé les connaissances strictement *nécessaires* et un nombre modéré de *belles* connaissances, propres à élever l'esprit en même temps qu'à l'intéresser. Par là on supprimerait un grand nombre de paresseux sans tomber dans le surmenage et sans abaisser finalement la race qu'on prétend élever. Il ne faut pas s'inquiéter de la quantité de choses qu'un enfant sait, mais de la façon dont il sait et dont il a appris, surtout de la vigueur générale qu'il a retirée de ses exercices et qui seule sera un profit net pour l'espèce. Comment se refait la terre? Elle se refait au soleil, à l'air, à la pluie, par la libre action des forces qui la travaillent incessamment ; calme à la surface, elle s'agite et germe en dessous. De même pour l'esprit. Il faut, à certains momens, laisser agir la nature, ne pas brusquer le travail d'organisation inconsciente et spontanée qui s'accomplit au fond du cerveau, comme on laisse

agir au fond du sol, dans la solitude, la puissance qui fait germer les herbes et les chênes.

Les Grecs connaissaient et appliquaient ces lois. Aussi ne séparaient-ils point la gymnastique de la musique, c'est-à-dire de tous les arts consacrés aux Muses. Euripide, après avoir gagné la couronne aux jeux olympiques, écrivait *Iphigénie*. Dans les écoles de Charlemagne les jeux violens étaient de règle, ainsi que le tir à l'arc. M. Philippe Daryl a remarqué avec raison que la mollesse italienne s'est introduite en France avec la renaissance, d'abord dans le monde de la cour et dans les classes lettrées. Les paysans seuls avaient gardé toute leur énergie, dont ils donnèrent les preuves à la fin du XVIIIe siècle. Ce que les Médicis avaient commencé, l'affaiblissement de notre race, Bonaparte l'acheva par « vingt années de saignées consécutives; » de plus, on y a ajouté « quatre-vingts années d'emprisonnement scolaire. » On a donc eu raison, en fondant la ligue pour l'éducation physique, d'entraîner l'État à multiplier les lieux d'exercice au grand air, les jardins publics, les champs de gymnastique et surtout de jeux. La meilleure gymnastique, en effet, est le jeu, puisque c'est la seule à la fois complète et attrayante : elle exerce tous les muscles, toutes les parties du corps, elle exerce toutes les facultés de l'intelligence, — intuition rapide, vivacité d'esprit, imagination, surtout volonté et énergie, — toutes les qualités fondamentales qui font la supériorité d'une race dans la concurrence vitale et intellectuelle.

Le système des « muscles au repos » et de la « cervelle aux travaux forcés » est encore plus désastreux pour les femmes que pour les hommes. Les femmes sont, par excellence, un instrument de sélection naturelle, en raison des qualités ou des défauts qu'elles transmettent à leurs enfans. De plus, elles sont l'objet même de cette seconde forme de sélection dont Darwin a montré l'importance sous le nom de sélection sexuelle. Chez les animaux, en appariant les couples, la sélection sexuelle aboutit au choix et au triomphe des qualités les plus avantageuses à la race : beauté typique, vigueur, santé et fécondité. Dans le genre humain, la sélection sexuelle dévie souvent; malgré cela, la loi favorable à l'espèce se maintient d'une manière générale. L'observation et la statistique, en effet, nous apprennent que, pour exciter l'amour et décider la sélection volontaire, les moyens les plus puissans chez la femme sont ceux qui naissent des avantages extérieurs; en seconde ligne viennent ceux que fournissent les qualités morales; les plus faibles sont précisément ceux qui tiennent aux attraits intellectuels; encore ces attraits dépendent-ils beaucoup moins de l'instruction

acquise que des facultés naturelles, telles que la vivacité d'esprit, la finesse, la pénétration, le goût, qui sont pour ainsi dire les forces vives de l'intelligence. C'est là une leçon de pédagogie donnée par la nature même, et qui condamne l'éducation contre nature aujourd'hui en faveur. Si l'on s'indigne que le sexe masculin se laisse prendre à cette hiérarchie de qualités, un évolutionniste, comme M. Spencer, comme M. Guyau, n'aura pas de peine à montrer que l'apparente folie des amoureux est sagesse. La nature agit pour les intérêts de la race; sa fin suprême est le plus grand avantage de la postérité, son moyen est la sélection des couples les mieux appropriés à ce but. Or, en ce qui concerne la race, une intelligence meublée de connaissances nombreuses, mais avec une mauvaise constitution physique, est de peu de valeur, puisque les « descendans mourront, faute de santé, dans une génération ou deux. » A l'inverse, une belle et robuste constitution, ne fût-elle accompagnée d'aucun talent, mérite encore d'être conservée, parce que, dans la suite des générations à venir, l'intelligence pourra indéfiniment se développer. Ce n'est donc pas sans raison que Schopenhauer voit dans l'amour une sorte de ruse de la nature qui fait servir l'individu à ses fins : la femme capable de donner de beaux enfans fait plus pour l'humanité que celle qui a subi les examens du baccalauréat ès sciences. Avec la santé, c'est la moralité qui importe le plus à la race; l'intelligence et l'instruction, surtout scientifique, ne viennent qu'à la fin; l'amour, tout aveugle qu'il paraisse, est donc plus clairvoyant que nos novateurs en pédagogie.

En un mot, chez l'un et l'autre sexe, l'équilibre physique est la base même de l'équilibre mental, surtout si on considère les moyennes et les races; il faut donc développer le corps en même temps que l'esprit. L'évolution du cerveau et des facultés est soumise à des conditions auxquelles il n'est pas permis de se soustraire; sinon, les générations se transmettent l'une à l'autre un organisme mal équilibré. C'est là un exemple de ce qu'on peut appeler la sélection à rebours.

III.

Quels sont les objets essentiels que doit se proposer l'éducation de l'esprit et quel est leur ordre hiérarchique? La doctrine de l'évolution et de la sélection naturelle peut encore nous aider à répondre. Depuis la naissance jusqu'à l'état adulte, l'individu reproduit en lui-même les phases de l'évolution de son espèce ; or parmi les caractères acquis dans l'espèce, grâce à une lente sélection, et devenus à la fin traditionnels, quels

sont les plus stables et quels sont les plus instables? Les caractères les plus stables sont les plus anciens, qui sont aussi les moins élevés, les plus rudimentaires, les plus voisins de l'état sauvage; et ces mêmes caractères sont aussi ceux qui ont le plus de stabilité chez l'individu. Sur quoi donc l'éducation doit-elle porter son effort? Sur ce qui est à la fois le plus élevé et le plus instable, par conséquent sur les sentimens les plus désintéressés et les plus généraux, sur les idées les plus philosophiques, les plus morales, les plus esthétiques. Le reste viendra de soi. L'éducation doit cultiver les facultés les plus hautes et les plus récemment développées dans l'espèce par la sélection : elle n'a d'autre but que de leur donner une fixité et une solidité plus grandes. Elle doit *civiliser* ces petits sauvages qu'on nomme les enfans et préparer en même temps une sélection nouvelle au profit des meilleurs.

Les facultés vraiment désintéressées et humaines, celles qui doivent être « triées » parmi toutes les autres, sont : l'amour de la vérité pour elle-même, l'amour du beau, l'amour du bien universel; ce sont donc celles que l'éducation doit prendre pour principal objet, afin de conserver et d'accroître chez l'homme ce qui le sépare le plus de l'animal.

De plus, entre ces trois facultés il y a une hiérarchie, un ordre d'évolution tout ensemble et de prééminence. La priorité appartient au sentiment moral, qui est le plus essentiel pour l'individu et pour la société. C'est aussi celui que l'éducation de la famille développe le premier chez l'enfant, sous les formes de l'affection et de l'obéissance. Les anciens, avec raison, ne séparaient point le bien du beau, plus sensible au cœur et plus à la portée de la jeunesse que la vérité abstraite; le beau doit être le second objet de l'éducation. L'enfant d'ailleurs, selon la remarque de Vico, ne peut qu'aller de l'imagination à la raison. Enfin il importe de développer, sinon chez l'enfant, du moins chez le jeune homme, l'amour et la recherche de la vérité scientifique, qui est le troisième objet de l'éducation. Nous ne saurions admettre, avec M. Renan, que la science soit supérieure à la moralité pour le genre humain, que la découverte d'un fait ou d'une loi surpasse en fécondité sociale l'accomplissement du devoir, que le génie soit au-dessus de la vertu. Les sentimens de justice et de sympathie sont le lien même qui retient unis les divers membres de corps social : ils en font la vie. Une société d'ignorans qui pratiqueraient les vertus privées et publiques serait viable et pourrait encore être heureuse; une société de savans sans moralité ne pourrait subsister et serait malheureuse. La moralité n'est pas moins nécessaire au progrès qu'à la conservation des sociétés, qui n'avancent et ne l'emportent sur les autres

que par le courage, la discipline, la cohésion mutuelle, le dévoûment aux intérêts communs, l'esprit d'abnégation et de désintéressement. La science est objective et ses objets sont toujours là, comme un trésor caché dans le sol ; ils ne peuvent se perdre et ils se découvriront toujours : si l'un ne donne pas le coup de pioche heureux, l'autre le donnera, et plusieurs hommes, ici, peuvent en remplacer un seul. Dans la moralité comme dans l'art, au contraire, il y a quelque chose de proprement personnel, une combinaison rare et précieuse d'élémens subjectifs qui peut ne pas se rencontrer deux fois : c'est l'*individuum ineffabile.* En même temps, c'est toute une société d'esprits qui vient se résumer en un seul esprit, c'est un monde de sentimens qui se condense en un cœur : si ce cœur n'est pas né aujourd'hui, il ne naîtra peut-être pas demain. Même dans le développement de la pensée individuelle, une idée se retrouve ; une émotion, une impression du cœur peut ne plus se retrouver. J'ai connu un penseur poète qui, quand une idée lui venait, ne prenait pas toujours la peine de l'écrire : « elle me reviendra au besoin, » disait-il ; mais, s'il éprouvait une impression esthétique, une de ces émotions indéfinissables qui tiennent au moment, au milieu, à la disposition intime, il s'empressait d'écrire en prose ou en vers ce qu'il avait senti, et de fixer ce quelque chose de fugitif qui est vraiment un « état d'âme. »

Enfin la science même ne fait de grands progrès que par les sentimens moraux et esthétiques qui excitent à la recherche de la vérité pour elle-même. Aussi, dans l'éducation, ce qui importe est moins la science que l'esprit scientifique, qui, en sa source intime, est essentiellement désintéressé et produit un élargissement inévitable du moi. Si le bien moral proprement dit était jamais enlevé à l'humanité future, il lui resterait, outre le beau, cet autre avant-goût du bien qui est le vrai. Comment un esprit qui s'est élevé, par l'étude de la science pour la science même, à des idées générales et à des lois embrassant le monde, n'en retiendrait-il pas une certaine largeur, une habitude de généralisation, une capacité d'abstraire le moi pour contempler les choses « objectivement, » une tendance par cela même à l'impersonnel et à l'universel ? C'est par là que la science est éducatrice. Elle habitue à vivre dans l'air pur des hauteurs, en face des grands horizons ; quand on redescend ensuite, on est à l'étroit, on étouffe. Peut-on concevoir un Newton, un Pascal, un Laplace, un Darwin, dont l'âme serait absolument basse ? Sans prétendre qu'un homme amoureux de la science soit *ipso facto* un homme vertueux, il faut pourtant reconnaître que l'amour du vrai (de ce que les doctrines trinitaires appellent le verbe et le fils) prépare l'amour et le règne de l'Esprit. « L'homme s'étonnera toujours et contemplera, a-t-on dit, quoique peut-être

un moment doive venir où il ne s'agenouillera plus (1). » Cet étonnement, cette contemplation des lois universelles de la nature ne saurait aller sans un certain redressement de l'attitude morale, comme on ne peut regarder le ciel sans porter haut la tête.

Mais, si la science nous enlève à notre moi, c'est seulement par ses idées les plus générales et les plus spéculatives, non par ses détails particuliers et ses applications pratiques. A y regarder de plus près, on voit que ce qui est élevé et moralisateur dans la science, c'est ce qui est beau. La science purement théorique, la plus inutile en apparence, est celle qui est surtout belle ou qui n'apparaît encore que comme belle, malgré la profonde utilité qu'elle peut envelopper pour l'avenir. Le fait scientifique brut, pour ainsi dire, ou la loi brute et abstraite, n'a pas de vertu éducatrice : il faut que le fait, prenant un sens, apparaisse comme l'incarnation visible des lois les plus hautes et les plus universelles, il faut que la loi, de son côté, apparaisse comme un monde de vérités qui s'enveloppent et qui s'expriment dans une infinité de faits sensibles; en un mot, c'est la riche variété dans l'unité qui donne le sentiment du beau. Le jour où la science ne cherche que les applications pratiques, elle ne trouve plus ni vérités nouvelles, ni nouvelles utilités. Dans la science, c'est du beau que l'utilité procède : les *beaux* théorèmes se sont trouvés être les plus *utiles*, mais on les a découverts parce qu'ils étaient beaux et non parce qu'ils étaient utiles. Toute vérité importante a été d'abord une belle vérité, qu'on a cherchée et admirée pour elle-même, qu'on a trouvée par cet instinct du beau qui, dans la spéculation scientifique, se confond avec l'instinct du vrai. Képler n'a vu d'abord dans les lois des orbites planétaires que leur sublimité ; et de même, si Newton a affirmé la gravitation universelle, c'est qu'il y apercevait une universelle harmonie, une réduction de la variété à l'unité, une fécondité infinie dans la simplicité même.

Rien n'est beau que le vrai, dit un vers respecté,
Et moi je lui réponds, sans crainte d'un blasphème :
Rien n'est vrai que le beau, rien n'est vrai sans beauté (2).

Aussi la science a-t-elle besoin, pour avancer, d'un certain idéalisme qui l'arrache au monde des réalités étroites pour la transporter dans le champ immense des possibles. Même pour le géomètre, les figures usuelles que nous présente la réalité ne sont que des cas particuliers de combinaisons possibles en nombre in-

(1) M. Guyau. *l'Irréligion de l'avenir.*
(2) Alfred de Musset.

fini. Les quantités dites réelles ne paraissent plus aujourd'hui que des cas particuliers des quantités dites imaginaires. Ce qu'on nomme le réel est chose bien secondaire pour les Descartes, les Pascal et les Leibniz, qui regardent au-delà de toutes les utilités, qui vivent dans une sorte de « rêve perpétuel des possibles » et ne voient dans les phénomènes physiques que des échos d'harmonies supérieures. Faraday comparait ses intuitions de la vérité scientifique à des « illuminations intérieures, » à des sortes d'extases qui le soulevaient au-dessus de lui-même. Un jour, après de longues réflexions sur la force et la matière, il aperçut tout d'un coup, dans une vision poétique, le monde entier « traversé par des lignes de forces » dont le tremblement sans fin produit la lumière et la chaleur à travers l'immensité. Et cette vision instinctive fut la première origine de sa théorie. Qu'on passe en revue les grands initiateurs de la science moderne et les créateurs mêmes de l'industrie, les Képler et les Fulton, on sera frappé de la tendance idéaliste, quelquefois même utopiste, qui leur est propre. Ce sont, à leur manière, des rêveurs, des artistes, des poètes, sous le contrôle de l'expérience. Comment développer cet idéalisme, cette vie de l'imagination, cet enthousiasme pour les possibles débordant la réalité? — Par une forte culture morale, esthétique et philosophique.

M. Huxley veut faire des sciences physiques et naturelles le fondement de l'éducation. M. Spencer, à son tour, par une sorte d'idolâtrie de la science fort répandue de nos jours, fait des sciences positives l'objet presque exclusif des études de l'adolescent sous ce prétexte que, dans la vie, c'est avec la géométrie qu'on construit des ponts et des chemins de fer, et que dans tout métier en définitive, même dans la poésie, il faut *savoir*. Comme l'exemple de la poésie est probant! Est-ce qu'on devient Virgile ou Racine en apprenant par cœur les règles de la versification? On ne devient pas davantage savant en apprenant les sciences, car la vraie science est invention, comme la poésie. On peut apprendre par routine à construire un chemin de fer, mais ceux qui ont trouvé les chemins de fer ne les ont inventés que grâce à la force intellectuelle qu'ils avaient acquise, non grâce au simple savoir qu'ils avaient reçu; c'est donc la force intellectuelle qu'il faut développer. Et alors revient la question: le meilleur moyen de fortifier et de développer l'intelligence des adolescens, est-ce de charger leur mémoire des résultats de nos sciences modernes, ou est-ce de leur apprendre à raisonner, à imaginer, à combiner, à deviner, à reconnaître d'avance ce qui *doit* être vrai par un certain sens de l'ordre, de l'harmonie, du simple et du fécond, — sens très voisin du sentiment même du beau? Et d'ailleurs élève-t-on les adolescens pour être ingé-

nieurs, ou même poètes? L'enseignement n'est pas l'apprentissage d'un métier, il est la culture des forces morales et intellectuelles dans l'individu et dans la race.

La science n'est bonne que relativement et selon l'usage qu'on en fait; l'art même a ses dangers; seule, la moralité est absolument bonne. C'est ce qui fait que l'instruction, surtout scientifique, est une arme à deux tranchans; ses avantages ne vont point sans des inconvéniens corrélatifs: elle peut produire une disproportion entre les connaissances acquises et la condition où l'individu se trouve, elle expose les sociétés à une sorte de déclassement universel. De là le mécontentement de son sort, l'ambition inquiète, la jalousie, les révoltes contre l'ordre social. Il y a donc nécessité de choisir les *objets* de connaissance, de les approprier à la condition de chacun, et il ne faut pas croire, comme on le croit trop aujourd'hui, que toute connaissance soit toujours profitable. Encore une fois, il n'y a de sûr et d'universellement bon que les hauts sentimens et les grandes idées : l'éducation morale est profitable à tous et pour tous, l'instruction, surtout scientifique, n'a que la valeur qui lui est conférée par l'éducation même. Les connaissances acquises produisent finalement de bons ou de mauvais résultats selon l'orientation bonne ou mauvaise des idées directrices de la conduite. Ce dont on s'est surtout exagéré en France l'importance morale et sociale, c'est la demi-instruction grammaticale et scientifique, répandue au hasard sans être dirigée. L'instruction pure et simple n'est qu'un moyen encore indirect et incertain de moraliser ou de relever un peuple, parce qu'elle est à double fin : elle ne devient bienfaisante que si les idées directrices qui la dominent sont elles-mêmes bienfaisantes. Pour l'esprit comme pour le corps, la santé est la seule chose qui soit toujours un avantage certain, et c'est la moralité qui est la santé de l'esprit.

Aussi, tout au rebours du plan de M. Spencer, de M. Huxley, de M. Bain et de tant d'autres, ce n'est point aux sciences positives que nous donnerons le premier rang dans l'éducation de la jeunesse, parce que les sentimens sont pour nous supérieurs aux connaissances de faits ou aux connaissances abstraites ; et parmi les sentimens, ceux qui ont pour objet le bien et le beau. Trop de savans oublient que l'homme ne vit pas seulement de pain ni d'algèbre. Aujourd'hui, la science positive tend à supprimer la morale traditionnelle du devoir absolu et de la sanction ; elle tend à supprimer les religions qui servaient de frein aux sentimens égoïstes ; elle tend enfin à supprimer toutes les institutions sociales qui ne reposent pas sur le droit du plus grand nombre et sur les principes démocratiques. Il serait inutile de s'opposer à l'inévitable, mais ne voit-on pas que, pour empêcher le retour de l'état de guerre entre

des hommes abandonnés aux seules lois de la vie, il faut faire appel à toutes les ressources de l'ordre moral et esthétique, telles que le sentiment du beau et le culte de l'art? Voici deux enfans en face d'une fleur: l'un, élevé selon les « méthodes scientifiques, » vous apprend que cette fleur est une dicotylédone gamopétale hypogyne, de la famille des borraginées, et a nom *myosotis annua*, l'autre ne sait pas tous ces noms, mais il l'admire, il l'aime et la porte à sa mère; vous donnez un « bon point » au premier, et un baiser au second. Un poète est encore plus important pour l'humanité qu'un botaniste. Un botaniste perdu peut se retrouver; un poète perdu ne se remplace point. Heureusement, le botaniste est lui-même sensible à la beauté de la fleur qu'il étudie; il va la cueillir dans la forêt ou sur la montagne, en présence de la nature, dans le rayonnement du ciel; et il devient poète malgré lui, poète sans le savoir. Les monocotylédones et les dicotylédones disparaissent. Il reste les champs, les glaciers, — et la fleur même, avec son charme. Qu'est-ce que prouve la belle nature? Rien, pas plus qu'une belle tragédie; mais il y a peu de théorèmes qui surpassent le sentiment du beau en importance pour l'avenir de l'humanité. L'œil de l'astronome est plus immense que le ciel, et son admiration désintéressée est plus utile que ses découvertes mêmes.

IV.

L'éducation de l'esprit, nous l'avons vu, a pour but de développer les capacités morales, esthétiques et intellectuelles; comme ce développement est inégal chez les divers individus, elle aboutit à la manifestation et au triage des supériorités naturelles. Ces supériorités n'ont rien d'oppressif pour autrui, à moins qu'elles ne soient au service d'une ambition égoïste et tyrannique; par elles-mêmes, elles sont nécessaires aux fonctions diverses et inégalement élevées dont toute société a besoin; elles sont nécessaires aussi au progrès de l'humanité entière. Pour l'ensemble, en effet, le seul moyen de s'élever, c'est d'avoir d'abord dans son sein des individus et des groupes qui, par le talent, le mérite et la moralité, s'élèvent au-dessus du reste. En outre, l'élite intellectuelle et morale a, en quelque sorte, le dépôt héréditaire des grandes traditions : elle relie le présent au passé, comme elle est chargée de le relier à l'avenir. L'esprit de conservation et l'esprit de progrès réclament donc également la libre sélection des capacités et leur libre accès aux fonctions qu'elles sont aptes à remplir.

Une démocratie mal entendue peut seule être hostile par instinct, par nature, à tout ce qui semble une élite; elle croit que l'égalité, nécessaire et juste dans l'ordre des droits, est partout la seule loi;

elle ignore (on ne le lui apprend pas) que la nature entière progresse par le développement des supériorités et par la marche en avant des meilleurs, non pas seulement au point de vue de la force, comme dans le règne animal, mais encore au point de vue de l'intelligence, surtout au point de vue de la moralité. La première chose que fait la vie collective qui anime un organisme, c'est de se donner à elle-même un cerveau, que le reste du corps suit, pour sa propre conservation et son progrès. Les individus qui forment le corps social, égaux en droits, ne sont pas plus égaux en fonction et en importance que les cellules qui forment le corps humain. Il ne faut donc pas vouloir tout niveler sous prétexte d'égaliser. Le paradoxe de la fausse égalité est le même que si l'on disait : « Il n'y a dans le corps humain que des cellules, et toutes les cellules sont égales, puisque dans toutes nous retrouvons le carbone, l'hydrogène, l'oxygène et l'azote. » Cependant, répond M. Laffitte, que Shylock me prenne une once de chair dans le bras ou la jambe, et je reste moi-même; qu'il la prenne dans le cœur ou le cerveau, et j'ai vécu (1). C'est aux classes dirigeantes et au gouvernement qu'il appartient de regarder haut et loin, d'empêcher ce nivellement aveugle, de réagir contre le mouvement naturel qui porte les masses en bas. Une démocratie bien entendue, loin d'exclure les supériorités naturelles, les favorise au contraire. C'est un des points sur lesquels a insisté M. Maneuvrier dans son beau livre sur l'*Éducation de la bourgeoisie* sous la seconde république.

On a cherché jadis dans l'institution de la noblesse un procédé de sélection artificielle. M. Ribot a excellemment montré ce qu'il y aurait d'illusoire à compter aujourd'hui sur ce genre de sélection, ou, comme M. Renan, à vouloir l'imiter au profit des savans, des académies, etc. La noblesse ne fut une élite qu'en un sens très restreint, celui des vertus guerrières. Si la supériorité absolue de la noblesse était déjà contestable, le dogme de la transmission héréditaire n'était pas plus solide. L'hérédité, placée dans des conditions tout idéales, aboutirait sans doute à la répétition continue des mêmes types; mais, en fait, tant d'autres lois viennent s'entrecroiser, tant de circonstances accidentelles se jettent à la traverse, que la ressemblance des enfans aux parens n'est jamais qu'approximative. Cette ressemblance, dans un cas donné, est-elle suffisante ou insuffisante? La loi de l'hérédité a-t-elle été plus forte que les exceptions, ou les exceptions que la loi? A ces questions, il n'y a que l'*expérience* qui puisse répondre; mais « soumettre la noblesse au contrôle de l'expérience, dit M. Ribot, discuter ses titres à chaque naissance, ce serait, en fait, la supprimer. » En outre, il y

(1) *Le Paradoxe de l'égalité*, p. 38.

a une autre loi contre laquelle l'institution de la noblesse vient échouer : c'est « l'affaiblissement de l'hérédité. » Toutes les aristocraties, tous les corps fermés, en ne se réparant que chez eux, ont éprouvé une extinction graduelle. L'eau qui n'est point renouvelée se corrompt; seul un océan contient en son sein assez de flots, assez de mouvement et de vie.

M. Ribot a déterminé les causes de cet affaiblissement physique et mental en montrant que l'hérédité est une force sans cesse en lutte contre des forces contraires, qu'elle a son *struggle for life* et qu'à chaque génération, alors même qu'elle reste victorieuse, elle ne sort de la lutte que bien affaiblie par ses pertes. Il en résulte qu'au lieu d'une sélection de supériorités, elle produit à la longue, si elle est isolée, une sélection d'infériorités. Seule l'éducation contrebalance, dans une mesure insuffisante, ces effets de l'hérédité.

Puisque la noblesse héréditaire n'est plus possible de nos jours et que, d'ailleurs, elle a perdu tous ses avantages, il faut chercher d'autres procédés de sélection pour constituer cette aristocratie naturelle dont on s'accorde à reconnaître la nécessité, — aristocratie ouverte et non fermée, fondée sur le talent et le mérite et qu'on pourrait, en conséquence, appeler une aristocratie démocratique.

La nature, pour opérer ses sélections, agit sur le plus grand nombre possible d'individus; c'est là un premier procédé qu'il est bon d'imiter, mais qui ne peut être imité que dans une certaine mesure, car la nature est aveugle et l'homme est intelligent. Il est impossible de donner à tous également une instruction aussi complète que la rêvent les partisans de « l'instruction intégrale. » Il y a antinomie entre la loi de sélection des capacités et leur loi d'adaptation. Si le champ offert à la sélection n'est pas assez vaste, elle ne s'opère point; s'il est trop vaste, on aboutit à développer des capacités ou des prétentions qui ne trouvent plus leur usage, leur adaptation finale. Les déclassés s'en prennent alors à l'état lui-même et l'accusent de ne pas leur fournir l'emploi des capacités vraies ou prétendues que l'éducation a développées chez eux. Mais autre chose est l'acquisition des connaissances, autre chose est la culture des facultés morales et intellectuelles. La première, si elle est intempérante et sans rapport avec le milieu où l'enfant doit vivre, aboutit à faire des déclassés; mais ce qu'on peut toujours répandre à profusion et avec profit chez tous, ce sont les grandes idées et les sentimens de l'ordre moral. Les qualités morales : courage, justice, bonté, dévouement, sont également nécessaires dans toutes les conditions, et, de plus, elles constituent, avec la vigueur physique, la principale force de l'espèce; il faut donc les dévelop-

per chez tous. Les capacités intellectuelles, — observation, réflexion, justesse de raisonnement, méthode, etc., — sont également utiles à tous et utiles à l'espèce. Mais, pour les développer, il n'est nullement nécessaire de les appliquer chez tous à tous les objets, ni au plus grand nombre d'objets possible. Le choix des objets doit être réglé, en majeure partie, sur la condition présente et future de l'enfant.

L'erreur dans laquelle on tombe volontiers, de nos jours, consiste précisément à confondre l'éducation générale des facultés avec l'instruction générale et plus ou moins encyclopédique. Il n'est nullement nécessaire, pour être un homme intelligent, d'avoir appris la chimie, l'histoire de l'Égypte ou la géographie de la Patagonie. De là cette règle que nous proposerions : universaliser le plus possible l'*éducation* morale et intellectuelle, restreindre les *objets d'instruction,* dans la mesure strictement nécessaire. En un mot, la culture des facultés, chez tous les *sujets,* est toujours bonne ; ce qui peut être mauvais, c'est le choix des *objets* de connaissance. Malheureusement, nos éducateurs tournent trop leurs regards vers les objets et vers la matière de l'enseignement, par une sorte de matérialisme pédagogique qui leur fait négliger l'esprit même au profit de tout ce qui lui est extérieur.

Ce qui importe, c'est d'éviter toute classification et spécialisation anticipée des esprits autre que celle qui résulte du degré même d'instruction que les parens choisissent pour leurs enfans. Il faut qu'il y ait un enseignement primaire, un enseignement secondaire, un enseignement supérieur : c'est là une hiérarchie naturelle; mais chacun de ces enseignemens doit conserver toute l'unité, toute la généralité et toute l'élévation possibles. Car « l'esprit souffle où il veut; » vous ne savez pas d'avance où il soufflera, sinon qu'il a plus de liberté et plus d'espace sur les hauteurs.

Le second procédé de sélection qu'emploie la nature, c'est la subordination de l'intérêt purement individuel à l'intérêt général de l'espèce. Mais, là encore, la nature et l'homme doivent procéder différemment. La nature, dans son dédain pour les individualités, les sacrifie aux plus forts; au sein de l'humanité, il est faux que le grand nombre doive être, selon la théorie aristocratique de M. Renan, « sacrifié » à quelques privilégiés : c'est, au contraire, en ne sacrifiant personne que, dans le domaine intellectuel et moral, on permet aux supériorités de surgir. C'est ce qui distingue profondément la sélection humaine de la sélection animale ou végétale. Plus les esprits supérieurs trouvent autour d'eux d'esprits déjà élevés et capables de les comprendre, plus ce milieu est favorable à leur propre développement. L'éducation ne doit donc être

nuisible à personne et doit être utile à tous. Bien des réformes qu'on préconise aboutissent à élever le niveau de l'*éducation* intellectuelle et morale pour quelques-uns, à l'abaisser, en somme, pour tout le reste. Un tel moyen nous paraît en contradiction avec la fin. Si vous rétrécissez à l'excès votre champ d'opérations et de culture des facultés, vous diminuez par cela même la fécondité intellectuelle et morale de la race. L'élite « scientifique » rêvée par M. Renan et qui, avec la science, aurait à la fois le droit et la force de gouverner le monde, ne peut elle-même être le produit d'une sélection artificielle et étroite : c'est spontanément et du sein de tous qu'elle doit surgir; c'est librement que sa domination doit être acceptée.

Ce qui est vrai, c'est que l'éducation ne doit pas directement se proposer, comme les utilitaires le répètent avec Bentham, « le plus grand intérêt individuel pour le plus grand nombre, » la satisfaction la plus complète possible de la plus grande somme d'intérêts privés. Supposons, par exemple, qu'un système de culture fût reconnu le plus capable d'élever le niveau intellectuel et moral de la nation, sans constituer peut-être le mode de traitement propre à tirer des médiocrités le plus grand rendement positif et immédiatement utile pour chacune en particulier, nous aurions alors à choisir entre la qualité et la quantité; nous aurions à nous demander s'il importe plus à la nation d'accroître sa grandeur morale et intellectuelle, grâce à un nombre suffisant d'esprits élevés, ou de n'avoir en son sein qu'un certain nombre d'esprits médiocres qui maintiendront le *statu quo* et s'occuperont de leurs intérêts particuliers. Pour lancer sur mer un grand navire, il faut de hauts mâts et, par conséquent, de grands arbres : on a alors à décider entre le mode de culture qui produira le plus grand nombre de petits plants égaux entre eux et celui qui permettra aux sapins de dresser leur tronc gigantesque. Mais il y a cette différence que, dans l'ordre intellectuel et moral, les hautes plantes n'étouffent point les petites; elles leur prêtent au contraire, avec leur appui, de leur sève et de leur force. Ce que l'éducateur doit considérer, ce n'est pas le profit simple et brut que retirera chaque individu pour lui-même, c'est le degré d'élévation atteint par tous, et surtout par les meilleurs, au profit de tous. Abaisser le niveau sous prétexte de se rapprocher des humbles, c'est le sûr moyen de les faire descendre encore plus bas et de faire descendre avec eux ceux qui auraient pu monter. Élevons, au contraire, le niveau moral et intellectuel; élevons-le toujours, non pas, sans doute, de manière à le rendre inaccessible, mais de façon à entraîner peu à peu les meilleurs, qui entraîneront les autres à leur tour.

V.

Les principes que nous avons exposés sont la condamnation de l'utilitarisme en fait d'éducation. Puisque la science ne progresse que par l'esprit de désintéressement, et que l'industrie suppose la théorie scientifique, l'industrie elle-même n'avance que par l'amour désintéressé du vrai, qui s'attache à ce qu'il y a de beau dans le vrai même. Le génie n'est que cet amour servi par des facultés exceptionnelles : il ne trouve que parce qu'il cherche, et il ne cherche que parce qu'il aime. Aussi le souci universel des applications empêche-t-il la sélection des génies : vouloir les vérités utiles avant les vérités belles, c'est vouloir les fruits avant l'arbre. Et d'ailleurs, comment mesurer d'avance ce qu'une vérité peut renfermer d'utilité? En s'écriant : J'ai trouvé, Archimède ne savait pas qu'il avait aussi d'avance trouvé les ballons. Un Montgolfier, qui se borne à l'application du principe découvert par autrui, ne vaut pas un Archimède ou un Euclide pour l'humanité; un Edison ne vaut pas un Leibniz. Ce n'est pas aux nations utilitaires que la prééminence restera, car elles seront stériles en génies et même en simples esprits d'élite. Les Descartes, les Leibniz, les Newton ne naissent pas ou ne se développent pas dans une race exclusivement vouée à la recherche de l'utilité immédiate; l'atmosphère où ils peuvent vivre est celle où le vrai et le beau brillent d'une lumière propre et sont recherchés pour eux-mêmes.

Une éducation utilitaire serait particulièrement nuisible à la race française, parce qu'elle serait en contradiction avec le tempérament même de cette race. A tous nos défauts de mobilité, de légèreté, de jugement trop rapide et trop superficiel, de présomption et de témérité, nous joignons une qualité de premier ordre, qui nous a toujours sauvés des conséquences les plus graves de nos fautes : l'enthousiasme. Il faut que la France reste « la terre de l'enthousiasme » pour demeurer fidèle à son génie, et c'est surtout le beau qui excite ce sentiment, capable au besoin de soulever tout un peuple.

L'éducation réaliste et utilitaire est la perte des sociétés politiques, et surtout démocratiques. La démocratie mal entendue, on le sait, est le culte soit de l'individu, soit du nombre considéré comme amas d'individus. Toute idée d'une vraie patrie, *continue*, s'étendant au-delà de la collection actuelle et de la majorité actuelle, tend alors à disparaître, au profit d'individus soit dispersés, soit amassés en foule. On y confond la volonté générale avec le suffrage des plus nombreux, c'est-à-dire avec l'intérêt de ceux qui

sont actuellement les plus forts, et qui ne devraient se considérer que comme les représentans de tous, y compris la minorité même, qu'ils ont battue. La vraie volonté nationale ne s'épuise pas dans la somme des volontés individuelles du moment. Des millions de volontés dispersées et incohérentes ne font pas une volonté nationale, et les générations présentes ne sont elles-mêmes qu'un fragment de la patrie; un plébiscite dicté par les circonstances, par les passions ou les intérêts de la foule à un moment donné, n'est pas la volonté nationale, encore bien moins la volonté *ethnique*. C'est un cyclone momentané, ce n'est pas un courant constant et continu comme le Gulf-stream qui porte les navires. Une politique qui ne considère que les suffrages du moment, sans vue lointaine, est une politique de tempêtes; et si l'éducation suivait la même méthode, si elle ne travaillait pas pour la race entière, pour cette vraie « universalité » qui comprend l'avenir comme le présent, elle tendrait à compromettre l'existence de la nation, qui ne vivrait plus qu'au jour le jour. L'esprit public s'affaisserait dans la recherche des intérêts immédiats et personnels; le nombre étoufferait l'intelligence, et le résultat final serait l'abaissement universel.

Si encore une nation était seule au monde, ou environnée d'une sorte de muraille chinoise! Mais il faut lutter contre les nations voisines et obtenir, non pas seulement l'égalité avec elles, mais la supériorité sur elles, sous peine de dégénérer. Les nations, nous l'avons vu, sont loin d'être soumises aux belles lois d'égalité que rêvent les Rousseau et les Proudhon; or, pour être supérieur aux autres peuples, et même simplement pour ne pas leur être trop inférieur, un peuple est obligé de susciter en son sein toutes les supériorités possibles. C'est pour cette raison que l'éducation est un problème non-seulement national, mais encore international. Après nos désastres de 1870, — comme les Allemands après Iéna et du temps de Fichte, — nous en avons tous eu le vif sentiment; mais on a trop cherché les causes de nos défaites dans un simple degré du savoir et de l'instruction pure; on s'est, en conséquence, laissé entraîner aux considérations utilitaires. Le peuple, dans son ignorance, s'était écrié : Nous sommes battus, donc nous sommes trahis; » non moins naïfs, les hommes instruits ont dit à leur tour : — « Nous sommes battus parce que nous ne *savons* pas la géographie, ou l'histoire, ou les mathématiques, ou la mécanique. » Et, du haut en bas de l'échelle, on a surchargé les programmes de sciences aux dépens de la littérature classique. Le résultat n'a été que d'abaisser l'ensemble des études, comme on le reconnaît aujourd'hui. Les victoires tiennent à des causes plus profondes que l'état intellectuel et que les connaissances scienti-

fiques; elles tiennent à des causes morales, politiques, sociales; elles tiennent aux idées directrices, aux sentimens et à la volonté, à l'organisation et à la discipline, à l'esprit commun qui anime le corps entier de l'armée et de la nation (1). Dans le cas d'une mobilisation normale, l'Allemagne réunirait sans effort sous les drapeaux 3 millions de soldats et, avec les réserves, 6 millions; la Russie en compte, sur le pied de guerre, 2,900,000; la France, 1,900,000. Si l'armée allemande actuelle devait se mettre en mouvement sur une chaussée unique, avec ses réserves et le train au complet, elle occuperait toute la longueur de l'empire. Avec de telles agglomérations d'hommes, la discipline morale et matérielle est le seul moyen de maintenir l'unité et la promptitude des mouvemens, comme la sûreté des approvisionnemens. Le « maître d'école » contribue, certes, au succès final, s'il a lui-même prêché et formulé en idées précises la discipline, l'abnégation, l'attachement au devoir; car ce sont là aussi des idées en même temps que des sentimens. C'est donc le développement de la solidarité, le respect de la hiérarchie, en un mot tout ce qui *organise* et unit, qui sont les principales conditions de la victoire dans les armées modernes : la géographie, l'histoire, la physique et la chimie n'y peuvent presque rien, et c'est pourquoi nous voyons les de Moltke

(1) M. Hoenig, auteur du traité sur l'*Importance de la discipline pour l'état, le peuple et l'armée*, nous apprend que les recrues allemandes enrôlées dans sa compagnie ont fort peu conservé ce qu'elles ont appris sur les bancs de l'école. Pendant des années, il s'est efforcé de constater le degré d'instruction de ses recrues; or souvent les faits les plus simples de leur propre pays étaient ignorés des jeunes gens arrivés au régiment. « Nous réunissions de nombreuses questions sur leur patrie d'origine; les réponses étaient incroyables. Après la guerre de 1870-1871, beaucoup ne savaient même pas le nom de l'empereur d'Allemagne. » Nous voilà loin, comme le remarque M. Grad, de ces étonnantes connaissances en géographie qui auraient été assez étendues chez les simples soldats pour leur faire trouver tous les chemins sur un territoire étranger. D'après le maréchal de Moltke : « L'éducation importe plus que l'instruction scientifique, parce que le savoir seul ne donne pas l'abnégation voulue pour le service de son pays. Autorité en haut, en bas obéissance, la discipline est toute l'âme de l'armée. Une armée sans discipline est une institution dans tous les cas coûteuse, insuffisante pour la guerre, pleine de dangers dans la paix. C'est cette discipline qui a mis notre armée en état de gagner victorieusement trois campagnes. » Et par discipline, on entend en Allemagne toutes les vertus militaires, des qualités de volonté et de cœur, non pas seulement d'intelligence. Au commencement du siècle, à la veille de la catastrophe où la Prusse faillit périr, Scharnhorst, le réorganisateur futur de l'armée allemande, écrivait à son roi : — « Nous avons commencé à estimer la *science* de la guerre au-dessus des *vertus* militaires; cela a causé la perte des peuples dans tous les temps. » — Les vertus militaires deviennent de plus en plus nécessaires à mesure que les armées deviennent plus grandes : l'héroïsme individuel perd de son importance, la discipline commune devient l'essentiel. Les grandes armées, en effet, ont besoin de cohésion, de rapidité et de sécurité pour la subsistance.

placer l'éducation morale bien au-dessus de l'instruction purement intellectuelle et scientifique.

Ce qui est vrai d'une armée est vrai de la nation entière : tout peuple qui se divise, qui se désorganise, qui s'individualise à l'excès, devient une poussière d'hommes ; un tourbillon l'emporte. L'empereur Frédéric III, au début de son règne, écrivait à M. de Bismarck : — « Je considère que la question des soins à donner à l'éducation de la jeunesse est intimement liée aux questions sociales. Une éducation plus haute doit être rendue accessible à des couches de plus en plus étendues, mais on devra éviter qu'une demi-instruction ne vienne à créer de graves dangers, qu'elle ne fasse naître des prétentions d'existence que les forces économiques de la nation ne sauraient satisfaire. Il faut également éviter qu'à force de chercher exclusivement à accroître l'instruction, on n'en vienne à négliger la mission éducatrice. » La question pédagogique finit en effet par se confondre non-seulement avec la question politique, intérieure et extérieure, mais encore avec la question sociale. Les Allemands le comprennent mieux encore que les autres peuples, parce que, chez eux, le danger est plus pressant. L'accroissement des nations et des races par le flot montant de la population est, pour les sociétés modernes, un élément de force intérieure et d'expansion extérieure, mais il les menace aussi de perturbations profondes. En Allemagne, le nombre des suffrages socialistes depuis 1881 s'est élevé de 311,000 à 800,000 en 1887 et à un million et demi en 1890. « Quand l'Allemagne, disait un des chefs du parti au Reichstag, comptera 60 millions d'habitans, *par le simple effet du suffrage universel, le gouvernement passera aux mains des ouvriers.* » Or, tandis que notre population demeure stationnaire et comparativement décroît, la race allemande s'accroît par année de plus d'un demi-million d'habitans : une progression régulière indique le nombre de 170 millions d'habitans pour l'Allemagne vers la fin du xxe siècle. Le socialisme toujours croissant chez nos voisins peut arriver au pouvoir dès le début du prochain siècle et disposer des forces militaires de l'Allemagne ; on voit l'invasion qui pourrait menacer du dehors notre race et notre société françaises, en même temps qu'elle-même est menacée par le dedans d'une semblable invasion. On a dit avec raison que la politique « de fer et de sang, » préconisée aujourd'hui par l'Allemagne entre les peuples, peut être un jour tout aussi légitimement invoquée entre les classes.

En résumé, il y a un double ensemble de forces que l'éducation doit entretenir : des forces de conservation et des forces de progrès. Les premières se maintiennent d'abord dans la race par l'hé-

rédité naturelle, puis par les traditions de toutes sortes, qui sont comme l'imitation de la société par elle-même à travers les âges. Les secondes se développent surtout par le moyen des esprits initiateurs, inventifs, novateurs, qui constituent une élite dirigeante et une aristocratie démocratique. L'éducation doit, par des moyens naturels et non artificiels, assurer la sélection des capacités en vue du progrès, avec non moins de soin qu'elle doit assurer la tradition conservatrice qui sert de base à la société même. Il faut donc *élever*, au vrai sens du mot, élever tous les esprits, ne songer qu'à ce qui moralise, désintéresse, porte les regards haut et loin. Il faut renoncer à la superstition du savoir qui n'est que savoir, du vrai qui n'est que vrai, du fait qui n'est que fait. Une nation, avant tout, a besoin de ce qu'on nomme un « esprit public, » c'est-à-dire un esprit de dévoûment à la chose commune ; elle a besoin de toutes les vertus sociales et aussi des vertus intellectuelles, qui, nous l'avons vu, consistent dans l'amour désintéressé du vrai et du beau. L'éducation utilitaire et positive, ou prétendue telle, est donc la plus fatale de toutes pour la fécondité et la force d'une nation. Elle fait aujourd'hui des progrès en Allemagne même, par le développement des « écoles réelles, » qui inquiète les esprits éclairés, et elle prépare sans doute aux Allemands des mécomptes pour l'avenir ; maintenons chez nous, pour conserver et accroître toutes nos chances de succès, une éducation vraiment libérale, la seule qui ait jamais fait la puissance d'un peuple. Si les individus, si les pères de famille eux-mêmes sont toujours tentés d'oublier le but général et national de l'éducation, l'État doit l'avoir sans cesse devant les yeux. La France ne saurait, en instruisant ses enfans, considérer leur intérêt individuel et immédiat, comme y sont portés les enfans mêmes et les parens ; elle doit travailler pour l'avenir de la nationalité et de la race, pour ces générations futures qui représentent un nombre d'hommes infiniment plus grand que la génération actuelle et qui sont, en définitive, la meilleure portion de la patrie. Les connaissances utiles à l'individu pour sa profession à venir, il en acquerra la majeure partie à mesure des besoins, mais l'éducation doit faire des hommes, des citoyens, des incarnations de la patrie et de l'humanité même. L'enseignement libéral ne doit admettre que le nécessaire et le beau ; l'utile, le plus souvent, y est de trop. Tout ce qui n'est qu'utile ne l'est que relativement et, en conséquence, est relativement inutile. Le beau, comme le bien, comme la vérité spéculative, c'est l'utile universel et éternel.

ALFRED FOUILLÉE.

LE
RENOUVELLEMENT DU PRIVILÈGE
DE
LA BANQUE DE FRANCE

La question du renouvellement du privilège de la Banque de France s'est posée d'elle-même, depuis deux ans, devant l'opinion. Le monde des affaires n'avait pas à être averti, mais le public pouvait oublier que notre grand établissement d'escompte ne jouit pas d'un privilège indéfini pour l'émission de ses billets et que la concession expire le 31 décembre 1897. Le ministère va, dit-on, présenter aux chambres d'ici quelques jours un projet de solution. Le parlement en disposera quand et comme il lui conviendra. Avec un délai de sept ans, semble-t-il, rien ne presse. A quoi bon se préoccuper si longtemps à l'avance des conditions dans lesquelles sera renouvelé le contrat entre la Banque et l'État? Rien ne presse, soit. En fait, la Banque elle-même est en situation d'attendre. Cependant, il peut y avoir telles réformes, tels avantages nouveaux que cet établissement a dû déjà étudier pour le profit de la communauté commerciale, mais dont il ne lui sera possible de préparer l'application que lorsqu'il sera assuré du lendemain. Or le lendemain, pour un organisme économique et financier comme la Banque de France, ce n'est pas les sept années qui nous séparent encore de 1897, c'est la période qui suivra, c'est le temps pour lequel une concession nouvelle lui aura été faite, à des conditions déterminées qui règleront dès maintenant son action en vue de ce lendemain.

La Banque peut attendre, mais l'État le peut moins et le public moins encore. Le commerce est habitué au fonctionnement de ce grand mécanisme, et il ne peut lui convenir d'avoir à se demander avant peu, si oui ou non, dans sept ans, puis dans six, cinq ou quatre, ce mécanisme fonctionnera encore ou comment il fonctionnera. La question est à peine soulevée qu'il a hâte de la voir résolue. Aussi avons-nous vu, dès 1888, les chambres de commerce, les économistes, la presse, s'emparer du problème du renouvellement du privilège, l'examiner sous toutes ses faces et proposer même des solutions.

Et ce n'était pas trop tôt. Lors du dernier renouvellement, les pouvoirs publics s'y étaient pris fort à l'avance. L'échéance du contrat était en 1867. Dès l'année 1857, dix ans avant l'époque fixée, une loi assurait à la Banque, pour une nouvelle période de trente ans, dans les termes actuellement en vigueur, le droit exclusif d'émission des billets. Il y avait donc un précédent; le législateur justifiait une telle anticipation par la nécessité de prévenir le trouble qu'une incertitude indûment prolongée ne manquerait pas d'apporter dans l'allure du crédit public.

C'est aussi le sentiment qui paraît avoir poussé il y a bientôt deux ans et demi un certain nombre de membres de la dernière chambre à présenter au parlement un projet de résolution ainsi conçu : « Une commission de trente-trois membres nommée dans les bureaux sera chargée d'étudier et d'établir, d'accord avec le gouvernement, les clauses et conditions auxquelles le privilège d'émettre des billets à vue et au porteur sera ou continué à la Banque de France ou conféré à un nouveau concessionnaire. »

Aucune suite ne fut donnée à ce projet de résolution. Il y avait à cela plusieurs bonnes raisons. La première, c'est que la chambre qui siégeait en janvier 1888 n'avait plus ni le temps ni l'autorité nécessaires pour régler une question d'une telle importance. Il fut tacitement convenu que l'affaire serait renvoyée à la prochaine législature. La seconde raison pour laquelle ce produit de l'initiative parlementaire ne pouvait être adopté, est qu'il avait été inspiré par une pensée hostile à la Banque. Les derniers mots de la résolution auraient déjà suffi à l'indiquer : « ... sera ou continué à la Banque de France ou conféré à un nouveau concessionnaire. » Il ne s'agissait évidemment pas d'aborder la Banque comme une puissance amie avec laquelle il y a présomption d'accord, d'entente, de bonne volonté réciproque, mais bien de lui imposer des conditions impératives, avec menace, en cas de résistance, de provoquer une concurrence trop heureuse d'acheter le privilège envié au prix d'une condescendance prête à toutes les abnégations.

Les auteurs de la résolution rencontrèrent peu d'adhérens dans

le parlement, et beaucoup moins encore dans le public. L'attaque tomba devant l'indifférence. Le public ne comprenait pas que l'affaire pût s'engager de cette façon, et que la chambre appelât en quelque sorte à sa barre la Banque de France pour l'accuser de tels ou tels méfaits, ou du moins de telles ou telles insuffisances, et lui posât ce dilemme : accepter les conditions, quelles qu'elles fussent, qu'il plairait à la chambre de lui imposer, ou liquider (1). Le public avait raison ; il a eu, en outre, le sentiment très net que la nomination d'une commission de trente-trois membres chargée de la tâche indiquée ci-dessus eût été une véritable usurpation sur les attributions du pouvoir exécutif.

Les intérêts qui se rattachent à la conclusion, entre l'État et la Banque de France, d'un contrat par lequel sera renouvelé à cet établissement, pour une période déterminée, le privilège de l'émission des billets, sont complexes. Il y a les intérêts du public, ceux de l'État, et il y a aussi ceux des concessionnaires du privilège, des propriétaires de la Banque, des actionnaires. Les premiers sont évidemment ceux dont il faut avant tout se préoccuper. On ne conçoit pas un établissement comme la Banque de France autrement que comme un mécanisme d'une puissance extraordinaire dont la fonction est de rendre à la masse de la population, dans l'ordre commercial et financier, le plus de services possible. Que la Banque, depuis les premiers temps de son existence, ait rendu de grands services au public, qu'elle en ait surtout rendu de très grands dans les vingt-cinq dernières années, et qu'elle en rende en quelque sorte chaque nouvelle année un peu plus que les années précédentes, c'est ce que personne n'aurait l'idée de nier. Où la controverse commence, c'est sur le point de savoir si la Banque ne pourrait pas améliorer encore son organisation, perfectionner son outillage, multiplier les rouages extérieurs par lesquels elle entre en contact avec les derniers rangs de la communauté commerciale.

Sur le terrain des services rendus au public par la Banque, il y a place pour des nuances très variées d'opinion, depuis celle des critiques peu sincères qui ne parlent de l'insuffisance des services de la Banque que pour en arriver à la suppression, jusqu'aux ap-

(1) « ... Tout nous confirme dans l'opinion, émise par les hommes les plus compétens, sur la nécessité de discuter longtemps à l'avance, et sans se préoccuper de la personnalité des *concessionnaires actuels ou éventuels de ce monopole*, les clauses et conditions, ce que nous appelons la *convention type*, à imposer à l'établissement qui recueillera le privilège de l'émission des billets à vue et au porteur, et constituera ainsi *notre Banque d'État*... Il est de notoriété que l'organisation de la Banque de France, instituée il y a trente ans dans des conditions financières, économiques et politiques radicalement différentes de celles où notre pays se tient aujourd'hui, ne répond plus à tous les besoins du public ni à certaines aspirations légitimes du commerce... »

préciateurs impartiaux qui reconnaissent l'étendue des services rendus et croient que la Banque peut faire et fera plus encore, si seulement on ne met pas son existence même en question par d'impolitiques exigences.

Après les intérêts du public viennent ceux de l'État, qui sont, au fond, ceux du public, sous une autre forme. L'État n'est que la collectivité des individus. Les facilités données par la Banque au Trésor équivalent à un allègement apporté aux contribuables. Il en est ainsi dans les temps ordinaires, et plus encore dans les cas exceptionnels, lorsque éclatent ces évènemens où la fortune et les destinées du pays se trouvent en jeu, et où l'État obtient du crédit de la Banque ce que ne lui donneraient ni son propre crédit ni la profondeur des ressources à tirer directement de la population. Ces cas exceptionnels se sont produits, ils peuvent se renouveler. Bien aveugles seraient les politiciens qui ne comprendraient pas de quel poids peut peser, un jour donné, sur les destinées du pays, la possession d'une force telle que celle qui réside dans ce fait impalpable et tout-puissant : le crédit de la Banque de France. Bien coupables seraient ceux qui, par imprudence, par irréflexion, ou par obéissance à des préjugés surannés, ne craindraient pas de porter atteinte à cette force.

Or c'est à ce point capital, la conservation intacte du merveilleux crédit de la Banque, que convergent les plus délicates des questions multiples se rattachant au renouvellement du privilège. On peut demander beaucoup à un établissement qui n'a jamais cessé de guetter avec la plus vigilante attention les modifications que le temps pouvait successivement apporter aux pratiques commerciales et financières, afin d'aller lui-même au-devant des nouveaux besoins. Mais les demandes doivent s'arrêter à la limite précise où un péril, — moins encore, — la menace d'un péril, pourrait naître pour le crédit. Or, il ne peut appartenir à une assemblée ou à une délégation de cette assemblée d'entreprendre une telle étude, *proprio motu*, sans égard pour la question d'opportunité, en dehors de toute considération de compétence. C'est au gouvernement seul qu'il appartenait de procéder à un examen qui est essentiellement du ressort d'un ministre des finances et non d'une commission parlementaire.

La procédure est simple. Le ministre des finances ne se trouve pas en présence d'une compagnie entièrement privée, d'un conseil d'administration indépendant du pouvoir exécutif. Il a devant lui un gouverneur et deux sous-gouverneurs nommés par l'État, représentant en permanence l'État dans les conseils où sont discutés les intérêts les plus intimes de la Banque, et non pas seulement l'État, mais aussi le public, dont l'État n'est en fait que l'intendant. A côté

du gouverneur et des sous-gouverneurs, le ministre des finances trouve le conseil général, dont les membres, sous le nom de régens, nommés directement par les deux cents plus forts actionnaires, administrent les affaires de la maison et appartiennent individuellement à la fraction la plus élevée et la plus éclairée du haut commerce et de la grande finance.

C'est entre ces plénipotentiaires que la question de renouvellement doit se débattre et se résoudre. Les pourparlers, le moment venu, ne peuvent traîner en longueur. Le ministre sait d'avance à quelle limite s'arrêtent les sacrifices auxquels peut acquiescer le conseil général sans compromettre la sécurité absolue, qui est le premier fondement du crédit. Le conseil sait, d'autre part, à quelles demandes, parmi celles que lui apporte le ministre au nom des pouvoirs publics, il est utile et opportun de donner satisfaction. Au cas où l'entente ne saurait être obtenue dès l'abord, le gouverneur est là pour départager le différend et rapprocher les parties en présence en leur indiquant le point exact où sont les élémens du nouveau compromis.

La sanction parlementaire viendra naturellement à son tour, nos assemblées seront appelées à statuer, en dernier ressort, sur l'arrangement que l'État et la Banque auront jugé équitable. Elles pourront le ratifier ou le rejeter, le modifier en tout ou en partie, proposer d'autres systèmes. Au moins se trouveront-elles en présence d'un instrument positif, d'une convention déjà conclue en principe, et cela seul empêchera le parlement de se perdre en des conceptions chimériques où voudraient l'entraîner les théoriciens d'une Banque transformée en simple rouage d'état.

I.

Quelques mots sur le glorieux passé, déjà presque séculaire, de notre grand établissement de crédit. Le 28 nivôse an VIII (18 janvier 1800), la Banque de France fut constituée avec le concours de la Caisse des comptes-courans qui avait été fondée en 1796. Le 20 février suivant, elle commença ses opérations avec un capital de 30 millions, divisé en 30,000 actions de 1,000 francs. Quinze régens pour l'administration et cinq censeurs pour le contrôle étaient nommés par l'assemblée générale des actionnaires. La Banque n'était dotée d'aucun privilège. Ses opérations embrassaient l'escompte, les recouvremens, les ouvertures de comptes-courans, le commerce des matières d'or et d'argent, toutes attributions qu'elle a conservées, et quelques autres dont on l'a depuis

dégagée, telles que la gestion du fonds de la caisse d'amortissement et celle d'une caisse de placement et d'épargne.

La loi du 24 germinal an XI investit la Banque de France du privilège d'émettre seule des billets au porteur... dans le département de la Seine. Là, en effet, fut limité d'abord, implicitement au moins, le champ d'action de la compagnie. Le capital fut porté à 45 millions, et la Banque absorba la Caisse d'escompte du commerce qui avait été fondée en 1797. L'année 1806 apporta de grands changemens dans la situation. Le capital, doublé, fut élevé à 90 millions, le comité des directeurs supprimé et remplacé par un gouverneur et deux sous-gouverneurs à la nomination du chef de l'État, régime encore en vigueur aujourd'hui.

Le privilège exclusif d'émettre des billets à vue et au porteur avait été concédé « à l'association formée à Paris sous le nom de Banque de France » pour une durée de quinze années à dater du 1er vendémiaire an XII (24 septembre 1803). Le privilège était bien exclusif; en effet, l'article 30 de la loi du 24 germinal an XI porte : « Les associations qui ont émis des billets à Paris, Caisse d'escompte du commerce, Comptoir commercial, Factorerie, etc., ne pourront en créer de nouveaux et seront tenus de retirer avant le 24 septembre 1803 ceux qu'ils ont en circulation. » Le gouvernement se réservait d'accorder le même privilège d'émission à des banques particulières dans les départemens, avec limitation de quantité; mais les billets ne pourraient être fabriqués qu'à Paris. La même loi de 1806, qui établit l'organisation actuelle de la Banque, prorogeait de vingt-cinq ans le privilège au-delà du premier délai de quinze années, soit de 1818 à 1843. En 1808 furent sanctionnés par décret les statuts fondamentaux de l'institution. On y trouvait esquissée l'institution des succursales sous le nom de comptoirs d'escompte. La Banque recevait le droit de fonder des comptoirs d'escompte dans les villes où les besoins du commerce en feraient sentir la nécessité. Cette organisation fut complétée par l'ordonnance royale du 25 mars 1841. D'après l'article 9, les billets des comptoirs (250 fr. par coupure au minimum) seraient fournis par la Banque, mais porteraient en titre le nom du comptoir où ils seraient émis. Chaque comptoir était une véritable banque avec son directeur, son conseil d'administration et ses censeurs (nommés, il est vrai, par le gouvernement, par le grand conseil général ou le par gouverneur de la Banque) et ses assemblées d'actionnaires. L'ordonnance royale de 1841 avait été rendue en exécution des articles 6 et 7 de la loi du 30 juin 1840 par laquelle le privilège, expirant le 24 septembre 1843, était prorogé au 31 décembre 1867. La loi du 10 juin 1847 abaissa de 500 francs à 200 la moindre coupure des billets, soit pour la Banque et

les comptoirs, soit pour les banques autorisées dans les départemens.

Arriva la crise de 1848. Le décret du gouvernement provisoire du 15 mars de cette année établit le cours légal (article 1er) et le cours forcé (article 2) des billets de la Banque. Le même décret élevait à 350 millions de francs le chiffre maximum des émissions de la Banque et de ses comptoirs. Le minimum des coupures était abaissé à 100 francs.

Un décret du 25 mars 1848 établit également le cours légal (dans la circonscription du département où chacun de ces établissemens avait son siège), ainsi que le cours forcé des billets des banques de Lyon, Rouen, Bordeaux, etc., et le chiffre des émissions pour chacune de ces banques était fixé comme suit : Banque de Lyon, 20 millions ; Rouen, 15 ; Bordeaux, 22 ; Nantes, 6 ; Lille, 5 ; Marseille, 20 ; le Havre, 6 ; Toulouse, 5 ; Orléans, 3 ; ensemble : 102 millions, soit, avec l'émission autorisée de la Banque de France, 452 millions. Le minimum des coupures était aussi abaissé à 100 francs pour les banques départementales. Un mois à peine après ces décisions, les décrets des 27 avril et 2 mai 1848 sanctionnèrent la fusion des banques départementales avec la Banque de France par simple échange des actions, les unes et les autres étant de 1,000 francs ; en tout, pour les neuf banques, 23,350 titres, ce qui, avec les 67,900 de la Banque, éleva le capital à 91,250 actions. Les billets des banques eurent, dès lors, cours légal dans toute l'étendue de la république.

La limite d'émission, fixée par les mêmes décrets à 452 millions fut portée, sous la pression des circonstances, par la loi du 22 décembre 1849, à 525 millions. Le 6 août 1850, une nouvelle loi abrogeait les prescriptions récentes relatives au cours légal des billets, au cours forcé et au maximum de circulation.

La dernière prorogation du privilège fut édictée par la loi du 9 juin 1857. Le contrat était renouvelé pour trente ans, jusqu'au 31 décembre 1897, à des conditions dont voici les principales : doublement du capital, 182,500 actions au lieu de 91,250 ; 100 millions du capital immobilisés en rentes ; extension de la faculté de faire des avances aux obligations du Crédit foncier ; abaissement des coupures à 50 francs. — Le gouvernement, après un délai de dix ans, pouvait exiger que la Banque établît une succursale dans les départemens où il n'en existerait pas.

La crise de 1870 rappela dans de bien plus vastes proportions pour la Banque les incidens de 1848. Le décret du 12 août reproduisait exactement (articles 1 et 2) les deux premiers articles du décret du 15 mars 1848 sur le cours légal et le cours forcé. Le maximum des émissions fut porté à 1,800 millions le 12 août, à 2,400 mil-

lions le 14 du même mois, à 2,800 millions le 29 décembre 1871, à 3,200 millions le 15 juillet 1872. Ce maximum a été élevé enfin, en 1881, à 3,500 millions.

II.

Quelque opinion que l'on se forme de la valeur exacte du privilège d'émission des billets et de sa signification réelle, on doit reconnaître qu'il a dû avoir pour objet principal, en même temps que la création d'une bonne circulation fiduciaire, la production des moyens les plus sûrs pour favoriser le développement de l'escompte commercial.

C'est par l'escompte que la Banque se rend directement utile aux négocians dans toute l'étendue de la France. Ses cliens naturels sont en effet le commerce et l'industrie. Sa fonction essentielle est d'escompter des lettres de change et autres effets de commerce, de mobiliser la créance commerciale, de constituer le crédit à bon marché pour les négocians et les producteurs. Le papier qu'elle escompte doit représenter des affaires réelles : il lui est interdit d'escompter les effets dits de circulation, créés collusoirement entre les signataires sans cause ni valeur réelle. Le conseil général fera le choix des effets qui pourront être pris à l'escompte (loi du 22 avril 1806). Auparavant, le comité central de la Banque, composé de trois régens et faisant office de comité de direction, était chargé de rédiger, d'après ses connaissances et sa discrétion, un état général, divisé par classes, de tous ceux qui seront dans le cas d'être admis à l'escompte. La loi du 22 avril 1806 institua le comité d'escompte et stipula que nul effet ne pourrait être escompté que sur la proposition du conseil général et sur l'approbation formelle du gouverneur (1).

Les statuts fondamentaux, approuvés par décret du 16 janvier 1808, définissent comme suit la fonction de la Banque relative à l'escompte : escompter à toutes personnes des lettres de change et autres effets de commerce à ordre, à des échéances déterminées qui ne pourront excéder trois mois et souscrits par des commerçans et autres personnes notoirement solvables (article 9). La Banque, soit à Paris, soit dans les comptoirs et succursales, n'admet à l'escompte que des effets de commerce à ordre, timbrés et garantis par trois signatures au moins notoirement solvables (article 11). Elle pourra admettre des effets garantis seule-

(1) Ajoutons que l'article 18 de la loi du 24 germinal an XI institue un conseil d'escompte composé de douze membres pris parmi les actionnaires exerçant le commerce à Paris. Les régens et les membres du conseil d'escompte, composant le comité, examinent le papier présenté à l'escompte et choisissent celui qui remplit les conditions voulues et les sûretés de la Banque (art. 49 des statuts).

ment par deux signatures, mais notoirement solvables, et, après s'être assurée qu'ils sont créés pour faits de marchandises, si on ajoute à la garantie des deux signatures un transfert d'actions de la Banque ou de 5 pour 100 consolidés valeur nominale (article 12) ou d'effets publics français de toute nature (article 3 de la loi du 30 juin 1840), ou des récépissés de dépôts sur marchandises (décret du 26 mars 1848), ou les valeurs sur lesquelles elle est autorisée à faire des avances (article 2 du décret du 13 janvier 1869).

Telles sont les garanties dont la législation a entouré l'exercice de cette fonction capitale de la Banque, l'escompte des effets de commerce. En 1807, la Banque, dans ces conditions, escomptait déjà pour un montant de 466 millions de francs; en 1830, pour 900 millions; en 1869, pour 6,676 millions répartis sur 5,656,000 effets tant à Paris que dans les succursales. Le total s'éleva à 11,322 millions en 1882 pour 11,049,000 effets. Après être redescendu à 8,268 millions en 1887, il s'est relevé à 9,180 millions en 1889.

Un fait remarquable, c'est que si le montant total escompté en 1889 a été inférieur à celui de 1882, le nombre des effets admis à l'escompte a été plus élevé, 12,368,000 contre 11,322,000. Il y a là un résultat de la participation de plus en plus grande du petit commerce aux escomptes. A Paris, par exemple, où le nombre des effets escomptés a été de 5,667,000 et le montant total escompté 4,620 millions, voici comment se décompose le nombre des effets : 19,100 de 10 francs et au-dessous; 836,417 de 1 à 50 francs; 1,076,072 de 51 à 100 francs; 3,735,530 au-dessus de 100 francs.

Il y a donc eu 1,931,589 effets inférieurs à 100 francs, soit plus du tiers. La progression a été constante d'année en année depuis 1881 où le même nombre n'avait été que de 1,160,945 effets. L'accroissement en neuf ans est de plus de 66 pour 100. La décomposition du nombre des effets dans les succursales permettrait de constater les mêmes faits qui sont très caractéristiques et constituent une véritable démocratisation des services rendus par la Banque. Sans aucun doute, celle-ci n'escompte qu'une faible partie du papier escomptable créé chaque année en France, de même que le Crédit foncier n'a atteint dans son action qu'une modique partie de la matière hypothécaire. On escompte très largement hors de la Banque, mais à des conditions variables. En tout cas, il serait inexact de prétendre que l'escompte de la Banque n'est accessible qu'au gros ou au moyen commerce. L'établissement atteint les couches les plus humbles de la population commerçante, et même là où son action ne s'exerce pas directement, elle opère encore salutairement par voie indirecte. Elle régularise en quelque sorte les affaires d'escompte pour toute la communauté, en imposant comme régulateur, même aux plus réfractaires des

prêteurs, le taux officiel que sa situation, sa puissance, sa croissante prospérité, lui ont permis de réduire à un niveau de plus en plus bas.

Il faut dire à l'honneur de ce petit et moyen commerce qu'il a rendu toujours presque superflues, par sa rigoureuse probité, les précautions protectrices édictées par la législation. Le nombre des effets présentés à l'escompte et non admis est infime par rapport au total, et la plupart des effets rejetés ne le sont que pour des irrégularités de forme. Dans le rapport du 25 janvier 1872, le gouverneur, qui était alors M. Rouland, rappelant les difficultés de la tâche que les circonstances avaient imposée à la Banque depuis les derniers mois de 1870, disait : « Vis-à-vis du commerce et de l'industrie, il fallait prévenir les souffrances, les ruines, et faciliter par des mesures larges et bienveillantes, la liquidation des affaires engagées, aussi bien que la reprise du travail et des transactions... La Banque n'a pas failli à cette grande tâche de salut public, tout en sachant bien qu'elle s'exposait à de très graves éventualités. Heureusement sa confiance n'a pas été trompée. Le commerce français, modèle de sagesse et de probité, a pu rembourser la presque totalité de ses engagemens. » Un fait vraiment remarquable, c'est qu'avec ces chiffres énormes de plus de 12 millions d'effets admis à l'escompte pour un montant de plus de 9 milliards en une seule année, il n'y a pour ainsi dire pas de compte d'effets en souffrance à la Banque. Pour Paris, il en existait un qui a été fermé en 1888, le solde en était créditeur de 400,000 francs qui ont figuré dans les produits distribués. On en a ouvert un au début de 1889. Il présentait à la fin de l'année un solde débiteur de 151,000 francs. Dans les succursales, il y a un peu plus d'arriérés, 2,300,000 francs environ fin décembre dernier. Encore le rapport nous dit-il que la Banque considère comme à peu près certaine la rentrée de la très grande partie de ces créances.

Le rôle de la Banque grandit ainsi d'année en année, égal aux besoins croissans que développe l'essor extraordinaire de la fortune publique. Aussi y a-t-il une profonde injustice dans cette assertion tant de fois répétée, sous toutes les formes, que la Banque au point de vue de l'escompte n'est plus à la hauteur de la mission qui incombe à ce grand établissement. A un jugement si dédaigneux, nous opposerons le tableau suivant, qui permet, en comparant quelques chiffres à trois époques distinctes dans la seconde moitié du siècle, de constater si vraiment la Banque a oublié de marcher avec son temps. Nous nous bornons aux trois points suivans, la masse des opérations, le montant du portefeuille et celui de la circulation fidiciaire. (Les chiffres sont exprimés en millions de francs.)

	1847	1861	1890
	—	—	(30 janvier)
Masse des opérations.	1,854	6,340	12,803
Portefeuille.	176	550	852
Circulation.	240	729	3,182

Il est bien entendu que le chiffre de 12,803 millions, donn pour 1890, est bien loin de représenter la totalité des opérations de la Banque. Il ne comprend même pas toutes les opérations productives, car il laisse en dehors les dépôts de titres et, de plus, il est exclusif de toutes les opérations se rattachant aux importans et nombreux services que la Banque de France rend au public, à la ville de Paris et à l'État en dehors de toute rémunération. Nous parlerons plus loin de ces services dont le public se rend malaisément compte et dont l'extension lui échappe.

Il ne faut pas confondre la masse des opérations, qui comprend essentiellement l'escompte des effets de commerce, l'encaissement des effets au comptant, les avances sur titres et en compte courant, la délivrance des billets à ordre, viremens et chèques sur Paris et sur les succursales, les opérations sur matières d'or et d'argent, le tout portant sur un total de 12,803 millions, comme il a été dit plus haut, avec les chiffres se rapportant aux encaisses réunies de la Banque et des succursales, ou à la circulation, ou au service des dépôts de titres, ou enfin aux mouvemens généraux des espèces, billets et viremens de la Banque centrale. L'ensemble de ces mouvemens représente pour 1889 un total de 60 milliards 700 millions, en augmentation de 7,280 millions sur le chiffre correspondant de 1888. Quant au service des dépôts de titres, qui, l'année dernière par exemple, a produit à la Banque un bénéfice brut de 1,388,013 francs, il porte sur les chiffres suivans fin décembre 1889 : à Paris 4,949,160 titres pour une valeur de 3,526 millions de francs appartenant à 49,672 déposans. Dans les trois succursales de Bordeaux, Lyon et Marseille, qui font également ce service de caisses de dépôts de titres, 849,236 titres d'une valeur de 536 millions appartiennent à 9,703 déposans.

Après l'escompte du papier de commerce, une des branches les plus importantes des opérations de la Banque est celle des avances sur titres. L'article 16 des statuts fondamentaux autorisait la Banque à faire des avances sur les effets publics qui lui étaient remis en recouvrement, lorsque leurs échéances étaient déterminées. La loi du 17 mai 1834 a étendu cette faculté à tous les effets publics français, sans échéance fixe obligatoire, et l'exécution de cet article fut l'objet d'une ordonnance royale du 15 juin 1834. L'avance ne pouvait excéder les quatre cinquièmes de la valeur des effets présentés et n'était faite que pour un délai maximum de trois

mois. Le décret du 3 mars 1852 étendit encore la même faculté aux actions et obligations des chemins de fer français, le décret du 28 mars 1852 aux obligations de la ville de Paris, la loi du 9 juin 1857 aux obligations du Crédit foncier de France, enfin l'article 1er du décret du 28 février 1880 aux obligations créées ou à créer des villes françaises et des départemens français.

Le montant des opérations d'avances sur ces diverses catégories de titres a été de 712,569,000 francs en 1889 tant à Paris que dans les succursales. Les bénéfices résultant de cette branche d'affaires viennent s'ajouter à ceux de l'escompte du papier de commerce, qui sont naturellement les plus importans. Les deux montans réunis constituent à peu près les trois quarts du total des bénéfices nets de la Banque, le dernier quart étant constitué par les produits généraux qui comprennent notamment le revenu des rentes appartenant à l'établissement. Pour 1889, la partie des bénéfices nets ne provenant point de cette dernière source s'est élevée à 24 millions environ.

Comment se produit ce bénéfice? Sur quelle base est-il établi? Il n'est personne qui ne sache quelle réponse comporte cette question. C'est le taux de l'escompte et celui des avances qui constituent le bénéfice de la Banque. Or, la fixation de ce taux se rattache étroitement à la question de la circulation fiduciaire, c'est-à-dire du privilège même d'émission dont la Banque est investie par l'État.

Théoriquement, la Banque de France a non-seulement intérêt à escompter le plus gros chiffre possible d'effets de commerce et à consentir le montant le plus élevé possible de prêts et d'avances sur les effets publics et autres valeurs assimilées, mais encore à maintenir le taux de l'escompte au niveau le plus élevé qu'elle puisse faire accepter. Il est de toute évidence qu'avec un portefeuille d'un milliard et l'escompte à 6 pour 100, la Banque fera des affaires magnifiques, tandis qu'avec un portefeuille de 500 millions et l'escompte à 3 pour 100, elle fera des affaires médiocres. Faut-il penser pour cela que le conseil général de la Banque de France soit constamment préoccupé des moyens de tenir l'escompte à un taux élevé, disposé à saisir toutes les occasions de le porter d'une unité ou d'une demi-unité plus haut? Une foule de gens n'hésitent pas à dire, en effet, que la Banque de France, établissement privé, exploite le commerce, et que, si elle devenait Banque d'État, les commerçans obtiendraient le crédit avec des facilités bien plus grandes au point de vue des sommes demandées, et à bien meilleur compte au point de vue du taux de l'intérêt à payer. C'est le même raisonnement qui conduit à supposer que, si tous les chemins de fer de France appartenaient à l'État, on verrait se produire un abaissement considérable dans le prix des transports de

marchandises et dans le tarif des voyageurs. L'État-providence distribuerait sans compter le crédit aux commerçans et aux industriels, de même qu'il voiturerait à vil prix dans des wagons de luxe tous les Français disposés à se déplacer d'un bout à l'autre du territoire.

Les choses se passent tout autrement dans la réalité; le taux élevé de l'escompte et de l'intérêt des avances produit inévitablement, toutes choses égales d'ailleurs, une diminution dans le chiffre des effets escomptés et des avances consenties. La Banque est ainsi constamment sollicitée de réduire le plus possible le prix qu'elle doit réclamer pour ses services, afin que ceux-ci soient d'autant plus demandés et que la quantité compense la modicité du taux de rémunération. C'est le système qui a été adopté par ces immenses comptoirs de vente que l'on appelle en France magasins de nouveautés, et en Amérique *dry goods houses,* et qui a fait la fortune des uns et des autres. Ainsi le veut la grande loi de la concurrence, qui a diminué le prix de toutes choses, développé la production, abaissé partout le taux de l'intérêt.

Soit, dira-t-on, la Banque de France s'est constamment efforcée de donner l'escompte à bon marché. Les regards fixés sur la situation générale monétaire, sur les faits économiques de toute sorte qui déterminent l'étendue ou la réduction des besoins, elle a réussi à maintenir le taux de son escompte et des avances à un niveau raisonnable et même à en éviter les modifications trop brusques. On le démontrera sans peine. Mais ce n'est pas assez. La Banque reçoit des fonds en dépôts improductifs pour les déposans, et surtout elle émet des billets remboursables à vue et au porteur. Elle « crée de la monnaie » avec du papier et, par conséquent, elle est constituée dispensatrice de ce supplément merveilleux des richesses positives et naturelles, le crédit. Cette situation privilégiée lui impose de grands devoirs. Le droit d'émission impliquant la fabrication d'une monnaie spéciale, en quantité pratiquement illimitée, elle est tenue de faire plus que ce dont on prétend lui faire honneur. Elle ne devrait pas seulement fournir au commerce un taux d'escompte généralement bas et suffisamment régulier, mais bien donner le taux d'escompte le plus bas possible, et avec cela permanent, immuable. Et comme il serait exagéré d'attendre d'un établissement privé qu'il assume de lui-même un rôle si désintéressé, qu'il se résigne, de sa propre initiative, à un tel sacrifice, il appartient à l'État, donateur du privilège, d'en réclamer rigoureusement le prix.

Telle est la thèse dans toute sa simplicité, débarrassée des questions connexes qui tendent plus ou moins à en altérer la véritable signification. Le privilège, avantage exceptionnel, source de profits

particuliers, doit être payé. La Banque satisfait-elle à cette condition, et, si elle paie, le prix qui lui est demandé est-il assez élevé?

C'est déjà par soi-même une question assez ardue de savoir si le privilège d'émission est, en effet, un avantage devant être payé par l'établissement qui en est investi. Le droit d'émettre des billets remboursables à vue et au porteur ne peut jamais être concédé brutalement, en dehors de conditions spéciales de couvertures et de garanties, qui constituent comme un commencement de rançon de l'avantage obtenu. Ces conditions peuvent être plus ou moins rigoureuses. En général, elles impliquent une limitation étroite des opérations auxquelles peut se livrer la banque d'émission; elles concentrent légalement son activité sur certains points déterminés, en l'enfermant dans des statuts dont il ne lui est, en aucun cas, possible de sortir. Elles imposent l'accumulation d'une quantité fixe ou proportionnelle de numéraire; elles limitent enfin le droit même d'émission à un maximum qui peut varier selon le temps et les circonstances, mais toujours sous la sanction de la loi.

D'autre part, le privilège peut être concédé soit à une banque unique, comme en France, soit à plusieurs ou même à un nombre illimité d'établissemens, comme aux États-Unis. Dans ce dernier cas, nul ne songerait à réclamer le prix de la concession sous une autre forme que celle d'un impôt spécial. L'idée même de privilège disparaît lorsqu'il s'agit d'un avantage plus spécieux que solide et que plusieurs milliers de banques sont appelées à se partager. Le privilège ne change pas de caractère dans le cas de la concession unique, mais il prend l'apparence d'un don bénévole; la foule l'interprète dans ce sens, et c'est alors que surgit la question de rémunération.

Mais le privilège est-il concédé pour l'avantage de la Banque elle-même, ou mieux de ses propriétaires, ou bien pour l'avantage du public? La réponse n'est pas douteuse. C'est le public tout entier qui profite du privilège, par le seul fait de l'existence du billet de banque. C'est le public qui bénéficie de la création, due à près d'un siècle d'exercice du privilège, de cette monnaie fiduciaire dont le montant dépasse aujourd'hui trois milliards, et qui est si solidement établie, fondée sur des assises à ce point inébranlables, que pas même une catastrophe comme celle de la guerre de 1870-71 ne lui a porté la plus légère dépréciation. La véritable rémunération du privilège d'émission, la voilà! Elle est toute dans l'impassible crédit du billet de la Banque de France. La Banque la paie depuis que, par les développemens de son admirable organisation, elle a pu porter sa circulation fiduciaire de 240 millions, un peu avant la révolution de 1848, à 3,180 millions en 1890.

Revenons maintenant au taux de l'escompte, qui est un point

capital. Ce taux, le gouvernement n'a aucun droit, il est vrai, et il faut s'en féliciter hautement, de l'imposer à la Banque. C'est le conseil général qui le détermine chaque semaine, ainsi que les sommes à employer aux escomptes. Ce conseil, on le sait, est composé : du gouverneur, des sous-gouverneurs, des régens et des censeurs, et les arrêtés se prennent à la majorité absolue (art. 34, 35 et 37 des statuts fondamentaux). Non-seulement le gouvernement n'intervient pas dans la fixation du taux de l'escompte, mais la loi du 9 juin 1857 (renouvellement du privilège) autorisait la Banque à élever, si les circonstances l'exigeaient, au-dessus de 6 pour 100 le taux de ses escomptes et l'intérêt de ses avances (1). L'année même où cette faculté lui était donnée, la Banque dut élever le taux jusqu'à 10 pour 100.

Après avoir été tenu, pendant quelque temps après la création de la Banque, à 6 pour 100, le niveau resta, d'une manière générale, à 5 pour 100 de 1815 à 1820 et à 4 pour 100 de 1820 à 1847; il dut être relevé à 5 pour 100 quelques mois avant la révolution de février. Après la suppression du cours forcé, et pendant la durée du second empire, plusieurs crises financières interrompant une longue période de prospérité, il y eut de larges et fréquentes variations. Les épreuves par lesquelles on venait de passer avaient fait comprendre la nécessité de laisser à la direction de la Banque une grande latitude pour défendre son encaisse métallique, gage de la circulation fiduciaire, par les mêmes procédés qui servaient alors de protection à la Banque d'Angleterre. Cette liberté donnée à la Banque de modifier le taux de l'escompte toutes les fois que les circonstances l'exigeraient, et dans la proportion des périls qu'il s'agissait de prévenir, a servi d'aliment à maintes polémiques il y a un quart de siècle. La question, aujourd'hui, a beaucoup perdu de l'intérêt qu'elle présentait à cette époque. Les adversaires de la Banque demandaient, en ce temps-là, l'invariabilité du taux de l'escompte, et naturellement à un niveau qui fût aussi favorable que possible au commerce, par exemple à 2 et demi ou 3 pour 100. Cette réclamation était fondée sur une double erreur; elle supposait d'abord que l'escompte était une sorte de privilège, alors qu'il est simplement l'opération de banque fondamentale, celle que pratique ou peut pratiquer toute institution de crédit quelconque, ne jouissant à aucun degré du droit d'émission de billets au porteur et à vue. C'est une opération libre pour laquelle la Banque n'a rien à attendre ni à recevoir de l'État, et dans l'exercice de laquelle l'autorité publique ne peut avoir qu'un rôle de réglementation pour

(1) Cette stipulation aujourd'hui n'aurait plus d'objet, la limitation du taux d'intérêt à 6 pour 100, fixée par la loi de 1807, ayant été abrogée.

la sécurité à la fois des commerçans et de l'établissement escompteur.

La seconde erreur est celle qui voit dans l'émission des billets la création d'une sorte nouvelle de monnaie, distincte de la monnaie métallique et présentant sur cette dernière l'avantage de pouvoir être multipliée indéfiniment et à peu de frais. Cette feuille de papier ornée de vignettes fines et d'arabesques singulières qui vaut plusieurs dizaines ou centaines de pièces d'or, n'est-ce pas l'instrument tout trouvé du développement et surtout de la répartition de la richesse? L'erreur de cette espèce porte le nom caractéristique d'*inflationisme;* c'est une maladie économique dont les nations sont atteintes à certaines époques de leur développement historique, et qui s'accuse par une forte demande de papier-monnaie. La république Argentine souffre, en ce moment même, d'un violent accès de cette fièvre. Le billet de banque ne remplace pas la monnaie métallique, et rien n'est plus imaginaire que l'ancienne notion de la proportionnalité fixe entre le montant donné d'une encaisse métallique et la quantité de papier-monnaie en circulation, dont ce montant peut soutenir la valeur au pair. Cette proportionnalité est extrêmement variable, selon l'état de la fortune publique, les circonstances extérieures, politiques ou économiques, l'activité des transactions, la tendance générale des affaires et, naturellement encore, le crédit de l'établissement ou du gouvernement émetteur. On ne crée pas de la monnaie avec du papier; mais l'emploi du billet de banque remplace avantageusement, dans un grand nombre de cas, l'emploi de la monnaie métallique, dont il n'est que le signe, aisément maniable et transmissible. Il est donc absurde de supposer que l'on puisse multiplier impunément le papier-monnaie dans les temps de crise. Les exemples, de notre temps, abondent, et il n'est pas besoin, pour établir cette vérité, de remonter jusqu'aux assignats. Lors donc que la Banque de France escompte du papier commercial avec les billets qu'elle fabrique elle-même, et dont la foule est assez portée à croire que la fabrication ne lui coûte rien, elle n'escompte pas avec un capital d'un volume extensible à volonté, mais bien avec la représentation fidèle d'un capital limité et que toute crise tend à réduire.

Investie d'un monopole, disait-on entre 1860 et 1865, la Banque de France doit renoncer au droit d'élever le taux de l'escompte, car c'est dans les temps difficiles et troublés que le commerce a le plus besoin de l'escompte facile et à bon marché. La Banque n'a, dans ces momens, qu'à multiplier les émissions, puisque l'État lui a cédé son droit, régalien par essence, de frapper monnaie, pour donner satisfaction à tous les besoins du public. On ne songeait pas que, si un établissement comme la Banque de France venait à mé-

connaître, à un moment donné, les lois rigoureuses du fonctionnement du crédit et à dépasser la juste limite dans ses émissions de billets, c'est le public lui-même qui, par ses demandes de remboursement en espèces, viendrait lui rappeler qu'on n'étend pas à volonté le volume d'une circulation fiduciaire. Si, dans ce cas, l'action de la Banque était entravée, si, devant des besoins sans cesse croissans de numéraire, se manifestant par des présentations de papier à l'escompte, et devant une réduction de disponibilités résultant des demandes de remboursement de ses billets, elle n'avait plus le droit d'élever le taux de l'escompte, fût-ce à 8 ou 10 pour 100, une des plus fortes assises de la solidité du crédit de la Banque serait atteinte.

Mais qui songerait aujourd'hui à soulever ces questions, que la seule force des choses, la transformation incessante des conditions économiques, et surtout le développement de la puissance de la Banque, ont résolues de la façon la plus heureuse et la plus nette dans la pratique? On peut voir ici la démonstration irréfutable de la grande supériorité de l'organisation de la Banque de France sur celle de la Banque d'Angleterre. De l'autre côté du détroit, sous le régime du célèbre *Act* de 1844, qui a enchaîné l'action de l'établissement anglais dans un lit de Procuste, on en est encore aujourd'hui, comme il y a trente ans, à disserter sans fin sur l'état du marché monétaire et sur les variations probables du taux de l'escompte pendant le trimestre qui va venir. Chaque semaine, les augures consultent les chapitres du bilan de la Banque où se trouvent indiqués le montant de l'encaisse métallique et celui de la réserve totale (billets et numéraire), et selon que ces montans indiquent des réductions ou des augmentations, on pronostique un mouvement nouveau, en haut ou en bas, du taux de l'escompte. Il y a quelques mois à peine, à la suite de retraits d'or successifs et plus importans que de coutume, la Banque d'Angleterre a dû porter son taux officiel, par étapes rapides, à 4 pour 100, puis à 5 pour 100, et enfin à 6 pour 100, niveau où il est resté pendant tout un mois, jusqu'à reconstitution de l'encaisse et de la réserve. Pendant ce temps, la Banque de France a maintenu le taux de l'escompte immobile à 3 pour 100 depuis février 1889, supportant, seule en Europe et sans péril pour ses disponibilités, grâce à l'extrême souplesse de son mécanisme, un écart de 3 pour 100 avec le taux où l'établissement voisin avait dû chercher un refuge. L'expérience a été décisive. C'est la liberté de son allure, la discrétion laissée au conseil général d'établir, en tout temps et en toutes circonstances, entre les demandes du commerce, le montant de son encaisse devenue formidable, et les émissions de billets, une harmonie flexible et sans cesse variable, qui a permis à la Banque, comme nous le disions tout à l'heure, de résoudre pra-

tiquement la question du taux de l'escompte dans le sens de la fixité à peu près absolue, au niveau le plus bas que comporte la situation générale des affaires.

III.

Une autre question peut aujourd'hui être considérée comme définitivement résolue et soustraite à la polémique, celle de la pluralité des banques. Partout en Europe la solution unitaire tend à prévaloir. En Angleterre, en Allemagne, en Italie, les établissemens qui, en dehors de la grande banque investie dans chacun de ces pays du rôle dévolu chez nous à la Banque de France, jouissent encore du privilège d'émettre des billets, restreignent chaque année un peu plus leur champ d'action, et il est aisé de prévoir le jour où les derniers de ces représentans de l'ancien principe de la liberté des banques d'émission auront renoncé à l'exercice de leur droit.

Hors d'Europe, il est vrai, d'autres tendances ont prévalu, mais les résultats ne sont pas encourageans. La république Argentine depuis quelques années, le Brésil depuis la révolution du 15 novembre 1889, donnent à cet égard à l'Europe des leçons de choses fort instructives. Dans le premier de ces états, où chaque province compte une banque d'émission, l'or fait 150 pour 100 de prime, ce qui signifie qu'il faut 250 piastres en papier-monnaie argentin pour représenter 100 piastres en or, en d'autres termes que le billet de banque vaut réellement 40 pour 100 de sa valeur nominale. Au Brésil où, avant la révolution, le papier-monnaie se tenait au pair, grâce aux efforts énergiques tentés pour en restreindre le montant, la dépréciation de la circulation fiduciaire atteint déjà 25 pour 100 depuis qu'un ministre des finances, improvisé par l'insurrection victorieuse, a cru pouvoir trouver dans la multiplicité de grandes banques d'émission le remède aux difficultés financières qui venaient de surgir. Mais nous conviendrons sans peine que ces exemples, si éclatans qu'il soient, sont peu probans. La dépréciation du papier-monnaie, formidable dans la république Argentine, déjà très sérieuse dans la république brésilienne, est due à beaucoup d'autres causes qu'à la simple application d'un système spécial de banques. On peut l'attribuer surtout à des excès de spéculation, à l'imprudente confiance de peuples jeunes dans un rapide épanouissement de leurs richesses naturelles.

Les États-Unis de l'Amérique du Nord nous offrent un spectacle tout différent. Il n'y a plus là ni détresse économique, ni papier-monnaie déprécié, ni cours forcé, ni fonds publics en grande baisse. Les bons 4 pour 100 sont à 125 pour 100; la dette pu-

blique est remboursée à raison de 500 millions de francs par an; le trésor fédéral détient dans ses caisses plus de trois milliards de numéraire; les *greenbacks*, papier-monnaie de l'État, et les billets des banques nationales, papier d'établissemens privés, circulent librement dans toute l'étendue de l'immense territoire, à travers les quarante-deux états de l'Union, avec leur pleine valeur en or, préférés même partout à la monnaie métallique, en laquelle ils sont naturellement échangeables à tout instant au gré du porteur. Nous retrouvons là tous les caractères du billet unique de notre Banque de France, et pourtant le système de la pluralité fleurit aux États-Unis, comme il ne l'a jamais fait ailleurs, puisque les banques nationales qui sont ou qui peuvent être toutes des établissemens d'émission sont au nombre d'environ trois mille.

Seulement il n'y a là qu'une apparence. Si les banques sont en grand nombre, le billet est unique. Voici comment fonctionne ce mécanisme singulier, qui a réussi aux États-Unis parce que les États-Unis sont une nation exceptionnellement prospère et riche, et non à cause de l'excellence du système. La loi de 1864, qui régit les banques nationales, a institué au département du trésor, à Washington, un bureau spécial chargé de la surveillance des banques, et que dirige un fonctionnaire appelé le contrôleur de la circulation. Toute banque qui veut user du droit d'émission doit, après avoir satisfait, au point de vue de sa constitution, à toutes les exigences dont quelques-unes très méticuleuses, édictées par la susdite loi, remettre au contrôleur des obligations fédérales représentant au minimum le tiers du capital versé. Elle reçoit en retour des *billets de circulation* (*currency notes*) en quantité équivalente, mais non supérieure à 90 pour 100 du montant des obligations à leur valeur au pair. Ces billets sont fabriqués par le trésor, en coupures diverses depuis 1 dollar jusqu'à 500. Ils portent tous la mention de la garantie des obligations déposées, le sceau du trésor et la signature du trésorier. Ils sont en outre signés par le président et par le caissier de la société à laquelle ils sont remis. Mais qui s'inquiète aux États-Unis de ces deux dernières signatures dès que le billet présente celle du gouvernement fédéral? Les *currency notes*, une fois livrées à la banque qui a ainsi acquis le droit de les émettre, peuvent désormais circuler partout en guise de numéraire. Elles n'ont pas absolument le cours légal au même titre que les greenbacks du gouvernement central, mais pratiquement elles jouissent d'un crédit aussi incontesté. En effet, en cas de liquidation volontaire d'une banque nationale, celle-ci doit verser au trésor, en monnaie légale (espèces ou *greenbacks*), le montant des billets qu'elle a émis, et elle retire les obligations déposées en garantie. A partir de ce moment, les billets sont remboursés par le

Trésor, la société est dégagée de toute responsabilité. Si une banque vient à refuser le remboursement de ses billets ou tombe en faillite (le cas est rare, mais il se produit pourtant quelquefois), le *Comptroller of the currency* déclare acquises au trésor les obligations déposées par cette banque et se charge lui-même de rembourser les billets. Ce n'est pas là une faible garantie puisque aujourd'hui les seuls *bonds* pouvant servir de gage à la circulation sont cotés avec une prime de 25 pour 100.

En 1866, cette circulation fiduciaire s'élevait à 290 millions dollars (1,450 millions de francs) garantis par 330 millions de valeurs fédérales. En 1870, le montant maximum de la circulation des billets des banques nationales fut porté à 354 millions et en 1875 toute limitation fut supprimée. Le total atteignit pendant une très courte période le chiffre de 450 millions, mais il n'a cessé ensuite de décliner, non pas seulement à cause de l'importance de plus en plus grande des compensations de comptes par les *clearing-houses*, qui font que l'on a moins besoin d'une circulation très étendue, mais par suite de la difficulté qu'éprouvent aujourd'hui les banques de consigner des titres de rente fédérale en garantie de leur circulation.

La rapidité de l'amortissement de la dette américaine est telle que les banques ont vu successivement appelées au remboursement leurs valeurs deposées en garantie. Il leur fallait alors ou bien les remplacer par d'autres *bonds* qu'elles ne pouvaient acquérir que bien au-dessus du pair, ou restreindre leurs émissions de billets. Elles ont pris en général ce dernier parti. De là un resserrement de plus en plus marqué, depuis 1882, de la circulation des banques nationales. A la fin de 1885, celle-ci n'était plus que de 275 millions dollars. L'année suivante elle tombait au-dessous de 200 millions, et en 1887 à 150 millions. Elle ne dépasse guère aujourd'hui 100 millions dollars (500 millions de francs), non compris la masse de billets des diverses banques qui continuent à circuler, mais dont la contre-valeur exacte en espèces métalliques ou en *greenbacks*, ce qui est la même chose, existe au trésor. Le groupe si puissant des banques associées de New-York ne figure plus dans la circulation des banques nationales que pour quelques millions de dollars.

Qu'est-ce que le billet que nous venons de décrire, billet exclusivement fabriqué par le trésor fédéral, et portant son sceau et sa signature, garanti par un dépôt de titres d'une valeur réelle bien supérieure, sinon l'équivalent de notre billet de banque, unique lui aussi, portant des signatures connues du monde entier, accepté partout comme la monnaie d'or du plus pur aloi?

Dans ce système américain nous ne voyons vraiment rien qui

rappelle la notion de liberté des banques, mais bien plutôt une ressemblance étroite avec notre système, une banque centrale qui est le trésor, d'où émanent et où reviennent les billets, et un nombre infini de succursales disséminées dans ce pays grand comme les deux tiers de l'Europe, succursales qui sont les banques nationales.

Le billet des banques nationales d'Amérique est d'ailleurs, semble-t-il, destiné à devenir de plus en plus rare. On sait qu'à côté de lui se place dans le système américain de circulation le *greenback*, papier d'état, créé pendant la guerre civile, convertible en or à toute réquisition depuis le retour aux paiemens en espèces en 1879, et qui a gardé la qualité de *legal tender*, par où il est mis, comme notre billet de banque, sur un pied d'égalité absolue avec la monnaie métallique. Il en existe pour 350 millions dollars environ (1,750 millions de francs). Le reste de la circulation fiduciaire se compose des certificats d'or et d'argent en quantité toujours croissante, papier-monnaie à base rigoureusement métallique.

Tout ce système de circulation, le plus parfait assurément avec celui d'Angleterre et le nôtre, a quelque chose de complexe et surtout de rigide qui le rend décidément inférieur à la circulation de la Banque de France. De même qu'à Londres les entraves de l'*Act* de 1844 obligent la Banque d'Angleterre à infliger périodiquement au marché monétaire des crises parfois dangereuses, que la situation générale ne justifie que faiblement, de même en Amérique le peu de flexibilité du mécanisme de la circulation provoque à tout instant des accès de *stringency* qui bouleversent tous les intérêts et troublent le commerce pendant une longue série de semaines. Les taux du change subissent de brusques et fortes oscillations; les taux d'escompte, variables d'une ville à l'autre, s'élèvent à des niveaux inconnus en France, et tous les regards sont tournés vers le secrétaire du trésor dans l'attente du secours qu'il va donner au marché sous la forme d'une saignée plus ou moins forte pratiquée dans l'encaisse énorme du gouvernement à Washington.

Voilà les enseignemens que nous offre la plus remarquable et la plus prospère application du système de la pluralité des banques dans le monde entier. Aucune liberté bien entendu, et, sous le nom de pluralité, une unité sévère, un mécanisme ingénieux sans doute, mais auquel manque ce qui fait la grande valeur du nôtre, la souplesse, par laquelle sont évités les soubresauts violens, les crises.

En France, la question de la pluralité des banques a été définitivement résolue en 1848 par la suppression des banques départementales et leur fusion avec l'établissement national. Ces institutions, au nombre de neuf, étaient bien dirigées, prospères, faisaient

de très importantes affaires et rendaient de réels services. Mais elles avaient ce grand défaut que leur circulation de billets était locale. On eût pu sans doute parer à cet inconvénient par l'organisation d'un *consortium*. Mais c'était l'unité déguisée; on a préféré l'unité réelle. C'est à peine si dans les années qui suivirent la guerre d'Italie la thèse de la liberté des banques d'émission trouva encore des défenseurs à l'occasion du maintien ou de la suppression de la Banque de Savoie, devenue française par l'annexion de la province.

Le cours légal fut rendu en 1870 au billet de la Banque de France par le décret du 12 août 1870, qui reproduisit exactement les articles 1 et 2 du décret du 15 mars 1848 sur l'établissement du cours forcé. Lorsque quelques années plus tard, après apurement des comptes entre la Banque et l'état, le cours forcé fut aboli, le silence fut gardé par la loi, concernant la clause de 1870 donnant le cours légal. Celui-ci subsista donc, ce qui signifie que nul n'a droit en France de refuser en paiement un billet, reconnu bon, de la Banque de France, mais que tout le monde a le droit d'aller, aux heures spécifiées à cet effet, l'échanger à présentation contre de la monnaie métallique. La loi ne faisait que consacrer ce que la pratique avait de plus en plus solidement établi, l'assimilation complète dans l'esprit du Français entre le billet de banque et les pièces d'or ou d'argent, avec une présomption de commodité en faveur du premier. Comment n'en aurait-il pas été ainsi, quand aux heures les plus sombres de la guerre, en plein règne du cours forcé, on a vu ce billet conserver toujours intégralement sa valeur nominale et n'avoir jamais subi l'affront de la dépréciation?

Le respect et l'usage du billet de banque ont été ainsi portés peu à peu dans les régions les plus reculées du territoire à mesure que le nombre des succursales et des places bancables allait se multipliant. La loi de renouvellement de 1857 avait stipulé qu'après un délai de dix années le gouvernement aurait le droit d'exiger l'établissement d'une succursale par département. La Banque en avait alors 38. A la fin de 1860, elle en possédait 49. Le nombre des succursales est aujourd'hui de 94, avec 38 bureaux auxiliaires, 20 places réunies chacune à un de ces établissemens et 105 villes rattachées. Si l'on veut juger à quel point le billet de la Banque de France, grâce à cette extension constante de l'action de l'institution centrale, est entré dans les habitudes financières de la population, il faut se reporter aux très curieux résultats d'une enquête qui fut faite en mai de l'année 1885 par le ministère des finances sur l'état et la composition de la circulation monétaire du pays à un jour donné. Il est clair que cette enquête ne pouvait être poursuivie chez les particuliers et ne devait don-

ner, étant nécessairement partielle, que des résultats approximatifs. Elle présentait toutefois un grand intérêt. Les ordres furent envoyés à tous les comptables publics de France, au nombre de plus de 20,000, à l'effet de dresser un état descriptif de leurs encaisses, en un même jour, le 28 mai. Il se trouva que le total de ces encaisses était de 52,846,035 francs. Dans ce montant, les billets de banque figuraient pour 35,737,720 francs, soit 68 pour 100, et le numéraire pour 17,108,315 francs, soit 32 pour 100. Or le montant de la circulation fiduciaire en France est de 3,150 millions environ, et on ne peut guère évaluer à moins de 6 milliards le montant total de la circulation métallique, y compris, il est vrai, l'encaisse de la Banque.

IV.

Après ce qui vient d'être dit, nous avons à peine besoin de formuler notre conclusion, qui est qu'il faut ménager avec une extrême sollicitude la confiance du public dans le billet de banque, et ne rien faire qui puisse ébranler la solidité d'une organisation bientôt séculaire, toujours améliorée, mais constante en sa nature propre et dans la direction de son développement. Il ne faut pas plus songer à faire de la Banque de France une banque d'état dont on augmenterait encore la puissance à force d'arbitraire et de socialisme autoritaire, qu'à lui susciter d'inutiles concurrences qui ne pourraient trouver à vivre péniblement qu'au prix d'un affaiblissement de son action salutaire. La banque d'état serait un danger pour la France, puisqu'elle lui enlèverait toute la force que possède l'octroi d'un concours indépendant; la liberté des banques serait une expérience à rebours, un retour aux procédés surannés d'une époque déjà reculée dans le passé, un véritable défi à l'esprit de progrès et de simplification. Il faut conserver ce qui est, parce que ce qui est s'est montré, par maintes preuves, excellent et susceptible de se perfectionner encore. La loi de renouvellement qui devra être votée d'ici peu sera, comme les précédentes, la sanction d'un accord bref entre les autorités compétentes, portant sur un petit nombre de points, et attestant une recherche commune, faite de bonne foi, avec la plus clairvoyante intelligence des affaires, des services nouveaux que peut rendre encore la Banque au public.

Nous n'aurons pas la présomption d'esquisser ce programme de réformes. Il nous semble cependant utile de mettre l'opinion publique en garde sur deux points. D'une manière générale, il ne serait pas sage de vouloir charger la Banque de bon nombre d'attributions nouvelles qui répondraient de moins en moins à l'esprit de sa création et à son rôle de banque privilégiée, en la transfor-

mant en une concurrente redoutable des institutions de banque libres, sur un terrain où son intervention n'est commandée par aucun intérêt supérieur. Il faut, d'autre part, ne pas perdre de vue qu'à toutes les responsabilités qu'elle assume déjà dans le maniement des sommes colossales qui passent et circulent sous son contrôle, il y aurait un danger réel à ajouter une responsabilité nouvelle, très importante, celle dont il est souvent question en ce moment de dépouiller l'institution des trésoriers généraux.

On cite des exemples étrangers, la Banque d'Angleterre, celle de Belgique, d'autres encore, qui font office de percepteurs des impôts et aussi de payeurs des dépenses publiques. On voudrait rendre superflue l'action des trésoriers généraux, intermédiaires si utiles naguère entre le Trésor et le public, en transférant les plus importans de leurs devoirs et de leurs fonctions à la Banque et à ses succursales. Rien de mieux, si on entend modifier le caractère d'établissement privé de la Banque et changer celle-ci en un grand service dépendant directement de l'État et du ministère des finances. Rien de pire si on ne cherche dans cette prétendue réforme qu'un moyen de justifier l'énorme réduction que l'on veut faire subir aux bénéfices des trésoriers généraux.

La principale préoccupation des politiciens qui dirigeaient, il y a deux ans, la première escarmouche contre la Banque sur la question du renouvellement, était d'ailleurs bien moins la recherche des nouveaux services à demander à l'établissement que la fixation du prix à exiger pour la prorogation du privilège. Nous avons déjà montré sous quelles formes multiples la Banque avait payé ce prix, mais ces considérations ne suffisent point pour la partie du public qui se laisse prendre à l'illusion des mots et que l'on a gagnée sans peine à l'aide de cette formule si simple : partage des bénéfices avec l'État.

Le système du partage des bénéfices entre la Banque et l'État compte de nombreux partisans et sera soutenu dans le parlement quand le contrat du renouvellement sera porté devant nos législateurs. Il se recommande par un certain air d'équité qui prévient tout d'abord en sa faveur. L'État, propriétaire du droit d'émission, parce que ce droit est corollaire de celui de fabrication de la monnaie, le délègue à une association particulière, pour laquelle il devient, on le suppose du moins, une source d'importans bénéfices. Les profits appartiennent à cette association jusqu'à un montant déterminé au-delà duquel l'État vient en prendre sa part. Rien de plus logique, ce semble. D'ailleurs, à l'argument d'équité se joint l'argument de fait. Le système est appliqué dans un certain nombre de pays, par exemple en Allemagne et en Autriche. Pourquoi ne le serait-il pas en France où l'État s'est réservé déjà une participa-

tion éventuelle, très éventuelle, aux bénéfices des compagnies de chemins de fer? Si plausible que soit la thèse, nous ne la croyons cependant pas bonne. Le gouvernement, nous en sommes convaincus, ne cherchera pas, dans ses négociations avec la Banque, à la faire prévaloir, et la majorité du parlement donnera tort à ceux qui voudraient la reprendre. Le partage, à moins d'être illusoire dans ses effets pour l'État, porterait une atteinte manifeste aux droits acquis des actionnaires. En Allemagne, la loi votée récemment pour le renouvellement du privilège a imposé aux porteurs d'actions de la Banque de l'Empire des conditions draconiennes. Mais la clause du partage avait été insérée dans les statuts dès la création de la Banque, alors que, depuis 1803, jamais les propriétaires de la Banque de France n'ont été soumis à ce régime. Les actions de la Reichsbank, rachetables à l'expiration du privilège à 111 pour 100 (taux représentant le capital nominal accru des réserves), n'ont jamais pu s'élever beaucoup au-dessus de ce niveau et les restrictions nouvelles n'ont fait que rendre plus difficile encore et plus improbable la hausse des titres. Les actions de la Banque, au contraire, ont valu, depuis très longtemps, plusieurs milliers de francs. On sait qu'elles sont, pour une bonne part, la propriété d'incapables, de mineurs, d'établissemens de bienfaisance. Ou il faudrait fixer pour le niveau de réalisation de la clause de partage une limite telle que, par suite d'une importante diminution du dividende, les titres perdissent une partie notable de leur valeur; ou bien la clause laisserait les actionnaires assurés d'une rémunération à peu près égale à la moyenne des dernières années avant toute division des bénéfices. Dans le premier cas, où serait la justice pour les propriétaires de la Banque? Dans le second, où serait l'avantage pour l'État?

Il y a un argument qui parle plus haut encore contre la clause du partage, c'est qu'elle risquerait fort de dénaturer essentiellement le caractère d'institution privée de la Banque. Le gouvernement impérial allemand est maître absolu de la Banque de l'Empire, bien que celle-ci ait des actionnaires admis à exercer un certain contrôle, très limité, sur l'administration intérieure. En fait, la Reichsbank est un véritable établissement gouvernemental. Le montant des bénéfices qu'elle apporte à l'État est assimilable au revenu que celui-ci tire de l'exploitation d'autres services publics. Rien de tel en France, où le conseil général de la Banque est un corps autonome composé des sommités de la finance, issu de l'élection des actionnaires, et où les représentans de l'État, quelque influence que leur donnent leur situation de gouverneur et de sous-gouverneurs et leur valeur personnelle, ne sont qu'une minorité. Que l'État ait à partager les bénéfices avec les actionnaires aussi-

tôt que ces bénéfices dépassent un taux fixé pour le dividende, et il sera impossible d'affirmer que jamais il ne cherchera à peser sur les décisions des régens. Alors qu'aujourd'hui le conseil général décide en pleine indépendance, en se fondant sur des raisons purement économiques, financières, commerciales ou monétaires, du taux de l'escompte et du total des sommes à affecter soit à l'escompte, soit aux avances, on chercherait d'autres motifs à ces décisions, si l'on savait l'État et la Banque liés par une communauté directe et matérielle d'intérêts. Le caractère d'institution privée que possède la Banque est pour l'État une des plus sûres garanties de l'étendue des services qu'elle peut un jour être appelée à lui rendre. Que l'on évite donc tout ce qui pourrait altérer ce caractère. La continuation des brillantes destinées de la Banque, de son action toute-puissante comme régulateur de la circulation monétaire en France, est à ce prix. Que si l'on veut absolument faire payer le renouvellement, la fixation d'une allocation annuelle permanente, à forfait, est une solution possible, relativement peu onéreuse pour les actionnaires, fructueuse pour l'État. Elle offre immédiatement à celui-ci les avantages du partage sans en imposer à la Banque les inconvéniens.

Encore conviendra-t-il de ne s'engager dans cette voie qu'avec modération. L'appétit vient souvent en mangeant, et il ne manquerait pas de personnes, même intelligentes, même de membres du parlement, pour supposer que cette espèce de tribut payé par la Banque aux pouvoirs publics serait la seule rançon des bénéfices récoltés si richement avec les fonds provenant du privilège. Cette erreur, trop commune, ne saurait être trop sérieusement réfutée. Elle est la source d'une quantité de jugemens passionnés qui s'interposent entre la bonne foi, ou le contraire souvent, des observateurs et la réalité des faits. Rien n'est plus facile, au surplus, que d'établir cette réalité. Il suffit de parcourir d'un regard attentif un des comptes-rendus annuels des opérations de la société. Déjà nous y avons découvert nombre de services rendus au public et pour lesquels la Banque perçoit une rémunération, variant depuis le taux de l'escompte de commerce jusqu'aux plus infimes commissions pour d'énormes maniemens de fonds. A côté de ces services rémunérés, il en est d'autres que l'administration de la Banque rend avec le même zèle, la même exactitude scrupuleuse, moderne et scientifique, et qui sont entièrement gratuits. On nous excusera d'en faire ici une énumération technique, le fait étant assurément moins connu et moins apprécié qu'il ne mérite de l'être.

Aux termes du traité du 10 juin 1857, la Banque s'était engagée à faire au Trésor, au fur et à mesure de ses besoins, des avances

pouvant s'élever à 60 millions. Cette avance se compense à due concurrence avec le crédit du compte courant du Trésor, qui, par suite, ne paie d'intérêts que sur la différence entre le débit de son compte d'avances et le crédit de son compte courant. Une seconde avance de 80 millions a été consentie dans les mêmes conditions de calculs d'intérêts par le traité du 29 mars 1878, prorogé jusqu'au 31 décembre 1890 par la loi de finances votée en 1888. Il est à remarquer que la possession du solde créditeur du compte courant du Trésor ne présente aucun avantage pour la Banque. Cet établissement ne se sert pas des fonds qui lui sont déposés et n'en tire aucun bénéfice, en sorte que la compensation d'intérêts invoquée dans les traités ci-dessus n'a aucune raison d'être. Au fond, la Banque tient à peu près gratuitement 140 millions à la disposition de l'État. De 1857 à 1888 inclusivement, celui-ci a emprunté sur son compte d'avances environ 3,688 millions de francs et a payé 758,557 francs d'intérêts, soit 0 fr. 02 pour 100.

D'autre part, le Trésor est titulaire d'un compte courant à Paris, et il lui en est ouvert dans les succursales lorsque les besoins du service l'exigent. Au crédit de ces comptes courans sont portés les versemens du Trésor, et au débit les paiemens effectués d'après ses ordres. Or ce sont là des opérations considérables. Pendant le dernier exercice, les versemens ont été, à Paris, de 1,224,610,700 fr., les prélèvemens de 1,562,359,900, soit un mouvement total de 2,800 millions en nombre rond. Dans les succursales, la Banque reçoit les versemens des trésoriers-payeurs généraux, et, sur l'invitation du directeur du mouvement des fonds, met des crédits à leur disposition. En 1889, les trésoriers-payeurs généraux ont versé 1,218 millions et ont pris, aux guichets de la Banque, 938 millions, soit ensemble 2,156 millions.

Nous n'avons pas encore épuisé la série des services ordinaires et gratuits que la Banque rend à l'État. Elle encaisse les effets du portefeuille du Trésor, les effets émis par les consuls en représentation des droits de chancellerie, les effets représentant les droits de douane souscrits au receveur principal de Paris, les droits de poinçon payés par les orfèvres au bureau de la garantie. Enfin, elle centralise les sommes perçues par l'octroi de Paris pour le compte du Trésor. Ces divers encaissemens s'élèvent à 139 millions. Si nous récapitulons les chiffres successivement indiqués, nous constaterons que, pendant l'année 1889, le maniement des fonds de l'État a été de 5,074 millions. De toutes ces opérations, la Banque ne tire aucun profit; au contraire, elle supporte les frais de transport des espèces et billets nécessaires à l'acquittement des dispositions faites par le Trésor sur les succursales. Comme le Trésor, la ville de

Paris a un compte courant dont toutes les opérations sont faites gratuitement par la Banque, et ont embrassé, en 1889, un total d'encaissement de 145 millions de francs.

Nous rencontrons la même gratuité dans les opérations se rapportant aux comptes courans particuliers. La Banque, en effet, outre qu'elle reçoit et paie en espèces ou en billets, fait des compensations par virement d'un compte à un autre. C'est un service qui nécessite une comptabilité minutieuse et un personnel fort nombreux, et pour lequel il n'est rien payé par le public. Or le montant des viremens passés en 1889 a été de 41 milliards, somme énorme dont la manutention entraîne bien quelques risques, intégralement supportés par la Banque. Disons enfin que lorsqu'un compte courant a été crédité d'une somme ayant déjà produit un bénéfice pour la société, cette somme peut être transférée gratuitement dans une succursale quelconque, et que la Banque a ainsi effectué sans commission, en 1889, un mouvement de fonds s'élevant à 1,895 millions.

Pour terminer cette nomenclature, nous ferons remarquer que la Banque, notre premier établissement de crédit, est un des plus gros contribuables de France et ne paie pas moins de 2,270,038 fr. à l'État (chiffre de 1889), en impôts divers : contributions directes, taxe de 3 pour 100 sur le dividende, impôt du timbre sur la circulation, etc. N'est-il pas juste de faire entrer en ligne de compte, lorsqu'on veut présenter à la Banque la carte à payer de son privilège, à la fois ce contingent direct et substantiel au budget des recettes nationales, et les dépenses considérables imposées par l'organisation et le développement de tant de services quotidiens et non rémunérés dont bénéficient en tout temps l'État, la ville de Paris et le public ?

V.

Il est encore un chapitre des annales de la Banque que nous n'avons pas ouvert jusqu'ici et qui présente cependant un grand intérêt, celui des services exceptionnels que l'institution a été appelée à rendre à plusieurs époques de son existence, et surtout dans d'inoubliables circonstances. Nous ne rappellerons qu'en passant cette intervention décisive il y a un an, lors de la chute subite, foudroyante, d'une ancienne et célèbre institution de crédit, ces 200 millions avancés en vingt-quatre heures qui permirent de rembourser des déposans affolés et arrêtèrent la panique qui allait s'emparer de la clientèle de toutes les banques. Mais il est impossible de ne pas redire ici un mot du prêt gigantesque, si connue

qu'en soit l'histoire pour les financiers et les économistes, consenti par la Banque à l'État pendant la guerre de 1870-1871. Ce qui a été réalisé à cette époque n'aurait pu l'être, — on peut l'affirmer hautement, — par aucune autre institution, par aucun concours de bonnes volontés. La Banque a trouvé dans la forte organisation de son crédit les moyens d'avancer à un gouvernement que le moindre caprice des événemens pouvait rejeter dans le néant d'où la révolution et la guerre venaient de le faire surgir, une somme de 1,500 millions de francs. Il faut retenir ce chiffre, car il permet de calculer ce qu'un jour, — s'il le fallait, — dans un cas suprême, l'État pourrait attendre de la Banque, avec ses forces sans cesse accrues pendant les vingt années écoulées depuis la guerre, son crédit toujours aussi puissant et précieusement conservé intact, ses moyens d'action auxquels des législateurs prévoyans se seront bien gardés de porter atteinte.

Dès le 18 juillet 1870, le ministre des finances de l'empire demandait à la Banque 50 millions de francs. Un mois après, un nouveau ministre des finances, M. Magne, successeur de M. Segris, obtint une seconde avance d'égale somme. Le 24 septembre, c'est à M. Ernest Picard, ministre du gouvernement de la défense nationale, que la Banque ouvrit un nouveau crédit de 75 millions. Avant la fin de l'année, le siège central, à Paris, avançait encore 100 millions, et le gouvernement de Tours obtenait des succursales 100 autres millions. Ces diverses conventions n'avaient été conclues jusqu'alors, au milieu du tumulte des événemens et de l'horreur des désastres, que verbalement ou par simple échange de lettres. L'État, qui n'aurait pu obtenir par l'emprunt direct que des sommes insignifiantes par suite de la détresse générale, avait déjà reçu de la Banque plus de 400 millions. Un traité en règle du 22 janvier 1871 lui en assura encore 400. En mars il en réclamait de nouveau 140, puis 75 le 15 avril, et d'avril à juin 440. Aux termes de la convention du 21 juin 1871, le total des avances de la Banque au Trésor, non compris l'avance permanente faite en vertu de la loi du 9 juin 1857, s'élevait à 1,470 millions. L'intérêt payé par l'État resta fixé, pendant l'année 1871, à 3 pour 100, et fut abaissé, à partir du 1er janvier 1872, à 1 pour 100. On sait qu'au début de la guerre un emprunt public en 3 pour 100, à 60, n'avait été que partiellement couvert, et plus tard toute opération du même genre était devenue impossible. L'État, après la guerre, fit les célèbres émissions pour la libération du territoire à un taux représentant environ 6 pour 100. Il continua cependant à ne payer qu'un intérêt de 1 pour 100 pour tout ce qu'il dut à la Banque jusqu'à l'acquittement complet du solde en 1879.

La Banque avait prêté dans le même temps et à des conditions analogues 210 millions à la ville de Paris. Nous ne parlerons pas des 7 millions que l'établissement dut avancer aux chefs de la commune et que l'État n'a pas remboursés.

Ce qui frappe surtout dans ces transactions colossales, outre la grandeur du service rendu au pays, c'est la possibilité même qui s'est révélée pour la Banque, de tendre à l'excès, en un moment donné, les ressorts de son crédit sans les briser. Pendant cette année si pleine d'inquiétudes et de misères, lorsque, sous le coup des besoins sans cesse grandissans, la planche aux billets ne cessait de fonctionner, alors que le cours forcé avait dù être décrété, telle était la confiance qu'inspirait la Banque que son billet, malgré sa multiplication, ne perdit à aucun moment la moindre parcelle de sa valeur nominale. Là est le côté merveilleux de l'aventure. Qui oserait dire que ce maintien du papier au pair eût été possible, si la Banque n'avait pas été un établissement essentiellement privé, si elle avait eu des attaches trop étroites avec l'État, si l'on avait pu supposer que la signature que portaient les billets était la signature d'un simple fonctionnaire public? Nous ne voulons pas insister sur ce point qu'il suffit de signaler à l'attention de ceux qui savent comprendre, comparer et conclure. Il n'est pas besoin de beaucoup de réflexion pour apercevoir qu'une banque d'État n'aurait jamais pu donner les résultats que nous venons de résumer. Et c'est pourquoi, au terme de cette étude rétrospective des destinées, des efforts et des œuvres de la Banque de France, nous ne pouvons aisément nous figurer les pouvoirs publics mettant un jour en adjudication, sur l'invitation du parlement, le fameux privilège de l'émission, ou, à défaut d'un preneur disposé à le payer assez cher au gré du gouvernement, le réservant pour l'exploiter eux-mêmes à leurs risques et périls, c'est-à-dire aux risques et périls du pays. Ce sont là des chimères. Gouvernement et chambres auront l'intelligence de laisser à leurs rêves certains utopistes qui se croient et se proclament des réformateurs. Ils conserveront précieusement, et avec son organisation actuelle, en respectant surtout son autonomie, une Banque de France qui peut montrer de tels états de service, dont l'encaisse métallique est aujourd'hui notre véritable trésor de guerre, et que toute son histoire apprend à considérer comme une utilité de premier ordre en temps ordinaire, comme un recours suprême en temps de crise.

AUGUSTE MOIREAU.

LA

PRONONCIATION DU GREC

I.

Peu de nations ont été aussi éprouvées par le sort que la nation hellène. Après avoir subi l'invasion des Perses, qu'elle repoussa victorieusement, elle passa sous le joug macédonien. Alexandre la conduisit à la conquête de l'Asie; mais Persépolis brûla, comme Moscou; l'empire se mit en lambeaux et ne fut plus en état de résister aux légions romaines. Cependant, par l'action puissante du christianisme, les Grecs reprirent une unité qui se concentra dans Constantinople et jouèrent pendant plusieurs siècles un rôle prépondérant dans le monde, à une époque où les peuples occidentaux ne faisaient encore que s'organiser. Il y eut un moment où le budget de l'empire byzantin atteignait trois milliards, sans que les populations parussent trop surchargées. Mais le monde chrétien était partagé en deux églises ennemies; car si les religions réunissent les hommes de même croyance, elles divisent et mettent aux prises les communautés entre elles. La présence des musulmans sur la Terre-Sainte et la délivrance du tombeau du Christ furent un prétexte pour les croisades, expéditions qui ne furent pas moins funestes aux chrétiens d'Orient qu'aux mahométans. Après ces expéditions réitérées et la création éphémère d'un empire latin à Constantinople, les Hellènes étaient épuisés et hors d'état de repousser l'ennemi, qui s'avançait progressivement depuis huit siècles. L'événement de 1453 parut être ce dernier coup qui donne la mort; les Grecs semblèrent effacés pour toujours de l'histoire.

Mais il leur restait encore à souffrir une humiliation suprême. Jusque-là, ceux qui, en Occident, parlaient leur langue, la prononçaient comme eux et pouvaient s'entendre avec eux. Cette consolation de l'exilé leur fut ôtée; on accueillit les auteurs anciens dont ils apportaient les textes en Italie et en France, mais on prononça le grec d'une telle façon que les mots en devinrent méconnaissables et qu'un Hellène, parlant dans sa propre langue, ne fut plus compris, même par les plus savans hommes de l'Europe. Je ne sais pas si Érasme fut l'unique auteur de cette révolution fâcheuse; il en fut du moins le principal promoteur. On peut lire sur ce sujet l'intéressant écrit de M. Ed. Engel, *Die Aussprache des Griechischen,* publié à Iéna en 1887. La dissertation du Hollandais Didier Érasme parut en 1528, soixante-quinze ans seulement après la prise de Constantinople par les Turcs; il avait alors soixante et un ans et jouissait d'une autorité à laquelle presque tous les érudits se soumettaient.

Ce qu'il proposait était sans contredit arbitraire et barbare. Rien, dans l'histoire de la langue grecque, n'autorisait à prononcer séparément toutes les lettres dont un mot se compose. Si un homme étranger à la France et chez qui on importerait l'étude de notre langue disait *boëüf* pour bœuf et *coïngue* pour le fruit du cognassier, nous dirions que celui-là prononce le français d'une façon arbitraire et même quelque chose de plus; nous dirions : c'est un barbare, et nous l'accablerions des épithètes les plus malsonnantes. Érasme et ses partisans obtinrent cependant ce qu'ils demandaient; la réforme, ou pour mieux dire la déformation, s'opéra promptement dans toute l'Europe. Les seuls Hellènes ne l'acceptèrent jamais. Quelles furent donc les causes de son succès?

On mit en avant que la façon dont les Grecs venus d'Orient prononçaient leur propre langue ne pouvait être celle des anciens temps, car elle était contredite par certaines inscriptions antiques, par la transcription de mots grecs en latin et de mots latins en grec et enfin par l'abus que les Grecs font de l'*i*, qu'ils écrivent en effet de plusieurs façons. On prenait donc le parti de prononcer séparément toutes les lettres comme on les prononçait dans les pays d'Europe. L'invention érasmienne était favorisée par la croyance où l'on était alors que le grec est une langue morte et qu'on pouvait la traiter comme telle. Quelques érudits hellènes avaient, de temps en temps, écrit en grec ancien, mais comme un érudit d'Occident aurait pu le faire. Il y avait bien, dans les pays du Levant, une population dispersée parlant un idiome qui prétendait descendre de l'ancienne langue; mais, depuis qu'elle était devenue esclave des Ottomans, elle ne comptait plus dans le monde, et son idiome était tenu pour barbare et sans valeur. Quant à la langue des

Klephtes, on en ignorait absolument l'existence. Les Klephtes et leurs chants si pleins d'enthousiasme n'ont été connus que dans le siècle où nous sommes; ils n'ont été étudiés que depuis la bataille de Navarin, en 1827.

Mais ce qui confirma surtout le succès de l'invention érasmique fut la facilité apparente qu'elle donnait aux écoliers pour écrire sous la dictée. Il est certain que la ressemblance de plusieurs voyelles, que les Grecs modernes rendent par un même son de voix, exige de la part de l'étudiant à la fois une attention soutenue et une certaine connaissance de la langue; il est donc exposé à commettre des fautes d'orthographe. La séparation totale des lettres dans une dictée obvie à cet inconvénient. Toutefois, c'est ici une simple question de procédé dans l'enseignement, non-seulement du grec, mais de toute autre langue. Celui qui dicte du français à des écoliers français relève beaucoup d'erreurs dans ce qu'ils ont écrit; s'il voulait les éviter dès le premier exercice, il serait forcé de suivre la méthode érasmienne et d'épeler les mots lettre par lettre; il prononcerait *j'aïmaïs* pour j'aimais, ou bien il verrait ce mot écrit *j'émais*, *j'emê* et de plusieurs autres façons. Il y a des mots français qui pourraient, on ne le croira pas, s'écrire de plus de quatre mille manières. Comment parvenons-nous à éviter les fautes? Nous y parvenons par l'exercice, par l'étude de la grammaire et par la lecture. La lecture nous fait voir les mots tels qu'ils doivent être écrits et non tels qu'on les prononce. La grammaire explique l'orthographe de ces mots et en donne les règles. L'exercice grave les mots et les règles dans notre mémoire. L'enfant, le paysan, l'ouvrier, qui n'ont pas beaucoup lu, qui ont ou mal appris ou tout à fait oublié la grammaire, commettent un grand nombre de fautes, souvent des fautes énormes, et ne réussissent pas toujours à séparer les mots comme il convient.

On peut donc affirmer que le procédé érasmien est un procédé expéditif pour aider les écoliers à écrire le grec ou le latin correctement sous la dictée; seulement, c'est le procédé des paresseux, parce qu'il substitue un matériel simplifié, mais inerte et privé de vie, à la parole vivante et vraie des hommes en société. Entre une phrase de grec prononcée à la moderne et la même phrase prononcée suivant le procédé érasmien, il y a à peu près la même différence qu'entre un tableau de maître et sa reproduction chromolithographique. Ceux donc qui ont poussé Érasme à publier son *De recta pronunciatione* lui ont, en réalité, fait commettre un affreux mensonge; car depuis lors on s'est figuré prononcer une langue ancienne plus correctement que les hommes vivans dont elle est l'idiome. On ne s'est pas aperçu que ce que l'on semblait gagner d'un côté, on le perdait de l'autre. Si l'on isolait l'une de l'autre

les lettres des diphtongues *ei, oi, ai,* auxquelles on donnait ainsi la double sonorité de *eï, oï, aï*, on confondait les lettres douces avec leurs aspirées, *t* avec *th*, *k* avec *kh;* on introduisait des sons, tels que celui d'*eu* dans le français *odeur*, sons qui n'ont jamais résonné à des oreilles athéniennes. Nos professeurs de grec, en dictant, sont obligés de dire s'il faut écrire *kappa* ou *khi, au, o* ou *ô*, et la facilité qu'ils gagnent est, en réalité, bien près d'être perdue.

Un défaut plus grand de la manière érasmienne, une forte preuve de ce qu'elle a de faux et d'arbitraire, c'est que chaque peuple prononce le grec et le latin à sa manière. Les Allemands prononcent les diphtongues grecques *ai, ei* comme les leurs dans des mots tels que *fraulein, Main;* et ainsi pour beaucoup de voyelles et de consonnes grecques dont ils n'ont pas l'équivalent dans leur idiome. Les Français, non-seulement coupent arbitrairement les sons simples écrits en deux lettres, comme *ei, ai,* quoiqu'ils ne les coupent pas dans leur propre langue, et que *sain* ait dans leur bouche la même sonorité que *sein* et que *seing,* celle de *sin* par un *i* simple; de plus, ils éliminent entièrement les nuances délicates de plusieurs consonnes, telles que le gamma, le delta, le thêta, qui ne sont point identiques à notre *g,* à notre *d,* à notre *th;* ils font deux lettres avec une seule et prononcent *ts* (car *tz* est impossible) celle que les Hellènes ont de tout temps prononcée *z : zèle* devient *tsêlos.*

Les Anglais sont plus étonnans que les Français et les Allemands dans leur manière d'énoncer les mots grecs et les mots latins. Voici le premier vers de la première églogue de Virgile, récité à l'anglaise :

Taïtiri, tiou pétioulé rikioubans seub tegmini fèdjai.

Seulement, il y a ici des nuances et des délicatesses que nos caractères français ne peuvent pas rendre et que je renonce à transcrire. C'est un objet d'étude bien curieux et vraiment intéressant pour ceux qui s'occupent de phonologie qu'un discours de Démosthène ou un récit de Xénophon dans la bouche d'un professeur anglais. Si vous les faites lire ensuite par un Allemand et par un Français, vous entendrez trois discours, trois récits différens. Et si vous obtenez d'un Hellène la même faveur, vous aurez une quatrième version, et vous en pourrez faire une collection aussi nombreuse qu'il y a sur terre de peuples parlant des idiomes différens. Du reste, les partisans du procédé érasmien n'ont pas même pu se mettre d'accord entre eux dans chaque pays; ainsi, pour ne citer qu'un exemple, MM. Dietrich, Brugmann et Kauer ont trois façons différentes de prononcer *ei;* c'est l'opinion de M. Dietrich qui se rapproche le plus de l'usage moderne; il assimile le son de cette

prétendue diphtongue à celui de l'*é* fermé des Français, avec une forte tendance vers le son de l'*i*.

Ces divergences de peuple à peuple, d'homme à homme, ne sont-elles pas une preuve du peu de solidité du système érasmien? Il n'y a pas deux manières de prononcer correctement une langue; il n'y en a qu'une. Voyez ce qui arrive aujourd'hui chez nous : un étranger y est toujours reconnu; quelque usage qu'il ait de notre langue, il lui échappe toujours quelques mots dont la vraie sonorité n'est pas rendue. Nous n'exigeons pas seulement la correction dans le langage; nous voulons que les gens de province se débarrassent de leur accent particulier, accent auquel nous reconnaissons leur origine; nous n'exceptons pas de cette règle les Parisiens de Paris : il suffit de leur entendre prononcer le nom de Versailles pour s'apercevoir d'où ils viennent. Il y a une manière commune et traditionnelle d'articuler et d'accentuer le français, qui est la bonne. Les différences locales ne font que confirmer la règle en faisant ressortir les vices de prononciation qu'on doit éviter. Ce que nous disons de la langue française, il faut le dire aussi bien de l'allemand, qui ne se parle pas avec le même accent local à Berlin, à Munich, à Vienne, à Francfort. Il faut le dire de l'italien, si divers à Venise, à Florence, à Rome et à Naples; à Gênes, on dit *o maïo* pour *il marito, a moggè* pour *la moglie*, la femme, *Zèna* pour *Genova*, la ville de Gênes; on y supprime les consonnes et l'on dit *aorava*, *fae* pour *adorava*, il adorait, *fate*, faites. A Florence, où l'italien passe pour très pur, on prononce autrement qu'à Rome; j'y ai entendu un sermon sur le rosaire où le nom de ce chapelet revenait sans cesse et sans cesse prononcé *rossario*, au lieu de *rosario* qui est la manière romaine. A Naples, on dit *na femmena* pour *una femmina*, une femme, qui est la manière correcte d'écrire et de prononcer ces deux mots.

La langue grecque, chez les modernes, n'échappe pas à cette variété provinciale. Je ne parle pas seulement des Tzaconiens qui habitent dans le sud du Péloponèse et qui ont un patois local tout particulier; je veux dire que sur les points du monde grec éloignés les uns des autres, on n'articule pas la langue de la même manière. Dans les diverses classes de la société on constate aussi des divergences, dont les étrangers même peuvent s'apercevoir : ces différences ne portent pas seulement, comme en Italie, sur les formes grammaticales des mots, c'est-à-dire sur les lettres dont ils se composent; elles se remarquent dans la sonorité, dans l'articulation d'un même mot, différentes d'une province à une autre, d'une classe de la société à une autre classe. La manière érasmienne ne fait qu'ajouter à cette diversité une diversité nouvelle que rien ne

justifie, car elle est dépourvue de tout caractère scientifique; elle ne s'accorde ni avec les données les plus certaines de la linguistique, ni avec la tradition; elle est de pure invention et s'est introduite dans l'usage européen en violant à la fois la tradition et le bon sens.

François Rabelais, qui sans doute avait bien autant de savoir et qui avait plus d'esprit que le Hollandais Érasme, se garda bien d'adopter la réforme proposée. En 1533, cinq ans après la dissertation d'Érasme, il publiait sous l'anagramme Alcofribas Nasier son premier *Pantagruel*. Dans la merveilleuse épître que Gargantua adresse à son fils pour le diriger dans ses études, il lui dit : « Maintenant toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées, grecque (sans laquelle c'est honte qu'une personne se die savant), hébraïque, chaldaïque, latine. » Puis au chapitre suivant, l'exemple est sans retard joint au précepte : sur la route du pont de Charenton, Pantagruel, se promenant avec ses gens et quelques écoliers, voit venir à lui un homme « beau de stature, mais pitoyablement navré en divers lieux. » Il lui demande qui il est, d'où il vient et ce qu'il cherche. Panurge, car c'est lui, répond pertinemment en douze langues différentes et enfin en français. Un des discours est en grec ancien, transcrit en lettres françaises et orthographié selon la prononciation moderne, mais sans accentuation d'aucune sorte. « Quoi! s'écrie aussitôt Carpalim, laquais de Pantagruel, c'est du grec, je l'ai entendu. — Et comment? As-tu demouré en Grèce? »

Rabelais n'avait donc pas adopté la manière érasmienne; il restait fidèle à la tradition hellénique. Cependant la nouvelle méthode se répandit dans les écoles, où on lui trouva des commodités, et finit par prévaloir dans tout l'occident. Au point où nous sommes parvenus, nous constatons chez nous un des phénomènes les plus étranges de l'histoire des langues. C'est une contradiction entre la manière dont s'enseigne la prononciation du grec et l'usage qu'on fait de cette langue pour créer des termes scientifiques. Ainsi on nous a appris au collège à dire *fusikê* et nous disons la physique, comme les Grecs modernes et comme les anciens Romains. Dans son édition savamment annotée des *Racines grecques* de Lancelot, mon ancien maître Ad. Regnier donne une liste des mots français tirés du grec. Le nombre de ces mots, vers 1844, dépassait trois mille trois cents; depuis lors il a beaucoup augmenté, parce que les sciences et leurs applications progressent et que le grec est presque la seule langue d'où l'on puisse tirer des mots nouveaux. De ces trois mille mots, quelques-uns sont depuis longtemps employés; tels sont *apôtre*, *cristal*, *démon*, *poète*, *phare*, etc. La plupart sont d'origine récente et datent du siècle où nous sommes. Quand on

les étudie de près et qu'on les compare aux mots grecs d'où ils sont venus, on voit que dans presque tous on a maintenu la prononciation traditionnelle, telle qu'elle est dans le discours de Panurge. Quelques-uns seulement, comme *séméiologie*, ont été inventés suivant la règle érasmienne. Enfin, depuis que les études classiques sont en voie, sinon de décadence, au moins de transformation, nos savans se trouvent dans l'embarras : ils disent *névralgie*, *névrose*, mais on voit affichés dans Paris des cours de *neurologie ;* on aurait imprimé *névrologie*, si la lecture érasmienne n'avait pas envahi notre enseignement. Elle a porté le désordre dans les esprits, qui ne savent plus aujourd'hui distinguer la tradition authentique d'un procédé artificiel.

Voilà un des derniers fruits produits par la prétendue réforme du XVIe siècle. Elle en a produit un autre plus amer que celui-là; elle a contribué pour une large part à l'abandon des études grecques qu'elle se proposait d'aider. Comment ne pas tenir pour morte une langue que personne au monde ne parlait à la nouvelle manière? Et du moment où elle était tenue pour morte, pouvait-on trouver aux auteurs qui s'en étaient servis jadis autre chose qu'un intérêt platonique? Leurs écrits, je veux dire les écrits de Platon, de Sophocle, de Thucydide et de tant d'autres grands hommes, n'avaient plus aucun charme, privés qu'ils étaient de leur harmonie, de leurs accens musicaux, de cette portion de l'art d'écrire qui se rapporte au langage naturel et qui fait la vie du discours? On pouvait dire assurément que ces grandes œuvres étaient devenues comme une lettre morte après la réforme, tandis qu'elles vivaient encore auparavant. Ce que nous disons au passé, nous aurions plus de raisons de le dire au présent et de l'appliquer à l'étude du grec telle que nous la pratiquons aujourd'hui. Il y a chez nous un groupe de personnes, parmi lesquelles on compte d'anciens élèves de l'école normale, qui propose d'exclure le grec de l'enseignement universitaire et de réduire le latin à la portion congrue. On conçoit que quelques esprits ardens en soient venus à cette extrémité, puisque le temps donné à l'étude de ces langues mortes ou défigurées est considéré comme mal employé et perdu. D'autres demandent qu'elles soient maintenues, mais comme objets d'un enseignement spécial : quelques élèves seulement les étudieraient afin de sauver l'érudition, qui est une branche de la science. Comme l'érudition ne sert à peu près à rien, le nombre de ces élèves privilégiés irait en diminuant et dans peu d'années se réduirait au zéro. Alors, ces grands écrivains antiques, qui nous ont donné les élémens de notre civilisation, dormiront dans la poussière des bibliothèques d'où personne ne les tirera plus.

II.

Si la prononciation érasmienne a existé jadis, il eût fallu d'abord le démontrer. D'autres questions se posaient encore. Puisque les Grecs modernes ne la pratiquent plus, il a dû y avoir un moment où elle a cessé d'être en usage; quelle est cette date? On a beau remonter dans le passé, on ne trouve pas l'époque d'un changement aussi radical, avant le commencement du XVIe siècle, mais il est en sens inverse. Supposons néanmoins qu'il ait eu lieu : quel est donc l'homme ou le corps savant assez fort pour l'avoir imposé à toute une nation? L'histoire ne cite personne depuis la réforme d'Euclide, qui eut lieu en l'année 403 avant Jésus-Christ. Peut-être au moins pourrait-on indiquer un concours de circonstances et de moyens, qui auraient causé ou facilité cette révolution. On n'en signale point, à quelques événemens historiques que l'on se reporte. Enfin, il faudrait pouvoir indiquer les avantages que procurait un tel changement, le but que ses auteurs poursuivaient. L'impossibilité de répondre à ces questions résout le problème général et l'on est forcé de conclure que la prononciation du grec, chez les Hellènes de nos jours, n'est pas une création récente, qu'elle a existé dans les anciens temps ou n'a subi dans la suite des siècles que des altérations très petites. Nous les examinerons tout à l'heure.

Nous pouvons déjà affirmer que toutes les questions posées sur l'introduction, prétendue récente, de la prononciation des Grecs modernes se posent également sur la réforme érasmienne. Nous savons sa date, son auteur, les circonstances où elle s'est produite, la résistance qu'elle a rencontrée, le but que l'on poursuivait, enfin les résultats qu'elle a eus et qui se continuent encore sous nos yeux. La lutte est donc entre une création très récente et dépourvue de valeur scientifique et une tradition vivante, qui ne s'est jamais interrompue et que l'on peut presque remonter jusqu'à ses origines. On dira vainement que tout change, les langues comme les autres créations humaines. La question n'est pas théorique et abstraite; c'est une question de fait, et les documens que nous avons entre les mains sont si nombreux qu'elle peut être résolue avec une probabilité voisine de la certitude. Ce qui a changé en Grèce, ce n'est pas la manière de prononcer les voyelles et les consonnes ; c'est la langue elle-même. Durant les siècles de décadence nationale et de servitude, le peuple n'étudiait plus la grammaire ; il n'apprenait plus à lire et à écrire; il tombait dans l'ignorance et la barbarie. Les formes savantes de l'ancienne langue ont été oubliées et réduites aux besoins de chaque jour ; plusieurs d'entre

elles se sont perdues et ont été remplacées par des formations bizarres, dégénérées des anciens types ou empruntées à des idiomes étrangers.

Aujourd'hui, dans le monde hellénique, on observe trois états de la langue : la langue populaire, dont les origines multiples se perdent dans le moyen âge ; elle est très barbare ; c'est du grec défiguré rempli de mots reçus des Turcs, des Slaves et des peuples occidentaux ; — la langue qu'on peut dire classique, qui tend à s'épurer par l'élimination de mots étrangers et à récupérer, pour s'enrichir, les formes grammaticales que le peuple a oubliées ; c'est la langue des prosateurs, des savans et des journaux ; c'est aussi la langue officielle ; — enfin une école littéraire, qu'on peut nommer romantique ou klephtique, se propose de conserver dans la poésie le langage populaire des montagnes, dont les chansons des Klephtes ont donné de si intéressans spécimens. Il est à remarquer que les grands écrivains de l'antiquité ont adopté par tradition un système analogue à ce dernier : ils ont écrit en langue classique les dialogues des tragédies et des comédies, mais ils ont le plus souvent composé les chœurs dans quelqu'un des anciens dialectes, surtout dans celui des Doriens ; ils l'ont fait soit pour obéir à une tradition religieuse, soit parce que le dialecte dorien était plus favorable au chant que tous les autres. Quoi qu'il en soit, les trois langues parlées de nos jours dans la société hellène ont la même manière de prononcer les lettres ; les différences locales sont très petites et portent plutôt sur certains mots isolés qu'elles ne s'étendent à des catégories de mots ou de personnes. La tradition embrasse donc la nation hellénique tout entière ; et c'est là certainement un signe d'ancienneté. On peut s'en convaincre par les efforts, assez souvent infructueux, que nous faisons pour propager chez nous la bonne prononciation du français : nous ne parvenons pas toujours à empêcher les Gascons de dire *moun paîre et ma maire* pour mon père et ma mère et les Marseillais *demaïn mataïn* à la façon quasi-érasmienne. L'unité de prononciation chez les Grecs modernes est un des faits qui militent le plus en faveur de son antiquité.

Nous savons du reste par une foule d'exemples qu'il en était de même chez les anciens Grecs. La variété qui existait entre les dialectes, les lieux et les époques de la langue n'empêchait pas un *a* d'être toujours prononcé *a* et ainsi pour les autres lettres de l'alphabet. Par conséquent, dans les changemens que le matériel et l'esprit de la langue subissaient, les élémens phonétiques demeuraient invariables. C'est peut-être cette stabilité, cette persistance dans la sonorité qui a le plus contribué à la conservation de la langue, malgré les invasions étrangères et les asservissemens de la nation. La formation des langues dites novo-latines en est une

preuve. A l'époque où survinrent les barbares, le latin n'était pas seulement la langue officielle dans les provinces de la Gaule; il était parlé dans le peuple, qui y mêlait des mots celtes ou de quelque autre provenance. Les Romains vaincus ne purent pas conserver intacte la valeur des lettres qu'ils employaient; non-seulement beaucoup de mots furent tronqués, comme *lacus* qui devint *lac*, *porticus* qui fit *porche* avant de faire *portique;* mais, ce qui n'était pas moins grave, les voyelles tendirent à s'atténuer et à se confondre avec d'autres voyelles d'une moindre sonorité. C'est ainsi que beaucoup d'*a* devinrent *ai* et se confondirent avec *è; amare* fit *aimer; pater*, *mater*, *frater* firent *père, mère, frère; odor*, *soror* devinrent *odeur*, *sœur*. A mesure que cette modification s'opérait dans la sonorité des mots, la langue latine s'effaçait et une langue nouvelle, qu'elle engendrait, prenait sa place : ce fut le français. Des altérations moins profondes s'opéraient dans le latin en Italie, en Espagne et généralement dans les pays où cette langue était parlée. La transformation y fut pourtant assez complète pour que le latin de ces contrées engendrât des langues nouvelles; les voyelles y furent souvent modifiées, les consonnes prononcées autrement que dans la langue mère : ainsi *formosus* fit en espagnol *hermoso*, *filius* fit *hijo*. Les désinences surtout se trouvèrent atteintes, les cas des noms et des adjectifs disparurent. Dans le corps même des mots il y eut des changemens et des éliminations de lettres : ainsi le mot *magis*, qui en latin veut dire plus, devint *mais* en français par l'exclusion du *g; mai* en italien par celle du *g* et de l'*s; mas* en espagnol par celle du *g* et de l'*i*, mais sans l'atténuation de l'*a* en *ai*, qui est une règle générale en français.

Les exemples pourraient être multipliés à l'infini; ceux-là suffisent pour faire comprendre comment le latin passa dans l'Italie même à l'état de langue morte. Rien de pareil ne se produisit pour le grec. Les étrangers qui devinrent à plusieurs reprises les maîtres du pays n'y furent pour ainsi dire que campés; ils n'exercèrent pas sur la langue une action qui pût la transformer en une langue nouvelle. Au matériel de cette langue s'ajoutèrent des mots nouveaux, surtout des noms de choses et de personnes et quelques adjectifs; mais loin de changer la forme du langage, ce sont au contraire ces mots importés qui prenaient des formes grecques. Le même fait a lieu encore aujourd'hui : quand un mot européen est adopté par les Hellènes pour exprimer une chose qui n'existait pas chez eux, ce mot importé prend aussitôt une forme grecque et se décline comme les autres mots de la langue. Il en résulte que, si le matériel de la langue grecque subit des changemens, sa forme persiste de siècle en siècle. Or, on peut constater, et c'est là un des faits les mieux connus de la linguistique comparée, que ce matériel est le même

dans les langues appartenant à la même famille; que ces langues diffèrent surtout par leurs formes grammaticales et la sonorité de leurs élémens vocaux. Ces formes et ces élémens, ayant été fixés de bonne heure pour la langue grecque, n'ont pu depuis lors subir les changemens profonds qui auraient fait d'elle une autre langue. Il n'y a pas lieu de distinguer deux grecs, l'ancien et le moderne; il n'y a qu'une langue grecque. S'il en était autrement, jamais les écrivains grecs de nos jours, jamais les journaux, les discours et les rapports politiques, les formules de lois, n'auraient pu venir au jour dans la forme où ils se présentent, c'est-à-dire dans un style qui les rapproche des écrits antérieurs à l'ère chrétienne. Tous les efforts de nos hommes instruits, de nos publicistes, de nos législateurs et de nos administrations, même en se concertant, ne feraient pas remonter le français vers sa source, au point de restaurer la langue latine. Les Hellènes n'ont point d'efforts à faire en ce sens; pour bien écrire, il leur suffit de faire de bonnes études et de se régler sur les bons modèles; la langue qu'ils écrivent ou qu'ils parlent devient par cela même la langue de l'antiquité classique. Ce qui s'opère chez eux, depuis qu'ils ont reconquis leur indépendance, ce n'est pas une œuvre de reconstitution, c'est un travail d'épuration.

N'est-il pas évident, par l'exemple des autres langues, que cette conservation du grec à travers les siècles et malgré le malheur des temps est liée au maintien de la prononciation? Si les lettres avaient changé de valeur, les Hellènes auraient, comme les Français, les Italiens, les Espagnols, constitué une ou plusieurs langues nouvelles; le terrain occupé par le monde hellénique dans la Méditerranée et ailleurs était assez vaste pour donner lieu à plusieurs idiomes nouveaux. Il n'a pas pu s'en produire, parce que d'année en année les mots de la langue et leur prononciation se conservaient.

Que devons-nous conclure de ce qui précède? Nous en concluons que le grec est une langue vivante et non une langue morte, comme les partisans du système érasmien s'efforcent de le faire croire. Sur ce point, le système manque de base et s'écroule sur lui-même. Nous n'en chercherons pas loin la preuve. J'ai sous les yeux un livre que vient de publier à Athènes M. C. Rados, docteur en droit; c'est la traduction d'un volume sur l'histoire de la marine grecque, œuvre de l'amiral Jurien de la Gravière, dont les lecteurs de la *Revue* ont eu la primeur. Le livre est excellent; la traduction ne l'est pas moins; elle est écrite en excellent grec, c'est-à-dire dans une langue qui se rapproche beaucoup de l'ancienne langue classique, sans cesser pour cela d'être accessible à tous les Hellènes. La *Réfutation* du système érasmique par M. Papa-Dimitrako-

poulos met sous nos yeux 750 pages de bon grec, où la plupart des formes anciennes sont employées, sans que jamais un Hellène instruit soit arrêté par le sens ou choqué par un aspect archaïque. Je ne cite que ces deux ouvrages; je pourrais citer presque toute la presse hellénique comme démonstration vivante de l'erreur érasmienne et de la vitalité de la langue grecque. On m'a souvent demandé quelle différence il y a entre le grec ancien et le moderne : étant donné l'état présent de la langue et l'épuration qu'elle a déjà reçue, il faut répondre : il n'y en a pas. Car je n'appelle pas différence l'emploi de *den* pour *ouden*, de *na* pour *ina;* l'ancien grec offre de nombreux exemples de pareilles syncopes.

Si le grec est une langue vivante et si les érasmiens se trompent en la traitant comme une langue morte, ils vont plus loin qu'ils ne pensent; ils commettent une sorte de violation du droit des gens. Les langues, comme toute autre propriété, appartiennent aux peuples qui les parlent; c'est leur œuvre, le fruit d'un long et laborieux travail. Une nation se fait sa langue à elle-même, comme elle peut; puis viennent les gens instruits, les maîtres et les écrivains qui, avec beaucoup de peine, souvent d'abnégation, de luttes et d'ennuis, la polissent, la complètent, la rendent apte à exprimer toutes les idées et tous les besoins. Cette propriété est léguée par eux à la communauté, qui en fait un usage quotidien et en tire, comme d'une terre cultivée, toute sorte de fruits. Passe un étranger mauvais, qui ravage le champ, le couvre de pierres et de sable stérile, et fait tout ce qui est en lui pour en faire une terre morte et improductive. Cela peut-il s'appeler raison et justice? Il faut donc respecter, comme le bien d'autrui, les langues que les hommes se sont données; il vaut mieux les ignorer que les dénaturer; en les ignorant on ne fait de tort qu'à soi-même. Mais en imposant arbitrairement une prononciation vicieuse et fausse à la langue d'un peuple qui la parle, non-seulement on paraît infliger un blâme à ce peuple, mais on le séquestre pour ainsi dire du genre humain.

III.

Le but que se proposent les Hellènes et les partisans de leur prononciation nationale n'est pas de remonter jusqu'aux temps homériques. A la Comédie française, où nous conservons notre tradition classique, on ne parle pas non plus comme au temps de Froissart. On veut seulement savoir si l'on prononce aujourd'hui comme au temps de Platon et de Xénophon, ou même comme au temps de Périclès. Ce dernier, qui mourut au commencement de la guerre du Péloponèse, était un peu plus ancien que la réforme de l'orthographe sous l'archontat d'Euclide en 403. On pourrait s'en

tenir à cette dernière date, quoique les documens permettent de remonter plus haut. C'est une erreur de croire que le succès en cette matière soit impossible, les sons des lettres ne laissant aucune trace dans l'air où ils sont produits. Les études comparatives, l'analyse des documens et la structure de l'organe vocal fournissent des données tellement précises et concordantes que nous pouvons dans presque tous les cas découvrir comment telle lettre, telle syllabe était prononcée au temps d'Euclide, non-seulement à Athènes, mais encore dans d'autres parties de la Grèce. C'est à réunir et à discuter ces données que s'est attaché M. Papa-Dimitrakopoulos. Son livre n'omet rien d'important; il n'est point le résultat d'une opinion préconçue; partout il met en présence les raisonnemens des érasmiens et les faits que les recherches de nos jours ont révélés. Plusieurs érudits allemands, parmi lesquels on distingue MM. George Curtius, Kauer, Dietrich, Korsen, et en dernier lieu F. Blass, ont écrit dans le sens érasmien; aucun de leurs ouvrages n'a la valeur de celui du savant athénien. Et cela ne peut nous surprendre, puisque, Grec, il est mieux placé qu'un étranger pour traiter des questions relatives à sa langue maternelle.

Le savant athénien remarque avec justesse que la plupart des raisonnemens érasmiens reposent sur la confusion de l'écriture et de la prononciation. Les anciens idiomes ont été parlés longtemps avant d'être écrits; l'écriture même a passé de l'état hiéroglyphique à l'état phonétique dans des temps où les langues, non encore parfaites, avaient déjà pourtant des siècles d'existence. L'écriture alphabétique, qui est venue la dernière, ne représente point les idées, mais les sons de la voix et les articulations de la parole. On peut lire les hiéroglyphes anciens et l'écriture chinoise sans connaître l'égyptien ni le chinois, parce que ces écritures représentent les idées et non les mots; on peut les comparer à nos chiffres, qui peuvent être lus dans une langue quelconque. Il n'en a été de même ni du grec, ni du latin, puisque leurs écritures représentent les langues parlées en Grèce et en Italie, langues sans lesquelles ces écritures n'offriraient aucun sens. Il y a donc une question qui domine toutes les autres: l'écriture des Grecs représentait-elle exactement leur langue parlée? Si les faits prouvent qu'elle ne la représentait pas, les débats fondés sur la lettre morte risquent fort d'être stériles et la tradition nationale prend une nouvelle valeur.

Or tout le monde sait que l'alphabet grec avait été apporté du dehors; c'était l'écriture phénicienne, venue vraisemblablement par le commerce. Cette écriture était syllabique, en ce sens qu'on n'y figurait pas les voyelles; il en était de même de l'hébreu, où les points distinctifs des voyelles ne furent introduits qu'au x[e] siècle;

enfin toutes les écritures sémitiques procédaient de cette façon. Quand les Grecs adoptèrent l'écriture phénicienne, elle fut tout à fait insuffisante pour eux : tel caractère phénicien énonçant une consonne dut être détourné de son emploi et servir pour une voyelle; tel fut, par exemple, le yod qui devint l'iôta. Les seize cadméennes, comme on les appelle, étaient loin de fournir une écriture alphabétique complète ; il fallut y ajouter des lettres nouvelles. Nous ne faisons pas ici l'histoire de l'alphabet grec ; nous remarquons seulement que son complément n'eut pas lieu d'une manière systématique et en vertu d'un accord entre les peuplades de la Grèce. L'état de dispersion où elles étaient, le manque d'une instruction commune, l'ignorance des règles de la grammaire, causaient une certaine confusion dans les écritures : cet état de trouble et d'indécision sur la valeur des lettres se reflète dans les inscriptions antérieures à la fin du ve siècle. C'est cela même qui provoqua la réforme d'Euclide en 403.

Cette réforme ne fut ni fortuite ni arbitraire ; elle fut causée par un besoin public, par la nécessité d'obtenir l'unité d'orthographe parmi les Grecs. On ne doit pas perdre de vue qu'elle ne touchait en rien à la prononciation, et qu'elle portait uniquement sur l'écriture. Ce n'est pas l'alphabet attique qui prévalut alors ; ce fut l'alphabet ionien, plus complet et plus commode ; on y ajouta les deux longues de l'*o* et de l'*e*, qui auparavant s'écrivaient comme les brèves et se confondaient avec elles. Cet *e*, qui était à volonté bref ou long, représentait également le son d'*ei*, qui pourtant en différait notablement et avait une forte tendance vers le son de l'*i* qu'il a aujourd'hui même. Il fut donc entendu que l'*e* d'une part et l'*ei* de l'autre auraient leur emploi déterminé.

Avant et après Euclide, les Grecs ont représenté des sons simples par deux lettres et n'ont jamais tenté d'échapper à cette nécessité. Ne faisons-nous pas de même ? Dans *aimer*, *ai* est un son simple rendu dans l'écriture par deux voyelles ; il en est de même d'*ei* dans *enseigner*, d'*ou* dans tous les mots où il se trouve. Cela est si vrai pour le grec que la prétendue diphtongue *ai* y est souvent brève dans les verbes, dans les cas des noms et dans le corps même des mots ; cette brièveté eût été impossible si les deux lettres eussent été prononcées séparément, *aï*, suivant l'idée érasmienne. Il en est de même d'*oi* à la fin des noms et des adjectifs ; il en est de même d'*ou*, tantôt long, tantôt bref, et figuré dans les anciennes inscriptions par un *o* simple. Les formules doubles *au*, *eu* sonnaient le plus souvent *av*, *ev* ou même *af*, *ef*, car dans les inscriptions l'*u* est assez souvent remplacé par un *b (v)* ou par un *F*, ou écrit côte à côte avec cette consonne ; on n'aurait donc pas dit *neurologie* comme nos professeurs de médecine, mais névrologie ; les Septante

ne prononçaient pas *Dôid*, mais David, qu'ils écrivaient souvent *Dauid*. Je remarquerai à ce propos que dans notre ancienne orthographe l'*u* et le *v* étaient continuellement employés l'un pour l'autre; j'ai souvenir qu'au temps du collège nous voyions dans la rue Mazarine une enseigne qui nous égayait fort : *Av petit Mavre*, c'est-à-dire : Au petit nègre. Si nous écrivions *v* pour *u* et si le tout se prononçait *ô*, peut-on trouver mauvais que, n'ayant qu'un alphabet incomplet, les Grecs aient écrit *u* et prononcé *v ?* Ce fut l'orthographe définitive depuis la réforme de 403. Il faut pourtant observer que l'autorité d'Athènes, surtout en ces matières, n'était que consultante et que ses décisions n'étaient pas obligatoires : les divergences d'orthographe diminuèrent beaucoup après la réforme, mais ne disparurent tout à fait qu'avec le temps.

Nous ne pouvons pas faire ici l'histoire détaillée de l'écriture grecque dans ses rapports avec la parole. Disons seulement que, l'une n'ayant jamais répondu à l'autre d'une façon exacte et complète, c'est se payer de chimères que de voir dans toutes les lettres des signes représentant autant de sonorités distinctes et séparées : car il est évident que des groupes de deux voyelles figuraient souvent un son unique et simple, comme en français. Les documens relatifs à ces questions sont réunis dans le livre de M. Papa-Dimitrakopoulos et forment une série de démonstrations que nous tenons pour irrésistibles. Pour que le lecteur ne garde pas de doute sur ce point, je citerai quelques faits relatifs à la syllabe *ei* et il verra que le son d'*i*, surtout d'*i* long, qu'on lui donne en Grèce, est justifié par une tradition non interrompue; cette syllabe s'y confond avec le son de l'*y*, c'est-à-dire de l'hypsilon ou de l'*ê*, que nous prononçons *êta* et les Grecs *ita*. Dans le discours de Panurge on trouve *tinyn* que nos lycéens écriraient *toïnun*, *anankeï* qu'ils prononceraient *anankaïoï*, et plusieurs autres mots. L'église chante le Trisagion en grec et en latin au moins depuis l'année 492; on y trouve *ischyros* pour *ischuros*, *éléison* pour *éléêson*. Le *Kyrie* offre les mêmes lettres prononcées de la même manière depuis le IIe siècle de notre ère. Un ami de Cicéron, au Ier siècle avant Jésus-Christ, reproche aux Grecs d'écrire le son de *ei* en deux lettres au lieu d'une seule. Quel est ce son? Callimaque nous le dit en racontant qu'un amoureux, Lysanias, s'écrie : *Naikhi kalos*, *kalos naikhi* et l'écho lui répond : *Allos èkhei;* ainsi donc *ai* se prononçait comme *é*, *ei* comme *i;* Callimaque est du IVe et du IIIe siècle avant notre ère. — J'ai déjà cité les Septante qui, dans leur traduction de la Bible en langue grecque, figurent souvent par *ei* le son *i* des mots hébreux; ils écrivent *Opheir* pour *Ophir*, *Chéroubeim* pour *Chéroubim*, *Beniamein* pour *Beniamin*, mot que nous prononçons en français Benjamin. — La belle Thaïs, qui fut la maîtresse

d'Alexandre le Grand, était vers 330 avant Jésus-Christ à Athènes, et se rendait chez un certain Grason dont le nom veut dire : « Qui sent le bouc. » Quelqu'un la rencontra et lui demanda où elle allait : *Aigei tou Pandiônos*, répondit-elle ; ce qui signifie : chez Égée, fils de Pandion ; mais *Aigi* est aussi le datif de *aix*, chèvre, ce qui faisait un jeu de mots. Cette plaisanterie n'a de sens que si les deux mots ont la même prononciation. — Didyme, grammairien d'Alexandrie, voulait qu'on écrivît *Argiphontès* et non *Argeiphontès*, le surnom de Mercure. Un autre du même temps écrivait *Stagira* et non *Stageira*, la ville de Macédoine, patrie d'Aristote. — Platon, dans son Cratyle, dit que *Poseidôn*, nom grec de Neptune, s'écrivait auparavant *Posidôn* et qu'on y a ajouté un *e* pour allonger la voyelle. — Aristophane, dans sa pièce des *Thesmophories*, introduit un Scythe qui n'a pas une prononciation correcte, qui abrège les voyelles longues et dit : *ti légi* par un *i* bref, au lieu de *ti légei* par un *i* long. Dans les *Grenouilles*, il y a parité de son entre *Khios*, de Chio, et *Keios*, de Céos. — Enfin, il y a dans Thucydide des assonances qui démontrent l'identité de son entre la diphtongue *ei* et l'*i* long dès le ve siècle avant Jésus-Christ. On voit donc clairement que la tradition sur ce point est constante, pour le moins depuis deux mille trois cents ans.

L'écrivain athénien qui vient de réunir en un gros volume les faits relatifs à la prononciation de sa langue maternelle, passe en revue toutes les lettres de l'alphabet, aussi bien les consonnes que les voyelles. Il groupe pour chacune d'elles les documens fournis par les auteurs de toute époque et par les inscriptions ; il analyse et discute chacun d'eux et aboutit toujours à la réfutation du système érasmien. Cette réfutation a pour corollaire inévitable que la manière de parler des Grecs modernes est la vraie et que, si depuis l'antiquité elle a éprouvé des altérations, ces changemens ont été fort petits et sont pratiquement négligeables. Il remarque aussi à plusieurs endroits de son livre que l'iôtacisme tant reproché aux Hellènes, c'est-à-dire la représentation du son *i* par diverses lettres, est moins absolu qu'on ne le dit : il y a des nuances de sonorité entre ces *i*, comme il en existe en français entre *fer* et *faire*, *mer* et *mère*, *pain* et *peint*. Les étrangers ont quelque peine à saisir ces différences ; elles n'en existent pas moins. Voici du reste ce que donne le relevé statistique de l'*i* dans quelques langues connues : sur 100 voyelles employées par les auteurs, il y a en grec 26 *i*, 27 en latin, 36 en français, 42 en allemand. Il y a en sanscrit 68 *a* sur 100 voyelles. Il est vrai de dire que parmi ces *a* beaucoup sont longs et se distinguaient aisément ; parmi les brefs, plusieurs ont un son qui se rapproche de l'*o* bref des Grecs, des Latins et des Français. Il faut ajouter que ce que l'on reproche aux Hellènes, ce n'est

pas d'employer souvent l'iôta ; c'est de donner le son *i* à des lettres ou à des groupes de lettres qui ne sont pas des iôta. A cela on peut répondre qu'il y a beaucoup plus de défauts de ce genre dans la langue française, par exemple, ou dans l'anglais; que l'usage enseigne l'orthographe et que ces défauts n'empêchent pas l'une et l'autre langue d'être commodes et parlées sur toute la terre.

On a proposé, pour établir scientifiquement la valeur ancienne des lettres grecques, de recourir à l'étymologie et à la grammaire comparée. L'étymologie peut donner les formes des mots dans une langue plus ancienne et en dévoiler la première signification. Mais elle ne peut pas donner la prononciation des lettres dans la langue dérivée, puisque le fait même de la dérivation suppose une altération dans les voyelles et souvent dans les consonnes de la langue mère; si cette altération n'avait pas eu lieu, la langue dérivée n'aurait pas pu naître. C'est ainsi que le grec s'est conservé et qu'il est aujourd'hui tout aussi vivant qu'au temps de Platon et de Thaïs. Du reste, il suffit d'examiner, par exemple, l'italien et l'espagnol pour apercevoir ce qui les distingue du latin, et l'on constate que c'est par l'altération des formes et de la prononciation que ces deux langues sont sorties de la langue latine. L'altération a été bien plus profonde et plus générale dans la formation du français; on en a vu ci-dessus des exemples. Il est certain que, si l'on prenait les lettres françaises pour types de la prononciation latine, presque tous les *a* latins seraient prononcés *ai ;* il faudrait dire que *rex, lex* se prononçaient *roix, loix,* puisqu'on dit en français le *roi* et la *loi*. On se verrait alors fort en peine en présence de l'italien qui dit : *il re* et *la legge*, et de l'Espagnol qui dit : *rey* et *ley ;* l'Anglais dit : *law,* qu'il ne prononce pas tout à fait *lâ* ni *lô*.

Une contre-épreuve moins trompeuse pourrait être fournie par la transcription des mots grecs dans une autre langue ou des mots étrangers en grec. Cette transcription peut donner des renseignemens utiles dans certains cas ; mais tous ces cas ont besoin d'être analysés et discutés. Ou bien il faut admettre entre les alphabets des deux peuples une entière concordance : or il est certain, par exemple, que les aspirées grecques *kh, th,* et même *ph* n'avaient pas leurs analogues en latin et ne pouvaient pas être rendues exactement par des lettres latines. Les Romains ont beaucoup reçu des Grecs, l'écriture, les monnaies, les noms des mesures, les termes de la navigation ; mais ils ont presque tout modifié selon leurs besoins ou leurs dispositions particulières. Il n'y a jamais eu de correspondance exacte entre les deux alphabets, entre les deux prononciations; l'identité n'a porté que sur certaines lettres, communes aux deux peuples. L'alphabet grec, déjà insuffisant pour figurer la langue grecque, n'a aucune aptitude à rendre les mots étrangers,

soit anciens, soit modernes. Pour écrire *Lacroix* les Grecs écrivent *Lakroa*, pour *Benoît*, *Mpénoa;* dans l'antiquité ils écrivaient *Ouirgilios* pour le nom de Virgile, *Sandrakottos* pour celui que nous écrivons nous-mêmes, faute de mieux, Tchandragoupta. Les Anglais en cela sont égalés par les Hellènes de tous les temps. Leur incapacité, disons l'incapacité de tous les alphabets connus à se représenter les uns les autres se résout dans le problème d'une « caractéristique universelle, » problème qui est bien loin encore de sa solution.

On voit par ce qui précède que la plus sûre, la seule manière de connaître la prononciation du grec, c'est, en écartant toute fantaisie, de la chercher dans la tradition. Si le système érasmien était vrai, il faudrait au contraire rejeter d'abord la tradition, avec laquelle il a rompu ouvertement. Et puisque la tradition est notre point d'appui le plus ferme, il faudrait tout abandonner au hasard et tomber dans un pur scepticisme. Chacun dès lors devient libre de prononcer l'ancien grec selon son caprice : si *ei* est prononcé *eï* par vous, parce qu'il vous plaît de le prononcer *eï*, je puis sans autre raison le prononcer *aï* comme les Allemands, ou lui donner tout autre son qu'il me plaira. Dès l'instant où nous sortons de la tradition nationale, nous ne devons plus de comptes à personne, même aux mânes de l'érudit de Rotterdam. Au contraire, en prenant la tradition pour base, nous pouvons examiner tour à tour chacun des élémens de la langue et le suivre en remontant le cours des années depuis nos jours jusqu'aux anciens temps : c'est la méthode historique. Elle nous conduit, par une chaîne non interrompue, d'abord jusqu'à la réforme d'Euclide et même jusqu'au temps des guerres médiques et à la révolte de l'Ionie en 504. Au-delà de cette époque, les documens se font de plus en plus rares; on entre dans la période homérique, où l'orthographe était flottante et où les formes mêmes des mots n'étaient point fixées. Le grec ou pour mieux dire ses dialectes, encore voisins de leur origine, n'avaient pas parcouru toute cette phase d'altération où les idiomes particuliers des peuples se détachent de la langue mère pour acquérir une existence en quelque sorte personnelle. On comprend que dans ces conditions la prononciation n'était pas fixe, et que la variété des orthographes dans l'*Iliade* doit répondre à des différences de son ou d'articulation dans les mots : mais quelle était cette prononciation? On voit écrit tantôt *argyroû*, tantôt *argyreoio;* sait-on si dans le langage parlé ces quatre voyelles accumulées s'énonçaient séparément à la façon érasmienne, ou s'il n'y avait pas dès cette époque une fusion qui leur donnait une autre valeur? Dans cette ignorance où nous sommes, en présence de cette instabilité d'une langue en voie de formation, on ne saurait chercher la

prononciation pure et classique au-delà du v[e] siècle. En s'arrêtant à cette date, qui est celle des plus grands écrivains, la méthode historique démontre que le grec se prononçait à très peu près comme il se prononce aujourd'hui. C'est tout ce que nous pouvons exiger.

IV.

Puisque le sujet qui nous occupe se trouve élucidé par le savant ouvrage de M. Papa-Dimitrakopoulos, puisque le problème de l'ancienne prononciation du grec s'y trouve résolu dans son ensemble et dans ses parties, nous émettons le vœu que ce livre soit traduit dans notre langue. Nous souhaitons en même temps qu'il soit abrégé et que la traduction, donnant tout ce qui est essentiel et démonstratif, soit, par ses dimensions et par son prix, accessible à tous ceux qui s'intéressent à la langue grecque et au peuple qui en conserve le trésor. Cela fait, nous demanderons encore instamment aux Grecs instruits de s'assembler, de discuter et de s'entendre sur la prononciation de toutes les lettres ; enfin, d'en rédiger le code. Le livre dont nous parlons pourra servir de base à leur travail. Chacun d'eux sait qu'il existe dans le monde grec une prononciation commune et comprise de tous; mais ils savent aussi qu'il y a des différences provinciales, surtout pour une ou deux voyelles, telles que l'hypsilon, lequel en certains lieux et pour certains mots a le son de l'*u* français et quelquefois de l'*ou*. Il est utile que ces faits soient relevés, élucidés et portés à la connaissance de tous les gens instruits. L'étranger qui veut apprendre le grec et le prononcer correctement n'a que des livres faits par ses compatriotes ou par des personnes sans autorité. Il y a présentement en Grèce assez d'hommes érudits et bons patriotes pour entreprendre en commun une œuvre de ce genre; ils n'auraient aucune peine à trouver sur place ou au dehors de riches patriotes qui fourniraient l'argent nécessaire aux séances et aux publications.

Un tel travail devrait être fait sans autre passion que celle de la vérité. L'érudit allemand M. Blass s'est passionné pour l'invention érasmienne au-delà de ce que la science calme et la vue sereine de la réalité comportent. Si l'on trouvait, par exemple, après examen, que l'*ê* des Latins était plus voisin que l'*i* de l'ancienne sonorité de l'*êta,* le *heth* des Hébreux, il faudrait le dire et déclarer que les gens de bonne éducation doivent prononcer cette lettre *ê* et non *i*. C'est une simple hypothèse que nous faisons ici pour indiquer dans quel esprit le travail que nous demandons devrait se faire. Jusque-là nous hésiterons à bannir de notre enseignement une prononciation que nous savons artificielle et fausse : il faut que nous soyons nous-mêmes fixés sur la valeur de toutes

les lettres. Seuls les Grecs, réunis en une assemblée académique compétente et impartiale, pourront déterminer ces valeurs.

En France, tous ceux que la question intéresse savent que l'invention érasmienne doit disparaître de notre enseignement, comme le phlogistique a disparu de la chimie et l'horreur du vide de la physique. Le gouvernement français s'en est préoccupé; il a consulté deux fois l'Académie des inscriptions, qui deux fois a voté pour le rétablissement de la prononciation traditionnelle et la suppression du système érasmien. Le vote de 1867 a été unanime et fortement motivé. Cependant on n'a rien fait et nos élèves prononcent toujours *kai,* à peu près comme on dit une *caille* à Paris; cela est étonnant chez les successeurs de Rabelais et cela nous rend ridicules aux yeux des Hellènes; mais cela est et durera peut-être longtemps encore. Nous avons tué chez nous les études grecques, « sans lesquelles c'est honte qu'une personne se die savant, » et leur décadence provient surtout de ce que, par notre mauvaise prononciation du grec, nous en avons fait une langue morte. On prétend qu'aujourd'hui l'Académie n'émettrait peut-être pas le vote de 1867. On dit qu'elle s'est laissé conquérir aux théories allemandes et que M. Blass y règne quant à la question qui nous occupe. Pour moi, je tiens cette accusation pour calomnieuse, et je crois ce corps savant fidèle aux idées de son ancien doyen Egger. Egger était beaucoup plus érudit, plus calme et plus juste que M. Blass, et toute sa vie il a prononcé le grec à la moderne.

Pourquoi donc condamne-t-on l'enseignement du grec à dépérir faute de sang, et, comme on dit, à mourir dans son péché? On n'a rien fait, parce qu'on n'a pu ou su rien faire et que la réforme est plus vaste qu'elle ne le paraît. Il s'agit, en effet, de changer une habitude invétérée chez toute une classe de professeurs, depuis les plus petits collèges jusqu'à la Sorbonne et au Collège de France. Après les votes académiques et selon des vœux souvent émis, soit en France, soit en Grèce, on s'est demandé par quelle voie la révolution pourrait s'opérer, et l'on était presque convenu de commencer par l'École normale; c'est de la rue d'Ulm que le mouvement aurait pris naissance et de là il aurait été propagé dans les lycées et les collèges et surtout dans les facultés. De proche en proche il aurait gagné toute l'Université, toutes les maisons privées et enfin tous les écoliers. Voilà un plan d'ensemble qui paraît bien conçu et pratique. Eh bien, ce plan est une chimère : j'en ai fait l'expérience pendant treize ans. Comme professeur de faculté dans une ville où plus d'une idée de progrès a pris naissance et qui a fait de grands sacrifices pour l'enseignement, j'ai toujours prononcé le grec à la moderne. Parmi mes auditeurs j'ai eu constamment un nombre respectable de jeunes bacheliers se prépa-

rant à la licence et au professorat, je n'ai jamais pu obtenir d'un seul d'entre eux qu'il prononçât un seul mot à la moderne. Pourquoi cette résistance? Eux-mêmes en donnaient la raison : c'est, disaient-ils, que cela ne nous servira de rien dans notre carrière.

Et ils avaient raison, quoiqu'ils parussent avoir tort. Voici un élève de l'École normale, reçu agrégé à sa sortie et parlant le grec comme un Hellène. Il est envoyé professeur d'une classe moyenne dans quelque bon lycée, à Caen, à Orléans, même à Paris. Là il reçoit de la classe inférieure une trentaine de jeunes érasmiens préparés par son collègue; par des exercices assidus, il leur ôte leur mauvaise habitude et les accoutume à bien dire. Vient le mois d'octobre, nos trente jeunes hellénistes passent aux mains d'un nouveau professeur qui est érasmien et leur fait dire *kaï* comme devant. Tel est le premier obstacle qui peut arrêter longtemps une réforme reconnue nécessaire. Une action partielle sera perdue comme une goutte d'eau dans l'océan. Or l'agrégation ne produit chaque année qu'un très petit nombre de professeurs de grec; quelques-uns seulement viennent de l'École normale, les autres viennent du dehors. Un lycée ne peut guère recevoir qu'un ou deux de ces jeunes maîtres à chaque promotion; l'action de ce jeune helléniste sera donc impuissante. Ou bien il faudrait que, prenant ses élèves dès leur première année de grec, il les suivît de classe en classe jusqu'à la fin de leurs études. On a quelquefois proposé ce moyen; c'est une révolution dans le professorat. Supposons qu'on la réalise : au sortir de ses études, au jour où il se présentera pour être bachelier, l'élève se trouvera en face d'examinateurs érasmiens; on ne se comprendra pas, et le maître ou l'élève, tous deux peut-être, sembleront ridicules; c'est peu de chose, en réalité, c'est beaucoup en France. Il faudrait donc réformer tout d'abord la prononciation du grec dans les facultés, dans tout l'enseignement supérieur : à cette condition les examens de tout degré deviendraient chose vivante, comme ils le sont pour l'anglais et l'allemand, même pour l'arabe. Enfin, il serait bon que les proviseurs, les censeurs, les inspecteurs d'académie et les inspecteurs généraux fussent prêts à faire exécuter la réforme en se l'appliquant d'abord à eux-mêmes, afin de pouvoir remplir convenablement et pertinemment leurs fonctions.

On voit qu'une réforme partielle demeurera stérile. Le changement, pour être possible et durable, devra s'opérer à la fois dans toutes les parties du corps enseignant et conformément aux règles que les savans hellènes auront énoncées. Mais alors une nouvelle difficulté s'élève : nos professeurs ne connaissent que la prononciation érasmienne; ils ne peuvent pas inventer l'autre, qui est celle du peuple grec. On leur distribuera un très petit livre, non

de démonstration, mais de pratique, et on leur donnera l'ordre de s'y conformer. Un livre est insuffisant, quelque bien rédigé qu'il puisse être : il pourra donner à peu près la sonorité des voyelles, il ne donnera pas aisément l'articulation des consonnes qui n'ont pas d'équivalent exact dans les autres langues. Le professeur *cum libro* donnera au *khi* la valeur de *ki,* au *th* celle de *t,* comme le Scythe d'Aristophane. On arrivera de cette manière à une sorte de compromis entre les deux prononciations. Un ministre bien décidé à faire la réforme qui est demandée trouvera le moyen de la faire. Il est probable que, ne disposant pas chez nous d'un personnel suffisamment exercé dans la langue des Hellènes, il s'adressera aux Hellènes eux-mêmes, comme on l'a fait pour d'autres langues. Rien n'est plus facile : à Paris, à Marseille et ailleurs on trouvera, quand on le voudra, assez de Grecs disposés à faire une tournée, comme en font nos inspecteurs, pour enseigner dans toute la France la bonne prononciation de leur langue. Tous verront dans cette mission un devoir patriotique à remplir, et ils le rempliront avec ardeur. S'il y a des indemnités à leur payer, on les paiera : quand nous dépensons tant de millions à reconstruire nos édifices scolaires, dont la magnificence n'ajoutera peut-être pas beaucoup d'idées fécondes à l'enseignement, nous trouverons bien les fonds nécessaires pour la mission dont il s'agit. En un an, la transformation pourrait s'accomplir sur tous les points de la France et de l'Algérie ; le ridicule qui nous poursuit et que l'érudit hollandais a attaché à nos pas, disparaîtrait. L'esprit français aurait renoué la chaîne dont le dernier anneau a été tenu par l'auteur de *Pantagruel.*

Les Hellènes trouvent de grands avantages à apprendre la langue française et à la prononcer correctement. Elle entre comme étude obligatoire dans l'enseignement public en Grèce ; en outre, beaucoup de familles la font parler à leurs enfans dès le premier âge, afin qu'elle soit pour eux comme une seconde langue maternelle ; enfin, de jeunes Grecs viennent en grand nombre demeurer en France quelques années pour s'y familiariser avec le français. Si nous faisions comme eux d'une autre manière en adoptant leur prononciation, nous verrions en peu de temps l'étude de l'antiquité se relever chez nous. Les ouvrages de Platon et d'Aristote, qui ont été les maîtres de la philosophie et les initiateurs des sciences, ne seraient plus fermés, non plus que ceux des historiens et des poètes. Leur langage serait compris, comme celui du Tasse pour ceux qui ont appris l'italien. Je sais bien que cette réforme entraînerait des changemens dans les méthodes de l'enseignement, qui deviendrait plus pratique et ne différerait pas beaucoup de celui des autres langues vivantes. Pour moi, j'ai le souvenir présent que jadis, avant de séjourner à Athènes, j'avais,

comme tout élève studieux de nos lycées, l'intelligence de Sophocle et de Thucydide; mais je n'en ai eu le sentiment que du jour où j'ai pu parler le grec, même altéré, des modernes. Il est certain que si on lit Dante ou Arioste à la française, c'est-à-dire sans accentuation, en prononçant l'*u* italien comme notre *u*, le *c* comme notre *c*, et de même pour les autres lettres, le charme de leurs vers disparaît entièrement : on peut les comprendre, mais non les sentir; or la vie du langage humain réside surtout dans les sentimens qu'il exprime et qu'il communique.

C'est une chose banale de redire sans cesse que notre civilisation moderne procède des Grecs et des Romains. Mais ce n'en est pas une de rappeler que les anciens livres de ces deux peuples, surtout ceux des Grecs, renferment les énoncés de problèmes qui les ont préoccupés et que nous n'avons point résolus. Ils ont créé des formes d'art que nous n'avons pas égalées et qui sont toujours nos modèles; ils nous ont laissé là-dessus des théories quelquefois plus complètes que les nôtres. Dans le commerce même, dans l'industrie et la navigation, ils ont usé de procédés, ils ont suivi une marche progressive qu'il ne nous est pas inutile de connaître. Enfin ils ont donné à la pensée, sous toutes ses formes, une expression incomparable par son charme, sa grandeur et sa justesse. C'est pourquoi, au lieu de demander la suppression du grec ou sa réduction en une petite école, il serait plus digne de notre civilisation d'en faciliter l'étude en lui rendant la vie, que l'invention érasmienne lui a ôtée. Il vaut mieux renouer et consolider la chaîne des idées entre les meilleurs représentans de la pensée humaine, je veux dire Grèce et France, que d'approfondir le fossé qui les sépare.

Je dois reproduire ici une remarque que j'ai recueillie de la bouche de plus d'un Hellène. « Si les Grecs, disent-ils, au lieu d'être un peuple dispersé, dont moins de la moitié habite le royaume, étaient quinze ou vingt millions réunis en corps de nation et possédant l'indépendance, leur langue serait parlée chez les autres peuples comme ils la parlent. » Cette réflexion est triste et juste. Cependant, on peut leur répondre que, si leur nombre ne s'élève qu'à cinq millions, ils occupent dans le monde une place qui va grandissant. Ils ont aussi dans leurs ancêtres une noblesse qu'aucun petit peuple ne possède, qui est la plus haute de toutes les noblesses, parce qu'elle est fondée sur les plus grands services rendus à l'humanité. Ils ont donc le droit de réclamer la réforme de la prononciation, et on peut s'étonner qu'elle ne soit pas une des questions traitées diplomatiquement entre le gouvernement hellénique et les autres gouvernemens. On ne voit pas quelle objection pourrait venir de notre part. S'il s'agissait du grec parlé aujour-

d'hui, il n'y a pas de doute que le prononcer à la façon érasmique serait une pure insanité; quant au grec ancien, les votes académiques ont mis pour ainsi dire en demeure notre gouvernement d'opérer la réforme demandée. Tous les peuples qui ont figuré, l'année dernière, au Champ de Mars ont pu voir leur langage respecté, leur langue parlée, autant qu'il était possible, comme ils la parlent eux-mêmes. Un seul a fait exception. Sur plusieurs constructions, on avait peint des inscriptions grecques; dans la section hellénique, il y avait beaucoup d'écriteaux en grec. C'était une pitié d'entendre les passans, plus ou moins lettrés, qui les lisaient tout haut et les interprétaient. N'est-il pas temps de mettre un terme à ces mutilations? Et si les Hellènes ont avantage à nous prêter aide et assistance, n'auraient-ils pas toute raison de prendre une initiative que les votes de nos corps savans justifient?

Du reste, si ceux qui nous gouvernent portaient leur attention sur ce point, ils se convaincraient bientôt qu'une réforme analogue doit être faite pour le latin. Les Romains n'ont jamais prononcé leur *u* autrement que *ou* dans couleur; ils n'ont jamais donné au *c* le son de l'*s*; leur *g* n'était pas toujours le même que le nôtre. Surtout ils n'égalisaient pas les syllabes à la façon de nos chantres d'église; ils les faisaient longues ou brèves et ils marquaient fortement l'accent dans les mots et dans la phrase. Étant nous-mêmes une nation latine, écrivant notre langue avec l'alphabet romain, nous n'aurions aucune peine à prononcer convenablement le latin; il suffirait de prendre pour modèles les Italiens et les Espagnols. Mais je ne dois pas traiter ici cette question de la prononciation latine. Disons seulement, que si nous en faisions la réforme, nos écoliers, en sortant du collège, sauraient en grande partie l'espagnol et surtout l'italien, qui est presque du latin. La réforme étant aussi faite pour le grec, langue vivante et parlée, les peuples méditerranéens verraient leurs relations singulièrement facilitées. Il ne faut pas oublier qu'ils gravitent autour de la France; les alliances plus ou moins sincères que leurs ministres contractent au dehors sont artificielles et éphémères. La parenté, surtout celle des idées et des tendances, a plus d'empire sur les nations que des contrats suscités par un intérêt souvent mal entendu et toujours changeant. Par son état social et politique, par son développement littéraire, artistique et scientifique autant que par la sincérité de sa pensée et par son désintéressement, la France est comme un phare haut et puissant qui luit sur la Méditerranée. Les peuples le savent bien; il faut qu'ils puissent se le dire les uns aux autres; pour cela, il est nécessaire qu'ils se comprennent. C'est par des langues bien prononcées et correctement parlées qu'ils peuvent échanger leurs idées et leurs sentimens.

ÉMILE BURNOUF.

LES

SALONS DE 1890

I.

LA PEINTURE AUX CHAMPS-ÉLYSÉES.

C'est dit, c'est fait : nous avons deux Salons! L'union des artistes français qui, depuis dix ans, étonnait le monde et ravissait leurs amis, n'a pas survécu à l'Exposition universelle. A la suite de cette lutte glorieuse qui laissait, après elle, comme tous les combats, une surexcitation inaccoutumée dans les vanités et d'innombrables blessures dans les amours-propres, la discorde a éclaté. Un dissentiment, dans le Comité directeur de la Société des artistes, au sujet des récompenses accordées et de leur valeur dans l'avenir, semble en avoir été le motif et n'en a peut-être été que l'occasion. Quoi qu'il en soit, malgré tous les efforts de conciliation, faits au dedans ou venus du dehors, l'ancien président du jury des récompenses de l'Exposition universelle, M. Meissonier, s'est retiré de la *Société des artistes français*, non sans éclat; il entraînait avec lui une centaine d'artistes, la plupart sortis, comme lui-même, du palais international des beaux-arts, avec tous les

honneurs et pressés de jouir de leur victoire, pour fonder une association nouvelle, la *Société nationale des beaux-arts*. Il va sans dire que, comme jadis, la querelle est surtout une querelle de peintres; les peintres, plus mêlés au monde et aux affaires que les autres artistes, plus productifs, plus discutés, plus adulés, sont naturellement aussi les plus agités. On trouve plus de calme dans les autres groupes de la corporation. Une vingtaine de sculpteurs et de graveurs seulement ont suivi les dissidens aux galeries du Champ de Mars, mises à leur disposition par la ville de Paris. Les autres sont restés, avec le gros de l'armée des peintres et tous les architectes, dans le palais des Champs Élysées, concédé chaque année par l'État à leur Société depuis sa fondation, siège traditionnel des Salons depuis trente-cinq ans.

Le public n'a pas à intervenir dans ces discussions de famille. Il peut trouver seulement que c'est beaucoup de peinture mise à l'air d'un seul coup et désirer que, dans l'avenir, soit qu'on se réconcilie, soit qu'on se chamaille, on n'abuse pas aussi obstinément de ses yeux, de ses jambes, de sa patience. 3,432 peintures ou dessins aux Champs-Élysées, 1,221 au Champ de Mars, soit un total de 4,653 cadres, presque autant qu'à l'Exposition universelle, voilà de quoi épouvanter les plus enragés! On aura beaucoup de peine à nous persuader que nous ne prendrions pas une idée plus sérieuse et plus vraie du mouvement de l'art contemporain si nous avions seulement sous les yeux un quart ou un tiers de ce déballage éhonté. L'heure n'était pas propice, il est vrai, pour accomplir la sélection indispensable, qui est réclamée, de toutes parts, depuis longtemps. Des deux côtés, ne devait-on pas s'efforcer de remplir l'espace concédé, de faire étalage de ses partisans? Aux Champs-Élysées, la Société des artistes s'en tenant à ce déplorable système, qui condamne les hommes de valeur à n'exposer que deux ouvrages, a ouvert plus que jamais ses portes à d'innombrables médiocrités dont les tristes productions, mal exposées et peu vues, ne font en réalité figure qu'au livret, encombrent les murailles, distraient l'attention, écrasent leurs voisins. Au Champ de Mars, la Société nationale, reprenant, avec à-propos, le système contraire, l'a malheureusement du premier coup, par nécessité sans doute, poussé jusqu'aux derniers excès, en sorte que, malgré les groupemens instructifs des personnalités intéressantes, on s'y noie aussi dans un fond de banalités non moins inutiles, mais plus monotones encore, plus impertinentes et plus prétentieuses. Il faut espérer que la leçon servira dans les deux sociétés. Puissent ces sœurs ennemies, lorsqu'elles vont être obli-

gées, par la force des choses, soit de s'embrasser, ce qui serait le mieux, soit de s'arranger pour vivre côte à côte, tirer également profit des expériences faites, tant à leurs dépens qu'aux dépens du public!

Au point de vue de l'art, le seul qui nous préoccupe, la scission n'a pas d'ailleurs grosse importance. Ce n'est point une école dressée vis-à-vis d'une école, un drapeau déployé vis-à-vis d'un drapeau. Des deux côtés même indiscipline, même confusion, même désarroi; partout le même pêle-mêle de tendances, de pratiques, de théories, aussi bien dans un camp que dans l'autre. De ce que quelques-uns des modernistes les plus en vue se sont transportés au Champ de Mars, il ne s'ensuit pas qu'ils y aient emmené avec eux tous les jeunes artistes qui se livrent à une observation attentive du monde contemporain et que préoccupent, avec juste raison, les problèmes compliqués de la lumière, si chers à tous les peintres, depuis qu'il y a des peintres au monde. De ce que la plupart des membres de l'Institut, des professeurs, des chefs d'ateliers sont demeurés aux Champs-Élysées, il n'en résulte pas non plus qu'ils n'y soient entourés que d'élèves soumis et de caudataires serviles, ni qu'on ne puisse trouver autre part des enseignemens différens et plus libres, toujours fondés d'ailleurs sur l'étude combinée de la nature et de la tradition. Entre les naïvetés préraphaélites de M. Puvis de Chavannes et les ironies parisiennes de M. Béraud, entre le naturalisme primesautier de M. Carolus Duran et la subtilité décadente de M. Besnard, entre l'élégance claire de M. Galland qui rêve à Primatice et la vigueur noire de M. Ribot qui sort de Ribera, est-il vraiment possible de trouver un autre trait commun que celui du talent, ce qui est après tout le meilleur de tous? Et n'est-ce pas un légitime sujet d'étonnement que, là, par suite des circonstances, ce soit précisément le doyen de l'école traditionnelle, le plus justement admiré et respecté de nos maîtres, le dessinateur rigoureux, inflexible, infaillible, le compositeur patient, réfléchi, érudit, M. Meissonier en un mot, qui chevauche à la tête de cette compagnie si mêlée de grands artistes et de rapins, de novateurs et de traînards, de virtuoses et d'ignorans, d'aristocrates et de gavroches? Tel un maréchal illustre de l'armée régulière, dans les grands périls, mène au feu une troupe improvisée de volontaires et de francs-tireurs, jusque-là débandés, que l'autorité vénérable de sa gloire suffit à discipliner pour quelques heures. D'autre part, aux Champs-Élysées, quelle parenté saisir entre M. Bouguereau et M. Bonnat, entre M. Henner et M. Jules Lefebvre, entre M. Jean-Paul Laurens et M. Chaplin, entre M. Jules Breton et M. Fantin-Latour, entre M. Gérôme et M. Vollon, etc.? Et si, autour de ces maîtres, s'agitent, en grand nom-

bre, leurs condisciples et leurs élèves, ce ne sont pas vraiment des condisciples ni des élèves bien émancipés, si l'on peut y voir, sortant des mêmes ateliers, MM. François Flameng et Raphaël Collin, Morot et Paul Leroy, Doucet et Bompart, Pille et Vibert, etc.! Ajoutez à cela une quantité, plus grande que jamais, d'artistes étrangers qui sont venus se mêler assez indifféremment, soit par habitude, soit par reconnaissance, soit par sympathie, sous l'une ou l'autre bannière, et vous reconnaîtrez bien qu'il s'agit moins là d'une lutte de principes que d'une rivalité de personnes, d'une scission entre les écoles que d'un désaccord entre des artistes. Pour le moment, si l'art en souffre, ce n'est pas quant à la quantité ; nous devons même à ces fâcheuses discordes, au lendemain de la forte poussée de 1889, une preuve nouvelle, mais absolument inutile, de la fécondité inconsidérée de nos peintres.

I.

Soyons agréables aux bonnes âmes que touchent les billevesées courantes sur le modernisme en confessant que le palais des Champs-Élysées abrite un fort grand nombre d'artistes, travaillant dans le *vieux jeu*. Être vieux jeu, dans le vocabulaire, assez restreint, d'ailleurs, des esthéticiens de brasseries, c'est n'être pas grand'chose. Reste à savoir ce qu'est le vieux jeu et le nouveau jeu. Or, cela change constamment. Nous avons connu telle façon de couler la pâte, de traîner la brosse, de maçonner les clairs, de marteler les ombres, d'étendre les glacis, de pointiller, de hacher, de frotter, qui n'ont fait qu'une saison ou deux. Cela arrachait au jury, telle année, des cris d'enthousiasme; l'année suivante, on n'en voulait plus : c'était vieux jeu. Aux yeux des naïfs et des paresseux, en ce moment, le vieux jeu paraît être, non seulement ces redites académiques ou ces banalités scolaires auxquelles le mot peut toujours s'appliquer raisonnablement, mais tout ce qui constituait autrefois les principes mêmes de l'art de peindre : le soin et l'équilibre de la composition, la précision et la solidité des formes, l'éclat et la force des colorations. Pourvu qu'une peinture présente, dans un cadre mal rempli, ou rempli au hasard, une harmonie générale et molle, presque toujours obtenue par un système facile d'abaissement dans la tonalité, d'atténuation dans les modelés, d'effacement dans les formes, c'est une peinture nouveau jeu. Affaire excellente pour les jeunes peintres, qui n'ont plus, comme autrefois, à trimer dans les écoles et les musées, devant le modèle et les vieux maîtres; ils

peuvent devenir, ils deviennent du premier coup, pour un an ou deux, des grands hommes dans les gazettes, chez leur concierge et quelques marchands! Au Champ de Mars, on rencontre aussi quelques traînards du vieux jeu, les plus célèbres malheureusement, M. Meissonier, M. Ribot, M. Carolus Duran, M. Stevens, qui se rattachent tous sans honte à de glorieux ancêtres! Parmi les révolutionnaires et parmi les jeunes qui les escortent, il en est même plusieurs qui, à certains jours, rentrent terriblement dans le vieux jeu : ce sont leurs meilleurs momens, disent les mauvaises langues. Mais comme ces dessinateurs entêtés et ces coloristes incorrigibles se trouvent heureusement noyés dans l'océan de brume qui les entoure, les assiège, les envahit! Ce n'y sont donc que des exceptions; l'impressionnisme, le pleinairisme, l'intentionnisme, tout ce qui mène au nihilisme, s'en donne autour d'eux à cœur joie, ne s'étant jamais trouvé à pareille fête. Dans ces pauvres Champs-Élysées, au contraire, c'est à chaque pas qu'on tombe sur les *vieux jeux;* comme ils n'ont que deux toiles et que ces deux toiles sont dispersées, ils n'y font ni grand effet, ni grand mal. Cependant, sans parler de M. Bouguereau, le bouc émissaire des péchés académiques depuis la mort du bon Cabanel, n'est-ce pas une calamité d'y trouver, dès les premières salles, MM. Bonnat, Jules Breton, Chaplin, Cormon, Français, Harpignies, Henner, Jules Lefebvre, Morot, Munkacsy, etc.? Tout l'alphabet y passe, jusqu'à MM. Wencker, Yon, Zuber; car on est vieux jeu, sachez-le, dans le paysage aussi bien que dans la figure!

Voyons de près ces misérables! M. Munkacsy expose un grand plafond de douze mètres en hauteur et en largeur, pour le musée de l'Histoire de l'Art, à Vienne *la Renaissance italienne*. Remplir avec convenance un pareil espace ne s'apprend pas en contemplant uniquement le reflet d'une fenêtre ou d'une lampe sur la nuque d'une grisette en chemise. M. Munkacsy, à vrai dire, par ses beaux travaux antérieurs, d'un réalisme énergique et d'une touche sombre et violente, ne paraissait point préparé à un travail décoratif de ce genre, qui exige de la variété et du mouvement dans une ordonnance savante et compliquée, de la clarté, de la souplesse, de la vivacité. Il s'en est tiré en praticien expérimenté que les difficultés fortifient, en artiste intelligent et libre, qui saisit toutes les occasions de se renouveler. De la porte d'entrée, d'où l'on peut, à peu près, saisir l'ensemble comme si le plafond était en place, l'effet est juste et agréable. L'œil monte avec facilité sous la grande coupole à jour, d'où descend une Gloire ailée, drapée de jaune, agitant une branche de lauriers. La coupole abrite, groupés sur ses paliers et sur ses escaliers, tout en haut, Jules II examinant les plans de Saint-

Pierre, plus bas Titien expliquant à un écolier la beauté de deux femmes nues, l'une debout, l'autre assise, qui posent devant eux; Paul Véronèse monté sur un échafaudage devant une grande toile; plus bas, le vieux Léonard de Vinci s'entretenant sur les degrés avec le jeune Raphaël et, dans le coin opposé à l'écart, le taciturne Michel-Ange, accoudé sur une balustrade, auprès d'un seul ami, Vasari sans doute, méditant, le front sur la main, dans l'attitude d'un prophète de la Sixtine. On pourrait désirer, dans la Gloire, plus de distinction et d'élégance, dans les modèles du Titien, plus de souplesse et d'éclat, dans les personnages en général, plus de vivacité et de chaleur; c'est une Renaissance un peu pesante et attristée. Pour la mettre au point, il suffirait de peu de chose. En tout cas, c'est un spectacle rassurant de voir M. Munkacsy se débarrasser si résolument des noirceurs et des lourdeurs qui chargeaient naguère sa palette. Il est probable que cette nouvelle expérience de sa virtuosité singulière ne lui sera pas inutile. On en peut voir, à quelques pas, la preuve dans son *Portrait de la Princesse S..*, en pied, dans son intérieur, entourée de plantes et de bibelots. La peinture est plus légère et plus souple que d'habitude, moins plaquée aussi et moins tournée à ces tons jaunes et roussis, souvenirs des vieux tableaux altérés par les vernis et les crasses, dont les artistes de l'Est ont grand'peine à se délivrer. En face du plafond de M. Munkacsy un plafond de M. Henry Lévy, destiné à l'Hôtel de Ville, nous montre *la Ville de Paris offrant à la Liberté triomphante les corps de ses enfans tués pour elle*. M. Lévy n'a pas abusé des cadavres qui gisent, au premier plan, sur les débris fumans des barricades. Tout l'intérêt de sa composition est dans la figure élancée de sa Ville de Paris qui se dresse vivement vers le ciel lumineux et dans la combinaison harmonieuse des colorations souples et choisies. C'est habile et agréable.

M. Jules Lefebvre était-il obligé de donner à son tableau de *Lady Godiva* ces proportions gigantesques? Le sujet, il est vrai, est tentant pour un peintre, bien qu'il demande trop d'explications préliminaires. Lady Godiva était la femme, douce et chaste, d'un rude seigneur de Coventry, impitoyable à ses sujets qu'il écrasait d'impôts. Un jour qu'elle intercédait pour eux : « Par Dieu! s'écria le comte Lœfric, je ne lèverai aucun impôt que vous ne soyez allée chevaucher, nue comme l'enfant, à travers la ville. » Lady Godiva accepta le marché. Tous les habitans s'enfermèrent aussitôt chez eux, fermant portes et volets, par respect pour la sainte femme, disent les uns, par ordre du comte, disent les autres. Pour exprimer la grande solitude de cette ville déserte et muette, M. Lefebvre a fait monter, au-dessus de la cavalière, les hautes maisons d'une rue

étroite et escarpée. L'effet est juste, mais serait aussi saisissant avec une moindre étendue. Les personnages qui descendent de face, sur le premier plan, lady Godiva assise sur un cheval blanc, et sa suivante qui mène le cheval par la bride, forment un groupe expressif et bien rythmé. C'est surtout dans la figure nue de la châtelaine blonde, aux carnations fines et tendres, noblement confuse, cachant ses seins sous ses bras croisés, que M. Jules Lefebvre a montré sa science et sa conscience de dessinateur attentif, son sentiment délicat et élevé de la beauté féminine. Ces qualités nous semblent d'un tel prix et si nécessaires à sauver dans la décomposition actuelle de notre école que nous excusons volontiers M. Jules Lefebvre de n'avoir pas dans la touche plus d'ampleur et plus de chaleur et de ne point viser à cette désinvolture impertinente qui éblouit les amateurs superficiels, qualité assez facile à acquérir, semble-t-il, car il n'est guère de débutant qui n'en use tout d'abord pour gagner ses premiers grades au Salon.

Le *Portrait de Monsieur A.-F. G...* montre mieux encore les mérites sérieux de M. Jules Lefebvre. Le personnage est grave, intéressant dans sa froideur et sa dignité, froideur de race, dignité d'éducation : c'est un jeune Anglais ou Américain, grand, maigre, maladif, d'une physionomie très intelligente, avec une intensité de volonté extraordinaire qui pénètre tous les détails de son attitude, sous le calme et la correction de la tenue. Il est assis sur une chaise rouge, la main droite appuyée sur le dossier, nu-tête, en redingote noire et pantalon gris. Aucun hors-d'œuvre dans l'arrangement, aucune fantaisie dans l'exécution pour amuser les yeux ou pour disperser l'attention; la figure est établie, construite, dessinée, modelée d'un bout à l'autre avec une sûreté simple et une décision tranquille qui rappellent les vrais maîtres. Il faut quelque courage aujourd'hui à un artiste pour peindre avec cette gravité honnête, sans escamotage des dessous, sans charlatanisme de brosse. M. Jules Lefebvre possède ce courage. A force d'observation patiente et de scrupuleuses études, il vient d'atteindre, dans ce beau portrait, cet ensemble de vérité et de dignité, d'expression et de distinction que nos pères, gens fort arriérés, appelaient le style. Si cette peinture n'est pas à la mode de 1890, le peintre peut s'en consoler : elle est à la mode de tous les temps.

D'autres portraitistes nous prouvent encore, avec M. Jules Lefebvre, que la conviction, la science, la conscience, la simplicité, toutes les qualités qui attirent aux hommes l'estime, sont celles aussi qui assurent le mieux aux artistes le progrès de leur talent et la durée de leur influence. *Le portrait de M. le Président de*

la République et celui de *Mme la vicomtesse de C...* par M. Bonnat ne sont pas de ceux que ce modeleur énergique ait brossés avec le plus d'entrain et le plus d'éclat. L'aspect général du premier est un peu triste, avec quelque chose de contraint; dans le second, la dureté de la facture est d'une austérité peu galante. Toutefois, on ne peut s'empêcher d'admirer la décision fière et juste avec laquelle y sont sculptées, sous une lumière froide, mais nette, là l'effigie digne et calme d'un haut personnage, ici, celle d'une femme du monde. On y trouve même tels morceaux, notamment le bras de la dame, qui sont, pour le rendu, des morceaux de maître. En somme, c'est là de l'art vigoureux, sain, exemplaire. Que les figures de M. Bonnat puissent être comparées à des marbres ou à des bois peints, va pour la comparaison! N'y est pas exposé qui veut. Il sied mieux, après tout, qu'une peinture ressemble à une statue, que de pouvoir être prise pour un paquet de chiffons ou pour un tas de boue. C'était, au moins, l'avis de Léonard de Vinci, probablement celui de Rembrandt et certainement celui de M. Henner! D'ailleurs, ce dernier a le bonheur de savoir donner à ses blanches apparitions, avec la blancheur et le relief du marbre, la souplesse et le moelleux de la chair vivante. Observateur moins scrupuleux de la réalité que M. Bonnat, praticien moins puissant et moins varié, mais plus personnel et plus attendri, il traduit moins qu'il n'interprète, il regarde moins qu'il ne rêve. Dans ses portraits même on sent toujours une forte part d'idéal et de songe; c'est là ce qui leur donne une force lente de fascination contre laquelle on se débat en vain, si monotone que soit la forme sous laquelle elle se présente. Sa *Mélancolie* et son portrait de *Madame Roger Miclos* ont à la fois ce charme de réalité entrevue et d'idéal réalisé.

M. Fantin-Latour, rêveur doux et praticien subtil comme M. Henner, très corrégien aussi et très classique, qui avait, à l'Exposition universelle, quelques œuvres hors ligne, expose deux bons portraits de femmes. L'un d'eux surtout, celui de *Madame L. G..*, est d'une rare distinction, autant par le naturel de l'attitude et la vérité de la physionomie que par le modelé souple et fin des chairs et des tissus, l'harmonie claire et fine des colorations; on voudrait seulement dans le fond gris un peu moins de froideur et d'austérité. Là aussi sous l'accord des tons délicats, on sent des dessous réels et solides; M. Fantin-Latour connaît le prix des enveloppes bien nuancées, mais il sait que ce prix est doublé lorsqu'elles reposent sur un dessin exact. Pour MM. Wencker, Paul Dubois, Morot, est-il besoin de le dire? c'est aussi, c'est surtout par cette analyse sérieuse et délicate de la forme, résultat de constantes études, que leurs

remarquables portraits se distinguent de toutes les ébauches, plus ou moins sommaires, qui les environnent. Le *Portrait de Mme Kœchlin*, par M. Wencker, est d'un aspect un peu froid au premier abord, mais gagne toujours à être revu. Son *Portrait de M. Boulanger*, le forgeron artiste, en costume de travail, dans son atelier, près de son enclume et de son fourneau, unit à la sûreté du rendu, l'agrément d'une mise en scène pittoresque et d'une vivacité expressive qui sont nouvelles dans l'œuvre de M. Wencker. C'est un des morceaux les plus intéressans du Salon. Dans les deux portraits de M. Paul Dubois, celui d'une dame âgée, en cheveux, à mi-corps, et celui d'un jeune garçon debout, en pied, en veste et culotte courte, on admire toujours cette simplicité, cette sobriété, cette délicatesse, cette conscience dans l'exécution qui donnent une si haute valeur à toutes les peintures, si modestes et peu voyantes, de notre grand sculpteur. Les deux têtes notamment : l'une douce, fatiguée, résignée, avec des yeux d'une si bienveillante douceur ; l'autre franche, saine, décidée, avec ce bel air de hardiesse et de confiance que donnent la santé et la jeunesse, portent la marque du grand artiste. Quant à M. Morot, son tout petit tableau, le portrait équestre d'une jeune amazone chevauchant à travers bois, est une des choses les plus agréables et les plus sérieuses en même temps qu'il ait peintes.

D'autres artistes moins en vue ont exposé encore des portraits intéressans, les uns par la vérité physionomique, les autres par l'entrain de la brosse, les autres par la conscience de l'exécution. Il ne manque à beaucoup, pour être des ouvrages tout à fait remarquables, qu'un accord suffisant de ces trois qualités. Une jeune fille, d'allure très simple, de tenue très modeste, sans beauté, non sans expression, par M. Lœwe-Marchand, est dessinée avec une précision et un goût qui arrêtent le regard. M. Lœwe-Marchand est un des rares jeunes gens qui regardent encore le dessin comme le principe nécessaire de l'art de peindre. On avait déjà remarqué ses études de figures, nettes et consciencieuses. Il y a quelque sentiment du même genre, une aspiration vers la distinction par l'analyse exacte et fine, chez M. Duflaud, dans un autre portrait de jeune fille, d'une harmonie délicate. En général, le malheur, chez nos portraitistes, veut qu'ils s'en tiennent à la superficie éclatante ou délicate ; il en est bien peu qui fassent sentir la structure du corps sous les vêtemens, la solidité des ossatures sous les carnations. Parmi les portraits plus complets, ceux chez lesquels le métier se soutient le mieux d'un bout à l'autre, nous devons signaler ceux qu'ont signés MM. Doucet, Parrot, Cormon, Schommer, Thirion, Saint-Pierre, tous ar-

tistes en réputation et dont les mérites sont connus; parmi les mieux dessinés, au moins dans les parties principales, quelquefois avec sécheresse, toujours avec conscience, ceux de MM. Maurin, Mengin, Raphaël Collin, Buland, Aviat, George Sauvage; parmi les plus brillans, les mieux enlevés, souvent avec des morceaux d'un bel accent, ceux de MM. Rachou, Giron, Bordes, Bengy, Franzini d'Issoncourt, Tollet, Pibrac, Desvallières, etc. Les images de petite dimension, d'un faire précis et soigné, augmentent de nombre; c'est bon signe et tout à fait dans la tradition française. MM. Weerts, Bitte, Édouard Fournier, Gorgnet, Léon Hingre, entre autres, s'y exercent avec agrément et finesse; il faut noter aussi le talent croissant, de plus en plus ferme, de plusieurs dames ou demoiselles, Mes J. Guyon, M. Godin, Hildebrandt, Beaury-Saurel, Mégret, Carpentier, Amans, Thorel et quelques autres. Et si l'on veut, en quittant ce Salon, rester sur sa bonne bouche, on s'arrêtera devant le *Portrait de Mlle....* par M. Chaplin. Chez M. Chaplin, comme chez M. Henner, on ne sait trop où commence, où finit la fantaisie; mais quelle aisance toujours dans la grâce, et quelle vivacité brillante, savante, délicate dans le métier!

II.

Dans le portrait, en somme, qui met toujours l'artiste à la fois vis-à-vis de la nature vivante et vis-à-vis des exigences extérieures, notre école se soutient, sans grand éclat, mais sans chutes profondes. Il n'en est pas de même dans tous les autres genres qui exigent des habitudes d'observation plus variée et plus soutenue, une imagination plus cultivée et plus étendue, une pratique plus complète et une science moins restreinte : l'histoire, la décoration, l'étude académique, voire même la paysannerie, la scène populaire ou mondaine.

Les plus remarquées parmi les peintures comportant un certain nombre de figures nues, celles de MM. Lequesne, Fourié, Frank-Lamy, sont assurément des travaux estimables; on les trouverait meilleurs si l'on y sentait les bonnes intentions plus constamment soutenues par de fortes études. L'idée que se fait M. Lequesne de la beauté plastique est vive et attrayante, mais, à vrai dire, un peu commune. La *Légende du Kerduck* se rattache à ce cycle mystérieux et charmant de traditions celtiques dans lesquelles on voit les divinités séductrices du paganisme survivre obstinément à la victoire de l'idéal chrétien. Cependant un Breton du Finistère, un joueur de biniou, même troublé par ces vagues légendes, ne reste-t-il pas toujours un paysan et un catholique? Je m'imagine que lors-

qu'il descend sur la grève, les pieds dans la vague, et lorsque les fées amoureuses commencent à tournoyer autour de lui pour l'entraîner dans le gouffre, ces *dames de la mer* revêtent, dans son rêve, des formes moins uniformément dévêtues. Leurs attitudes peuvent être aussi séduisantes, mais d'une provocation moins académique et moins parisienne. Quoi qu'il en soit, il y a déjà bien du talent dans cette composition et c'est un grand progrès sur les *Deux Perles* de l'an dernier. M. Frank-Lamy apporte plus de chasteté, plus de délicatesse dans son culte de la beauté; il tranche même, à cet égard, d'une façon louable, sur la plupart de ses camarades; ce serait une aventure fâcheuse si, avec ces réelles qualités, il sombrait à son tour dans l'impondérable et dans l'impalpable. *Rêve d'été*, c'est ainsi qu'il désigne sa trop grande toile où l'on entrevoit sur un gazon blanchissant une jeune femme blanche jouant avec des colombes blanches; plus loin, sur le bord d'un bois pâle, d'autres femmes, plus pâles encore, laissent à peine deviner leurs fines silhouettes dans l'horizon fuyant. Ce parti-pris d'effacement et d'atténuation est incompréhensible et désolant, car les poses sont naturelles, les formes élégantes, le sentiment poétique. De ce que les rêves sont courts, s'ensuit-il donc qu'ils soient forcément confus ou malsains, comme voudraient nous le faire croire les poètes et les peintres contemporains? La *Divine Comédie* est un rêve, le *Songe d'une nuit d'été* est un rêve; est-il rien de plus précis, de plus vif, de plus ardent dans le détail que les vers de Dante et de Shakspeare? Et l'*Amour sacré et l'amour profane* de Titien, et la *Vision d'Ézéchiel* de Raphaël, et l'*Apparition à Tobie* de Rembrandt, et la *Psyché* de Prud'hon, et l'*Idylle* de M. Henner, ne sont-ce pas des rêves? ne sont-ce pas toujours, cependant, des formes solides, de la chair palpable, en un mot, de la peinture? Que M. Frank-Lamy ne se laisse donc pas séduire par ces alanguissemens insupportables qui condamneront presque toute la peinture actuelle à un rapide oubli!

Que M. Fourié aussi se mette au dessin, qu'il dessine, qu'il dessine, jusqu'à ce qu'il ait pu assurer une anatomie solide à ses bacchans et bacchantes qu'il lance, avec tant de verve, dans un pré de Normandie, sous le grand soleil d'*Été*. On se souvient des débuts de M. Fourié : un repas de paysans, en plein air, sous de grands arbres, par un temps chaud aussi, une très bonne étude réaliste, très inégale, très improvisée, mais bien observée, vivante, joyeuse, ensoleillée, brossée avec un bel entrain de jeunesse. Dans des figures habillées, l'inexpérience anatomique disparaît ou se dissimule; mais, dans des figures nues, il n'en est pas de même. Plusieurs de nos contemporains célèbres, beaux coloristes d'habi-

tude et manieurs de brosse expérimentés, en ont fait, ces années dernières, la rude épreuve; un dos de femme ne se fripe pas comme sa robe de velours ou de satin, un torse de paysan ne se maçonne pas comme sa blouse : qu'ils le demandent à Rubens et à Jordaens, ces joyeux pétrisseurs de chair humaine, mais de chair pulpeuse, sanguine, vivante! La même mésaventure est arrivée à M. Fourié : ses corps nus sonnent le vide et le creux; le soleil ne se contente pas de les échauffer, il les dévore. Est-ce à dire que l'ouvrage soit sans talent, qu'il marque un recul dans la marche de M. Fourié, ou qu'il doive engager l'artiste à ne pas poursuivre ce genre d'études? Nullement. M. Fourié, au contraire, nous montre là que son premier succès n'est pas dû à un hasard. Ces nudités sont bien groupées, animées, ardentes, quelques-unes, dans leurs attitudes téméraires, indiquées avec justesse et avec ampleur; la lumière qui les inonde leur est distribuée avec une science assez remarquable, mais tout reste à l'état sommaire : aucune figure solide, aucun modelé profond. Au lieu d'une œuvre, c'est une ébauche; il en est ainsi de presque tous les ouvrages des jeunes gens. Or, quand un peintre, comme un rimeur, s'accoutume à improviser dans sa jeunesse, il ne peut qu'improviser toute sa vie; il ne sera jamais ni un poète ni un artiste.

Deux grandes toiles, médiocrement placées, où l'on remarque une recherche assez sérieuse et souvent heureuse des formes en mouvement, sont dues à des étrangers. M. Van Biesbroeck, un Belge, réunit, autour d'Orphée, dans le *Lancement du navire Argo*, un grand nombre de Grecs nus, dont les uns enlèvent à la fameuse nef ses dernières entraves, tandis que les autres la poussent à la mer. Ce n'est pas sans doute une bande de matelots aussi gais que les canotiers et les canotières à Bougival; la couleur de M. Van Biesbroeck est triste, et son procédé monotone. Néanmoins, il y a beaucoup de science et d'habileté dans la façon dont l'artiste a su varier ses attitudes et ses mouvemens, en trouver de nouveaux et de justes, mener à bout l'exécution de toutes ces académies. Quant à M. Checa, l'Espagnol, c'est un débutant assez jeune, si nous en jugeons par certaines inexpériences et incorrections de sa brosse. Il obtient pourtant, — et légitimement, — un des grands succès du Salon. Pourquoi? Simplement parce que, dans sa *Course de chars romains*, il a tenté de mettre, il a mis un peu de ce que le public aime et désire, de ce que lui donnèrent si largement Gros et Géricault, Delacroix et Horace Vernet, de ce que lui refusent si obstinément nos décorateurs anémiques, le mouvement. La main de M. Checa n'est pas encore sûre, nous l'avons dit, tant s'en faut! On constate bien des incertitudes de dessin et de rendu dans ses

figures; mais quel entrain dans toute la scène, soit au centre, où se précipite, arrivant de face, un quadrige de chevaux blancs, soit sur la droite, où roulent pêle-mêle dans la poussière, barrant la route à un autre char emporté, l'attelage et le cocher d'un char tombé qui vole en éclats! Qu'un jeune artiste, tel que M. Checa, joigne, par l'étude, à son tempérament, l'expérience matérielle et technique, vous verrez comme il dispersera toute la languissante école des brouillardistes, des embrumés et des figés!

L'antiquité, profane ou sacrée, n'inspire pas, en général, à nos peintres, des compositions si hardies. Leur imagination est pauvre; c'est par le petit côté, anecdotique et familier, qu'ils aperçoivent les temps héroïques, la mythologie, la Bible, l'Évangile, l'histoire. Ils y déploient souvent de l'ingéniosité, quelquefois des intentions poétiques, plus rarement des qualités de peintres qui assurent à cette ingéniosité et à ces intentions de la portée et de la durée. Au fond, c'est toujours le métier qui manque. Tous n'ont pas reçu cette bonne éducation de l'œil et de la main qui permet à M. Vollon fils de donner tant de saveur à une simple pochade, *Don Quichotte*, lisant ses livres de chevalerie. Voilà vraiment de la peinture, spirituelle, vive, enjouée, sans prétention comme sans fadeur! C'est à quoi il s'en faudrait tenir en des sujets si minces! Les *Sept Troubadours*, en robes rouges, que M. Jean-Paul Laurens nous montre, assis sous les arbres verts, discutant les statuts des jeux floraux devaient être traités avec plus de gravité; ils portent bien sur leurs visages et dans leurs allures cet air extraordinaire de vraisemblance historique que l'artiste studieux sait imprimer à presque tous ses personnages. La scène est amusante, bien éclairée, bien peinte. On remarque encore dans le genre historique, pour la netteté ferme de l'exécution, la *Procession de pénitens en Espagne*, par M. Melida; pour l'esprit de la mise en scène, la *Nouvelle arrivée au harem de Thèbes sous la XVIIIe dynastie*, et le *Combat de cailles*, par M. Rochegrosse. La composition de M. Scherrer, *Duval d'Éprémênil*, se rapproche plus, par le faire, comme par les dimensions, de la vraie peinture d'histoire. Le plus fin de tous ces évocateurs du passé est M. François Flameng. Sans être un élève direct de M. Meissonier, M. Flameng lui emprunte toutes ses méthodes; c'est à ce goût persistant pour l'exactitude qu'il doit les progrès de son talent. En concentrant dans de petits cadres son intelligence de l'arrangement pittoresque, son aisance à s'incarner dans le passé, sa bonne humeur, son esprit d'observation, toutes qualités bien nationales, le jeune décorateur de la Sorbonne les fait mieux valoir, avec plus de grâce à la fois et plus de force. Sa *Halte d'infanterie de ligne, en 1789*, dans une clairière

est déjà amusante; mais l'analyse rétrospective des gens et des choses est plus nette encore, plus personnelle et plus vive dans son *Armée française en marche sur Amsterdam durant la campagne de 1796*. Cela montre une fois de plus que les études attentives, l'observation scrupuleuse, la culture d'esprit, servent à quelque chose. On aura la même pensée devant le tableau, beaucoup plus important par la dimension, sinon par le nombre des figures, qu'expose M. Detaille. Qui donc, plus que lui, l'élève favori et soumis de M. Meissonier, s'acharne à rechercher, même au prix de quelque sécheresse et de quelque froideur, l'exactitude des formes au repos ou en action? C'est à cette passion du dessin qu'il a dû sa renommée première, c'est à cette passion qu'il devra le renouvellement de son talent. Avec la conscience modeste d'un artiste sincère, il s'est rendu compte, depuis quelques années, de ce qui lui manquait encore, en ampleur, en chaleur, en poésie. Il s'efforce visiblement de se compléter. Dans son *Rêve* de 1888, il avait rencontré la poésie: dans son *Officier de l'artillerie de la garde,* il trouve le mouvement et l'ampleur. Lancé au galop sur un cheval noir, blanc d'écume, qui arrive de face et se cabre, cet officier, avec les soldats qui le suivent, montés sur le train d'artillerie, forme un groupe d'un effet puissant qui arrête à bon droit la foule par sa vérité. Un effort encore et peut-être M. Detaille trouvera-t-il au bout de sa brosse, plus libre, cette couleur chaleureuse qui compléterait son remarquable talent. Par la route qu'il suit, l'observation consciencieuse et virile de la réalité vivante, on arrive à tout : l'art, comme la gloire, appartient souvent aux obstinés. Autour de M. Detaille, nous trouvons toujours quelques peintres d'anecdotes militaires, MM. Armand Dumaresq, Boutigny, Grolleron, Lionel Royer, Marius Roy, Sergent, Neymark, dont quelques-uns ont de la vivacité dans l'exécution, presque tous de l'esprit et de l'habileté dans la mise en scène et dans l'observation.

La peinture religieuse ne nous offre pas d'œuvres bien remarquables. Les plus importantes, comme dimension, dans ce genre, le *Christ accueillant les ouvriers de la Miséricorde*, par M. Lehoux, le *Miracle des roses*, *Sainte Élisabeth*, de M. Paul-Hippolyte Flandrin, les *Derniers momens de saint Claude*, par M. Joseph Aubert, sont d'estimables travaux, exécutés avec conscience par des peintres au courant de la tradition classique, mais qui ne la modifient et ne la rajeunissent en rien; on peut noter, cependant, quelques bons morceaux de peinture dans le tableau de M. Aubert, notamment le saint Claude et le religieux qui le soutient. Les *Saintes Femmes au tombeau*, de M. Bouguereau, qui attirent le public par les agrémens connus du talent facile et souple de l'auteur, sont

moins un rajeunissement qu'une adaptation sentimentale de la composition traditionnelle, si simplement et si admirablement présentée, bien des fois, par les pieux miniaturistes du moyen âge et les précurseurs de la renaissance. C'est dans ce goût doucereux et efféminé que nous voyons d'autres artistes de talent, MM. Bramtot, Marquet, Destrem, etc., tenter des renouvellemens de la légende chrétienne. Il y a sans doute quelque sentiment délicat dans leurs arrangemens, mais d'une délicatesse bien languissante, qu'exagèrent encore l'affadissement des colorations et la mollesse du procédé. C'est ainsi qu'on comprend aujourd'hui, paraît-il, l'Évangile et la Bible. Un morceau plus intéressant est la *Sainte Marthe* de M. Pinta. L'auteur ne s'y montre pas très personnel; il est tout ému encore par les apparitions des jolies saintes, tendres et bien parées, découpant leurs silhouettes un peu maniérées sur le fond d'or des missels ou des triptyques du XVe siècle, qu'il a rencontrées en Italie et en Flandre; mais sa figure est élégante, en ses atours bien ouvrés, et la jeune fille nue qu'elle soutient est exécutée avec la conscience que donnent le respect et l'étude des maîtres.

Nous voudrions avoir à signaler un plus grand nombre d'études, soit en nudités, soit en figures de caractère qui méritent quelque attention; mais, vraiment, le nombre en est fort restreint. Quand nous aurons remarqué la virtuosité spirituelle, mais un peu égrillarde, de M. Doucet, dans sa *Figure nue*, virtuosité réelle et savante, qui pourrait mieux s'employer et qui ne dépasse pas, après tout, si même elle l'égale, celle de M. Chaplin, le créateur du genre, dans son *Age d'or;* quand nous aurons regardé, avec l'estime que méritent des études brillantes, délicates et consciencieuses, la *Victrix* de M. Benjamin-Constant, la *Flore et Zéphyre* de M. Parrot, les compositions ou académies de MM. Maignan, Lalyre, Pierre Bellet, Bordes, Cavé, Benner, Courtat, Axilette, de Mlle Romani, nous aurons à peu près épuisé la série des peintures dans lesquelles apparaît une recherche intéressante de la beauté humaine et de la vérité plastique. Parmi les études de figures expressives, la plus aimable certainement est la jeune fille rougissante, au sein nu, au regard ferme et tendre, que M. Raphaël Collin appelle l'*Adolescence*. C'est de la peinture bien mince, à fleur de toile, presque fuyante, mais toute pleine de nuances délicates et d'intentions exquises. On s'arrête aussi avec plaisir devant les deux jeunes femmes en buste, *1789* et *1889*... où M. Tony Robert-Fleury se montre, comme il l'est souvent, un dessinateur très sûr et un peintre distingué.

III.

Les paysages, avec les scènes de la vie contemporaine, occupent, comme toujours, aux Champs-Élysées, la plus grande partie des murailles; on n'a pas à s'en plaindre. Les paysagistes, heureusement, ne se laissent pas troubler, autant qu'on l'aurait pu craindre, par les excitations environnantes, au laisser-aller et à la fanfaronnade. Ils continuent à étudier les champs avec bonhomie et scrupule, et, n'était la manie à laquelle s'abandonnent encore quelques-uns de délayer une bonne impression dans des cadres disproportionnés, on pourrait louer chez eux, en général, des tendances excellentes à la précision. Les Provençaux, notamment, se signalent par des analyses tout à fait curieuses de leur terre ensoleillée; depuis que MM. Meissonier, Vollon, Moutte, leur ont donné le branle, ils forment un groupe actif dont les progrès sont intéressans à suivre. Si Marseille n'est pas connue au loin, ce ne sera pas la faute de ses enfans, car nous avons l'*Entrée des nouveaux ports à Marseille*, par M. Casile; *Marseille*, par M. Étienne Martin; le *Vieux Port de Marseille,* par M. Allègre, et toutes ces Marseilles sont très bien vues. M. Paulin Bertrand, qu'on avait déjà remarqué l'an dernier, se signale en particulier pour la fermeté avec laquelle il sait asseoir ses terrains, planter ses arbres, détailler ses verdures devant la nappe bleue de la Méditerranée, soit à Carqueiranne, soit à *Pradon,* aux *Environs d'Hyères*. Il faut beaucoup de finesse dans l'œil et de délicatesse dans le pinceau pour dégager l'harmonie lumineuse propre à ces paysages pierreux et secs dont les détails, âpres et durs, blessent facilement le regard. Presque toute cette nouvelle école de Provençaux y parvient sans sacrifier l'exactitude et sans exagérer conventionnellement, comme on l'a fait presque toujours, l'action dévorante du soleil sur les surfaces. Nous verrons, au Champ de Mars, comment quelques-uns poussent à l'excès cette désagrégation des choses par la lumière et arrivent à nous faire douter, par l'exaltation monotone d'un resplendissement confus, de l'exactitude de leur vision.

Un homme qui nous semble avoir de bons yeux et pour lequel le soleil, si éblouissant qu'il soit, n'anéantit point la solidité des choses, c'est M. Quignon. Ses toiles sont traitées assez sommairement, presque en décor, mais d'une touche ferme, grasse, libre, avec un amour grave et ardent du soleil qui réjouit les yeux et le cœur. Jusqu'à présent sa note n'est pas variée, mais elle est personnelle et vive; dans sa *Moisson,* ses rangées régulières de meulons, espaçant, sur une terre en pente, sous une lumière accablante,

leurs resplendissemens d'or accentués par des taches d'ombre nous donnent une sensation équivalente à celle qu'on recevait, l'an dernier, de ses *Blés noirs*. C'est juste, honnête et franc. On voudrait que M. Quignon communiquât un peu de sa belle chaleur à M. Jan-Monchablon. La puissance d'observation est, chez ce dernier, sans doute, plus variée, extraordinaire et surprenante par la ténuité et par l'opiniâtreté de l'analyse. Les *Vernes* et la *Petite Rivière* sont étudiés à fond dans le détail le plus infime de toutes les brindilles, herbettes et cailloutis, avec une patience extrême; mais pendant ce dur travail le peintre a laissé tout refroidir, et son enthousiasme qui s'épuise à cette dissection acharnée, et le ciel lui-même dont la lumière s'efface sans qu'il s'en aperçoive, tant son esprit est attentif aux minuties du sol. Ces ouvrages au petit point restent donc ternes et glacés, malgré ou à cause de tant d'efforts, et c'est grand dommage, car l'auteur y accumule une grosse somme d'études, de sincérité, de talent.

Trouver le point juste où la science devient de l'invention, où la multitude des observations se transforme en un mouvement d'imagination, où l'œuvre satisfait à la fois les yeux, du premier coup, par sa disposition et son harmonie, l'esprit par sa signification expressive et sa solidité technique, c'est à quoi visent tous les artistes sincères, c'est à quoi n'atteignent que les artistes supérieurs et complets. S'il fallait, aux Champs-Élysées, désigner les paysages qui s'en approchent, nous n'hésiterions pas à nommer d'abord ceux de M. Harpignies. Son *Crépuscule, souvenir de l'Allier*, nous donne tout à fait la sensation d'un site vraisemblable et vrai, d'abord vu et bien vu par un œil expérimenté, celle aussi d'un site longuement rêvé par une imagination émue, par une mémoire attendrie, peu à peu simplifié, agrandi, dégagé, dans cette gestation intime, de toutes ses minuties inexpressives et de toutes ses banalités insignifiantes. Un peu en-deçà, un peu au-delà, et l'œuvre ne serait plus ou qu'une étude, ou qu'une fantaisie. La petite toile souriante et lumineuse qui accompagne le *Crépuscule*, une *Prairie, effet de soleil*, étude moins transformée, montre avec quelle vivacité M. Harpignies reçoit une impression devant la nature, avec quelle science nette et profonde de la structure des choses, terrains, arbres, nuages, il note immédiatement, dans un style ferme et clair, cette impression fugitive. Mais qu'il faut de travail pour arriver, dans sa maturité, à cette possession de soi-même, et combien de jeunes écervelés, dans l'école dite luminariste, semblent peu se douter des difficultés qu'ont rencontrées ces sincères observateurs, nos paysagistes de 1830, avant de bien connaître les lois innombrables et subtiles auxquelles obéit la lumière soit en

se répandant sur la superficie des choses, soit en les pénétrant dans leur intimité! Jeter à tort et à travers des scintillemens, des lueurs, des reflets sur une toile, ou l'envelopper uniformément dans le voile confus d'un brouillard plus ou moins teinté, ce n'est pas faire œuvre de couleur et d'harmonie, non plus qu'au temps de la décadence florentine ou de la décadence académique, accumuler, dans des corps disloqués et disproportionnés, des accentuations anatomiques hors de place et hors de propos, ce n'était faire œuvre de dessin et de style. Ce qui est vrai pour le peintre de figures est vrai pour le paysagiste. L'allure des arbres demande à être observée aussi bien que l'allure des hommes; les minéraux ont leur visage particulier aussi bien que les animaux.

Nous avons déjà constaté, les années dernières, l'influence utile qu'ont prise sur les paysagistes sérieux de la génération nouvelle M. Harpignies et M. Français, son aîné et son modèle. M. Français, lui aussi, reste toujours sur la brèche, et sa *Matinée brumeuse aux environs de Paris* n'est pas une des œuvres les moins intéressantes qu'il ait exposées en ces derniers temps. C'est d'un charme sérieux et doux, qui gagne plus qu'il ne saisit, un charme durable et profond, qui n'est dû à aucun tour de main, à aucun appel à l'œil par le procédé. A la différence de tant de paysages, bigarrés, frétillans, éclatans, brossés a la diable, tout en surface, qui ne vous sautent aux yeux que pour vous montrer leur vide, les paysages de M. Français et de toute son école, modestement teintés, mais sérieusement établis, attendent volontiers qu'on les cherche, certains de retenir à la fin leur monde par le charme durable de leur commerce intime. Éloge qu'on pourrait étendre parfois à à quelques artistes d'un autre âge, demeurés moins extraordinairement jeunes que M. Français, mais dont les œuvres sont, en vérité, plus démodées que de raison, car on y trouve encore, soit pour la bonne construction des plans, soit pour la dignité ou la sincérité de l'impression, soit pour l'habileté technique, plus d'un enseignement et plus d'un agrément, celles de MM. Paul Flandrin, Benouville, Bellel, Laurens, Émile Michel, etc. D'autres, il est vrai, beaucoup plus mêlés au mouvement actuel, s'efforcent, avec raison, d'unir à la solidité du fond cette vive et délicate fraîcheur de lumière vers laquelle nous aspirons aujourd'hui. C'est d'abord, ou plutôt c'était, avec son *Sentier à Orsay*, ce pauvre Rapin, frappé par la mort au moment où son talent, agrandi et éclairé, se dégageait de ses longues incertitudes et de ses touchantes timidités. C'est M. Nozal, encore un peu fuyant, mince et chiffonné, mais singulièrement habile à démêler, dans les brumes et brouillards travaillés par le soleil, les vibrations, pérégrinations, décompositions déli-

cates des couleurs. Son *Matin d'automne, aux Andelys, sur le Hamel*, est d'un bariolage harmonieux et étrange, comme le ciel, dans ces saisons intermédiaires, se plaît à nous en montrer; il faut de la hardiesse et de l'habileté pour transporter sur une toile ces spectacles singuliers et fugitifs. M. Zuber cherche moins les effets piquans et inattendus. Un coucher de soleil, tel que nous en voyons souvent, calme et rassérénant, entre des verdures régulières, sur l'eau paisible d'une rivière lente, lui suffit pour renouveler en nous une impression toujours douce, grâce à l'extrême conscience, jointe à un sens juste de la majesté familière des choses, qu'il apporte en toutes ses études. Sa *Brume du soir sur les bords du Loing*, quoique un peu flottante en un trop grand cadre, est un noble paysage qu'on revoit avec le plus de plaisir. On goûte aussi du charme à se promener dans les *Vergers à Hièvre, à la fin d'octobre*, par M. Boudot. M. Boudot est un des jeunes gens dont les débuts ont été le plus remarqués dans ces dernières années; il aime les verdures, verdures fraîches des printemps, verdures éclatantes de l'été, verdures pâlissantes de l'automne; en toute saison, il en sait analyser les nuances infiniment variées, en exprimer tour à tour la mollesse et la densité, l'humidité et la sécheresse. Nous le voyons, avec plaisir, ne pas s'en tenir au coin et au morceau, s'efforcer de condenser son observation dans des cadres mieux ordonnés et mieux remplis. La condensation, au contraire, n'est pas le fait de M. Le Liepvre qui, chaque année aussi, affirme mieux sa personnalité, mais dans l'ordre décoratif. Sa vue d'une prairie au bord de *la Loire*, avec de grands peupliers projetant leurs ombres minces et longues sur des gazons desséchés, aurait-elle beaucoup perdu à se rapetisser un peu? Nous ne le croyons pas. En tout cas, l'effet est vif, juste, saisissant, tout à fait dans le goût de ceux qu'affectionne M. Harpignies, dont M. Le Liepvre est l'élève.

A côté de ces nouvelles réputations, beaucoup de renommées anciennes se soutiennent fort convenablement. L'*Étang de Cernay à la fin du jour* et *la Loire à Vouvray*, par M. Yon; la *Baie de Saint-Vaast* et le *Coup de vent*, par M. Guillemet; les vues de *Rouen* et de *Dieppe*, par M. Lapostolet; les deux grands paysages de MM. Bernier et Busson; l'*Ile de Tribouillard au val Piton*, et la *Seine à Poses*, par M. Pelouse; le *Marais aux environs de Corbeil*, par M. Péraire; les *Bords de la Marne*, par M. Porcher; le *Soir d'un beau jour* et le *Novembre*, par M. Émile Breton, sans nous apprendre rien de nouveau sur leurs talens familiers et consciencieux, nous en apportent pourtant des preuves nouvelles. M. Demont joint à une étude d'une vivacité et d'une saveur assez particulières,

la *Ferme en Dauphiné*, un paysage avec figures, d'une poésie exquise, le *Départ*. Au premier plan, devant sa chaumière, une paysanne qui rêve, triste et abattue; au loin, dans la plaine, un jeune homme qui s'en va, sa besace sur le dos. La tristesse résignée de ces deux êtres, la tristesse apaisée du crépuscule qui les enveloppe, s'unissent, pour nous pénétrer, avec une simplicité charmante. Il est bien possible qu'en peignant cette jolie toile, M. Demont ait pensé aux solennités de Millet, aux tendresses de Cazin (quel véritable artiste est donc insensible aux manifestations contemporaines?); il n'en a pas moins fait, sans prétention, une œuvre très savoureuse.

Il est impossible, pour le paysage comme pour le genre, d'essayer même une nomenclature des artistes qui s'y exercent avec talent et qui, sans arriver jusqu'à la supériorité, produisent des travaux dignes d'attention et non dépourvus de charme. Il nous suffira de constater qu'aux Champs-Élysées cette activité, plutôt croissante que diminuée, des promeneurs au grand air, s'exerce dans les sens les plus divers, avec une variété de moyens et une absence de parti-pris dans le procédé qui dénotent, en général, de la conscience et de la sincérité. Et ce mérite, nous le trouvons non-seulement chez des Français, qui, comme MM. Lepoittevin, Le Marié des Landelles, Didier-Pougens, Cagniart, Dutzchold, Guéry, Odier, Yarz, etc.., étudient un peu sommairement encore, bien qu'avec amour, la poésie des grands espaces, mais aussi chez beaucoup d'étrangers formés ou non à notre école, tels que MM. Davis, Paterson, Grimelund, Boyden, Tragardh, Verheyden, dont les peintures ont une assez vive saveur exotique. Puissent-ils la conserver !

IV.

C'est dans la peinture de mœurs contemporaine, à la ville comme aux champs, qu'éclate le mieux cette recherche des actions lumineuses qui semble être, depuis quelques années, le principal souci des peintres. Rien de plus légitime que cette préoccupation. Ce fut celle de Léonard de Vinci, de Corrège, de toute l'école hollandaise. Les primitifs, Flamands et Florentins, avaient naïvement résolu par instans la question, sans même se la poser, en ce qui concerne le plein air; tel fond d'architecture ou de campagne, dans certains tableaux de Van Eyck, de Memling, de Fra Bartolommeo ou de leur entourage, est aussi aéré qu'on l'a jamais pu faire. Quant au problème de la lumière emprisonnée ou mouvante dans les intérieurs,

il est bien certain que Frans Hals, Rembrandt, Pieter de Hooghe, pour ne parler que des plus habiles, l'ont déjà singulièrement examiné, approfondi, résolu sur beaucoup de points. Néanmoins, comme la nature est infinie dans ses manifestations, c'est toujours le devoir comme le droit des artistes de chercher de nouveau là même où l'on a déjà beaucoup trouvé, parce qu'il est toujours possible d'y trouver encore. Nous l'avons bien vu, de notre temps, dans le paysage, où Théodore Rousseau a été possible après Hobbema, et Corot après Claude Lorrain. C'est même par ce paysage moderne que le besoin d'une aération plus ample et d'un éclairage plus juste est entré dans l'esprit des peintres de figures; la gloire en revient tout entière à Corot et Millet bien plus qu'à Manet et à Bastien Lepage, qui n'ont fait que suivre. Cette préoccupation a déjà amené, dans l'école, un désir de renouvellement et une finesse d'observation qui peuvent être utiles et féconds si l'on n'oublie pas, à l'exemple de tous les maîtres dont nous avons parlé, la nécessité de l'exactitude dans les formes qui reçoivent la lumière aussi bien que dans la lumière qui enveloppe les formes. Les corps n'existent, pour le peintre, qu'autant qu'ils sont éclairés, mais l'éclairage n'a de signification qu'autant qu'il modèle ces corps. L'erreur d'une bonne partie de l'école actuelle, c'est de croire qu'un éclairage agréable ou bizarre suffit à satisfaire par lui-même les yeux et l'esprit et que le peintre n'a rien à fournir au-delà, en fait de vérité, de science et de réflexion. Au Champ de Mars, ce paradoxe se développe avec l'outrecuidance la plus amusante; aux Champs-Élysées, on en trouve déjà d'assez jolies affirmations. On n'a qu'à regarder le *Jour d'été*, par M. Maurice Éliot, un des novateurs les plus téméraires et les plus habiles, pour voir où le système, poussé à outrance, peut conduire un homme de talent. Les chairs, les étoffes, les corps, les végétaux, les minéraux, tout s'émiette et se vaporise sous l'intensité de la lumière. Ce n'est plus qu'un nuage de poussière décolorée qui entre dans les yeux. Dans une grande toile de M. Henri Martin, *M. Sadi Carnot, président de la république, à Agen*, même décomposition, même résultat. M. Martin, comme le damné que l'on sait, ne peint plus vraiment que l'ombre d'un carrosse avec l'ombre d'une brosse. En admettant que cet effet subit d'éblouissement confus soit absolument juste, sans nulle exagération, sans nulle convention (ce dont on peut douter), quel intérêt y a-t-il à lui donner cette importance? Cela ne peut remplacer ni l'observation, ni l'émotion, ni la vérité des formes et des expressions rendue par des moyens moins subtils.

C'est dans les pays chauds, en Afrique, en Asie, que ces effets, plus surprenans qu'agréables, s'offrent au peintre le plus fréquem-

ment. Cependant, nous voyons que pendant longtemps les voyageurs y ont été bien plus frappés par la netteté des formes sous la lumière que par leur effacement partiel et momentané. C'est même avec quelque sécheresse que Marilhat et Decamps, avant la révélation d'harmonies plus chaudes faite par Delacroix, ont marqué le découpage des silhouettes sur les fonds clairs. M. Gérôme tient toujours pour l'ancienne manière de voir, qui a son avantage et son inconvénient; l'avantage, c'est de donner à un dessinateur attentif et scrupuleux l'occasion d'analyser finement, soit le caractère des personnages en scène, soit les nuances du milieu architectural ou pittoresque dans lequel il les regarde vivre; l'inconvénient, c'est d'enlever aux choses cet aspect chaud, profond et fondu que nous nous sommes accoutumés à demander à la peinture, et notamment à la peinture orientale. Pour un spectateur sans parti-pris, l'*Abreuvoir* et la *Poursuite* n'en restent pas moins des œuvres intéressantes et précieuses, l'une par la netteté scrupuleuse et savante avec laquelle sont étudiés ces chameaux et ces chameliers arrêtés devant une muraille brillante de faïences multicolores; l'autre par la finesse délicate avec laquelle sont marquées, sur les plans solidement étagés de l'horizon, les dégradations infinies de la lumière. En Grèce, M. Ralli se rattache tout à fait à M. Gérôme dans sa *Prière avant la communion à Mégara.* Lord Weecks, M. Deutsch, un Autrichien, ne pensent pas non plus qu'en Orient les seuls éclats de la lumière soient intéressans pour un peintre. Un peu plus de chaleur ne messiérait même pas à leurs toiles, qui n'ont pas la prétention d'être aveuglantes; mais on y pénètre avec plus de tranquillité pour y rencontrer, devant le *Temple d'or d'Amritsar* de l'un, dans la *Cour de l'Université arabe au Caire* par l'autre, des figures exactes et bien observées qui nous renseignent suffisamment sur ces contrées lointaines. Dans notre Algérie, M. Paul Lazerges étudie avec une conscience semblable un campement d'Arabes en plaine, M. Lunois montre un vrai sentiment de peintre dans une étude un peu sommaire : *Femmes arabes battant du blé,* M. Bompard surtout marche avec éclat sur les traces de Guillaumet dans ses *Bouchers de Guelma*, M. Paul Leroy y retrouve les élémens d'une composition biblique, *les Aveugles de Jéricho.* M. Paul Leroy est un des jeunes gens les plus habiles qui se soient révélés en ces dernières années; il a le sens des harmonies claires et fraîches, il y joint une distinction plus rare dans le choix de ses types et dans l'expression de ses figures. Les *Aveugles de Jéricho*, une scène purement africaine, dans laquelle Jésus-Christ est un bel Arabe, entouré d'autres Arabes en burnous blancs, deviendraient, avec peu de travail, un excellent

tableau. Malheureusement, M. Paul Leroy cède encore beaucoup trop à ces deux entraînemens du jour dont l'un consiste à ne plus vouloir marquer les corps sous les draperies et l'autre à répandre, sous prétexte de lumière, une blancheur violente sur toute une composition. L'excès du blanc et l'excès du noir sont également désagréables à l'œil dans la peinture aussi bien que dans la nature; c'est dans les nuances infinies de la gamme intermédiaire que l'artiste trouve ses moyens les plus personnels et les plus délicats d'expression. Que dirait-on d'un musicien qui frapperait uniquement sur la note la plus basse ou sur la note la plus aiguë de son clavier? Aujourd'hui, il est de mode de frapper sur la note aiguë.

Les combinaisons de la lumière dans la peinture de genre ne peuvent être qu'un moyen de mettre en valeur les figures qui y jouent un rôle et l'action qui s'y déploie, scène populaire ou familière, idylle, drame ou comédie. Il ne s'agit point, en effet, de faire les pédans et d'interdire aux peintres de savoir plaisanter ou rire à l'occasion, car Frans Hals, Brauwer, Jan Steen, Teniers, les Ostade, se moqueraient vite de nous; mais plaisanter, comme eux, en peintres, c'est-à-dire plaisanter aux yeux, en même temps qu'à l'esprit, non par le sujet même, mais par la qualité du rendu, par la vivacité de la touche, par la verve du dessin, par l'entrain de la couleur, ce n'est pas chose facile : bien peu y réussissent. Est-il rien de plus glacial que la scène du *Malade imaginaire* telle qu'elle est présentée, avec une insistance acharnée sur tous les détails, par M. Vibert? On ne rit plus du tout en ressentant toute la peine que paraît s'être donnée l'artiste, avec une patiente froideur, pour fixer et figer le rire sur des visages vernis et émaillés comme des porcelaines, aux couleurs aigres et discordantes. L'habileté, le talent, l'esprit de M. Vibert, sont hors de cause, mais le système est faux. Les drôleries rustiques de M. Brispot, la *Bouteille de champagne*, et de M. Dumoulin, l'*Attente*, sont amusantes, comme d'habitude, par la gaîté et la justesse d'observation, un peu grosses, sur les types provinciaux; là aussi, il y a trop de durée dans la plaisanterie, et l'on aimerait que la gaîté y gagnât un peu plus le pinceau. Que dire de M. Zwiller qui donne à une noce comique, *Noce à Didenheim*, les proportions épiques du *Repas des arquebusiers?* Il y a là quelque chose de tout à fait disproportionné et choquant entre l'insignifiance du sujet compris à la Paul de Kock et l'effort, le temps, la science, le talent que l'auteur a dépensés. La *Chanson de la mariée*, en Poitou, par M. Jean Brunet, dans des dimensions plus convenables, est aussi l'ouvrage d'un artiste plus délicat, bien que trop attentif à des détails puérils de rendu; M. Brunet comprend bien la finesse et la grâce de

certains types campagnards, il les rend avec naturel. Une excellente étude rustique, confinant au comique, est un tout petit tableau de M. Hippolyte Fournier, un intérieur de cabaret où mange un vagabond devant un paysan qui le contemple, le *Père Avril et son hôte le prophète*. On peut signaler encore, dans cet ordre d'idée, *Une leçon* par M. Thériat, le *Blagueur*, par M. Carpentier, les *Commères*, par M. Maximilien Colin.

Il est mieux, pour un peintre, de regarder la vie des paysans et des ouvriers par son côté grave. Il y trouvera plus facilement la vérité, la couleur, la poésie. C'est bien là, hâtons-nous de le dire, la tendance générale de la jeune école; les farceurs y sont l'exception. Millet, Jules Breton, Bastien-Lepage, les amis sérieux du paysan, partageant ses joies saines, compatissant à ses travaux et ses peines, restent toujours les exemples qu'on aime à suivre. De ces trois maîtres, un seul est encore vivant, M. Jules Breton; il garde toujours le rang qu'il a pris de bonne heure. Sa *Lavandière* revenant, sur le soir, de son travail, longeant la rivière avec son panier de linge sur la tête, n'est pas une figure inconnue; nous l'avons déjà vue, elle ou sa sœur, moissonneuse, glaneuse, sarcleuse, ramasseuse de légumes, s'avancer ainsi, majestueuse sous ses haillons, du même pas ferme, dans la sérénité du crépuscule; mais le paysage est autre, le vêtement est autre, la physionomie est autre, et cela suffit pour donner à cette redite un charme nouveau. La composition des *Dernières fleurs* est plus imprévue. La première neige, tombée dans la nuit, a couvert de son linceul blanc les allées du jardin. Les dernières fleurs de l'automne, des chrysanthèmes, trop tard épanouies sur leurs hautes tiges, se sont réveillées en frissonnant sous cette jonchée blanche, prêtes à mourir. Une jeune paysanne, des ciseaux à la main, passe entre les rangées; elle saisit du bout des doigts une des fleurs pour la cueillir et pour la joindre à celles qui emplissent déjà son tablier relevé. La paysanne est simple; c'est une brave fille, fraîche, bien portante, qui coupe ces fleurs pour en orner sa chambre, ou pour les vendre, et n'affecte aucune mélancolie; mais les contrastes de cette jeunesse insouciante, de ces fleurs condamnées, de l'hiver qui tombe, forment, dans le tableau comme dans la réalité, un de ces ensembles dont l'impression est d'autant plus pénétrante qu'elle est plus naturelle. MM. Émile Adam et Billet ne cherchent pas, non plus, dans les champs, de spectacles extraordinaires. Des *Ramasseuses de fagots*, des *Brûleuses d'herbes* suffisent à l'un et à l'autre pour se montrer, dans une note légèrement affaiblie, de dignes élèves de M. Jules Breton. La personnalité de M. Pille est plus marquée; dans sa *Messe à Pavan*, on remarque non-seulement des types villageois bien saisis et bien rendus, mais un sentiment

très vif de l'arrangement pittoresque et une façon de peindre, libre et franche, amusante et personnelle. Le *Pêcheur à la foène dans la baie d'Anthie*, par M. Tattegrain, d'un faire un peu sec, est aussi une étude attentive et sérieuse.

A la ville comme à la campagne, sauf de rares exceptions, nos peintres n'ont plus trop le goût des scènes ultra réalistes, des drames et mélodrames ; nous les en félicitons. S'ils nous présentent assez souvent des intérieurs d'hôpitaux, c'est plutôt pour nous y montrer une des formes de l'activité scientifique et de la charité humaine que pour nous y appesantir sur des misères lamentables. Le tableau de M. Laurent-Gsell, *Une leçon de manipulations chimiques à la Faculté de médecine ;* celui de M. Bisson, *Après l'opération*, pour l'hôpital Necker, ne sont, en réalité, que des collections de portraits groupés dans leur milieu professionnel, de ces tableaux dits *de corporation*, si fort en usage dans la Hollande du XVIIe siècle, et dont le goût nous est heureusement revenu, depuis que ce pauvre Feyen-Perrin, il y a une vingtaine d'années, se souvenant de la *Leçon d'anatomie*, réunit les images des internes de la Charité, sur une même toile, dans leur salle de garde. MM. Laurent-Gsell et Bisson ne sont pas encore des artistes en pleine possession de tous leurs moyens, mais le tableau du premier est bien présenté, dans un mouvement de lumière bien distribué, quelques parties en sont largement brossées ; celui du second contient des figures étudiées avec soin et marque un réel progrès dans les tendances et dans la technique de l'artiste. Il n'y a que M. Moreau, de Tours, qui nous mette résolument en face, non d'une opération chirurgicale, mais d'une véritable expérience scientifique. Il nous montre, dans une salle de la Charité, des *fascinés*, c'est-à-dire des malades des deux sexes hypnotisés par un miroir tournant, comme de simples alouettes. Toutes les contorsions, gesticulations, hébétemens de ces hystériques et névropathes ne sont pas, à vrai dire, fort agréables à regarder longtemps. L'œuvre est pourtant une des mieux observées, des mieux dessinées, des mieux peintes qu'ait faites M. Moreau, de Tours.

Dans tous ces ouvrages, on peut louer, en somme, avec plus ou moins de talent, une recherche consciencieuse et honnête du caractère et du type des personnages représentés. C'est là, ce nous semble, le premier devoir du peintre de mœurs contemporaines. C'est pourquoi nous estimons aussi la composition mouvementée et brillante de M. Gueldry, *Un jour de régates ;* celle de M. Bourgain, le *Lavage du pont à bord du « Suffren » ;* celle de M. Bourgonnier, les *Ciseleurs*. MM. Gueldry et Bourgain, élèves de M. Gérôme, ont contracté chez leur maître l'excellente habitude d'analyser les mouvemens, les gestes, les physionomies avec une rigueur qui

laisse à leurs figures un peu de sécheresse, mais qui leur assure une évidence durable de vie et d'expression. M. Bourgonnier est plus brillant et plus coloriste. On suit de même le progrès du talent chez M. Marec, dont la *Veillée* nous plaît moins par un de ces effets de lampe, dont on abuse un peu, que par le caractère simple et honnête des figures réunies dans cet intérieur paisible, chez M. Gabriel Biessy, qui méprise trop la solidité du corps, mais qui est décidément un harmoniste délicat dans sa *Fille du Graveur* et son *Décembre.*

L'un des tableaux modernes les plus remarqués est le *Rêve,* de M. de Richemont. La scène est tirée du roman de M. Zola, qui porte le même titre; à vrai dire, et cela fait son éloge, le tableau n'a pas besoin du catalogue pour être compris. Dans une chambre haute, tendue de blanc, inondée de lumière blanche, une jeune femme en robe blanche, très blanche elle-même, reçoit l'aveu d'amour d'un jeune homme pâle qui se jette à ses genoux. Voilà donc encore un effet général de blancheurs voulues, blancheurs finement nuancées, nous le reconnaissons, mais cependant trop multipliées pour ne pas anéantir les formes. Cette jeune femme et ce jeune homme sont plutôt des visions que des êtres réels. Toutefois il y a, dans les gestes et les visages des deux amoureux, tant de pureté et d'extase d'un côté, tant d'ardeur et de délicatesse de l'autre, et partout une si rare distinction de sentiment et de goût, qu'on oublie volontiers toutes les incertitudes et les mollesses de l'exécution pour se laisser ravir par le charme de la conception. M. de Richemont est un artiste et un poète; il ne tient qu'à lui de joindre à ces dons de nature un métier plus ferme et plus sûr. Rien de plus monotone, en vérité, que tous ces effets de blancheurs exaltées. Voyez ce qui arrive à MM. Walter Gay et Mac-Ewen, qui nous ont surpris d'abord par les délicates symphonies de leurs gris-blancs. Quand un effet si vif se répète, on n'y prend plus garde, ou plutôt on s'en détourne. La composition un peu fantastique de l'*Absente,* par M. Gay, n'obtient plus le succès qu'elle mérite, simplement parce qu'elle reproduit trop bien un effet déjà banal. Cependant, il y a une grande profondeur d'expression dans le vieux paysan et dans sa fille, qui, sans se parler, pensent tous deux à l'épouse et à la mère morte, dont l'ombre transparente blanchit sur la blancheur des vitres et des rideaux. La *Jeune fille aux géraniums,* de M. Mac-Ewen, est encore une aimable apparition; mais la surface y anéantit aussi le fond. Décidément, il est temps d'en revenir au *vieux jeu,* au dessin exact, au modelé ferme, même pour les jeunes Américains, qui ne formeront pas une école d'outre-mer, s'ils ne donnent pas plus d'importance à l'observation précise et à la constitution des dessous.

Nous aurions, à ce propos, à étudier de nouveau l'action des peintres étrangers, notamment des Hollandais, des Suédois, des Norvégiens sur notre école. Il y en a de fort distingués aux Champs-Élysées, notamment MM. Charles Mertens, Wentzel, Titcomb, Bosch-Reiz, Hall, M[lles] Schwartze, Pearce, Clausen, etc. Nous en rencontrerons un plus grand nombre au Champ de Mars, et ce sera l'occasion d'y revenir. Il faudrait aussi apporter quelque attention à l'importance que prend, avec le paysan et l'ouvrier, l'*enfant* dans notre peinture contemporaine. Les tableaux qui représentent l'enfant, gai ou souffrant, joueur ou grave, avec un soin et un sérieux qu'on n'y apportait pas autrefois, sont nombreux aux Champs-Élysées; il y en a de simples et de touchans, comme la *Prière dans une école*, de M. Boquet; d'amusans, comme *Après le bain*, de M. Peel; *Dans le jardin*, de M[me] Demont-Breton; *Au bord du canal*, par M. Geoffroy; de délicats, comme les pastels de MM. Berton et Léandre; la *Communiante* et la *Pomme*. Sommes-nous arrivés au bout? Non, sans doute. Pour être juste, il faudrait s'arrêter encore devant des catégories entières d'artistes dont nous n'avons pu parler et parmi lesquels se trouvent quelques artistes supérieurs et beaucoup d'artistes de mérite, les animaliers, par exemple, les peintres de nature morte, les peintres d'architecture. Parmi les premiers, qu'on regarde MM. Julien Dupré, Barillot, Vayson, Pezant, de Vuillefroy, C. Paris, Grier, Truesdel, etc., parmi les seconds, MM. Vollon, Fouace, Bail, Thomas, Rivaire, etc.; parmi les derniers, MM. Sautai, Lansyer, Saint-Germier, etc., on reconnaîtra que si les Champs-Élysées ont accueilli un trop grand nombre de peintres, ils en ont du moins admis, dans les genres les plus divers, qui font grand honneur à la corporation. Si tous ces maîtres ou petits maîtres avaient eu la facilité de se présenter au public avec un plus grand nombre d'œuvres mieux groupées, comme l'ont fait leurs confrères au Champ de Mars, ils auraient obtenu sans doute le même succès retentissant, avec plus de diversité dans les talens. Ce qui nous console aussi, c'est de trouver déjà autour d'eux un grand nombre d'artistes plus jeunes, qui apportent la même diversité et la même sincérité dans leurs façons de voir et d'étudier, et qui nous promettent pour l'avenir des œuvres sérieuses. Il suffit, pour cela, qu'ils ne se détournent pas de la route droite et sûre et qu'ils n'oublient pas les nécessités traditionnelles de leur art et de leur métier pour s'abandonner à des extravagances sans lendemain.

GEORGE LAFENESTRE.

LES

ANGLAIS EN FRANCE

PENDANT LA RÉVOLUTION

D'APRÈS UN LIVRE ANGLAIS

Il y avait beaucoup d'Anglais en France au commencement de la révolution. Les uns y voyageaient pour leur plaisir ou pour apprendre le français, d'autres s'y étaient établis pour leurs affaires; quelques-uns étaient des soldats de fortune, qui avaient pris du service. Plus d'un débiteur insolvable avait mis la Manche entre ses créanciers et lui, et des pamphlétaires en délicatesse avec le gouvernement britannique avaient fui le pilori. La France servait aussi de terre de refuge à vingt-huit communautés catholiques anglaises, possédant près de 15,000 livres sterling de revenu. Après la prise de la Bastille, nombre de curieux accoururent de Londres à Paris. Un nouveau volcan avait surgi subitement; nuit et jour, il vomissait des coulées de lave ardente, des tourbillons de fumée et de flamme. On arrivait de toutes parts pour contempler ce spectacle extraordinaire, unique dans l'histoire de l'Europe.

Après le 10 août, lorsque l'ambassade anglaise eut été rappelée, beaucoup de ces curieux, à qui la terre semblait trop chaude pour leurs pieds, partirent aussi; mais beaucoup restèrent, même pendant la terreur. Les couvens anglais avaient été changés en prisons politiques. Les religieuses essuyèrent de cruels affronts et de mortels ennuis; elles se résignèrent à tout, elles refusèrent à l'unanimité de rentrer dans le monde. Cependant, à la suite de l'invasion de la Belgique et de l'exécution de Louis XVI, Pitt nous avait déclaré la guerre, et Toulon fut

pris. Le 18 octobre 1793, la Convention décréta que, par mesure de représailles, tous les Anglais, Écossais, Irlandais et Hanovriens des deux sexes seraient ses otages, que leurs papiers seraient saisis, leurs effets confisqués. On ne fit grâce qu'aux ouvriers des fabriques et aux enfans au-dessous de douze ans. La libération de ces prisonniers de guerre n'eut lieu qu'en février 1795. Ainsi vont les choses humaines. La révolution française avait commencé par détruire une prison ; elle ne s'occupait plus que de multiplier les cachots. Elle avait commencé par proclamer l'unité du genre humain et la fraternité de tous les peuples ; par la force des événemens, elle en venait à traiter les étrangers en ennemis et à jurer une guerre éternelle à Carthage. Toute affiche, toute enseigne en anglais fut prohibée, comme le sont aujourd'hui les enseignes françaises en Alsace. Un professeur de langues en fut réduit à annoncer qu'il donnait des leçons d'américain. « Quelques philosophes, quelques amis de l'humanité, disait Robespierre, auront à souffrir de ces mesures ; mais ils seront assez généreux pour ne pas nous en vouloir. »

Un Anglais, M. John Alger, a raconté dans un livre instructif et agréablement écrit les aventures de ceux de ses compatriotes qui de gré ou de force se trouvèrent mêlés aux événemens de la Révolution et y participèrent par leur action ou par leurs souffrances (1). Ce livre est le fruit de consciencieuses et minutieuses recherches. L'auteur a fouillé dans les archives, il s'est enquis auprès des familles et des descendans, il a réussi à reconstituer plus d'une biographie obscure, qui méritait d'être connue. Il se plaint que les documens lui ont souvent manqué, que très peu des prisonniers anglais de 1793 ont laissé des souvenirs écrits. Il a retrouvé cependant une longue lettre, fort intéressante, de sir William Codrington, qui fut enfermé pendant quinze mois à la Conciergerie d'abord, puis à la maison de santé du Chemin-Vert et dans la prison Coignard. Il a retrouvé aussi des rapports rédigés ou dictés par des bénédictines de Paris et de Cambrai.

Mais, à son vif regret, le consciencieux historien n'a pu faire aucun usage du livre aussi suspect que curieux intitulé : *Journal de ma vie pendant la révolution*, par mistress Grace Dalrymple Elliott. Quoique la traduction française de ce journal, pour laquelle Sainte-Beuve écrivit une préface, ait été goûtée, il a été reconnu qu'un peu de vérité s'y trouve combiné avec beaucoup de fictions, sans qu'il soit possible de déterminer les doses. M[me] Elliott, qui fut successivement la maîtresse de lord Valentia, du prince de Galles et du duc d'Orléans, et qui prétendait que Bonaparte lui avait offert de l'épouser, était une grande menteuse. Elle déclare avoir été enfermée dans quatre prisons de Paris, et son nom ne se retrouve sur aucun registre.

(1) *Englishmen in the French Revolution*, by John G. Alger. Londres, 1889.

Ce qu'il y a de plus clair dans son histoire, selon M. Alger, c'est qu'elle habita la France de 1786 à 1801, qu'elle fut enfermée à Versailles dans la même prison que le docteur Richard Gem, et qu'elle fit connaissance avec une M[me] Myler ou Miglia, veuve d'un Italien, qui avait été réellement prisonnière à Paris, et dont elle s'appropria les aventures, en les embellissant. Même lorsqu'elle parle de ce qu'elle a vu, son témoignage est équivoque. Le docteur Gem, originaire du Worcestershire, était venu s'établir à Paris, dès 1762, comme médecin de l'ambassade anglaise. C'était un homme parcimonieux et un matérialiste militant. Bien qu'en 1790 il eût pris sur son avarice et offert 1,000 francs à titre de don patriotique, il fut arrêté, comme tous les Anglais, au mois d'octobre 1793; et, après être resté une semaine au Luxembourg, on le transféra au Collège écossais. A la suite du décret du 3 novembre qui ordonnait que, vu la rareté des docteurs pratiquans, les médecins étrangers seraient relâchés, il alla s'installer à Meudon, où il fut arrêté de nouveau par les autorités versaillaises. M[me] Elliott raconta à lord Malmesbury, en 1796, que le pauvre docteur avait une peur horrible de la mort et qu'il avait employé son temps à pleurer. Dans son livre posthume, elle nous le montre au contraire se couchant à la brune pour économiser la chandelle, se levant dès quatre heures du matin, tant il avait hâte de relire Helvétius et Locke, et la réveillant elle-même à sept heures pour lui prêcher son matérialisme. Libre à tout lecteur d'adopter à son gré l'une de ces deux versions, selon qu'il a plus ou moins de sympathie pour les médecins matérialistes.

Parmi les Anglais qui voulurent voir de leurs yeux ce qui se passait à Paris, plusieurs étaient de simples curieux, des indifférens, et l'indifférence est toujours accompagnée d'un peu de dédain. Ils étaient encore nombreux pendant l'été de 1793; certains patriotes se plaignaient qu'ils l'étaient trop, qu'ils pullulaient, qu'ils étalaient un luxe insolent, qu'ils insultaient les Français par leurs redingotes antirévolutionnaires. Quelques-uns s'en trouvèrent mal; on les prit pour des espions, mais on se contenta de les tracasser, de les molester. D'autres n'étaient pas indifférens; mais tout en prenant parti, ils étaient discrets, ils évitaient de se mêler trop ouvertement d'affaires qui ne les regardaient point. Il leur suffisait d'ouvrir leurs yeux et leurs oreilles, d'observer beaucoup, de tout remarquer, et leur flegmatique bon sens, que rien ne pouvait démonter, jugeait les hommes et les choses. Tel fut ce ministre unitaire, David Williams, dont on disait que son *Credo* se réduisait à cette formule peu compliquée : « Je crois en Dieu. *Amen!* » Il passa en France l'hiver de 1792, après quoi il fut charmé de retourner chez lui. Il goûtait peu les Jacobins, qui le dénoncèrent comme un dangereux royaliste, parce qu'il trouvait des excuses aux fautes de Louis XVI. Avant de partir, il représenta aux Girondins qu'ils

feraient bien de prendre les devans pendant qu'ils étaient les plus forts, et d'en finir avec leurs ennemis, sans attendre que leurs ennemis en finissent avec eux. Les Girondins eussent été bien avisés de lui répondre : « David Williams est un de ces hommes qui ont toujours raison. *Amen!* »

Ces Anglais de sang-froid paraissent avoir éprouvé deux impressions également vives. La première était l'étonnement mêlé de dégoût que leur inspiraient les scènes de tumulte, de confusion par lesquelles se déshonoraient les assemblées françaises et le mépris qu'on y témoignait pour les plus vulgaires bienséances. M. Williams dit un jour à Mme Roland qu'il n'espérait rien de bon « de députés incapables d'écouter, » et le docteur Moore déclarait que s'il y avait parfois à Westminster des séances fort bruyantes, on n'y rencontrait jamais cinquante énergumènes vociférant et criant tous à la fois. Mais ce qui l'étonnait tout autant, c'était le calme prodigieux qui régnait à Paris au lendemain d'émeutes ou d'exécutions sanglantes. Il constatait avec surprise qu'au mois d'août 1792, peu de jours après le sac des Tuileries et la chute de la royauté, les Champs-Elysées avaient rouvert leurs spectacles et leurs concerts. Dix-huit mois auparavant, George Hammond, qui fut plus tard sous-secrétaire au *Foreign-Office*, écrivait à Bland Burges : « Sauf un plus grand nombre d'hommes en uniforme militaire paradant dans les rues, toutes les occupations communes de la vie suivent leur train accoutumé aussi régulièrement que si rien ne s'était passé, et on court aux divertissemens publics avec autant d'ardeur que dans les temps les plus paisibles et les plus florissans de la monarchie. »

M. Gaston Maugras vient de publier, en l'accompagnant d'un judicieux et intéressant commentaire, la correspondance d'un jeune Bordelais, nommé Edmond Géraud, qui appartenait à une famille de la meilleure bourgeoisie (1). Son père, riche armateur, l'avait envoyé en 1789 à Paris pour y continuer ses études en compagnie d'un apprenti médecin, qui lui servait de mentor. Il y resta jusqu'à la fin de 1792. Dans ses lettres à son père, il représente Paris comme un séjour délicieux, enchanteur. A la vérité, la paix y est interrompue de temps à autre par quelques incidens tragiques, par des pillages, par des assassinats; mais cela n'empêche personne de vaquer à ses affaires et à ses plaisirs. Edmond Géraud est fort occupé. Il travaille sérieusement à ses mathématiques, traduit Horace et Tacite, prend des leçons de dessin à l'Académie de peinture, se rend trois fois par semaine au Collège de France, suit le cours de chimie de l'éloquent Fourcroy, le cours plus éloquent encore de M. Gournand, lequel « démontre

(1) *Journal d'un Étudiant pendant la Révolution* (1789-1793), publié par Gaston Maugras. Paris, 1890; Calmann Lévy.

avec force comment tout ce qu'a prédit Jean-Jacques Rousseau ne pouvait manquer d'arriver et dévoile tous les biens à venir qui émaneront de la nouvelle constitution. » Mais ce jeune étudiant a le pied léger; il est infiniment curieux, il court beaucoup, il veut tout voir.

Il assiste aux préparatifs de la fédération de 1790; il admire « ces femmes qui, enflammées du feu divin du patriotisme, roulent au Champ de Mars des charretées de terre. » Le 14 juillet, il pleut à verse. « Ce sont les pleurs de l'aristocratie, » dit-on gaîment. « La fédération eût été bien plus brillante sans une maudite pluie qui nous perça jusqu'à la peau et qui dura pendant toute la cérémonie. Nos députés de province supportèrent tout cela le mieux du monde. La gaîté fut générale; au plus fort de la pluie, ils dansèrent une ronde autour de l'autel... Nous sommes dans les fêtes jusqu'au cou; il me tarde que cela finisse, je ne me reconnais plus. Ce n'est plus que bals, festins, illuminations, joutes sur l'eau, feux d'artifice. Je ne sais où donner de la tête. » Il se promène le soir aux Champs-Élysées, où courent de toutes parts des cordons de lumières, des guirlandes de lampions, et peu s'en faut qu'il ne s'écrie avec un autre témoin oculaire : « Une joie douce, sentimentale, répandue sur tous les visages, brillant dans tous les yeux, retraçait les paisibles jouissances des ombres heureuses dans les Champs-Elysées des anciens, les robes blanches d'une multitude de femmes, errant sous les arbres de ces belles allées, augmentaient encore l'illusion. » Deux ans plus tard, la France n'a plus de roi, et Paris est toujours le même. Une foule élégante et joyeuse se presse dans les jardins publics, les étrangers abondent, et la *Bourgeoise* dont M. Lockroy a publié le journal écrira : « Je suis allée aujourd'hui à la mairie. Mon Dieu! que le Français est gai et aimable! Il sème des roses partout. Il y avait là des fédérés des 83 départemens avec des violons basques; ils dansaient des périgourdines, des bourrées, des danses étrangères avec une grâce, une légèreté, une gaîté charmantes. »

A aucune époque, on n'a tant vécu par l'imagination. Les nouveautés s'étaient bien vite changées en habitudes, tout semblait possible et naturel, l'extraordinaire n'étonnait plus personne, et ces cerveaux surexcités mariaient sans effort les idylles aux tragédies. Au surplus, dans les temps de grandes crises, quand les événemens se multiplient et se précipitent, les hommes se sentent gouvernés par une inexorable destinée, dont ils ne sont que les très humbles instrumens. L'importance des individus diminue, le moi s'anéantit, on tient moins à soi qu'à ses idées, on fait moins de cas de son être que de ses rêves; dans cette disposition d'esprit, on est prêt à jouer sa vie et en attendant, on joue avec elle.

On semait des roses jusque dans les prisons; l'insouciance, la gaîté avait forcé l'entrée des cachots, un charme mystérieux trompait les regrets et les douleurs. Tout ce qu'on a pu écrire à ce sujet se trouve

confirmé par la lettre de sir William Codrington qu'a publiée M. Alger. Il y fait une description terrible de la fatale Conciergerie, où il passa quatre mois. Il se plaint que les prisonniers, entassés dans des salles étroites, aux plafonds bas, ne respiraient qu'un air corrompu, qu'on les enfermait dès cinq heures du soir, que les lits se touchaient, qu'il était resté trois semaines sans pouvoir obtenir des draps; réussissait-on à s'endormir, on était réveillé à grand fracas par trois ou quatre guichetiers, qui, accompagnés de grands chiens et armés de grands marteaux, cognaient à tour de bras contre tous les barreaux des fenêtres pour s'assurer qu'ils étaient en bon état. « Après la description que je vous ai faite de cette horrible demeure, ajoute-t-il, peut-être aurez-vous peine à me croire quand je vous dirai que je n'ai jamais été si gai que pendant que j'y étais, et que depuis je n'ai jamais vu tant de gens de belle humeur. Il semble que la nature, en nous donnant des nerfs, ait voulu qu'ils s'accommodassent aux différentes situations où nous pouvons nous trouver. D'habitude, nous déjeunions et dînions les uns chez les autres, et notre gaîté était bruyante. La plupart d'entre nous pensaient n'avoir plus que peu de jours à vivre et que le mieux était d'en jouir le plus possible. Parmi les centaines de personnes que j'ai vues et à qui j'ai parlé après leur condamnation, je ne pense pas qu'une seule, à l'exception de Mme Du Barry, ait montré quelque mollesse de cœur, et quelques-uns de ces condamnés à mort semblaient aussi joyeux que si rien ne leur était arrivé. »

Compagnon de plaisirs du prince de Galles, sir William Codrington avait été deshérité par son père, las de payer ses dettes. Il s'était retiré en Bretagne; c'est là qu'il fut d'abord incarcéré, et Carrier l'envoya au tribunal révolutionnaire. Sir William prétendait que « son seul crime était d'être né dans un certain royaume plutôt que dans un autre, » et que le proconsul avait aggravé son cas en le traitant de ci-devant et de milord. Tout porte à croire cependant que cet homme d'esprit et de plaisirs avait commis quelque imprudence, que par tempérament il avait peu de goût pour la révolution. Nombre de ses compatriotes, au contraire, en épousèrent les passions et les dogmes.

Mistress Freeman Shepherd, qui avait été pensionnaire au couvent des Bénédictines, était une admiratrice passionnée de Robespierre. Nicolas Gay estimait que les enfans ne devaient étudier que deux livres, celui de la nature et la constitution française. Plus ardent encore était le fils d'un cafetier d'Édimbourg, John Oswald, dont M. Alger a raconté la singulière histoire. Ayant fait un héritage, il avait acheté une commission dans un régiment d'infanterie, qu'il accompagna aux Indes; mais il se dégoûta bientôt du service, courut le monde, vécut parmi les Kurdes et les Turcomans. En 1785, il reparut en Angleterre. Il méprisait la mode, détestait les cravates et les perruques, portait ses cheveux à la Titus. Après avoir publié quelques pamphlets radi-

caux, il vint planter sa tente à Paris, s'inscrivit au club jacobin, composa une ode sur le triomphe de la liberté. Quoiqu'il fût végétarien, plus tendre pour les veaux que pour les hommes, il pensait qu'un bain de sang était nécessaire à la régénération de notre espèce. On le chargea d'organiser un corps de volontaires. Il avait laissé en Écosse sa femme et trois enfans; il appela auprès de lui ses deux fils et les fit tambours dans son régiment, qu'il commandait à la baguette. Envoyé contre les insurgés de la Vendée, il resta dans un des premiers engagemens, tué, dit-on, par ses soldats, qui l'accusaient d'avoir la main trop lourde.

Robert Pigott, qui avait été un opulent gentilhomme campagnard, représenta l'Angleterre dans la fameuse députation du genre humain imaginée par Anacharsis Clootz, ainsi qu'à la fête des piques. Depuis des siècles, de père en fils, les Pigott avaient possédé une terre à Chetwynd, dans le Shropshire. Ils avaient été de fervens jacobites, Robert se fit jacobin. Haut-shérif du Shropshire, il se persuada que l'Angleterre était au bord d'un abîme, vendit Chetwynd et passa la Manche. Il vécut quelque temps à Genève, où il connut Voltaire; la révolution le fit accourir à Paris. Oswald, le végétarien, avait l'horreur des cravates. Pigott, le pythagoricien, détestait les chapeaux, qu'il tenait pour une invention des prêtres et des despotes. Au commencement de 1792, il publia en faveur des bonnets une éloquente brochure, qui eut un prodigieux succès. Mme Roland le traitait de franc original et le regardait comme un rêveur, qui passait sa vie à bâtir en l'air. Ce rêveur avait formé cependant le projet très pratique d'acheter, dans le midi de la France, quelque terre confisquée. Il mourut à Toulouse, le 7 juillet 1794, avant d'avoir réalisé son idée.

L'un des derniers actes de l'Assemblée constituante avait été de conférer les droits de citoyen français à dix-huit étrangers, et, dans le nombre, à sept Anglais. Deux d'entre eux furent nommés à la Convention. L'un fut, comme on sait, le fameux Thomas Paine; quatre départemens l'avaient élu. Quand il débarqua à Calais, on lui rendit les honneurs militaires, la foule lui fit fête, le maire le harangua. Incapable de dire trois mots dans la langue de sa nouvelle patrie, il ne put répondre qu'en mettant sa main sur son cœur. Ce geste parut si éloquent que bientôt on trouva son portrait jusque dans les auberges de villages. Il vota contre la mort de Louis XVI et pour la détention; Bancal lut à l'assemblée une traduction française de son discours, pendant que lui-même se tenait immobile à la tribune. Il faillit payer cher son mouvement de générosité. Danton, qui lui voulait du bien et lui parlait anglais, le dissuada d'assister à la séance du 2 juin 1793. « Ami de Brissot, vous partagerez son sort. » Et comme Paine s'indignait : « On ne fait pas les révolutions à l'eau de rose, » lui répliqua-t-il. Paine se le tint pour dit. Après le triomphe des jacobins, il cessa provisoirement de siéger, se tint clos et coi, tâcha d'oublier la politique en jouant dans

sa cour aux billes et à la marelle, mais la politique ne l'oublia pas, et il fut mis sous clef.

Plus avisé avait été le docteur Priestley, qui, élu par deux départemens, déclina cet honneur. Il avait fait venir en France son fils William, « pour vivre chez un peuple brave et hospitalier et apprendre de lui à abhorrer la tyrannie. » William fut naturalisé et déclara qu'il y avait plus de gloire à devenir citoyen français qu'à régner sur un peuple asservi. Comme Robert Pigott, ce jeune homme, qui méprisait les couronnes, avait son idée : il comptait qu'en se fixant en France, il y ferait fortune dans le commerce. La guerre avec l'Angleterre ayant dérangé son projet, il passa en Amérique, s'y maria et y posséda une grande ferme. Il s'était dit que les sages n'ont rien à gagner avec les fous, qu'il faut les laisser à leur folie et cultiver son jardin.

Enthousiastes de bonne foi ou hypocrites raffinés, idéalistes au large front ou spéculateurs à l'œil de renard, fanatiques sincères, intrigans ou scélérats, on retrouve facilement parmi les étrangers qui ont servi la révolution pendant les années sanglantes toutes les variétés de jacobins français. Ce sont les mêmes passions ou les mêmes calculs, les mêmes procédés, la même rhétorique et les mêmes gestes. Ils ont un air de famille, ils parlent la même langue et ne diffèrent que par l'accent. La plupart étaient des hommes médiocres, qui, grandis subitement par les circonstances, eurent le bonheur inattendu de jouer un rôle et d'apprendre leur nom à l'histoire. « La révolution, comme le dit M. Alger, fut pour les peuples et les individus une de ces grandes épreuves qui contraignent la nature humaine à se surpasser dans le bien comme dans le mal; les lumières ont plus d'éclat, les ombres s'épaississent. Grâce à une culture forcée, on vit pousser rapidement dans cette serre chaude les plus belles fleurs et les plantes les plus vénéneuses. Des hommes qui n'étaient ni très bons ni très mauvais, et qui dans des temps ordinaires auraient été fort ordinaires eux-mêmes, devinrent des héros ou des démons. »

M. Alger range parmi les admirateurs et les imitateurs de Marat George Grieve, qui ne fut peut-être qu'un habile coquin. Descendant de tabellions anglais, politiciens échauffés ou véreux, il avait l'esprit des affaires. Il se vantait d'avoir fait guillotiner dix-sept suspects; sans doute, il y avait trouvé son compte. Cet homme aux ténébreux calculs, alléché par l'odeur d'une proie, vient s'installer en 1792 à Louveciennes. Il y fonde un club, qui, profitant d'une absence de M[me] Du Barry, siège dans son salon. Grieve corrompt ou intimide Zamore, l'Hindou qu'elle avait élevé et qui jadis, travesti en Cupidon, portait l'ombrelle de sa maîtresse quand elle allait à la rencontre de Louis XV. Fort des indiscrétions et de la complicité de ce très ingrat domestique, il tient sa victime et ne la lâche plus. Il dénoncera M[me] Du Barry dans un pamphlet, qu'il signe : « Homme de lettres, officieux défenseur des

braves sans-culottes de Louveciennes, ami de Franklin et de Marat, factieux et anarchiste de la plus belle eau, et désorganisateur du despotisme pendant vingt ans dans les deux hémisphères. » Il ne se lasse pas de demander sa tête; il la fait arrêter une première fois au commencement de juillet 1793, puis en septembre, et il fait route avec elle dans la voiture de louage qui l'emmène à Paris. « Ce qui put se passer entre eux est un mystère. Était-il amoureux d'elle et fut-il repoussé avec horreur? Ou lui offrit-il la vie et la liberté si elle consentait à financer? » Il est permis de croire qu'il convoitait à la fois et la femme et son argent. A deux reprises, on la relâche à la demande des habitans de Louveciennes, qui se louent de ses bontés. Enfin, au mois de novembre, son sort se consomme, et Grieve tour à tour est témoin à charge dans son procès ou s'occupe à retrouver des bijoux enfouis sous des fumiers. Mme Du Barry avait eu pour l'avant-dernier de ses amans et pour le plus romantique de ses adorateurs, un Anglais, Henri Seymour; un autre Anglais l'a tuée.

Un terroriste plus important que Grieve fut le fabricant de papiers peints qui s'appelait John-James Arthur, et qu'on s'obstinait à surnommer l'Anglais, quoiqu'il fût né à Paris. En 1786, il avait acheté un immeuble sur le boulevard, à l'angle de la rue Louis-le-Grand, en face du pavillon de Hanovre, et il eut d'interminables difficultés avec le duc de Richelieu, qui lui interdisait d'ajouter un étage à sa maison. La révolution fit de lui un personnage. Il devint président de la section des piques, membre actif du club des Jacobins, où il pérorait souvent. En 1792, il fit partie de la Commune, et, comme le remarque M. Alger, il siégea dans le comité central en compagnie de Pache et de Marat, qui étaient Suisses d'origine, de Dubuisson et de Péreire qui étaient Belges, de Proly et des deux frères Frey qui étaient Autrichiens, de l'Espagnol Guzman et de l'Italien Dufourny.

Arthur était un représentant achevé du sycophantisme révolutionnaire. Il dénonça deux de ses collègues pour avoir eu au Temple des entretiens secrets avec Marie-Antoinette. Il dénonça des spéculateurs qui fondaient la monnaie de cuivre. Il dénonça de prétendus agens de Pitt qui, dans le dessein d'affamer la France, complotaient d'égorger les vaches et les moutons, et il proposa que tout citoyen eût sa vache. Il témoigna contre Danton, qu'il accusait de complicité avec Dumouriez et d'avoir réprouvé comme une faute politique l'exécution de Marie-Antoinette. Cet infatigable dénonciateur fut dénoncé à son tour et guillotiné le 12 thermidor, à l'âge de trente-trois ans. On prétendit qu'il avait dévoré tout sanglant le cœur d'un Suisse tué dans la défense des Tuileries. Comme les saints, les malfaiteurs ont leurs légendes.

Si Grieve était un noir coquin, si Arthur était un Robespierre au petit pied, l'Irlandais John-Baptist O'Sullivan poussa jusqu'au fratricide les fureurs du fanatisme. Ce maître d'armes, dont la famille rési-

dait depuis longtemps en France, fut sous-lieutenant dans une compagnie de volontaires de Nantes et l'un des quatre cents preux qui, en juin 1792, défendirent la ville contre une attaque nocturne, et dont quarante seulement survécurent. Plus tard, Carrier l'associa à ses atrocités et le chargea de surveiller les *noyades*. Il détournait, disait-on, l'attention des condamnés en les priant de regarder quelque chose sur une des rives de la Loire, et il prenait ce moment pour leur plonger dans la gorge son couteau de poche.

Son frère Charles, plus jeune que lui de quatre ans, s'était enrôlé dans l'armée vendéenne. Sur le point d'être pris, il se réfugia chez John, et John le livra : il fut guillotiné à Angers le 31 décembre 1793. Mme de La Rochejaquelein assure qu'après cette exécution, John fut en proie aux remords, qu'il se croyait poursuivi par le spectre de son frère, et que de jour en jour il tâchait de s'étourdir par l'ivresse d'un nouveau crime. Cependant, lorsque après la chute de Robespierre, il passa en jugement comme terroriste, il se défendit le front levé : « Mon frère, dit-il, était avec les rebelles. Il assassinait les patriotes et voulait m'assassiner moi-même. Quand il se vit à bout de ressources, il vint me trouver et se jeta dans mes bras ; mais il était l'ennemi de mon pays, j'accomplis le devoir d'un bon républicain, je le dénonçai et justice fut faite. » John était, paraît-il, un fort joli homme, et les femmes l'adoraient ; où ne se prend pas leur cœur ? Après son acquittement définitif, il s'établit comme maître d'école à Buchesne, y conquit l'estime générale, fut toujours un bon républicain et vécut jusqu'en 1841. Comme on voit, le spectre de son frère ne le poursuivait point. Les fanatiques sincères ne se reprochent jamais rien, pas même les trahisons et les boucheries. Leur conscience n'est pas celle de tout le monde, ils l'ont faite eux-mêmes, et leur couteau de poche fût-il tout rouge de sang, elle l'absout.

Il y eut des Anglais de naissance ou d'origine dans la convention, dans la Commune, dans le club des Jacobins, parmi les terroristes, les délateurs et les bourreaux ; il y en eut aussi parmi les victimes. Mais ceux qui furent exécutés à Paris, comme le général Arthur Dillon, Thomas Ward, O' Moran, étaient de fait des citoyens français. On sait moins combien périrent en province. William Bulkeley, qui avait servi sous Charette, fut guillotiné à Angers. « C'était, écrivait Argens, un superbe homme de six pieds, dont la tête était de trop ; elle est maintenant dans le sac. » Lebon fit couper le cou à deux Anglaises, dont l'une, Jane Grey, était, paraît-il, aussi gaie que belle ; elle monta joyeusement dans la charrette, et tout le long du chemin on la vit rire « comme une diablesse. » Quel était son crime ? Elle avait passé quelquefois en Angleterre pour y porter de l'argent à un émigré. Il n'y a qu'heur et malheur. Un vrai criminel, l'abbé Edgeworth, confesseur de Louis XVI,

avait été miraculeusement sauvé. A la vérité, il n'avait pas prononcé le mot qu'on lui attribue : « Fils de saint Louis, montez au ciel ! » Mais ce saint ne tenait pas à vivre et il avait tout fait pour mériter la mort. Il survécut à plus d'un innocent qui, portant un nom suspect, était soupçonné d'avoir commis un secret péché d'opinion et d'être plus enclin au regret qu'à l'espérance.

Un fait à relever est que beaucoup d'Anglais qui avaient été molestés ou incarcérés ne gardèrent pas rancune à la France et y restèrent. En 1796, lord Malmesbury, que ses beaux yeux et sa chevelure argentée firent surnommer le « lion blanc, » vint à Paris pour négocier la paix. Il fut étonné d'y trouver nombre de ses compatriotes, sortis de prison, qui ne songeaient pas à retourner en Angleterre. Peut-être pensaient-ils comme le nabab de Manille, Quintin Craufurd, « qu'il faut faire sa fortune où l'on peut, mais qu'on ne peut en jouir qu'à Paris. » Craufurd, qui avait aidé à la fuite de la famille royale en 1791, fut classé parmi les émigrés, on vendit ses meubles, ses tableaux, ses statues. Après la Terreur, il se hâta de revenir, et, sous l'empire, il joua plus d'une fois au whist avec Talleyrand. Sir William Codrington lui-même continua de résider en France. Fraser Frisell, qui avait trois passions : les voyages, la chasse et le grec, avait été arrêté à Dijon. Il demeura quinze mois en prison et y forma des amitiés. Après la rupture de la paix d'Amiens, il fut arrêté de nouveau, et prit son mal en patience. La France lui plaisait tant qu'il s'y maria, y vécut et y mourut. Il n'avait revu qu'une fois l'Écosse.

Il va sans dire que, comme le docteur Priestley, la plupart des enthousiastes n'avaient pas tardé à se refroidir, à se dégriser. Ils reniaient leur idole, ils s'étaient aperçus que la sirène qui leur avait pris le cœur avait du goût pour la chair humaine et buvait avec la même volupté le sang de ses amis et de ses ennemis. Beaucoup cependant conservèrent longtemps encore leurs sympathies et leur foi. L'ami de Franklin, Benjamin Vaughan, qui, arrêté par le comité de salut public, fut détenu un mois, puis banni, rentra en France en 1796 et publia une brochure dans laquelle il impute les excès commis aux traditions de l'ancien régime et aux funestes inspirations de meneurs élevés et façonnés par le despotisme. Il constate que dans les journées les plus orageuses le peuple respecta la propriété privée, écouta souvent la voix de la raison, et que, chose étonnante pour un Anglais, on rencontrait dans les rues de Paris peu d'hommes en état d'ivresse. Il en conclut que tout est bien qui finit bien, il porte aux nues le directoire, prédit à la République de longues années de paix et de prospérité : selon lui, la constitution de l'an III a donné à la France un système de gouvernement que lui envieront avant peu les Anglais, les Suisses, les Hollandais, les Américains eux-mêmes.

A la distance où nous sommes des événemens, instruits par nos expériences et nos déceptions, les tragédies sanglantes de la Révolution nous causent un frémissement d'horreur, et ses fêtes nous paraissent fort théâtrales, ses idylles nous font sourire. Les témoins oculaires en ont jugé autrement. Plusieurs Anglais pensèrent comme miss Hélène-Marie Williams que la fête de la Fédération fut la plus belle que le monde eût jamais contemplée, et plusieurs aussi ont absous les violences et les excès qui nous révoltent. Il en est de même de ce jeune étudiant bordelais dont M. Maugras a publié les lettres. Tout d'abord, il garde son sang-froid, il s'étonne, il rit, il plaisante : « Ici tout ce qui ne va pas selon la fantaisie des Parisiens, écrit-il, est sur-le-champ taxé d'aristocratie. Jusqu'aux écoliers de l'Académie de dessin, qui accusent leurs crayons de féodalité quand ils sont trop secs ! » Peu à peu la fièvre le gagne, sa tête se prend, s'échauffe, et il se plaindra que le Lycée, dont il suit les cours, « devient une sentine d'aristocratie. » Il en est venu par degrés à se convaincre que Louis XVI pactise avec les conspirateurs, les émigrés et les souverains étrangers. Ce roi qu'il vénérait, il ne l'appelle plus « que le premier fonctionnaire public, ou notre gros Capet, ou notre gros pouvoir exécutif, ou le sire constitutionnel. » Il avouera que le peuple s'est montré féroce au 10 août; mais il ajoute que sa conduite fut « non-seulement excusable, mais digne d'éloges, » et il parlera quelque temps des massacres de septembre avec une singulière indulgence. « Les lettres que nous publions, dit fort justement M. Maugras, nous paraissent d'un très vif intérêt, parce qu'elles montrent merveilleusement comment l'inquiétude s'est glissée dans les cœurs, comment les démarches des émigrés, le double jeu de la cour, ont aigri les esprits, comment le peuple affolé a fini par voir rouge. »

Toutes les grandes réformes politiques et sociales ont été produites par des dogmes qui inspiraient de grandes passions, accompagnées de grandes illusions. Quand on ne croit plus aux dogmes, que les passions se sont refroidies, que les illusions sont mortes, beaucoup de choses paraissent inexplicables, les clubistes de 1792 comme les indépendans anglais de 1649 font l'effet de lunatiques, et ce qui se passe dans leurs conventicules devient un spectacle aussi étrange que le serait un bal en plein air, qu'on verrait de loin, par une lunette, et dont on n'entendrait pas les violons. Pour comprendre et juger certaines scènes de la Révolution, il ne suffit pas de se renseigner et de raisonner; qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, il faut savoir écouter son ensorcelante musique.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

LES ROMANS DE Mme DE STAEL.

I. *Le Mouvement littéraire au* XIXe *siècle*, par M. George Pellissier. Paris, 1889; Hachette. — II. *Histoire littéraire de la Suisse française*, par M. Philippe Godet. Paris, 1890; Fischbacher. — III. *Mme de Staël et son temps*, par lady Blennerhassett, traduit de l'allemand par M. Auguste Dietrich. Paris, 1890; Westhausser.

On parle ou on reparle beaucoup de Mme de Staël depuis quelque temps. M. Merlet, il y a de cela sept ou huit ans, lui avait fait, dans son *Tableau de la littérature française sous le premier empire,* la place éminente et considérable à laquelle elle a droit. M. Émile Faguet, ici même, il y a moins de trois ans, étudiait et définissait à son tour, — avec quelle pénétration et avec quel bonheur d'expression, nos lecteurs s'en souviennent, — « la pensée littéraire, politique et philosophique » de l'auteur de *l'Allemagne* et des *Considérations sur la révolution française*. M. George Pellissier, plus récemment encore, lui consacrait un des meilleurs chapitres de son *Mouvement littéraire au XIXe siècle*. C'est ce que faisait également, dans son intéressante *Histoire littéraire de la Suisse française,* M. Philippe Godet, qui ne trouvait d'ailleurs, pour protester contre la manière dont il parlait de Mme de Staël, que le seul M. Chantavoine. — Inconnu comme poète, et méconnu comme critique, M. Chantavoine, du *Journal des Débats,* reprochait, je crois, à Mme de Staël d'avoir manqué « d'idées; » ce qui semble indiquer que M. Chantavoine en a beaucoup lui-même, quoique d'abord il n'y paraisse point. — Enfin, il y a quelques jours, M. Auguste Dietrich nous donnait la traduction du grand ouvrage de lady Blennerhassett sur *Madame de Staël et son temps,* trois forts volumes, un

peu compacts, un peu confus aussi, qui sont une histoire de la révolution française et de l'empire presque autant que de la vie et des œuvres de Mme de Staël, mais que nous ne saurions passer sous silence, d'abord parce qu'ils sont pleins de choses, et puis, et surtout parce que quiconque parlera désormais de Mme de Staël ne pourra se dispenser d'y recourir.

Je n'ai jamais eu l'occasion de dire ce que je pensais des idées politiques de Mme de Staël, et, au surplus, je ne l'ai point cherchée. Si je voulais un jour le dire, je me contenterais de développer une seule phrase de *Delphine :* « Cette révolution, que beaucoup d'attentats ont malheureusement souillée, — *Delphine* est de 1802, et l'action en est datée de 1791, — sera jugée dans la postérité par la liberté qu'elle assurera à la France. S'il n'en devait résulter que diverses formes d'esclavage, ce serait la période de l'histoire la plus honteuse, mais si la liberté doit en sortir, le bonheur, la gloire, la vertu, *tout ce qu'il y a de noble dans l'espèce humaine est si intimement uni à la liberté*, que les siècles ont toujours fait grâce aux événemens qui l'ont amenée. » N'est-ce pas peut-être ce que l'auteur des *Origines de la France contemporaine* a trop souvent oublié, comme aussi celui de *l'Allemagne au temps de la réforme*, M. Jean Janssen? La liberté se paie, comme la gloire; et ses victoires, comme celles des champs de bataille, se sont toujours achetées chèrement. Pour le rôle que Mme de Staël a joué dans le renouvellement de la critique, l'ayant indiqué déjà plusieurs fois, comme lady Blennerhassett a bien voulu s'en souvenir, on me permettra de n'y point revenir aujourd'hui. Mais ce sont les romans de Mme de Staël, c'est *Delphine* et c'est *Corinne* qu'il me semble qu'on a quelquefois négligé d'étudier d'assez près dans cette revision de son œuvre; et c'est de *Corinne* et de *Delphine* que je voudrais parler. Comme dans l'histoire de la critique, ou, pour mieux dire, des idées critiques, Mme de Staël a sa place dans l'histoire du roman, entre Rousseau et George Sand; Delphine a la sienne entre Julie d'Étanges et Valentine de Raimbault, Oswald même entre Saint-Preux et Bénédict; et c'est cette place que je voudrais essayer de préciser.

Disons-le tout d'abord, et convenons-en de bonne grâce : si l'on ne lit plus guère aujourd'hui les romans de Mme de Staël, c'est qu'ils ont contre eux d'être mal écrits. « Il sortit de cette chambre où, pour la dernière fois peut-être, *il s'était senti aimé comme la destinée n'en offre pas un second exemple,* » ou encore : « Il se rappela tout ce que lady Edgermond avait pu dire de la légèreté de Corinne, *et il entra dans le sens de l'inimitié contre elle.* » Ces sortes de phrases, vagues et flottantes en leurs contours, dont le sens inachevé laisse toujours au lecteur quelque chose à suppléer ou à compléter, abondent dans les romans, et d'ailleurs un peu partout dans la prose de Mme de Staël. En passant de la phrase déclamatoire et tendue,

mais éloquente aussi, forte et nombreuse, de *la Nouvelle Héloïse*, à la phrase de *Delphine* ou de *Corinne*, on éprouve une pénible surprise; et il semble qu'en moins d'un demi-siècle l'art d'écrire se soit perdu. Mais, de la phrase de *Corinne* ou de *Delphine*, lorsque l'on passe à la phrase abondante, limpide et harmonieuse, d'*Indiana* et de *Valentine*, on respire, et l'on dirait d'un souffle venu de la plaine ou des bois pour rafraîchir et pour renouveler l'air factice des salons. Mme de Staël, née en 1766, morte en 1817, a vécu dans le temps de la langue où, — Chateaubriand et Bernardin de Saint-Pierre mis à part, — on a peut-être le plus mal écrit depuis tantôt quatre ou cinq cents ans, beaucoup plus mal, d'une façon beaucoup plus lâche et beaucoup plus improvisée qu'on n'écrit de nos jours. Pourquoi faut-il, après cela, que ses romans fassent la chaîne entre ceux de Rousseau et ceux de George Sand : Rousseau, l'un de nos grands écrivains, et George Sand, dont le style enchanteur a, pendant quarante ans, aveuglé ses admirateurs sur le caractère plus que romanesque, si je puis ainsi dire, de la plupart de ses fictions? J'ai trouvé pourtant des phrases bien étranges dans la première préface d'*Indiana*.

Resterait à savoir, il est vrai, si la forme, dans le roman ou ailleurs, a toujours toute l'importance que l'on paraît croire? On peut bien dire, en tout cas, que, depuis plus d'un demi-siècle, les défauts du style de Mme de Staël n'ont pas réussi, ni ne réussiront, je l'espère, à la déclasser. Ou, si l'on veut encore, avec son ami Bonstetten, on répétera que le « sentiment de l'art lui a manqué, » même dans *Corinne*, surtout dans *Corinne*, — où, en vérité, l'art n'est conçu que comme un moyen d'embellir la vie mondaine et de diversifier la conversation; — mais il n'en sera rien de plus ni de moins. C'est qu'en écrivant mal, Mme de Staël pense bien; c'est qu'elle écrit spirituellement, comme elle devait parler sans doute; c'est que son esprit excite, éclaire, échauffe; et c'est enfin que, fussent-ils plus mal écrits encore, ou plus négligemment, ses romans sont et seront toujours des romans *intelligens*...

Quelque influence qu'eût exercée *la Nouvelle Héloïse*, — dont nous reconnaissons aisément la trace dans les romans de Mme Riccoboni ou de Mme de Charrière, — cependant, comme elle n'était qu'un accident, et un accident unique, dans l'œuvre de Rousseau, les romans, selon l'expression de Voltaire, après comme avant l'*Héloïse*, avaient continué « d'être méprisés des vrais gens de lettres, » et regardés par eux comme « l'amusement de la jeunesse frivole. » Mme de Staël s'en plaint encore dans son *Essai sur les fictions*. « L'art d'écrire des romans n'a point la réputation qu'il mérite, y dit-elle, parce qu'une foule de mauvais auteurs nous ont accablés de leurs fades productions en ce genre, *où la perfection exige le génie le plus relevé*, mais où la médiocrité est à la portée de tout le monde. » Elle cherchait alors comment, par

quels moyens on pourrait relever l'art d'écrire les romans de cette espèce d'infériorité; et, s'inspirant de Rousseau, — dont on peut dire que l'une des innovations fécondes est d'avoir rendu le roman capable de porter la pensée, — elle proposait d'en étendre et d'en diversifier les sujets. « On regarde les romans, disait-elle, comme uniquement consacrés à peindre l'amour, la plus violente, la plus universelle, la plus vraie de toutes les passions... Mais l'ambition, l'orgueil, l'avarice, la vanité, pourraient être l'objet principal de fictions dont les incidens seraient plus neufs et les situations aussi variées que celles qui naissent de l'amour... Que de beautés ne pourrait-on pas trouver dans le Lovelace des ambitieux! Quels développemens philosophiques, si l'on s'attachait à approfondir, à analyser toutes les passions, comme l'amour l'a été dans les romans! » C'est le programme que devait remplir un jour Balzac; — et il est bien vrai que Mme de Staël, après l'avoir indiqué, ne l'a pas elle-même suivi, mais enfin elle a le mérite et l'honneur de l'avoir indiqué.

Quant à le suivre, ou pour essayer seulement de le réaliser, elle était bien trop de son sexe et de son temps. Je ne parle point ici de ses premiers essais, d'*Adélaïde et Théodore*, ou de l'*Histoire de Pauline;* mais *Delphine* et *Corinne*, comme aussi bien *René*, comme *Oberman*, comme *Adolphe*, comme *Indiana*, sont des romans lyriques, dont la flamme de l'amour est l'aliment intérieur, et surtout dont l'auteur vit lui-même la vie de ses personnages, n'a pas la force encore de se détacher d'eux, ne les conçoit que par rapport à lui, ne les anime enfin que de ses propres sentimens. Il n'y a pas d'indiscrétion à le redire aujourd'hui, puisqu'au lendemain de la mort de Mme de Staël, c'est Mme Necker de Saussure qui le disait déjà : « *Corinne* est l'idéal de Mme de Staël, *Delphine* en est la réalité durant sa jeunesse. » On dirait mieux encore : *Corinne*, c'est toute son intelligence, et *Delphine*, c'est toute sa sensibilité. Je laisse d'ailleurs à ceux pour qui ce genre de recherches peut avoir quelque attrait le soin de soulever les masques, et de reconnaître Talleyrand, par exemple, sous les traits de Mme de Vernon, ou Benjamin Constant sous ceux de M. de Lebensei, — qui seraient, en ce cas, singulièrement flattés.

On ne saurait trop le répéter, en effet : tout au rebours de ce que l'on a l'air aujourd'hui de croire, c'est par là que les romans périssent, par le *document humain*, par ces allusions ou ces portraits qui n'intéressent plus personne au bout de cinquante ou de cent ans seulement. Qu'est-ce que cela nous fait, à nous qui vivons en 1890, que Julie d'Etanges ressemble à Mme d'Houdetot, ou que, sous les traits du colonel Delmare, on puisse retrouver ceux du baron Dudevant? Pour apprécier *Delphine* ou *Corinne*, je n'ai pas besoin de savoir ce que Mme de Staël y a mis des secrets de son cœur, ou plutôt, si l'on ne savait pas, si l'on ne sentait pas ce qu'elle y en a mis, étant moins personnels, ses romans

seraient moins lyriques ; ils répondraient peut-être mieux à la définition de leur genre ; ils seraient enfin plus vivans, d'une vie moins individuelle et par conséquent plus durable. Est-ce *Valentine* qui soutient aujourd'hui la réputation de George Sand, ou si c'est le *Marquis de Villemer?* et qu'y a-t-il d'Honoré de Balzac dans *Eugénie Grandet* ou dans le *Cousin Pons?* Le roman est avant tout l'imitation de la vie moyenne; la vérité en est faite surtout de l'intelligence des intérêts ou des sentimens des autres ; et on n'y atteint, comme en tout, le premier rang, qu'à la condition de savoir s'aliéner de soi-même.

A titre de romans lyriques, *Delphine* et *Corinne* sont donc dans la pure tradition de *la Nouvelle Héloïse.* Elles y sont également pour l'invraisemblance et pour la bizarrerie de l'intrigue. Le dénoûment de *Corinne* a de la grandeur; mais le premier dénoûment de *Delphine* était vraiment plus que romanesque, et le second, qui vaut mieux, — celui que Mme de Staël y substitua sur le conseil de ses amis et de la critique, pour ne pas s'entendre accuser d'avoir fait l'apologie du suicide, — est encore bien extravagant. C'est également et toujours du Rousseau, que la promptitude avide et la mobilité avec laquelle Mme de Staël, aussi souvent que l'occasion s'en présente ou s'en laisse entrevoir, s'échappe en digressions toujours ingénieuses, et plus souvent inopportunes, sur la politique, sur la religion ou sur l'art. « Pour dissiper la mélancolie d'Oswald, nous dit à ce propos lady Blennerhassett dans l'analyse qu'elle nous donne de *Corinne*, Corinne se constitue son guide à travers les trésors artistiques et les ruines de Rome. Elle évoque en sa faveur l'esprit des temps disparus, fait parler les pierres, et raconter leur histoire aux monumens de deux mondes. » Mais nous, aujourd'hui, bien loin d'en faire un mérite à Mme de Staël, c'est ce qui nous déplaît dans *Corinne.* Le lien est vraiment trop frêle, il est surtout trop artificiel entre ces parties descriptives et la partie romanesque ou psychologique du récit. Et si peut-être, comme nous le croyons, la première qualité du roman est d'en être un, c'est pour cela que, contrairement à l'opinion reçue, nous mettrions presque *Delphine* au-dessus de *Corinne.* Enfin, j'oserai dire qu'il n'y a pas jusqu'à la sentimentalité passionnée des héroïnes de Mme de Staël qui ne vienne en droite ligne encore de celle de Saint-Preux et de Julie d'Étanges. Ou plutôt, je le dirais, si, par-dessous tant de ressemblances entre elle et son maître Rousseau, nous ne commencions ici d'entrevoir, dans l'accent même de cette sentimentalité, ce qui fait l'originalité de Mme de Staël dans le roman.

Elle est du monde, voilà ce qui la distingue d'abord du maître qu'elle imite, et, — je pense que la remarque vaut la peine d'en être faite, — voilà ce qui la distingue de Diderot, de Marivaux, de Prévost, de Le Sage, de tous ceux enfin de nos romanciers qui n'ont pas traité d'égal, si je puis ainsi dire, avec les modèles qu'ils copiaient. Depuis l'auteur de *la Princesse de Clèves*, on n'avait pas vu de romancier qui fût vrai-

ment du monde; — car je n'y compte point Mme de Tencin; ni, malgré la splendeur de son nom et la noblesse de sa race, Mlle de La Force. On connaît d'autre part la vie besogneuse et douteuse du pauvre abbé Prévost; on sait la vie honorable, régulière et rangée, mais obscure et bourgeoise de l'auteur de *Gil Blas* et du *Diable boiteux;* Marivaux seul, au XVIIIe siècle, a fréquenté dans les salons, et non pas en vérité, dans les plus aristocratiques. C'était le ton bourgeois, et assez pesamment bourgeois, qu'il trouvait dans le salon de Mme Geoffrin; mais dans le salon de Mme de Tencin, c'était le mauvais ton. On s'en aperçoit bien quand on lit *le Paysan parvenu*, et au besoin quelques endroits choisis de *la Vie de Marianne*. Mais, au contraire, née dans la richesse, entourée d'adulations précoces dans le salon de sa mère, élevée pour le monde et dans le monde, mariée au baron de Staël, ambassadeur de Suède, et depuis, à Coppet, ayant connu tout ce qu'il y avait alors, non-seulement en France, mais en Europe, d'hommes ou de femmes distingués, Mme de Staël, pour peindre le monde, n'a eu qu'à se souvenir; et, puisque c'est elle que Delphine, puisque c'est elle que Corinne, elle n'a eu, en faisant son portrait, qu'à l'accompagner de son fond naturel et qu'à le mettre dans sa bordure.

C'est ce qui donne à ses romans, et à *Delphine* surtout, la valeur ou l'intérêt d'un roman historique. Comment on a vécu dans les années troublées de la révolution, entre 1790 et 1792; comment, en pleine guerre civile, et sous la menace toujours prochaine de la guerre étrangère, européenne, universelle, on a cependant continué de causer, et d'intriguer, et d'aimer; quelles questions, toujours les mêmes, on n'a pas cessé d'agiter dans les conversations mondaines, avec ce que l'inquiétude publique y mêlait de fiévreux, je ne sache guère de documens, de *Mémoires* ou de *Correspondances*, qui nous l'apprennent mieux, et comme plus naturellement que la *Delphine* de Mme de Staël. Avec ses qualités d'observatrice mondaine, Mme de Staël a fixé là, pour nous, ce que l'on appelle un moment de l'histoire de la société française. On ne saurait sans doute l'oublier, dans un temps comme le nôtre, où, si quelques jeunes gens et quelques femmes ne demandent guère au roman que de leur faire « passer une heure ou deux, » il n'y a pas en revanche de défauts que les érudits ou les historiens ne lui pardonnent s'ils y trouvent quelques renseignemens sur « la danse du schall, » ou sur la vie noble, aux environs de 1795, dans une petite ville du Northumberland.

Mais, à un point de vue plus général, ce que ces romans jadis fameux, et toujours célèbres, ont fait entrer pour la première fois dans le domaine du roman, c'est la peinture de « la bonne compagnie. » Toute une classe de la société, la moins nombreuse, mais non pas la moins intéressante à connaître, parce qu'elle est la plus complexe, étant la plus raffinée; dont les sentimens, dans la tragédie de Racine lui-même, transposés

par l'éloignement de la distance et du temps, ne portaient pas avec eux la preuve de leur ressemblance; toute une aristocratie de la fortune et du nom paraît et se montre à nous presque pour la première fois dans les romans de Mme de Staël. Ce qu'avait fait Rousseau, dans son Saint-Preux, pour le petit bourgeois frondeur, sentimental et ambitieux de 1760, ou Le Sage, entre 1715 et 1730, pour l'aventurier parti d'en bas, qui devenait Gourville, et quand il était plus heureux, Dubois ou Alberoni, Mme de Staël l'a fait pour ces aimables femmes et pour ces grands seigneurs, auprès de qui Talleyrand avait si bien senti la subtile « douceur de vivre. » Il est possible que son héros, que Léonce de Mondoville, et Henri de Lebensei, et M. de Valorbe ne vivent pas, au sens où l'on entend le mot; mais ils ont certainement existé. Je veux dire que Mme de Staël les a connus; que si leur physionomie manque d'accent et d'individualité, cependant les traits en sont vrais; et que s'ils ne sont pas ce qu'on appelle des *types*, on trouve en eux de quoi reconstituer le leur. Les femmes sont plus vivantes, sans l'être autant qu'on le voudrait, — à l'exception de Delphine et de Corinne elles-mêmes,— Mme d'Arbigny ou lady Edgermond dans *Corinne*, et Mme de Vernon, Mme de Mondoville, Mme de Ternan, Mlle d'Albémar dans *Delphine;* mais comme les hommes, ou plus encore que les hommes, elles sont de leur « monde ; » et ce monde en est un qu'avant Mme de Staël personne encore n'avait peint dans le roman.

Autre qualité, que je ne pense pas qu'on lui dispute. Quoique Mme de Staël ait toujours en écrivant quelque chose de viril, elle est femme, autant qu'on le puisse être, et ses romans sont des biographies de femmes. « Pour la première fois depuis bien longtemps, disait l'autre jour M. Faguet, en parlant de la *Julie* de Rousseau, une complète biographie féminine était faite dans un roman ; » et n'oublie-t-il pas un peu Marianne et Clarisse? Mais il a cependant raison. Seulement, c'est le cas ici de nous rappeler qu'une âme humaine n'est jamais entièrement comprise ni connue d'une autre âme ; et qu'au dedans de chacun de nous, il y a toujours pour les autres une irritante, une obscure, une indéchiffrable énigme. J'ai donc des doutes sur la vérité du caractère de Julie d'Étanges, comme j'en ai sur la vérité de celui de Clarisse Harlowe : j'en ai moins sur Delphine, sur Corinne, sur Indiana, sur Valentine, sur Jane Eyre ou sur Hetty Sorel. Je veux dire que je crains toujours que, pour analyser ou pour peindre un caractère de femme, pour écrire surtout « une complète biographie féminine, » il ne soit fâcheux d'être homme. Et, en effet, le serions-nous, si dans un portrait de femme, quand nous en traçons un, nous ne mettions toujours un peu plus de rêve, ou de rancune, que de réalité? C'est pourquoi, tout en admettant que *Clarisse Harlowe* et la *Nouvelle Héloïse* en aient donné, l'une le signal et l'autre le modèle, ce grand éloge que fait M. Faguet de l'un des mérites éminens et effectifs du roman de Rousseau, je lui demande la permission de le transporter aux

romans de Mme de Staël. Avec la peinture ou la satire légère, quelquefois même assez vive, des mœurs ou des ridicules du « monde, » c'est Mme de Staël qui la première a tracé dans le roman une complète biographie de femme. Les femmes, jusqu'à elle, n'occupaient dans le roman que la place qu'il plaisait à l'homme de leur donner, objets de ses désirs plutôt que de sa curiosité, rarement étudiées en elles-mêmes, pour elles-mêmes, mais toujours par rapport à l'homme; et, comme telles, toujours au second plan, même quand elles avaient l'air de tenir ou de remplir le premier. On sait si depuis, à la suite et sur les traces de Mme de Staël, elles en ont appelé de cette inégalité de traitement!

C'est qu'aussi bien, plus audacieuse en ce point que Rousseau, Mme de Staël, qui ne dissimulait pas aisément sa façon de penser, a posé la première, dans *Corinne* et dans *Delphine*, la question qui les intéresse toutes : celle du droit de la femme à vivre pour elle-même. Si elle a le respect de l'institution sociale, Mme de Staël n'en a pas la superstition. Sa politique, c'est le *libéralisme*, mais sa philosophie c'est l'*individualisme*. Que la société s'arroge donc le droit de punir chez la femme une supériorité d'esprit qu'elle admire chez l'homme; que le monde honore en Léonce une indépendance de caractère qu'il condamne en Delphine; que l'opinion fasse enfin à Corinne, pour être heureuse, une obligation d'anéantir ou d'ensevelir sa personnalité dans l'unique amour d'Oswald, le bon sens de Mme de Staël a pu s'y résigner, mais son cœur, mais la conscience qu'elle avait de sa valeur ont toujours protesté. Là, si je puis ainsi dire, est la clé de ses romans, et là en est la nouveauté. C'est par là, c'est pour cela que *Delphine* lui a valu, du jour au lendemain, la réputation que ne lui avaient conquise ni ses *Lettres sur Jean-Jacques Rousseau*, ni le livre sur l'*Influence des passions*, ni même le livre si curieux, si spirituel, si *suggestif*, de *la Littérature*. Ce devait être aussi, cinq ou six ans plus tard, la grande raison, la raison du succès « européen » de *Corinne*. Et c'est enfin pour cela que *Delphine* et *Corinne*, quand on a rabattu ce qu'il faut des éloges des contemporains, demeurent et demeureront longtemps encore des dates dans l'histoire du roman.

On a beaucoup discuté sur l'épigraphe de *Delphine*, que Mme de Staël a tirée des *Mélanges* de Mme Necker, sa mère : « Un homme doit savoir braver l'opinion, une femme s'y soumettre; » et Vinet lui-même, je ne sais comment, ne semble pas l'avoir très bien comprise. Il ne veut pas qu'un homme fasse en quelque sorte état de « braver » constamment l'opinion, mais il n'admet pas non plus qu'une femme doive toujours s'y « soumettre; » et, assurément, de la façon qu'il l'entend, c'est le discours de la sagesse et du bon sens mêmes. Mais ce que Mme de Staël a voulu dire, et ce que *Delphine* tend à prouver, — car Mme de Staël n'a pas peur de *prouver* quelque chose avec ses romans, — c'est peut-

être une vérité plus subtile, et aussi de plus de portée. Tandis qu'en effet, à « braver » l'opinion, l'homme ne court habituellement qu'un risque, un seul, qui est de ne pas réussir à en devenir le maître, au contraire, la femme, en ne s'y « soumettant » pas, y joue, elle, sa part de bonheur, et assez communément elle l'y perd. Ou encore, de ne pas ressembler aux autres hommes, comme Rousseau, c'est échanger l'anonymat contre la gloire de la popularité, mais de prétendre se tirer de la foule des autres femmes, comme Mme de Staël, c'est exposer sa réputation à toutes les attaques de la médisance et de la calomnie. Et enfin, tandis que l'opinion pardonne ou passe tout à l'homme, pourvu qu'il réussisse, elle se fait contre la femme une arme de ses succès mêmes. Si c'est bien là, comme je le crois, ce que Mme de Staël a voulu dire avec son épigraphe, la question, on le voit, est tout autre que ne pensait Vinet; et, sans en avoir l'air d'abord, il faut convenir qu'elle touche au fondement même de la société.

C'est ce que savait bien Mme de Staël, et c'est ce qu'elle a dit en propres termes dans le curieux opuscule intitulé : *Quelques réflexions sur le but moral de Delphine*. « Il y a dans les caractères d'une franchise remarquable... une puissance singulièrement importune à la plupart des hommes... Quand il vient à paraître un caractère inconsidérément vrai, il semble que la civilisation en soit troublée, et qu'il n'y ait plus de sécurité pour personne, si toutes les actions reprennent leur nom, et toutes les paroles leur sens... *Enfin la supériorité de l'esprit et de l'âme suffit à elle seule pour alarmer la société*... La société est constituée pour l'intérêt de la majorité, c'est-à-dire des gens médiocres : lorsque des personnes extraordinaires se présentent, elle ne sait pas trop si elle doit en attendre du bien ou du mal, et cette inquiétude la porte nécessairement à les juger avec rigueur. Ces vérités générales s'appliquent aux femmes d'une manière bien plus forte : il est convenu qu'elles doivent respecter toutes les barrières et porter tous les jougs. »

Elle expliquait alors la moralité du caractère de sa Delphine; et elle ajoutait : « Mais la moralité de ce roman ne se borne point à l'exemple de Delphine : j'ai voulu montrer aussi ce qui peut être condamnable dans la rigueur que la société exerce contre elle... Souvent un homme est méconnu pour ses qualités mêmes : plus souvent une femme est perdue par un sentiment d'autant plus vrai qu'elle était moins maîtresse de le cacher, et celle qui, assise en paix au milieu de son cercle, se sera permis d'accuser le malheur, verra sa considération augmenter par l'impitoyable preuve de sévérité qu'elle aura nonchalamment donnée. Ce sont ces bizarres contrastes des jugemens de l'opinion que le roman de *Delphine* est destiné à faire ressortir. Il dit aux femmes : ne vous fiez pas à vos qualités, à vos agrémens ; si vous ne respectez pas l'opinion, elle vous écrasera. Il dit à la société : ménagez davantage la

supériorité de l'esprit et de l'âme; vous ne savez pas le mal que vous faites et l'injustice que vous commettez quand vous vous laissez aller à votre haine de la supériorité, parce qu'elle ne se soumet pas à toutes vos lois; vos punitions sont bien disproportionnées à la faute, vous brisez des cœurs, vous renversez des destinées qui auraient fait l'ornement du monde, *vous êtes mille fois plus coupable à la source du bien et du mal que ceux que vous condamnez.* »

C'est la même thèse encore qu'elle a soutenue dans *Corinne*, et, bien plutôt que ces descriptions d'art auxquelles il semble que nos pères aient attaché tant de prix, c'est ce qui en fait encore aujourd'hui l'intérêt. Car, de peinture et de sculpture, Mme de Staël, peu sensible aux séductions de la forme ou de la couleur, n'a point parlé en artiste, ni seulement en critique, mais en femme du monde, avec esprit et incompétence, et quand elle en aurait mieux parlé, je me plaindrais toujours de trouver dans un roman un *Guide* au Capitole ou au musée du Vatican. Mais, si l'on peut préférer comme roman, et si je préfère *Delphine*, il faut avouer que dans *Corinne* la question est mieux posée, plus adroitement et plus franchement. Ce sont, en effet, de bien légères imprudences que celles que commet Delphine, et, tout autant que de la liberté de ses allures ou de l'indépendance de son caractère, le malheur de cette jeune veuve est l'œuvre des circonstances, de l'artificieuse amitié de Mme de Vernon, et du sot orgueil de Léonce. Il en est autrement de Corinne. Ce qu'elle paie du prix de son bonheur de femme, c'est bien sa « supériorité, » d'intelligence et de talent. Avec moins de dons, elle eût été plus heureuse. La convention mondaine ou le préjugé social dont elle souffre jusqu'à en mourir, c'est celui qui confine tyranniquement la femme dans l'exercice des vertus domestiques. Et si son Oswald enfin se détourne d'elle, ce n'est point, comme le Léonce de Delphine, par dépit ou par mépris, c'est qu'il craint, en l'obligeant d'abdiquer sa « supériorité, » de faire tôt ou tard leur malheur à tous deux.

Nous touchons ici le fond de la question, et sans doute on en voit l'importance et l'*actualité*. Tout ce que la société semble avoir fait pour la femme, c'est d'instituer le mariage, et il n'y a pour la femme de considération, de véritable gloire, et de bonheur surtout, que dans le mariage. L'amour même, dans une âme un peu noble, n'en saurait être que l'imitation; et, pour la gloire, — la gloire du dehors, celle que l'on propose aux hommes comme le but le plus élevé de leurs ambitions, — elle n'est pour la femme, selon la vive expression de Mme de Staël, que « le deuil éclatant du bonheur. » Mais, par hasard, si le génie, si le talent, si la « supériorité intellectuelle et morale » se sont en quelque sorte trompés de sexe ? Si quelque femme, forte de sa valeur, est incapable de mettre son devoir dans « le sacrifice des facultés distinguées qu'elle possède, » et d'expier le tort d'avoir de

l'esprit « en menant précisément la même vie que ceux qui en manquent? » Ou si enfin, considérant que « les grandes pensées, les sentimens généreux, sont dans le monde la dette de ceux qui sont capables de l'acquitter, » elle veut vivre, et, comme l'homme, « se frayer à elle-même sa route d'après son caractère et d'après ses talens, » la société la répudiera-t-elle? faudra-t-il qu'une telle femme renonce à sa part de bonheur? et de quel droit lui demandera-t-on, à quel titre, dans quel intérêt, de travailler silencieusement à étouffer en elle tout ce que la nature y avait mis de meilleur, de plus rare, de plus éminent, de plus utile peut-être, — c'est bien l'idée de Mme de Staël, — au progrès futur de la civilisation et de l'humanité? *Corinne* a posé la question. Elle est assez difficile pour qu'on ne s'étonne point si Mme de Staël ne l'a pas résolue.

On voit en même temps, — si l'on a vu plus haut, comment et par où les romans de Mme de Staël procédaient de *la Nouvelle Héloïse*, — comment ils préparent et comment ils annoncent les romans de George Sand. Au lieu de résister à la violence de son « sentiment » pour Léonce, il a suffi que Delphine s'y abandonnât toute pour devenir Indiana ou Valentine; il a suffi, pour devenir Lélia, que Corinne se mît en révolte ouverte contre les conventions ou les nécessités sociales qu'elle avait impatiemment subies. Ou plutôt encore : ce que les héroïnes de Mme de Staël ne réclamaient qu'au nom de « leur supériorité intellectuelle ou morale, » — et, par conséquent, en un certain sens, au nom de l'intérêt social mieux entendu, — les héroïnes de George Sand le réclameront bientôt du droit de leur passion. La différence est grande, sans doute; et, de résister, comme Delphine, comme Corinne, qui en meurent, aux entraînemens de la passion, ou, au contraire, de s'y livrer, comme les héroïnes de George Sand, et, pour combattre la tentation, d'y succomber, il semble d'abord que ce ne soit pas la même chose. Mais faisons attention que selon l'esthétique romantique, la passion même, la passion toute seule est à celles qui l'éprouvent un signe ou un témoignage de leur propre supériorité. Dans le roman de George Sand comme dans le théâtre de Dumas ou d'Hugo, les « âmes vulgaires » ne savent pas aimer; l'amour est comme la foudre, « qui ne tombe pas sur les lieux bas; » et l'adultère même y a quelque chose d'héroïque et de surhumain. C'est donc bien une espèce de supériorité que d'être capable de passion. Et si nous ajoutons maintenant que les seules preuves que les Corinne, et surtout les Delphine, puissent donner de la supériorité dont elles se vantent en s'en plaignant, c'est la conscience qu'elles en ont, ne reconnaîtra-t-on pas entre elles et les Valentine ou les Indiana la parenté que nous disions? C'est toujours « l'être faible, chargé de représenter les passions *comprimées*, ou, si vous l'aimez mieux, supprimées par *les lois.* » C'est « l'amour heurtant son front à tous les obstacles de la civilisation. » C'est tou-

jours la question du droit de la femme; et la diversité des solutions qu'on en propose ne l'empêche pas d'être toujours la même.

Seulement, et voici la vraie différence, — qui est dans les auteurs plutôt que dans les sujets, — M[me] de Staël, en écrivant, n'a jamais oublié qu'elle prenait, comme on dit, charge d'âmes; et, si je puis user ici de ces grands mots, rien est plus admirable ni même plus touchant, dans ses romans, que l'effort d'une âme généreuse pour empêcher l'*individualisme* de dégénérer en *égoïsme*. Il en faut louer d'abord l'étendue et la liberté de son intelligence. En effet, que Corinne ou Delphine s'irritent et s'indignent de l'étroitesse ou de la sévérité des préjugés sociaux dont elles sont les victimes, cependant elles les comprennent; elles en savent les raisons d'être; et elles se désolent presque autant d'être elles-mêmes qu'elles se plaignent de la société. Très différentes en ce point des héroïnes du romantisme, et plus vraies, sinon plus *naturelles*, elles savent « qu'il y aurait de l'inconvénient pour la société en général à ce que le plus grand nombre des femmes eût des sentimens passionnés ou même des lumières très étendues; » qu'il n'est donc pas étonnant qu'à cet égard « la société redoute tout ce qui fait exception, même dans le sens le plus favorable; » et cette science, qui ne leur donne pas celle de la résignation, mêle du moins à leurs plaintes, qui ne vont jamais jusqu'à l'invective, je ne sais quel accent de noblesse et de dignité. C'est comme si nous disions que la passion n'éteint jamais tout à fait en elles les lumières de la réflexion, ou que la violence du sentiment n'y obscurcit jamais complètement la lucidité de l'intelligence. Dans cette lutte qu'elles soutiennent contre les conventions, elles demeurent capables de comprendre que la raison ou la justice ne sont pas tout entières avec elles; et parce qu'elles le comprennent, leur langage et leur conduite, même quand ils sont le plus personnels, ne sont cependant jamais *égoïstes*.

Mais ce qu'il faut surtout dire, parce qu'en effet c'est encore dans le roman, comme ailleurs, l'un des mérites originaux de M[me] de Staël, elle n'a jamais admis que la littérature se séparât de l'action ni le roman de la morale. « Un roman tel qu'on peut le concevoir, disait-elle dans son *Essai sur les fictions*, est une des plus belles productions de l'esprit humain, *une des plus influentes sur la morale des individus*, qui doit ensuite former les mœurs publiques. » Elle ajoutait un peu plus loin : « On peut extraire des bons romans une morale plus pure, plus relevée que d'un ouvrage didactique sur la vertu. Ce dernier genre, ayant plus de sécheresse, est obligé à plus d'indulgence, et les maximes, devant être d'une application plus générale, n'atteignent jamais à cet héroïsme de délicatesse dont il serait raisonnablement impossible de faire un devoir. » C'est ce qu'auraient pu dire comme elle, c'est ce qu'avaient pensé avant elle l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* et celui de *Clarisse Harlowe*. Avec l'auteur de *Gil Blas* et du *Diable boiteux*, dans les pre-

mières années du XVIIIe siècle, le roman s'était comme enrichi de la substance même de la comédie de Regnard et de Molière. Avec l'auteur de *Cléveland* et du *Doyen de Killerine*, il s'était approprié les moyens consacrés de la tragédie classique. Et si l'on dirait volontiers qu'avec Richardson et Rousseau, c'est à l'éloquence de la chaire qu'il emprunte le sujet de ses prédications, Mme de Staël, à son tour, y fait entrer ce genre d'observations, moins générales et plus subtiles, que s'étaient réservés jusqu'alors ceux qu'on peut appeler nos *petits moralistes :* un Duclos, un Vauvenargues, un La Bruyère.

Elle a bien senti que ce n'était pas là sa moindre ambition, et que ce ne serait point, si elle réussissait, son moindre mérite ni sa moindre originalité. « Les événemens ne doivent être, dans les romans, *que l'occasion de développer les passions du cœur humain...* Les romans que l'on ne cessera jamais d'admirer... ont pour but de révéler ou de retracer une foule de sentimens dont se compose, au fond de l'âme, le bonheur ou le malheur de l'existence, *ces sentimens que l'on ne dit point parce qu'ils se trouvent liés avec nos secrets ou nos faiblesses*, et parce que les hommes passent leur vie avec les hommes, sans se confier jamais mutuellement ce qu'ils éprouvent. » Voilà pour la psychologie; et voici pour la morale : « Observer le cœur humain, c'est montrer à chaque pas l'influence de la morale sur la destinée. *Il n'y a qu'un secret dans la vie, c'est le bien ou le mal qu'on a fait...* Il se cache, ce secret, sous mille formes trompeuses; vous souffrez longtemps sans l'avoir mérité, vous prospérez longtemps par des moyens condamnables; mais tout à coup votre sort se décide, le mot de votre énigme se révèle... C'est ainsi que l'histoire de l'homme doit être représentée dans les romans, c'est ainsi que les fictions doivent nous expliquer, par nos vertus et nos sentimens, les mystères de notre sort. » Il serait difficile, je crois, d'entendre plus largement l'usage de la *morale* dans le roman ; — et de mieux définir le roman *psychologique*.

Or, on remarquera qu'il n'existait point, ou à peine, avant Mme de Staël, et que Marivaux l'avait bien ébauché, mais Marivaux n'avait point fait école. Mettant à part *la Nouvelle Héloïse*, tous nos romans du XVIIIe siècle sont des satires, comme *Gil Blas* et comme *Candide*, à moins que ce ne soient, comme les romans de Prévost, des tissus d'aventures, où ce qu'il peut y avoir d'observation mêlée se cache, et ne se laisse pas aisément découvrir sous l'invraisemblance des événemens qui l'enveloppent. Là même est une des raisons du mépris dédaigneux qu'on a vu que les « vrais gens de lettres » affectaient volontiers pour le roman. Ou le roman n'est qu'à peine un roman, l'intérêt n'en étant fait alors que de la belle humeur ou de l'âpreté de la satire, que de la malice des allusions, ou du bel esprit de l'auteur même, — comme dans *Zadig*, par exemple, ou dans *le Diable boiteux ;* — ou bien c'est un roman, mais il n'est pas littéraire, les moyens dont il use pour séduire la cu-

riosité du lecteur étant trop grossiers, l'artifice trop vulgaire, le drame à la fois trop invraisemblable et trop sanglant, — comme dans *Cléveland* ou comme dans les *Mémoires d'un homme de qualité*. Quant à imiter fidèlement la vie; quant à discerner, pour les mettre au jour, les mobiles secrets des actions des hommes; quant à nous faire avancer dans la connaissance de nous-mêmes; quant à observer seulement les mœurs de leur temps, c'est le moindre souci de Prévost ou de Voltaire lui-même. Le roman, au XVIIIe siècle, est considéré comme un genre inférieur parce qu'il ne se propose pas d'ambition plus haute que d'amuser le lecteur, parce qu'on n'écrit point de roman quand on veut s'assurer le suffrage des vrais juges, et aussi — pour tout dire — parce qu'il est, en ce temps-là, le refuge et la ressource de tous les gens de lettres besogneux.

Si cette petite raison, bien mesquine sans doute, n'avait pas moins contribué que les autres à faire mépriser ou dédaigner le roman, il ne faudrait pas s'en étonner. Au XVIIIe siècle, comme au XVIIe, quand on n'était pas capable des grands emplois de la littérature, si je puis ainsi dire, et qu'il fallait vivre cependant de sa plume, on se mettait « aux gages des libraires », — c'était l'expression consacrée, — on compilait des *Dictionnaires*, on rédigeait des *Mémoires* apocryphes, ou l'on écrivait des romans. Le Sage lui-même a fait ainsi toute sorte de besognes, le malheureux Prévost toute espèce de métiers; et encore je ne dis rien d'un Courtilz de Sandras, l'auteur des *Mémoires de M. d'Artagnan*, ou des fabricateurs de romans indécens et obscènes. Si peut-être on ignorait ce que le XVIIIe siècle en a produit, je ne veux point en donner les titres ni seulement en nommer les auteurs. Mais, naturellement, la déconsidération des auteurs de romans avait rejailli sur le genre lui-même. A peine osait-on s'avouer romancier. Voyez plutôt la façon dont Voltaire parle toujours de son *Candide*, et lisez la préface de la *Nouvelle Héloïse*. Parce que les romanciers en général, depuis La Calprenède jusqu'à l'abbé Prévost, n'avaient guère été que des aventuriers de lettres, — ou des aventurières, depuis Mme de Villedieu jusqu'à la plupart de celles dont on trouvera les noms dans la *Correspondance* de Grimm, — c'était devenu comme une occupation quasi-servile que d'écrire ou plutôt de brocher des romans.

C'est ce qui explique l'intérêt que Mme de Staël, à plus d'une reprise, — dans son *Essai sur les fictions*, dans la préface de la première édition de *Delphine*, dans ses *Réflexions sur le but moral de Delphine*, — semble avoir mis à se justifier d'écrire des romans. En vérité, l'on dirait qu'elle en rougit un peu, comme d'une manie bien singulière pour la femme d'un ambassadeur et pour la fille d'un ministre d'État. Mais, d'un autre côté, comme en en rougissant elle ne les a pas moins écrits et signés, c'est ce qui explique aussi ce que le succès de *Delphine*, et surtout celui de *Corinne*, ont fait pour relever d'abord et pour accroître ensuite la

dignité du genre. En composant des romans, et des romans à succès, M[me] de Staël, presque la première, a égalé le roman, dans les premières années de ce siècle, à la tragédie même, le plus noble de tous les genres; et, à cet égard, on doit dire que tous les romanciers lui sont quelque peu redevables, jusque dans le temps où nous sommes, du nombre de leurs éditions, de la popularité de leur nom, et de l'honorabilité de leur vie.

Ils lui sont sans doute encore plus redevables, en y mettant ce qu'elle y a mis, d'avoir fait entrer, si l'on peut ainsi dire, le roman dans la littérature. J'entends par là que si, d'ailleurs, *Delphine* ou *Corinne* même me paraissent encore assez éloignées de la perfection de leur genre, cependant on peut dire qu'après *Corinne* et qu'après *Delphine* le genre est désormais constitué. L'intérêt en est mis où il doit être : dans une imitation de la vie, qui l'explique ou qui l'interprète; et l'agrément en est fait de ce qui doit le faire : la peinture des caractères, la finesse ou la profondeur de l'observation, et les réflexions qu'ils suggèrent. J'ai tâché de montrer qu'en éveillant l'attention sur la condition sociale de la femme, M[me] de Staël avait comme inspiré les romans de George Sand. On a vu plus haut qu'elle avait eu le pressentiment de ce que le roman pourrait devenir un jour entre les mains d'un Balzac. Ou plutôt ne faut-il pas dire qu'elle en indiquait le programme quand elle appelait de ses vœux un « nouveau Richardson » qui, laissant là « ce sentiment si facile à peindre et si aisément intéressant par ce qu'il rappelle aux femmes, » peindrait les autres passions de l'homme; qui « développerait en entier leurs progrès et leurs conséquences; » qui ne demanderait enfin son succès « qu'à la vérité des caractères, à la force des contrastes, à l'énergie des situations? » Et si je rappelle après cela que personne peut-être, pas même Dickens ou George Eliot, n'a mieux parlé qu'elle de « cette sympathie pour la douleur qui est le véritable lien des êtres mortels entre eux, » ne conviendra-t-on pas qu'étant l'auteur de *Delphine* et de *Corinne*, elle a eu de plus l'honneur ou la gloire d'ouvrir au roman contemporain les deux ou trois directions principales entre lesquelles il s'est partagé?

Je ne veux pas insister sur ce qu'il y a d'autres mérites encore, mais moins personnels et moins originaux, dans les romans de M[me] de Staël. Avant de terminer, il me faut cependant rappeler cette abondance de vues et d'idées, souvent paradoxales, mais toujours ingénieuses et toujours amusantes, qui est l'un des traits de son talent, si même elle n'en doit faire la définition. M[me] de Staël a des clartés de tout, des clartés imprévues et soudaines; et je sais bien, puisque je l'ai dit à propos de *Corinne*, que ce sont souvent des clartés un peu superficielles, mais enfin elles brillent et elles éclairent. Elle en a d'autres, on le sait, et de tout à fait lumineuses, et de fixes, si je puis ainsi dire, sur ce qu'elle a

mieux connu ou aimé que le reste, et par exemple, en particulier, sur la société, sur la civilisation, sur la littérature. Deux livres au moins de *Corinne :* le sixième, sur *le Caractère et les mœurs des Italiens*, et le septième, sur *la Littérature italienne*, sont comparables aux meilleurs chapitres de *la Littérature* ou de l'*Allemagne;* et qui ne les connaîtrait point ne saurait pas tout ce que Mme de Staël a fait pour répandre parmi nous la connaissance et le goût des littératures étrangères. Le quatorzième et le dix-septième : *Histoire de Corinne* et *Corinne en Écosse*, dans un autre genre, doivent être assurément de fidèles peintures de la vie de province en Angleterre, à la fin du siècle dernier, puisque les Anglais eux-mêmes en ont loué l'exactitude. Lady Blennerhassett, à cette occasion, cite un jugement curieux de sir James Mackintosh, — auquel je renvoie le lecteur.

Car, en parlant des romans de Mme de Staël, nous n'en avons voulu mettre ici en lumière que les mérites qui sont vraiment siens, uniquement siens, qu'elle ne partage avec personne, et ainsi dont elle a la première enrichi le roman. Si donc on est curieux de connaître les autres, on lira *Delphine* et on lira *Corinne*, à moins encore que l'on ne se borne aux analyses qu'en ont données Vinet, il y a déjà longtemps, dans ses *Études littéraires*, et depuis lui M. G. Merlet, dans son *Tableau de la littérature sous le premier empire*. Si c'est plutôt aux circonstances de la publication de ces romans fameux que l'on s'intéresse, comme encore si l'on tient à savoir ce que Mme de Staël y a mis d'elle-même, on lira les trois volumes de lady Blennerhassett, où l'on trouvera quelques faits et beaucoup de textes assez peu connus en France. Et enfin, si l'on veut se faire une idée générale de la philosophie de Mme de Staël, de son influence européenne, de sa part dans ce que j'appellerai la formation de l'esprit général du XIXe siècle, on lira l'*Étude* de M. Émile Faguet. Pour nous, un peu lassés de la critique biographique, et surtout fâchés du tort qu'elle a fait, qu'elle fait encore tous les jours à la connaissance des œuvres, il nous a paru intéressant de chercher ce qu'il y avait de moins dans *la Nouvelle Héloïse* que dans *Delphine* ou dans *Corinne;* ce qu'il y avait de plus dans *Indiana*, dans *Valentine*, dans les romans de la première manière de George Sand que dans ceux de Mme de Staël; et d'esquisser ainsi un chapitre de l'histoire du roman. La publication de l'ouvrage de lady Blennerhassett était une occasion trop favorable pour la laisser échapper. J'ajoute seulement, par acquit de conscience, qu'entre *la Nouvelle Héloïse* et *Delphine*, il faudrait, pour être complet, parler aussi des romans de Mme Riccoboni et de ceux de Mme de Charrière, — je ne dis rien d'*Atala* ni de *René* qui sont des poèmes, — et qu'entre *Delphine* et *Indiana*, il faudrait dire quelques mots d'*Oberman* et d'*Adolphe*.

F. BRUNETIÈRE.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *Dante*, opéra en 4 actes, paroles de M. Édouard Blau, musique de M. Benjamin Godard.

Cette fois le proverbe latin a menti : la fortune a trahi les audacieux. Mais aussi quelle audace d'affronter un pareil sujet, de mettre en musique, en opéra surtout, Dante, sa vie, son amour et son poème ; le ciel et la terre avec tout ce qu'ils renferment, comme dit le catéchisme ! Cela rappelle la petite brochure qu'un publiciste avait modestement intitulée : *Dieu, l'Homme et le Monde*. Dante ! ce nom seul est trop grand pour une affiche et trop lourd pour une partition. Excusez du peu, n'eût pas manqué de dire Rossini, qui, lui, n'aurait jamais fait un ténor de son immortel compatriote. Ténor, d'ailleurs, baryton ou basse, il n'importe, et nous cherchons plus qu'une querelle de diapason, de clé d'*ut* ou de *fa*, au poète et au musicien qui se sont attaqués (c'est bien d'agression qu'il s'agit), qui ont manqué de respect esthétique à l'un de ces sujets, à une et même à deux de ces figures qui devraient être inviolables, au-dessus de traductions que justement la langue de Dante assimile à des trahisons.

Sur la place de la seigneurie de Florence, Guelfes et Gibelins s'invectivent. C'est jour d'élection et le peuple va nommer tout à l'heure un nouveau gonfalonier. Dante paraît : il a vingt ans, il vient de promener à travers l'Italie ses premiers rêves de poète et le souvenir de Béatrice. A ses concitoyens qui ne respirent que la haine, il parle de printemps, de ciel bleu et d'amour. On l'écoute et les querelles s'apaisent. La première main qui se tend au jeune homme est celle de son ami, Siméone Bardi, et cette main, Bardi l'annonce à Dante, va bientôt

s'unir à celle de Béatrice. Mais Béatrice ne s'était résignée à l'amour de Bardi que croyant Dante oublieux et pour jamais disparu. En le revoyant fidèle, elle repousse ce qui, dans tout opéra, s'appelle un hymen odieux. Sur ces entrefaites, Dante est nommé gonfalonier de Florence et conseillé, enhardi par la voix de Béatrice elle-même, il accepte le pouvoir.

Ce pouvoir, Siméone jaloux ne manque pas de l'arracher bientôt à son rival. Livré à ses ennemis politiques et à leur allié le roi de France, qu'ils ont appelé en Italie, Dante est proscrit et Béatrice contrainte, pour le sauver, de jurer qu'elle prendra le voile.

Voilà les deux premiers actes. Le troisième est consacré, oh! mon Dieu, à bien peu de chose: à un abrégé de *la Divine Comédie* sous forme de rêve. Dante exilé, errant dans toute l'Italie, s'est endormi un soir auprès du tombeau de Virgile, et Virgile, pour le consoler, lui apparaît et peuple son sommeil de toutes les visions futures : l'Enfer, le Paradis et Béatrice au plus haut des cieux.

Avec le quatrième acte, nous revenons à la réalité. Béatrice est au couvent, mais si faible, si languissante, qu'elle n'a pu encore prononcer ses vœux. Siméone, pris de remords et d'une contrition aussi édifiante qu'invraisemblable, ramène lui-même Dante à Béatrice, qu'il délie de son serment. Trop tard, hélas! Béatrice expire dans les bras du poète; elle ne sera jamais que l'héroïne surnaturelle du poème. Voilà comment on a accommodé et fondu ensemble pour le théâtre de l'Opéra-Comique, *la Vita Nuova* et *la Divine Comédie*. Et ne nous plaignons pas trop : tout cela aurait pu finir par un mariage.

Ne nous plaignons pas trop; mais plaignons-nous un peu et même beaucoup. Comme dans les musées de peinture, il devrait être défendu de toucher aux chefs-d'œuvre dans l'immense musée de la poésie. Avant d'entendre l'opéra de M. Godard, ou plutôt après l'avoir entendu, pour se remettre, qu'on relise *la Vita Nuova :* on aura l'agréable impression que donne la Galerie des Antiques après le Musée Grévin ou le Salon-Carré après une boutique de chromolithographies. Hélas! c'est de chromos que nous avons à vous entretenir. Vous qui entrez à l'Opéra-Comique, laissez toute espérance, toute espérance de voir autre chose que des personnages de pacotille : un Dante de pendule et une Béatrice en sucre.

Dans *la Vita Nuova*, cet admirable bréviaire, écrit par Dante lui-même, de ses étranges et mystiques amours, on compte à peine cinq ou six apparitions de Béatrice. Et quelles apparitions! Lors de leur première rencontre, tous deux avaient neuf ans à peu près. Elle portait une robe couleur de sang et lui se prit à trembler, entendant retentir au fond de son être ces mots : *Ecce Deus fortior me, qui veniens dominabitur mihi*. Neuf années plus tard il la revit tout de blanc vêtue.

Elle passait, et, en passant, elle le regarda, le salua, et « son ineffable courtoisie » fut pour Dante la béatitude suprême. Il la vit encore à l'église. Une autre fois, elle ne lui rendit pas son salut et Dante en ressentit une douleur si profonde qu'il se retira dans la solitude de sa demeure. Là il baigna la terre de ses larmes et tout en murmurant : « Amour, viens au secours de ton serviteur ! » il s'endormit comme un petit enfant, dit-il, qu'on a battu et qui pleure. Puis il la rencontra dans une maison amie, à une fête de fiançailles. Enfin, elle ne lui apparut plus que morte, en songe ou dans ses souvenirs, et de ces visions merveilleuses il résolut de ne plus parler avant d'être capable d'en parler dignement. « Pour y parvenir, écrit-il, je fais tous mes efforts, et *Elle* le sait bien. » — « Et s'il plaît, ajoute-t-il en achevant *la Vita Nuova,* s'il plaît à Celui par qui vivent toutes choses, que ma vie à moi dure quelques années encore, j'espère que je dirai d'Elle ce qui jamais d'aucune ne fut dit. Et alors plaise à Celui qui est le Seigneur de toute courtoisie, que mon âme aille contempler la gloire de sa dame, de sa Béatrice bénie, qui regarde glorieusement face à face Celui *qui est per omnia sæcula benedictus.* »

Y avait-il là matière à un opéra, fût-ce à un opéra de M. Benjamin Godard? Il est permis d'en douter, sans faire injure au compositeur du *Tasse*, de *la Symphonie légendaire* et de *Jocelyn*. L'ouvrage nouveau de M. Godard s'appellerait *Ernest et Joséphine* ou *Jenny l'ouvrière*, qu'il y gagnerait beaucoup. Les mauvaises pages n'en sembleraient alors que médiocres, et les médiocres (car il y en a qui ne sont que médiocres) s'élèveraient au moins jusqu'au passable. Par exemple, qu'un petit amoureux de second ordre, qu'un étudiant qui va le dimanche à la campagne fredonne l'honnête romance du premier acte : *Le ciel est si bleu sur Florence!* passe encore. Mais Dante ! — Dante, dira-t-on, a eu ses vingt ans comme nous. — Non ; il les a eus, ses vingt ans, mais autrement que nous, et c'est justement pour cela qu'il est Dante.

Et de Béatrice, quelle pensionnaire on a faite et quelle poupée ! Elle chante deux *duettinos* tout à fait mignons : l'un au premier acte, avec une certaine Gemma, l'inévitable amie ou suivante de toute héroïne lyrique ; l'autre avant de mourir, avec Dante lui-même, et ces deux petits morceaux feront peut-être les délices des salons en province. Dans le premier Béatrice raconte son enfance, qu'elle a passée (qui l'eût cru ?) avec Dante : « Comme deux oiseaux que leur vol rassemble ! » et les flûtes de gazouiller, pour imiter les oiseaux; et la « chère confidente » de suivre Béatrice à la tierce ou à la sixte. — M. Blau sait pourtant que Béatrice, loin d'avoir été élevée avec Dante, lui parla seulement deux ou trois fois dans sa vie, et tout autrement (cela, c'était à M. Godard de le deviner), tout autrement que sur ce ton précieux d'opérette sentimentale. Quant au second duo, qui vaut mieux

que le premier et que partout ailleurs on écouterait avec plaisir, il fait ici piètre figure :

> Nous allons partir tous deux
> Ainsi que deux amoureux,
> Que nous sommes.

Gentil, ce petit bavardage, ce *flirt* à deux voix; mais je ne me figure pas volontiers Béatrice gentille, et *flirtant* avec Dante, surtout à ses derniers momens. Manon Lescaut, tout au plus, mourrait ainsi. Et puis des flûtes encore, des flûtes roucoulantes enjolivent cette chansonnette. Mlle Jeanne Granier chantait jadis quelque chose d'analogue :

> Bientôt, j'en ris d'avance,
> En nous voyant tous deux,
> On va dire, je pense,
> Ce sont deux amoureux !

Mais, du moins, la pièce s'appelait *la Petite mariée* et non pas *Dante*. Pour faire preuve de bonne volonté, ne saurions-nous citer une page un peu noble, de style élevé? — Si peut-être, et même plus d'une : deux ou trois, en comptant bien. Ce serait d'abord, au premier acte, le début d'un air de Dante apprenant le mariage prochain de Béatrice. Le premier mouvement de cet air : *Tout est fini pour moi!* longue période construite (soyons savant!) sur une pédale de *la*, ne manque ni de pathétique, ni d'ampleur. Ce serait ensuite la péroraison d'un duo d'amour au second acte. Sous les derniers mots de Dante et de Béatrice embrassés (admettons ce groupe invraisemblable), un dessin d'orchestre s'enroulant sur lui-même monte en spirale infinie, et la constante ascension de la tonalité jointe à l'accroissement, constant aussi, de la sonorité, produit un effet de passion assez intense. Au dernier acte, le moins faible des quatre, à la mort de Béatrice, si seulement c'était la mort d'une autre, on finirait par accorder une grâce touchante; on irait peut-être jusqu'à se rappeler une autre mort plus poétique, la mort de Laurence à la fin de *Jocelyn*. Alors le musicien avait trouvé plus et mieux que ces trois notes obstinées qu'à chaque mesure égrène ou plutôt égratigne un violon seul, et qui, cherchant à rendre la faiblesse, n'expriment que l'aigreur.

Tous les traits de ces grandes figures ont été rapetissés. De Dante citoyen comme de Dante amoureux, rien n'est resté. Le fond du tableau n'offre pas plus d'intérêt que les personnages. Guelfes et Gibelins ne sont que de pauvres choristes, et leur querelle au début de l'ouvrage n'a pas la moindre portée. Rien de plus vulgaire que le chant patriotique de Dante acceptant le pouvoir. Il fallait s'y attendre, et les compositeurs

devraient toujours se défier des morceaux de bravoure pour ténor avec déploiement de bannière. Je passe le monologue soi-disant politique de Siméone au commencement du second acte; mais comment passer, après qu'on en a tant ri, le chœur, risible en effet, des conspirateurs, accompagné par la sempiternelle flûte? Après les échos de *la Petite mariée*, voici les souvenirs de *Madame Angot*.

C'est probablement la donnée du troisième acte : l'Enfer et le Paradis, qui a séduit le musicien et le librettiste, qui les a induits en tentation. Hélas! ils ont succombé. Ils objecteront peut-être le précédent de Gluck; mais alors vous devinez ce qu'on pourrait leur répondre, sans compter que Gluck lui-même, avec tout son génie, n'a traité que l'Enfer et le Paradis païens, beaucoup moins complexes, et, si l'on peut dire, beaucoup moins intellectuels, ou spirituels, et moraux, que ceux de Dante. *Orphée*, d'ailleurs, n'est pas sans pâtir, à la représentation, d'une mise en scène toujours périlleuse pour de tels sujets. Enfer, paradis, anges, démons, élus et damnés, de pareils tableaux n'échappent guère au ridicule, et les Valkyries de Wagner ou le chevalier Roland, dans *Esclarmonde*, semblent infailliblement des échappés de la lanterne magique. Les grands intermèdes symphoniques et descriptifs devraient se jouer rideau baissé, et c'est au dedans de nous que la musique essaierait de provoquer les visions que ne réalisent jamais ni des châssis peinturlurés, ni des projections électriques. Rappelez-vous seulement tout ce que les chauves-souris et les reptiles de l'Opéra font perdre de grandeur et de beauté fantastique à l'incomparable Fonte des balles; rappelez-vous le prestige dissipé par la représentation, à l'Odéon, du *Songe d'une nuit d'été*. Imaginez ce que donnerait au théâtre la Course à l'abîme de Berlioz, le Ciel du *Faust* de Schumann ou le Déluge de M. Saint-Saëns... Mais, pardon! je parle ou j'écris là comme au sortir de la répétition générale. La machinerie de l'Opéra-Comique ayant paru insuffisante et inexpressive, on a fait au tableau de la Divine Comédie des changemens, ou plutôt des coupures. On a supprimé tout ce qu'on voyait dans l'Enfer et beaucoup de ce qu'on y entendait. Le spectateur n'y a pas perdu grand'chose; l'auditeur, malheureusement, n'y a rien gagné. Que de tapage fait cette scène, véritablement infernale! Il y a pourtant, comme dans tout enfer, de bonnes intentions dans l'enfer de M. Godard, du moins sur le seuil de cet enfer. L'entrée de Dante, son invocation à Virgile, ne manque, il s'en faut, ni d'élan ni de puissance. C'est de beaucoup la meilleure page de la partition; mais, en revanche, quelle ennuyeuse et maussade allocution de Virgile! Après le fâcheux discours du poète latin, un rideau de nuages s'abaisse, et alors commence un charivari abominable. Dans la coulisse, on pousse des cris de toute espèce : diatoniques, chromatiques, et on les pousse à pleins poumons. L'orchestre lutte de violence avec les

chœurs : trois timbales, des cymbales seules, d'autres cymbales encore, accouplées à la grosse caisse, trombones, tuba, trompettes ; on souffle dans les uns, on frappe sur les autres à les faire tous éclater ; le *Tuba mirum* de Berlioz, la scène finale de la *Götterdämmerung* paraîtraient un murmure, un souffle dans le feuillage, auprès de cet effroyable tintamarre. Si du moins le Paradis nous calmait ! Hélas ! il fait moins de bruit que l'Enfer, mais il en fait encore trop, et du bruit peu agréable. Le chœur des bienheureux est banal, accompagné sans relâche par des accords écrasés et écrasans, d'un rythme haletant, aussi contraires que possible à toute illusion de béatitude et de sérénité. Peut-être trouverait-on de la poésie à la phrase lointaine de Béatrice, à la réponse extasiée de Dante, si déjà l'on n'entendait grincer, miauler ces trois malheureuses notes qui reviendront au dernier acte ; le violon les distille ici pour la première fois, et elles tombent sur chaque mesure du chant de Béatrice comme trois gouttes de vinaigre. Et puis, dans tout ce Paradis, sans parler du reste de la partition, que de harpes, mon Dieu, que de harpes ! C'est une averse continue, un déluge de notes pincées, une interminable pluie de perles ; et ces arpèges incessans donnent à l'instrumentation de M. Godard une couleur de sensiblerie faussement angélique et de mysticisme larmoyant. Harpes et flûtes, flûtes et harpes, avec des intermèdes de grosse caisse et de tuba, voilà toute l'orchestration de *Dante ;* elle fait gnan-gnan à moins qu'elle ne fasse boum-boum. Les flûtistes s'écorchent les lèvres ; les harpistes, les doigts ; les musiciens de la batterie tapent à tour de bras, et pourtant rien ne se détache, rien ne ressort, tout est gris ; on dirait toujours que cet orchestre ne joue pas.

De M. Lhérie, du moins, on ne dira jamais cela. Il joue un peu moins qu'il ne jouait l'an dernier à pareille époque dans *I Pescatori di perle ;* mais il joue encore énormément. Il ne chante plus en italien, mais toujours à l'italienne. M. Gibert ménage aussi peu ses notes que M. Lhérie ses gestes ; il déploie une vigueur qui, chose curieuse, n'exclut pas la mièvrerie ; il joint à une voix quelquefois expressive, mais quelquefois aussi brutale, une prononciation un peu mièvre ; il rappelle à la fois M. Duc et Mme Sarah Bernhardt. Mlle Simonnet nous montre une Béatrice dolente et potelée. Mlle Nardi, que l'on voue aux rôles de suivante, s'y dévoue avec autant de zèle que de talent ; elle y fait applaudir des qualités de simplicité et de franchise qui mériteraient un plus haut emploi.

En somme, voilà de pauvre musique, une œuvre inutile et imprudente : œuvre faite à la hâte et à la légère ; indigne d'abord et surtout du redoutable nom qu'elle porte ; indigne même des œuvres passées de M. Godard, et peut-être, au moins faut-il l'espérer, de ses œuvres futures.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre-Français : *Une Famille*, comédie en 4 actes, en prose, de M. Henri Lavedan.

On ne saurait reprocher à M. Henri Lavedan d'avoir beaucoup d'amis : on peut reprocher à ses amis leur imprudence et leur excès de zèle. Nos comédiens ordinaires n'avaient pas encore commencé de répéter *Une Famille*, — qui s'appelait en ce temps-là *Deux Belles-Filles*, — que les amis en disaient merveilles ; et si *la Vie parisienne* ou le *Figaro* ne la prônaient pas comme l'effort de l'esprit humain, il ne s'en fallait de guère. C'était l'œuvre d'un *jeune;* et la comédie de l'avenir allait s'emparer avec lui des planches du Théâtre-Français. Le moins « emballé » de tous disait encore, qu'exilée depuis longtemps de la scène, la vérité y allait reparaître avec *Une Famille*, et il en donnait pour preuve ou pour garant l'œuvre entière de Manchecourt. Manchecourt est le pseudonyme de M. Henri Lavedan, quand il écrit dans *la Vie parisienne ;* et ses œuvres complètes se réduisent à quelques dialogues : *la Haute*, et à une petite nouvelle humoristique : *Inconsolables*, où ne manquent d'ailleurs ni l'observation, ni l'esprit, ni l'originalité du tour et le don de l'ironie.

Mais ce qu'il y a de plus curieux et de plus instructif, c'est qu'*Une Famille* n'ayant guère obtenu, l'autre soir, qu'un succès d'estime, ou d'indulgence, à qui croyez-vous que les amis de M. Henri Lavedan s'en soient pris? Ce n'est pas à eux-mêmes ; ce n'est pas non plus à l'auteur ; c'est aux comédiens d'abord, et c'est ensuite au public. Oui, les comédiens, sous le couvert de son intérêt même, gens de routine et de métier comme ils sont, ont obtenu de M. Lavedan qu'il sacrifiât ce qu'il

y avait de meilleur et de plus hardi dans sa pièce, pour n'en laisser arriver à la rampe que les effets de vaudeville ou de mélodrame. Mais le public, effrayé de ce que la pièce, ainsi mutilée par les comédiens, contenait cependant encore, à ce qu'il paraît, d'observation cruelle et de vérité vraie, n'en a pu supporter l'audace. Il a trouvé que c'était trop d'un coup; et M. Lavedan, victime, dans la coulisse, de sa complaisance pour ses interprètes, l'a été, dans la salle, de la force et de l'originalité de sa comédie... Je ne lui souhaite, pour moi, que de ne pas l'être aussi de cette manière de le louer; et, puisqu'il est homme d'esprit, j'ose lui conseiller d'en remercier cordialement ses amis, mais de ne pas du tout les en croire.

Car, j'ai bien vu dans *Une Famille* la part de la convention, qui est grande en effet; j'y ai vu celle du désir de plaire; je n'y ai pas bien vu celle de l'observation et de la vérité. A moins peut-être, et je le crains, qu'aux yeux des amis de M. Henri Lavedan, comme aux siens, la vérité de la vie ne consiste uniquement dans son incohérence; et que les choses ne passent pour conformes à la réalité qu'autant qu'elles sont illogiques, et, pour ainsi dire, sans cause ou sans raison qui les explique. Il y a de cela dans *Une Famille;* il y en a aussi dans la plupart des pièces qui se jouent au Théâtre-Libre. Pourquoi le commandant Chalus, explorateur illustre, membre de l'Institut, émule des Livingstone et des Stanley, homme à la fois d'action et d'étude, a-t-il donné sa fille à M. Le Brissard, qui n'a pour lui ni la situation, puisqu'il ne fait rien; ni la fortune, puisqu'il est ruiné; ni le nom, puisqu'il s'appelle Le Brissard; ni l'esprit, ni rien enfin de ce qui peut décider du choix d'un gendre? Voilà : il la lui a donnée parce qu'il la lui a donnée; c'est la vie! et si le commandant Chalus avait eu quelque raison de donner sa fille à M. Le Brissard, ce ne serait plus la vie, dont le propre est d'être inexplicable. Le commandant Chalus s'est remarié, et sa seconde femme a une fille d'un premier lit. Pourquoi, si Mme Le Brissard, qui est une personne à la fois sentimentale et revêche, ne peut souffrir ni sentir sa demi-sœur et sa belle-mère, continue-t-elle cependant d'habiter sous le même toit qu'elles? Ceci, ce n'est plus la vie, c'est la convention, c'est le besoin qu'a eu M. Lavedan, pour mettre un semblant d'intrigue dans sa pièce, de rendre M. Le Brissard amoureux de sa jeune belle-mère. Mme Chalus, qui aime fort son mari, se moque agréablement de M. Le Brissard. Mais, pourquoi, quand il serait si facile de s'en moquer chez eux, lui donne-t-elle un rendez-vous au dehors? Pourquoi Mme Le Brissard, informée par une lettre anonyme, dénonce-t-elle sa belle-mère à son père? Pourquoi l'a-t-elle à peine fait qu'elle s'en repent et qu'elle s'en désole? Pourquoi se jette-t-elle aux genoux de sa sœur? Pourquoi, quand il serait si simple d'avertir Mme Chalus de ne pas aller au rendez-vous qu'elle a donné à M. Le

Brissard, l'y laisse-t-elle aller et s'y rend-elle elle-même? Ceci, ce n'est plus même de la convention. ou du moins c'en est la forme aigüe; c'est du vaudeville ou c'est du mélodrame; mais ce n'est pas du mélodrame émouvant, ni du vaudeville amusant. Comme il fallait finir, M. Henri Lavedan en a pris les moyens qu'il a pu.

Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait parmi tout cela de l'esprit, trop d'esprit, de l'esprit de mots, pas toujours très heureux, trop cherché, trop « fin de siècle » ou « lendemain d'exposition. » L'esprit naturel devient rare. Il y a d'ailleurs un caractère ou un personnage d'assez bien tracé : c'est celui de M. André Le Brissard, dont on nous assure que les exemplaires seraient assez nombreux autour de nous, et dont en effet quelques traits paraissent pris sur le vif. Une ou deux scènes encore sont d'un mouvement assez heureux et d'une facture assez habile. Ce sont, au troisième acte, la scène de la déclaration de M. Le Brissard à Mme Chalus, un peu longue peut-être, mais agréable pourtant à suivre; et c'est, au premier acte, entre les deux sœurs ennemies, une scène assez dramatique. L'intérêt de la première est fait, dans une situation délicate sans doute, — mais dont je ne crois pas d'ailleurs que la «force» ait étonné personne, — du parfait sang-froid et de l'entière aisance des deux interlocuteurs. On ne discuterait pas plus posément une affaire; et Mme Chalus se défend avec aussi peu d'émotion que M. Le Brissard y exprime sa fantaisie d'amour. Quant à la scène des deux sœurs, il est bien vrai qu'elle ne répond à rien, ou plutôt que dès le premier acte elle a jeté l'attention du spectateur sur une fausse piste. L'inimitié de Mlle Féral et de Mme Le Brissard n'amènera rien, n'expliquera rien, ne servira de rien. Mais enfin, la scène est bien faite, et, dans ces quatre actes, c'est la seule où l'on distingue des promesses de talent dramatique. Je ne parle que de la forme, car pour le fond, que ce soit de sœur à sœur, ou de frère à frère, ou de fils à père, qu'y a-t-il de plus banal au théâtre que ces déclarations de haine inexpiable? qu'y a-t-il aussi de plus déclamatoire? et qu'y a-t-il qui soit plus mélodramatique? Je n'ai rien dit du commandant Chalus lui-même, non plus que d'un ami de M. Le Brissard, qu'on appelle le baron d'Égrigent. Les tirades qu'ils font sur le patriotisme, sur l'expansion coloniale, sur la « pénétration du continent noir, » et sur l'avenir de l'Afrique n'ont en effet rien de bien neuf, et ne sont pas seulement étrangères à l'action, mais encore au ton du sujet.

Quant aux interprètes, et quoi qu'en aient pu dire les amis de M. Lavedan, ils sont pour beaucoup dans le demi-succès d'*Une Famille*. Mlle Bartet, dans le rôle de Mme Le Brissard, est excellente, comme toujours, et lui communique un air d'exister qu'il n'aurait pas sans elle. J'en dis autant de Mlle Pierson dans le rôle de Mme Chalus. Mlle Marsy, dans un rôle épisodique, est bonne. M. de Féraudy aussi,

dans un rôle, ou plutôt dans deux scènes également inutiles. Mais, M. Le Bargy, dans le rôle d'André Le Brissard, est au moins égal à ce qu'il s'était montré l'an dernier dans le rôle du duc de Septmonts, de *l'Étrangère;* et je pense que c'est beaucoup dire, puisque M. Coquelin lui-même, dont c'était jadis l'un des rôles préférés, n'y a jamais su mettre la même allure, la même aisance, et la même intelligence des moindres nuances du rôle. S'il se croyait seulement moins bon, et surtout qu'il le laissât moins voir, M. Le Bargy serait un des meilleurs acteurs de la Comédie française; et, en attendant, je ne trouve point qu'on l'estime à son prix.

S'il y a maintenant assez de qualités dans *Une Famille* pour nous garantir l'avenir dramatique de M. Henri Lavedan, c'est ce que nous laisserons décider à de plus hardis pronostiqueurs que nous. En tout cas, nous pouvons dire qu'il ne nous a point paru que le genre d'esprit qui convient à *la Vie parisienne* convienne également à la scène du Théâtre-Français. L'esprit de M. Lavedan n'est ni gai ni comique; il est froid, précieux et ironique : c'est de l'esprit de moraliste, à la Chamfort ou à la Rivarol, brillant, mince et aigu. Le goût public aura beaucoup changé quand on appréciera ce genre d'esprit au théâtre. Mais c'est le théâtre qui aura changé, lui aussi, jusqu'à n'avoir plus de raison d'être, quand on y souffrira, sous prétexte d'une imitation plus fidèle de la vie, trois ou quatre pièces en une seule, dont aucune, à vrai dire, ne commence ni ne finit. Pour lassés que nous soyons, comme le public en général, de ce qu'on nous donne aujourd'hui sur la plupart de nos théâtres, ce n'est pas, en effet, une raison d'applaudir comme nouveauté ce qui n'est au fond que le contraire de ce qui s'est fait depuis vingt-cinq ans. Il fallait bien le dire, puisque les amis de M. Lavedan finiraient peut-être par lui faire prendre *Une Famille* pour un succès. Nous l'aurions dit moins franchement, d'ailleurs, ou, en le disant, nous y eussions mis plus de ménagemens, si ces mêmes amis n'avaient obligé la critique à se mettre au diapason de leur enthousiasme.

***

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

Faute de parler franc et net comme autrefois, on a imaginé depuis peu un mot, un euphémisme qui court le monde, qui veut tout dire et ne dit rien; on ne parle plus que des « états d'esprit, » même des « états d'âme! » Il y a des « états d'esprit » dans la littérature, dans les arts, dans la vie morale, dans la vie sociale, il y en a aussi dans la politique. C'est bien le mot d'un temps de transition où rien n'est simple et fixe, où tout flotte dans une sorte de vague indéfinissable et dans de perpétuelles contradictions, où il y a plus de velléités que de volontés, plus d'apparences d'idées que d'idées nettes et fortes.

Le fait est que ce mot ou cet euphémisme du moment pourrait servir à caractériser l'état moral et politique, non pas de la masse du pays, qui, elle, n'a pas le temps de subtiliser, qui vit, à travers tout, de sa vie régulière et laborieuse, mais des partis qui s'agitent comme dans un tourbillon, sans savoir encore où ils vont ni ce qu'ils feront. Il est certain qu'il y a depuis quelque temps un changement dans les affaires publiques de la France, un changement qui en est encore à se préciser, — et, à défaut d'une politique qui décide du caractère et de la direction de ce mouvement nouveau, il y a ce qu'on pourrait appeler le conflit des « états d'esprit » un peu dans tous les camps. Il y a sûrement, dans le camp conservateur, bien des hommes qui sentent l'inutilité pratique d'une opposition irréconciliable, qui comprennent qu'ils pourraient mieux servir leur cause, — la cause du pays, — en prenant leur place dans la république, et seraient même souvent disposés à voter avec le gouvernement : c'est leur « état d'esprit! » Mais ils sont liés par des traditions, par des relations ou des engagemens; ils hésitent avant d'aller plus loin dans une voie où ils ne sont pas sûrs de trouver les garanties qu'ils ont le droit de réclamer pour les intérêts conservateurs du pays. Il y a aussi, à n'en pas douter, parmi les républicains, bien des hommes qui sentent que la politique des dix dernières années est épuisée, qui ont été éclairés plus ou moins par

ces récentes crises où la république a failli périr, qui comprennent qu'il ne faudrait pas recommencer. Ils ne méconnaissent pas absolument l'immense besoin de paix morale, de libérale équité et d'ordre régulier qui est dans la masse française : c'est leur « état d'esprit, » à eux! Mais ils sont retenus par une fausse honte, par la solidarité de parti. Ils n'osent dire tout haut ce qu'ils pensent. Ils craignent d'avoir l'air de se désavouer et de donner raison à ceux qui les ont combattus, de paraître rechercher l'alliance de leurs adversaires. — Et, en attendant, on s'essaie à tout, on tâtonne, on vit dans l'à-peu-près. On fait des lois qui sont moins des lois que des expédiens. On tente par diversion des réformes sociales qui ne sont qu'un danger de plus, parce qu'elles procèdent d'une complaisance puérile pour des idées fausses, non d'une conception réfléchie. On cherche, on propose, pour se préserver de nouvelles crises, des palliatifs, des remèdes qui ne remédieraient à rien, s'ils étaient adoptés.

C'est précisément ce qui est arrivé avec cette loi sur la presse qui voyage depuis quelque temps entre les deux chambres, et qui est allée échouer l'autre jour, au Palais-Bourbon, dans une discussion nouvelle où elle n'est plus apparue que comme un mesquin et inutile expédient. Elle est morte et enterrée : elle a surtout reçu le dernier coup d'un jeune orateur plein de mesure et d'éloquence, qui l'a exécutée avec dextérité, — et c'était ce qu'elle méritait! Assurément la presse s'est livrée, depuis quelques années, aux plus violens déchaînemens, à de révoltans excès. Elle a répandu partout l'outrage, la diffamation, la calomnie. Elle n'a respecté ni la loi, ni la dignité des institutions, ni l'honneur des hommes, ni la vie privée, ni la vie publique. Elle n'a fait en cela, il faut l'ajouter, qu'user et abuser des prétendues libertés qu'on lui a données par la prétendue loi libérale de 1881, de sorte qu'après tout, on a recueilli ce qu'on avait semé. Si, par un tardif retour de sagesse, à la lumière d'une cruelle expérience, on avait voulu reprendre cet ensemble de législation et inscrire dans une loi nouvelle, non pas des restrictions inutiles et surannées, mais quelques garanties sérieuses, préservatrices pour la presse elle-même, soit, c'eût été encore un système. La proposition prenait un autre caractère ; mais c'est ici justement que se manifeste l'étrange « état d'esprit » de certains républicains. Ils veulent et ils ne veulent pas. Ils n'auraient sûrement pas été fâchés de trouver de nouveaux moyens de répression, — à condition, toutefois, de ne pas paraître imiter les procédés des régimes conservateurs. Toucher à la loi de 1881, à une œuvre républicaine, c'était presque un attentat! Ils s'en défendaient. Ils n'osaient pas aller jusqu'au bout de leur pensée, et alors, pour ménager les apparences, ils se jetaient dans les détours et les subterfuges. Ils imaginaient toutes sortes de distinctions entre la liberté de la presse et la liberté de l'injure. Ils croyaient sans doute ce qu'ils disaient! Ces

subtils casuistes de la répression ne voyaient pas qu'ils ne faisaient, toute proportion gardée, que ce qu'ont fait avant eux d'autres gouvernemens, le roi Charles X avec les ordonnances de 1830, la dictature de décembre avec les décrets de 1852. Est-ce que ces gouvernemens ont jamais avoué qu'ils voulaient détruire la liberté de la presse, la liberté de discussion? Ils prétendaient, au contraire, la sauver de ses excès, de la licence qui la déshonorait. Ils distinguaient, eux aussi! On n'allait pas aussi loin, c'est possible. On fait ce qu'on peut, selon les circonstances. On se bornait, cette fois, à rendre à la police correctionnelle le jugement des délits d'injures, au risque de compromettre la magistrature elle-même dans des répressions nouvelles.

Au fond, ce n'était qu'une œuvre de défense équivoque, une arme de parti, et ceux-là mêmes qui avaient imaginé cette loi l'ont avoué avec une sorte de naïveté dans leurs explications au moins singulières. De quoi s'agissait-il en réalité? Est-ce que cette réforme devait avoir pour effet de ramener la presse au respect des grands intérêts moraux et politiques du pays? Est-ce qu'elle était destinée à garantir avec plus d'efficacité l'inviolabilité des lois, la constitution, le principe de la propriété, les droits de la famille, la liberté religieuse, la morale publique? Nullement; on se hâtait, au contraire, de déclarer que tout cela restait livré à la violence des polémiques, aux « folliculaires, » comme on les appelle. On n'avait pas besoin de la police correctionnelle pour la défense de la morale publique! Tout ce qu'on voulait, c'était protéger ces pauvres fonctionnaires républicains, grands et petits, assaillis, opprimés, diffamés et intimidés par les journaux. Tout ce qu'on en faisait, c'était dans l'intérêt de ces modestes serviteurs de l'État. Le motif est touchant! On oublie seulement que, si ces fonctionnaires, qu'on voulait protéger par la police correctionnelle, sont soumis aujourd'hui à une condition assez dure, ce n'est pas par la presse qu'ils sont menacés et opprimés, c'est bien plutôt par les délations, par les comités, par les sectaires de localité, occupés à surveiller les petits employés qui vont à la messe et empressés à les dénoncer, à réclamer leur déplacement au moment des élections. Là est le mal, la plaie pour les fonctionnaires, bien plus que dans quelques articles de journaux; — et telle qu'elle était présentée, la loi n'était qu'un enfantillage.

Que la presse, par ses polémiques et ses excès, ait joué un rôle dans la dernière crise; qu'elle ait pu surtout donner à cette crise dont on s'émeut encore une force factice et un caractère particulièrement violent, c'est bien clair. En définitive, elle ne l'a pas créée; ce n'est pas la presse qui a mis le déficit dans les finances, la partialité dans l'administration, le trouble dans les intérêts et dans les consciences, le mécontentement un peu partout, — et, si on veut enfin rendre la paix civile au pays, ce n'est pas par de petits procédés répressifs, par la police correctionnelle qu'on y arrivera. Le seul, le vrai moyen, M. Paul

Deschanel l'a dit justement, c'est de reconnaître le mal et de s'en avouer les causes, c'est d'en finir avec une politique de parti qui a prétendu « fonder le gouvernement d'une nation sur une moitié de cette nation, » en se mettant en guerre avec l'autre moitié; c'est de revenir à un sentiment plus large, plus libéral, des intérêts de la France, et par une coïncidence curieuse, en parlant ainsi, le jeune orateur du Palais-Bourbon ne faisait que reproduire le programme que M. le président du conseil exposait il y a plus de dix années déjà à Nantes, à Bordeaux, lorsqu'il engageait les républicains à se montrer plus tolérans, à respecter les susceptibilités des autres partis, à rassurer les croyances, à rallier toutes les bonnes volontés. M. de Freycinet a peut-être un peu oublié pendant longtemps ses propres conseils; il est aujourd'hui au pouvoir, il n'a qu'à être de son opinion d'il y a dix ans, qui commence à être l'opinion de tout le monde. M. le président de la république qui vient de faire un nouveau voyage et de nouveaux discours à Montpellier, à Besançon, à Belfort, à Troyes, disait, ces jours derniers encore, que la préoccupation du gouvernement était de faire « l'union et la conciliation entre tous les citoyens, que la réconciliation des Français entre eux sera la force de notre pays. » On ne peut mieux dire; c'est certes la meilleure des politiques, — à condition toutefois qu'elle ne soit pas seulement dans les mots, qu'elle passe dans les faits, dans les actes, dans les lois, dans l'administration.

La faiblesse de nos républicains d'aujourd'hui est de ne pouvoir se décider, d'être le plus souvent à côté des questions ou de ne les voir, si l'on veut, qu'avec leurs passions, avec leurs préjugés, avec ces troubles qui s'appellent des « états d'esprit. » Ils ont des impressions, des velléités plutôt que le sens des grandes réalités ou une mesure exacte des choses, et ce qui n'est rien dans un débat sur la presse prend aussitôt plus de gravité dès qu'on touche à ces questions sociales qui deviennent, à l'heure qu'il est, une obsession universelle, qui retentissent dans tous les parlemens comme dans les conseils des princes. Qu'on ait sans cesse les yeux fixés sur ces problèmes qui intéressent des millions d'hommes voués au travail; qu'on recherche par tous les moyens, par les lois ou par l'action des gouvernemens, à relever la condition morale et matérielle des immenses populations des champs ou de l'usine, rien, certes, de plus légitime, de plus nécessaire. C'est désormais la grande affaire du temps. Ce qu'on appelle le socialisme n'est peut-être qu'un mot décevant et trompeur : sous ce mot se cache la véritable question, celle de l'amélioration de l'état des ouvriers. La difficulté est de rester dans la vérité pratique, de concilier tous les intérêts, et c'est là justement qu'un jugement ferme est le plus nécessaire, parce que toutes les expériences peuvent être périlleuses. Or comment l'entend-on aujourd'hui parmi nos hommes publics? Ce ne sont pas, certes, les projets et les propositions qui manquent. Il y a

au sénat un projet savamment discuté sur les accidens du travail, en d'autres termes, sur la responsabilité des patrons envers les ouvriers victimes de leur industrie. A la chambre, il y a trois ou quatre propositions : l'une propose l'institution de délégués ouvriers chargés, avec mandat officiel, de surveiller le travail des mines dans l'intérêt de la sécurité des mineurs; l'autre, sous prétexte de donner une sanction à la loi sur les syndicats professionnels, propose des pénalités contre les patrons qui gêneraient l'action de ces syndicats ou refuseraient d'employer les affiliés aux associations ouvrières. Ajoutez à cela une interpellation récente qui ne tendrait à rien moins qu'à restreindre l'autorité des grandes compagnies de chemins de fer sur leur personnel, au risque d'affaiblir les garanties de la sécurité publique.

Ce ne sont là que quelques-unes des idées, quelques-uns des projets qui ont cours aujourd'hui. Il n'est pas difficile de saisir entre eux un point de ressemblance, de voir percer partout la pensée d'antagonisme et de défiance à l'égard du patronage. Ces délégués mineurs qu'on veut créer ont tout l'air d'être des fonctionnaires nouveaux du « quatrième état » qui seraient chargés de surveiller les ingénieurs et pourraient au besoin enrégimenter toute une population minière pour les grèves. Par la loi complémentaire sur les syndicats professionnels et les pénalités qu'on propose, il est clair que les patrons ne seraient plus maîtres chez eux, qu'ils auraient encore la responsabilité sans avoir la direction de leur industrie. Et ce n'est pas ici simplement un mot. On a vu récemment dans une grève des verriers, un seul ouvrier, agent d'un syndicat, tenir en échec les patrons obligés d'éteindre momentanément leurs feux. Vainement un homme aussi éclairé qu'expérimenté dans les affaires, M. Aynard, député de Lyon, a démontré avec une éloquence serrée et décisive le danger de ce supplément de loi sur les syndicats ouvriers. Le langage de M. Aynard était la raison même. On a voté néanmoins par entraînement, par suite d'un « état d'esprit » qui n'ose pas se refuser à une loi dite de « progrès social. » On ne voit pas qu'avec tout cela, sans parler des huit heures de travail, on se lance dans l'inconnu, on risque d'éveiller des illusions, des espérances irréalisables. On ne s'aperçoit pas que ce qu'on prépare, ce n'est point le « progrès social, » ce n'est point la paix, c'est la guerre, et par suite une diminution de puissance industrielle, meurtrière peut-être pour les patrons, plus meurtrière encore pour les ouvriers eux-mêmes. C'est ici justement qu'il faudrait une direction, une politique sérieuse et décidée, écartant les chimères pour aller droit à la réalité, à la conciliation nécessaire de tous les intérêts nationaux.

Si nos affaires françaises ne sont ni simples ni claires, si elles se ressentent du conflit ou de la confusion de ces fameux « états d'esprit » qui ne peuvent arriver à se débrouiller et à se fixer, les affaires des autres pays ne semblent pas beaucoup plus aisées. Oui, en vérité,

nous vivons à un moment de trouble étrange, où l'on s'agite sans trop savoir où l'on va, ce qu'on veut faire, sur quoi l'on peut compter.

Ce n'est pas qu'il y ait précisément des menaces ou des apparences de collisions prochaines entre les nations du continent; jamais peut-être, au contraire, on ne s'est plus occupé de tout ce qui peut détourner de la guerre, et démontrer la ruineuse inutilité de ces armemens démesurés qui ne cessent de se multiplier. Le danger particulier, à l'heure où nous sommes, est plutôt dans ce vague et cette indécision qui règnent un peu partout dans les idées, dans les choses, dans les rapports des gouvernemens et des peuples, dans les affaires diplomatiques comme dans les affaires intérieures de la plupart des pays. On sent que l'Europe est dans un état de transition dont le dernier mot est provisoirement l'inconnu. Évidemment, ces grandes combinaisons qui ont pesé depuis quinze ans sur l'Europe ont perdu de leur autorité et de leur force. La triple alliance elle-même est ébranlée ou est entrée dans une phase critique. On a beau s'en défendre, on a beau soutenir que l'alliance n'a pas cessé d'exister. Elle est peut-être dans les traités, qui ne sont pas encore expirés; elle ne répond plus à une situation nouvelle. Son déclin est écrit dans les manifestations et les évolutions plus ou moins apparentes de toutes les politiques, dans les doutes que laissent entrevoir les gouvernemens eux-mêmes. On en a l'instinct à Rome, à Vienne comme à Berlin. On distingue qu'il y a quelque chose de changé en Europe, et rien ne le prouve mieux que la facilité avec laquelle courent tous ces bruits, si légèrement accueillis, sur des révolutions de diplomatie, sur des déplacemens soudains de toutes les alliances. Un jour, c'est l'Allemagne qui reviendrait vers la Russie, disposée à son tour à changer de politique, et une rencontre prochaine de l'empereur Guillaume avec le tsar serait la sanction ou la démonstration éclatante de l'alliance nouvelle. Un autre jour, c'est l'Italie qui, par des raisons politiques ou commerciales, chercherait à renouer amitié avec la France, et on s'est même fait un jeu, tout récemment, d'annoncer une entrevue du roi Humbert avec le président de la république française. Rapports entre l'Allemagne et la Russie, entre l'Allemagne et l'Angleterre, entre Berlin et Vienne, entre Paris et Rome, tout est passé en revue dans des polémiques sans fin. On pense bien que l'imagination des nouvellistes a la plus grande part dans tous ces bruits, qui ne sont que des symptômes. Le seul fait vrai, c'est qu'une ère nouvelle, encore mal définie, semble s'ouvrir en Europe, qu'il y a eu, pour sûr, un changement assez grave par l'éclipse de M. de Bismarck et par l'irruption soudaine, bruyante, dans les affaires publiques, du plus jeune, du plus agité des souverains.

Tout date évidemment de cette dernière crise de transformation allemande qui a été si brusque, si imprévue, qu'elle a un moment confondu toutes les conjectures, même peut-être les prévisions de ceux

qui y ont joué le premier rôle. M. de Bismarck, pour sa part, ne se résigne pas facilement à la retraite et à la solitude de Friedrichsruhe. Il a de la peine à s'avouer qu'il est définitivement entré dans l'histoire, qu'il n'a plus rien à faire si ce n'est à écrire ses mémoires. Il dispute encore avec la destinée; il y met même de l'amertume, à en juger par les confidences qu'il multiplie dans ses entretiens avec tous ceux qui vont l'interroger. A dire vrai, il ne gagne rien à toutes ces confidences; il laisse trop voir que chez lui l'élévation du caractère n'était pas à la hauteur du génie, qu'une partie de sa grandeur tenait moins à l'homme qu'à la position où des événemens inespérés l'avaient porté. Ce vaincu de mauvaise humeur redevient un assez petit personnage dans ses conversations. Peut-être se fait-il encore quelque illusion et garde-t-il quelque vague espoir d'un retour de fortune. On le dirait; mais ce n'est qu'un dernier rêve de vaincu mal résigné. D'après toutes les vraisemblances humaines, le chancelier des anciens jours en a fini avec tout rôle public. Il n'a plus de place sur la scène allemande et européenne, ni comme le prépotent qu'il était, ni comme un ministre ordinaire. Il a fait son temps; il a disparu! Il ne reste plus, là où il a régné sous le nom du vieil empereur pendant un quart de siècle, qu'un jeune souverain inquiet, impatient d'action, plein de contradictions morales et de velléités énigmatiques, partagé entre le mysticisme ardent de son discours de Kœnigsberg et ses ambitions de réformateur.

C'est à Guillaume II qu'appartient maintenant l'omnipotence sans contrôle et sans tutelle importune. Quel sera le caractère de ce règne? A quoi se décidera dans son action et dans ses alliances, ce jeune prince qui porte à la fois en lui-même le rêve des conquêtes coloniales, les instincts du réformateur socialiste et par-dessus tout la passion exaltée de la force militaire? On ne le sait assurément pas encore; c'est une ère nouvelle qui commence pour l'Allemagne et sans doute aussi pour l'Europe. Pour le moment Guillaume II, entre ses voyages, ses revues, et les cérémonies où il prononce des discours comme celui de Kœnigsberg, est occupé à régler les affaires les plus pressantes avec son parlement. Fidèle à l'inspiration qui a déjà produit les rescrits de février et la conférence de Berlin, il a fait proposer au Reichstag un projet de réforme du travail. Ce n'est point absolument la réalisation de toutes les promesses des rescrits, particulièrement pour la limitation des heures de travail; c'est du moins un projet assez étendu, assez sérieux pour prouver que l'empereur Guillaume est entré résolument dans la voie des réformes ouvrières. On ne sait pas encore, par exemple, ce qui en sera du projet impérial tout récemment soumis au parlement. Ce projet n'a été examiné jusqu'ici que dans une discussion préliminaire après laquelle il a été renvoyé à une commission. Dès ce premier débat on a pu s'apercevoir cependant que si les propositions impériales étaient accueillies avec sympathie par les socia-

listes qui sont disposés à les voter, elles rencontraient moins de faveur parmi les industriels et les libéraux du parlement. Les discussions qui s'ouvriront d'ici à quelque temps sur le programme des réformes ouvrières seront probablement laborieuses. C'est dans tous les cas une œuvre qui ne peut qu'exciter un intérêt universel et éveiller des idées de paix. Malheureusement l'empereur Guillaume II est un souverain pacifique à sa manière, qui croit pouvoir tout concilier, proposant d'un côté des réformes sociales, œuvres de la paix, et demandant d'un autre côté de nouveaux crédits pour la guerre. Après le septennat voté il y a quelques années, on croyait qu'il n'y avait plus rien à faire, que l'armée allemande avait atteint désormais le plus haut degré de puissance. Aujourd'hui le ministre de la guerre de Berlin, pour l'inauguration du nouveau règne, réclame un supplément de force et de crédits, une augmentation des effectifs militaires et surtout de l'artillerie.

La raison éternelle, il est vrai, c'est que l'Allemagne doit être toujours prête à faire face aux événemens, à l'est comme à l'ouest, que la France, pour sa part, augmente incessamment son armée. Ce n'est là évidemment qu'un prétexte spécieux. Quelque dextérité qu'on mette en effet à grouper des chiffres, l'Allemagne, avec ses 538 bataillons, ses 465 escadrons, ses 434 batteries d'artillerie de campagne, a des effectifs de paix supérieurs à ceux de la France, destinés à monter, par le jeu des lois nouvelles, jusqu'à 600,000 hommes. La vérité est que le jeune empereur obéit à ses instincts, qu'il a plus que l'empereur Guillaume Ier peut-être ce fanatisme soldatesque qui est une tradition des Hohenzollern, que s'il a l'ambition d'être un souverain réformateur, il se sent avant tout un prince militaire. Il met le dernier mot de sa politique dans son armée, — et M. de Moltke, en prêtant récemment l'appui de sa vieille autorité aux nouveaux crédits, s'est fait une fois de plus le théoricien des armemens nécessaires toujours croissans en vue d'événemens toujours possibles. Il n'a pas caché que ce qui avait été conquis par l'épée devait être conservé par l'épée, que l'armée n'était pas seulement la gardienne de la grandeur extérieure de l'Allemagne, qu'elle était aussi la protectrice de l'ordre intérieur, qu'elle avait un double rôle national et social, qu'elle était, en fin de compte, la meilleure garantie de la paix. Eh bien! Guillaume II aura probablement ses crédits, il aura son armée, son supplément de puissance : qu'en fera-t-il ? C'est là toute la question ; elle ne laisse pas d'intéresser l'Europe, tous les autres états, l'Angleterre elle-même, dont le gouvernement n'a échappé jusqu'ici à un conflit avec l'Allemagne qu'à force de concessions dans les affaires de l'Afrique orientale.

A voir les choses de près, en effet, il semble bien que l'Angleterre commence à ressentir quelque malaise dans ses rapports avec cette puissance allemande, qu'elle rencontre plus que jamais devant elle au

cœur de l'Afrique. Le ministère anglais a, il est vrai, bien d'autres difficultés qui s'accumulent par degrés autour de lui et pourraient, d'un instant à l'autre, lui faire une position critique. Il n'a pas seulement l'Irlande, l'éternelle Irlande, dont il ne peut avoir raison, et cette loi agraire récemment présentée, objet de discussions passionnées qui vont se rouvrir encore une fois. Il a aussi un bill malencontreux sur la clôture des cabarets qui ne satisfait ni les amis de la tempérance ni les cabaretiers, qui menace de diviser la majorité et risque de donner un grief de plus, une arme de plus à l'opposition dans les élections prochaines. Il a tout cela et bien d'autres choses encore à l'intérieur; mais son plus grave embarras est certainement aujourd'hui dans la politique coloniale, dans ces affaires africaines, où le ministère est accusé de tout sacrifier à l'Allemagne, de subordonner les intérêts de l'Angleterre au bon plaisir de Berlin, de laisser les agens allemands, Émin-Pacha, le docteur Peters, le capitaine Wissmann, parcourir l'Afrique, usurper des territoires en dépit de la convention qui règle et limite la sphère d'action des deux puissances. Ceci commence à devenir sérieux. Lord Salisbury s'est hâté d'envoyer un émissaire, sir Percy Anderson, à Berlin, pour tâcher d'éclaircir et d'arranger les choses. Il n'a cessé, d'ailleurs, de prodiguer les déclarations les plus rassurantes sur la cordialité des rapports de l'Angleterre avec l'Allemagne, et M. de Caprivi, de son côté, à Berlin, s'est plu à exprimer les sentimens d'amitié de l'Allemagne pour l'Angleterre; mais les paroles ne sont que des paroles. La mission de sir Percy Anderson à Berlin ne paraît pas avoir eu un brillant succès, et la question reste entière; elle s'est même compliquée et aggravée, il y a peu de jours, par l'intervention inattendue d'un personnage nouveau, M. Stanley, l'explorateur hardi, le chef de l'expédition organisée en Angleterre pour aller délivrer Émin-Pacha, aujourd'hui au service de l'Allemagne. M. Stanley, dans un banquet qui lui a été offert par la chambre de commerce de Londres, a prononcé un discours où, sans en avoir l'air, sans paraître vouloir se mêler, lui Américain, des affaires de l'Angleterre, il a fait tout simplement le procès des concessions et des faiblesses du ministère de la reine.

Ce journaliste explorateur des régions inconnues n'y va pas de main légère et a déchiré tous les voiles. Il a décrit la marche envahissante de l'Allemagne; il a énuméré les territoires conquis par les missionnaires anglicans, par l'argent anglais et abandonnés aux agens allemands. Bref, il en a dit assez pour émouvoir le sentiment anglais et même pour émoustiller le premier ministre, lord Salisbury qui s'est cru obligé de répondre dès le lendemain, avec une certaine hauteur, en s'efforçant d'apaiser les susceptibilités anglaises, de rassurer l'opinion; mais M. Stanley ne s'est pas tenu pour battu. Il a répondu assez vertement, quoique avec une déférente courtoisie, à lord Salisbury et

n'a fait qu'accentuer ses révélations accusatrices. Il n'a pas caché à la société britannique de l'Afrique orientale que si on continuait ainsi, elle n'avait rien de mieux à faire que de considérer dès ce moment comme perdus les millions qu'elle a dépensés sur le continent noir. On en est là! Le ministère est visiblement embarrassé. Au fond, lord Salisbury ne demanderait peut-être pas mieux que de tempérer le zèle colonisateur de ses compatriotes dans l'est africain, et il le leur a même insinué récemment de façon à laisser soupçonner quelque concession nouvelle à l'Allemagne. L'opinion cependant est en éveil, et la situation ne laisse pas d'être délicate. Si lord Salisbury cède encore aux Allemands, il risque sûrement d'irriter, de soulever contre lui le sentiment anglais, déjà assez ému; s'il se décide à maintenir quand même les droits ou les prétentions de l'Angleterre, il va peut-être au-devant d'une querelle dont il ne peut prévoir les suites. Dans tous les cas, le ministère anglais joue évidemment gros jeu.

Les événemens de l'histoire diplomatique se reproduisent et se ressemblent souvent, parce que ce sont toujours les mêmes questions, les mêmes rivalités qui renaissent entre les peuples. Les circonstances et les prétextes changent seuls tout au plus. A un demi-siècle d'intervalle, parfois on voit reparaître dans quelque incident inattendu les mêmes procédés, la même politique au service des mêmes ambitions ou des mêmes intérêts. L'Angleterre, qui n'est pas sans complaisance pour les forts, n'est pas tendre dans ses rapports avec les faibles, elle ne l'a jamais été, c'est chose certaine. Elle a, dans son histoire, un chapitre déjà assez long et toujours ouvert, le chapitre des abus de la force. Lorsqu'il y a quelques mois à peine, à propos des possessions de l'intérieur de l'Afrique, elle traitait si durement le malheureux Portugal sans s'inquiéter des conséquences que pouvait avoir pour ce petit pays la brutalité de ses sommations, on se rappelait involontairement un épisode semblable qui se passait il y a près d'un demi-siècle, et, cette fois, en Grèce. C'était la même chose. Réduire la Grèce à merci n'était point, à dire vrai, un plus grand exploit que de réduire aujourd'hui le Portugal. L'Angleterre se passait néanmoins cette fantaisie hautaine de faire sentir sa force à un petit pays dont elle était censée la protectrice. C'est justement cet épisode du temps de lord Palmerston qui retrouve une sorte d'à-propos par le dernier incident portugais et qui revit tout entier, avec un intérêt nouveau, dans un livre, — *la Grèce du roi Othon*, — fait avec la correspondance de M. Thouvenel, alors jeune et brillant représentant de la France à Athènes.

C'était le temps où lord Palmerston, tout plein de l'orgueil britannique, prononçait d'un accent superbe le fameux *civis romanus sum* et revendiquait pour tout sujet anglais le droit d'être partout chez lui. Le prétexte de l'intervention de lord Palmerston et de l'exécution de la Grèce était un certain juif, protégé anglais, du nom, aujourd'hui ou-

blié, de Pacifico, qui, après avoir eu sa maison saccagée dans un moment d'émotion populaire, avait singulièrement grossi la note de ses réclamations. C'était tout au plus une affaire de banale indemnité; mais Pacifico n'était rien. Lord Palmerston tenait visiblement à saisir l'occasion de frapper un grand coup, et pour le plus vulgaire des griefs, il signifiait à la Grèce un brutal ultimatum, en l'appuyant d'une menaçante démonstration navale. Il ne craignait pas d'envoyer une escadre pour bloquer les côtes et ruiner le commerce hellénique, au risque d'épuiser le petit royaume, de provoquer des agitations intérieures, de mettre en péril la royauté d'Othon déjà assez fragile, destinée à périr quelques années plus tard. Lord Palmerston avait d'ailleurs, pour servir sa politique à Athènes, un agent, sir Edmund Lyons, adversaire passionné de l'influence française, ardent à aggraver les rigueurs de son chef. C'est au milieu de cette crise que M. Thouvenel, qui était depuis quelques années déjà comme secrétaire à Athènes et dont la révolution de 1848 venait de faire un jeune ministre de France, avait à se mouvoir. Du premier coup il se révélait diplomate de premier ordre, alliant la prudence à la hardiesse, soutenant le gouvernement hellénique et le roi Othon dans une épreuve qui pouvait être mortelle, contenant ou déjouant sans le blesser son fougueux collègue britannique, relevant par sa fermeté modératrice le crédit et le rôle de la France. Il n'avait été jusque-là qu'un jeune agent à l'esprit ouvert, qui avait eu le temps de se familiariser avec le pays où il vivait; il était désormais l'homme que nous avons connu, qui venait de se désigner pour les plus hautes missions de la diplomatie; son début dans les grandes affaires avait été un coup de maître!

Ces lettres intimes recueillies aujourd'hui et adressées autrefois, pendant un long séjour, à des amis, au prudent M. Desages, le premier des directeurs aux affaires étrangères, ces lettres de M. Thouvenel ont le double intérêt de faire revivre un épisode déjà lointain et de révéler un observateur instruit, à l'esprit pénétrant et juste. Le sentiment du pittoresque s'y mêle à la sagacité d'un politique réfléchi et avisé. Elles sont écrites sans illusion de philhellénisme et sans dénigrement à l'égard d'un peuple à peine émancipé. Elles ouvrent même parfois des jours piquans sur la vie et les mœurs démocratiques des Grecs. Près d'un demi-siècle est passé. L'auteur de ces pages aimables, M. Thouvenel, est mort. Le roi Othon lui-même a disparu de la scène. La Grèce a-t-elle donc tellement changé depuis ces anciennes crises où elle trouvait dans un Français un si prudent conseiller?

Ch. de Mazade.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La seconde quinzaine de mai a vu la rente 3 pour 100 atteindre le cours de 90 francs, et, après quelques jours à peine de repos, s'élancer vers le cours de 91 francs, qu'elle a effleuré, à 15 centimes près, sur le marché du comptant. La rente amortissable a marché du même pas et s'est établie au-dessus de 94 francs, conservant avec le fonds perpétuel un écart que ne justifie plus le maigre bénéfice du remboursement éventuel au pair dans une période maxima de plus de soixante ans.

La cause immédiate de ce brusque mouvement a été la réponse triomphante de M. Rouvier, ministre des finances, à l'interpellation de M. Laur sur les achats du 3 pour 100 de la caisse des dépôts et consignations avec les capitaux des caisses d'épargne. La réponse a-t-elle été bien topique? on n'oserait l'affirmer; mais la chambre a acclamé le ministre déclarant solennellement, du haut de la tribune, que les achats des caisses publiques s'étaient effectués avec la plus entière régularité, et qu'ils avaient contribué, sans faire courir aucun risque à l'épargne, à consolider le crédit de la France, à l'élever à une hauteur où jamais jusqu'alors il n'était parvenu.

Cette séance mémorable a été l'occasion déterminante de la conquête du cours de 90 francs. Mais les raisons de la hausse des derniers six mois sont plus lointaines et plus profondes. Le grand succès de l'Exposition, l'énorme accroissement des capitaux disponibles, la défaite du boulangisme, la détente dans les relations internationales, la paix de plus en plus fortement garantie à l'Europe et pour de longues années, enfin l'excédent considérable de la production de l'épargne sur la création des placemens de premier ordre offerts aux capitaux, tels sont les principaux facteurs d'un mouvement qui ne s'est pas restreint à nos fonds nationaux, mais auquel ont pris part toutes les rentes étrangères.

Depuis longtemps déjà il n'a été ni émis de bons à long terme, ni créé de rentes nouvelles par le Trésor français. Le stock des obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer ne s'est accru en 1889 que de 160 millions de francs. La proportion des titres nominatifs est de 65 pour 100 pour les rentes, de 67 pour 100 pour les actions et obligations de chemins de fer. Ces faits et d'autres analogues, qui ont été fort justement mis en relief et méritent d'attirer la plus sérieuse attention, expliquent suffisamment pourquoi notre fonds

d'État principal a été porté en une année de 83 francs au-dessus de 90, et les obligations de chemins de fer de 400-410 à 440-450.

Le 14 courant, le 3 pour 100 était à 89.52, l'amortissable à 93.25, le 4 1/2 à 106.05. Les cours correspondans sont maintenant 90.75, 94.20 et 106.40. Le dernier fonds ne peut guère s'élever, la conversion le guettant au plus tard dans trois années. Les deux autres se sont avancés d'une unité.

Sur les fonds russes, la hausse s'est momentanément arrêtée. Les diverses catégories tendent à s'établir uniformément aux environs de 97 francs. Le rouble a monté beaucoup, à Berlin, sur la hausse du métal argent à Londres.

Le Hongrois se rapproche du cours de 91 francs, qu'il avait atteint récemment, pour le reperdre aussitôt.

L'Italien a été porté à 97.40 par les achats du syndicat, composé de grandes maisons d'Allemagne, d'Angleterre et d'Italie, qui a pris charge de relever le crédit de ce dernier pays et d'opérer le placement des rentes du fonds des pensions.

L'Extérieure, l'Unifiée, les rentes brésiliennes et argentines, le Portugais, ont été soutenus ou portés en avant. Le Turc et toutes les valeurs ottomanes, surtout la Banque, ont célébré par une reprise en hausse le grand succès de l'émission des obligations nouvelles privilégiées 4 pour 100.

Bien que la nouvelle du dépôt imminent du projet de loi portant renouvellement du privilège de la Banque de France n'ait pas été confirmée, les titres de cet établissement se sont soutenus aux environs de 4,300 francs.

Le Crédit foncier a fléchi jusqu'à 1,220 francs sous les attaques dirigées contre la gestion du gouverneur. Mais les ventes à découvert ayant contribué à cette baisse plus que les offres du portefeuille, les rachats des vendeurs ont déjà relevé cette valeur à 1,260. Les obligations se sont tenues avec une convenable fermeté et reprendront sans aucun doute avant peu de plus hauts cours.

Quelques établissemens du crédit ont vivement monté, le Crédit lyonnais, la Banque ottomane, la Banque des pays autrichiens, la Banque de Paris, surtout, par suite de la reprise des actions de la Banque nationale du Brésil et aussi de l'acquittement de M. Joubert dans l'affaire des Métaux.

Le Nord est en hausse de 20 francs à 1,850, le Gaz de 80 à 1,415, le Suez de 40 à 2,380, les Omnibus de 45 à 1,240, les chemins Autrichiens de 10 à 498.75, les Lombards de 10 à 310, le Nord de l'Espagne de 6.25 à 357.50, le Rio-Tinto de 50 à 520.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

e 90,

5, le
4.20
n le
van-

Les
s de
mé-

eint

é de
rge
des

Por-
les
en
ivi-

tant
on-
ons

iri-
vert
les
bli-
ont

edit
la
la
ert

le
ens
de